



**DOCUMENTATION
TECHNIQUE**

Zone Industrielle du Soleil Levant
B.P. 103 - 85800 GIVRAND
Tél. 51.55.61.85 Fax 51.55.61.84

S.A. au capital de 2.000.000 Frs
Numéro d'identification intracommunautaire : FR 62382118842
RCS La Roche-sur-Yon B 332 118 842 - Code APE : 333 Z

DECEMBRE 1994



SOMMAIRE

Présentation du Système Performance	
Carte transfo et carte mère	- 1
Télérupteur TL11.....	1
Double télérupteur TL20	2
Quatre télérupteur TL40.....	3
Minuterie TP11	4
Minuterie TP20.....	5
Minuterie TP30.....	6
Commande relais CR10.....	7
Inter crépusculaire IC20.....	8
Thermostat.....	9
Régulation RE10	10
Régulation RE20	11
Régulation RE30	12
Régulation RE40	13
Régulation RE50	14
Détection de présence et alarme DPA10	15
Détection de présence et alarme DPA20	16
Temporisation universelle TU11	17
Détection hygrométrique VM10	18
Volet roulant VR10	19
Platine volets roulants VR800.....	20
Détection niveau liquide DNL10	21
Détection de présence RDP10	22
Clignoteur CL10	23
Digicode DGC11	24
Alarme technique AT10	25
Variateur VL12	26
Variateur VL20	27
Sonorisation SR10	28
Sonorisation télérupteur ST10.....	29
Carillon GG11	30
Platine relais PR211-PR411-PR811	31
Accessoires (sondes).....	32
Détecteurs.....	33
Télécommandes radio	34
<i>Automatisme Portail</i>	35
Rapport APAVE	
<i>Appel de Chambre</i>	36
<i>Délesteur (Ampoule grillée)</i>	37



Le SYSTEME PERFORMANCE permet de gérer :

Les éclairages :

Télérupteur, Minuterie, Variateur, Interrupteur Crépusculaire,
Allumage par détecteur I.R.

Le chauffage :

5 types de régulation

Les automatismes :

Ventilation, Volet roulant, Portail, Arrosage, Appel de chambre malade

Les alarmes :

Alarme technique, Alarme intrusion

La sonorisation

A distance :

Selon les besoins de chaque client, tous ces évènements électriques pourront être gérés à distance par télécommande I.R. ou haute fréquence, téléphone, minitel, ordinateur ou commande vocale.



PRESENTATION DU SYSTEME PERFORMANCE

PRINCIPE DE FONCTIONNEMENT

A partir d'organes de commande (boutons poussoirs, sondes, détecteurs...), on envoie une information en 12 volts par l'intermédiaire d'un multi-conducteurs 6/10ème avec écran. Cette information arrivant sur la centrale est analysée en fonction de chaque module et permet de créer un contact sec par l'intermédiaire d'un relais, pour l'exécution choisie.

UN SYSTEME EMBROCHABLE

Contrairement à la plupart des appareils de domotique compacts, la base du SYSTEME PERFORMANCE n'est constituée que de connecteurs et de connectique.

Toute la gestion électronique est assurée par des cartes embrochables permettant une parfaite adaptation du système au cas qui se présente (on n'oblige pas le client à acheter des fonctions inutiles), mais également une sécurité pour le client final et l'installateur.

LE TRANSFORMATEUR ET LE MODULE ALIMENTATION

Le transformateur a été spécialement conçu pour ATLANTIQUE CONCEPT aux normes européennes actuellement en vigueur.

Le module alimentation permet d'obtenir du 12 volts régulé et stabilisé. Il a été prévu embrochable afin de satisfaire aux exigences de la conception du SYSTEME PERFORMANCE.

L'APPAREILLAGE

Le Système développé par ATLANTIQUE CONCEPT est basé sur des composants de logique qui travaillent suivant un mode impulsif. Ce principe permet d'utiliser un appareillage classique (tous types de boutons poussoirs).

LES FONCTIONS

1 - LE TELERUPTEUR

Module de base du SYSTEME PERFORMANCE, il permet à l'installateur de standardiser ses systèmes d'allumage (suppression du simple allumage et des va-et-vient).

Ce principe rend l'installation plus souple et plus évolutive.

Options de fonctionnement :

Led : La visualisation de la position marche ou arrêt du télérupteur est possible en raccordant une diode led près du bouton poussoir ou de façon centralisée.

RAZ : Cette fonction permet l'extinction commune de plusieurs télérupteurs à partir d'un même poussoir. A noter que chaque télérupteur est équipé de cette possibilité.

Double Télérupteur : Ce module a le même fonctionnement que le télérupteur simple avec les mêmes options. Son utilisation permet de diminuer le nombre de modules dans une installation et ainsi en réduire le coût. Il nécessite l'utilisation de platine de relaying.

2 - LA MINUTERIE

La minuterie du SYSTEME PERFORMANCE comporte une durée pré-réglable de quelques secondes à une dizaine de minutes.

Elle offre plusieurs possibilités :

- Etre éteinte avant son terme et ainsi trouver des applications aussi bien dans l'habitat individuel qu'au niveau des parties collectives,
- Etre équipée d'une marche forcée,
- Avoir un câblage identique à celui du télérupteur permettant la transformation d'un point télérupteur en un point minuterie par le simple échange du module.

Options de fonctionnement :

Led de signalisation : Afin de visualiser l'emplacement des boutons poussoirs, il est possible de raccorder une ou plusieurs leds de signalisation.

Led de visualisation : La visualisation de la position marche ou arrêt de la minuterie est possible en raccordant une diode led près du bouton poussoir ou de façon centralisée.

3 - LE VARIATEUR DE LUMIERE

Le variateur du SYSTEME PERFORMANCE présente les particularités suivantes :

- Suppression de l'électronique dans l'organe de commande (celle-ci se trouvant dans la centrale).
- Commande effectuée à partir d'un bouton poussoir standard.
- Commande effectuée d'autant de boutons poussoirs que désiré (et non plus d'un seul point de commande comme les variateurs traditionnels).

La variation peut être réalisée aussi bien sur des ampoules classiques que sur de l'halogène basse tension (seuls les néons ne peuvent être variés).

Ce variateur supporte une puissance maximum de 1 400 W pour une tension de 220 volts mais peut être raccordé à un autre module permettant une variation jusqu'à 4 000 W.

4 - L'INTERRUPTEUR CREPUSCULAIRE

Ce module permet le déclenchement d'un évènement par rapport à l'intensité lumineuse détectée sur la sonde (ex. : allumage et extinction d'une lampe, ouverture et fermeture des volets roulants...).

Le réglage du seuil de sensibilité de déclenchement s'effectue directement sur le module.

Options de fonctionnement :

Led : La visualisation de la position marche ou arrêt de l'interrupteur crépusculaire est possible en raccordant une diode led près du bouton poussoir ou de façon décentralisée.

Programmation : L'interrupteur crépusculaire peut être programmé à l'aide d'une horloge de type mécanique ou digitale.

5 - ALLUMAGE PAR DETECTION DE PRESENCE

Ce module a pour fonction l'allumage temporisé d'une ou de plusieurs lampes commandées par un ou plusieurs détecteurs infra-rouge. Il trouvera son application aussi bien dans les parties communes (ex. : cage d'escalier d'un immeuble) que dans l'habitat individuel (ex. : couloir , porche du hall d'entrée).

Options de fonctionnement :

Led : La visualisation de la position marche ou arrêt du module est possible en raccordant une diode led près du bouton poussoir ou de façon décentralisée.

6 - DETECTION DE PRESENCE ET ALARME

La fonction précédente peut être couplée avec un système d'alarme. L'inversion du système "détection de présence allumage" en système "détection de présence alarme" se fait par l'intermédiaire d'un digicode, d'une clé ou d'une commande radio.

Ce système permet de réaliser aussi bien une installation très simple (ex. : un seul détecteur) qu'une installation plus performante avec boucle 24 heures, contacts de feuillure, multi-zones...

7 - LE CARILLON

Dans un souci de gestion complète de l'installation électrique par le SYSTEME PERFORMANCE, il a été créé le module carillon. Celui-ci est très facile à câbler ; le multipaires commandant la lampe extérieure et la lampe du hall d'entrée pouvant servir à la commande du carillon et du branchement du haut-parleur.

Le module carillon comporte entre autres un potentiomètre pour le réglage de la mélodie.

Options de fonctionnement :

Gâche électrique : Il peut être raccordé à ce module une gâche électrique.

Déclenchement du carillon par un détecteur infra-rouge : Pour certaines applications (ex. : porte d'entrée d'un magasin), le carillon pourra être raccordé à un détecteur infra-rouge.

8 - LA DETECTION HYGROMETRIQUE

Ce module et sa sonde permettent de détecter l'humidité et d'enclencher une charge.

Ils pourront par exemple réguler les deux vitesses d'une VMC simple flux. En présence d'humidité, le système enclenchera automatiquement la ventilation en seconde vitesse pour une durée pré-réglée.

Cette sonde peut être installée dans plusieurs endroits, notamment dans la salle de bains, mais est déconseillée au niveau de la cuisine (problème des graisses). Dans cette pièce, il est conseillé de faire enclencher la seconde vitesse de la VMC par un bouton poussoir (le module étant équipé pour recevoir celui-ci).

Le système pourra également être raccordé à la commande de l'éclairage des WC avec un enclenchement automatique dès que l'allumage de celui-ci est effectué.

9 - LA REGULATION CHAUFFAGE

La Régulation n°1

Le module de base de la régulation comporte un potentiomètre régulant la température en période confort et un potentiomètre régulant la température en heures économiques.

Ce module sera raccordé soit à un inverseur, soit à une horloge de type mécanique ou de type électronique.

Il sera mis autant de modules qu'il y a de zones à réguler.

La Régulation n°2

Elle permet de réguler la température confort directement dans la pièce et dispose d'un potentiomètre pour tarer la température maximum autorisée.

La Régulation n°3

Elle permet la même fonction mais est également couplée à des contacts de feuilure permettant de stopper le chauffage quand une fenêtre reste ouverte plus de 20 secondes.

A noter que ces mêmes contacts de feuilure pourront être utilisés pour la gestion de l'alarme.

La Régulation n°4 *(Nouveauté Janvier 1994)*

Elle fonctionne comme la régulation n°3. Sa différence réside dans l'absence de programmation de la température économique ; celle-ci étant déterminée par rapport à la température confort (environ 4° de moins).

La Régulation n°5 *(Nouveauté Janvier 1994)*

Cette régulation a la particularité de gérer le chauffage au sol.

10 - LES VOLETS ROULANTS ELECTRIQUES

Le principe de gestion des volets roulants par le SYSTEME PERFORMANCE permet de gérer le volet directement dans la pièce ou de façon déportée, ou de façon centralisée. Ces différentes fonctions peuvent être cumulées.

Dans un souci économique, une fonction télérupteur a été intégrée à ce module afin de limiter le nombre de modules dans la centrale.

Options de fonctionnement :

Le module volets roulants peut être raccordé à une horloge ou à un interrupteur crépusculaire permettant l'ouverture et la fermeture automatique de ceux-ci (simulation de présence, pénétration de la lumière du jour bénéfique aux plantes).

11 - GESTION DES NIVEAUX LIQUIDES

Ce module permet de gérer aussi bien les niveaux hauts (ex. : remplissage des piscines) que les niveaux bas (ex. : vides caves). Il servira également d'alarme technique (ex. : fuites d'eau).

12 - PORTAILS ELECTRIQUES

Ce module permet de gérer les portails un vantail et deux vantaux, avec ou sans clignoteur.

13 - GESTION DE L'ARROSAGE

Le système permet de réaliser une gestion d'arrosage par cycle.

Dans un ensemble, le système permettra :

- de moduler les temps d'arrosage suivant les besoins de chaque secteur,
- de prendre en compte l'humidité présente. Ainsi, en fonction automatique ou à distance, l'ordre d'arrosage pourra être annulé si l'humidité est trop importante.

Le principe d'arrosage par cycle permet également l'utilisation d'appareillages moins puissants et donc moins onéreux.

Un contrôle pourra être réalisé sur la source (ex. : un puits) afin de stopper le système si celle-ci est tarie.

14 - APPEL DE CHAMBRES MALADES

Ces modules permettent de gérer la totalité des fonctions d'appel de chambres malades dans le même concept que le reste de l'installation.

15 - SONORISATION

Ce module permet de réaliser la sonorisation de tout habitat, pièce par pièce.

GESTION A DISTANCE

TELECOMMANDES

Toutes les fonctions du SYSTEME PERFORMANCE (Eclairage, Chauffage, Volets Roulants, Portails...) peuvent être commandées par télécommande radio.

La télécommande utilisée par ATLANTIQUE CONCEPT est une télécommande haute fréquence ayant plusieurs milliers de combinaisons évitant ainsi tout démarrage intempestif.

Dans le domaine médical, il lui sera préféré une télécommande infra-rouge.

COMMANDE ET TRANSMISSION PAR TELEPHONE

Il peut être raccordé au système un transmetteur ou une commande téléphonique permettant la gestion à distance de fonctions pré-définies.

MINITEL : "SYDOTEL" (*Commercialisation Janvier 1994*)

"SYDOTEL" permet de gérer, par l'intermédiaire d'un minitel, toutes les fonctions du SYSTEME PERFORMANCE d'ATLANTIQUE CONCEPT.

Simple à utiliser, il permet de multiples applications.

Par exemple :

- Mise en route ou arrêt de l'éclairage, de l'arrosage, du chauffage, de l'alarme, de la ventilation.
- Fermeture et ouverture de portes, volets, portails, fenêtres.
- Surveillance par compteur des consommations eau, gaz, électricité.
- Programmation de toutes les fonctions.

"SYDOTEL" apporte une solution partout où une surveillance ou action à distance est nécessaire.

COMMANDE VOCALE (*En cours de développement*)



SYSTEME PERFORMANCE

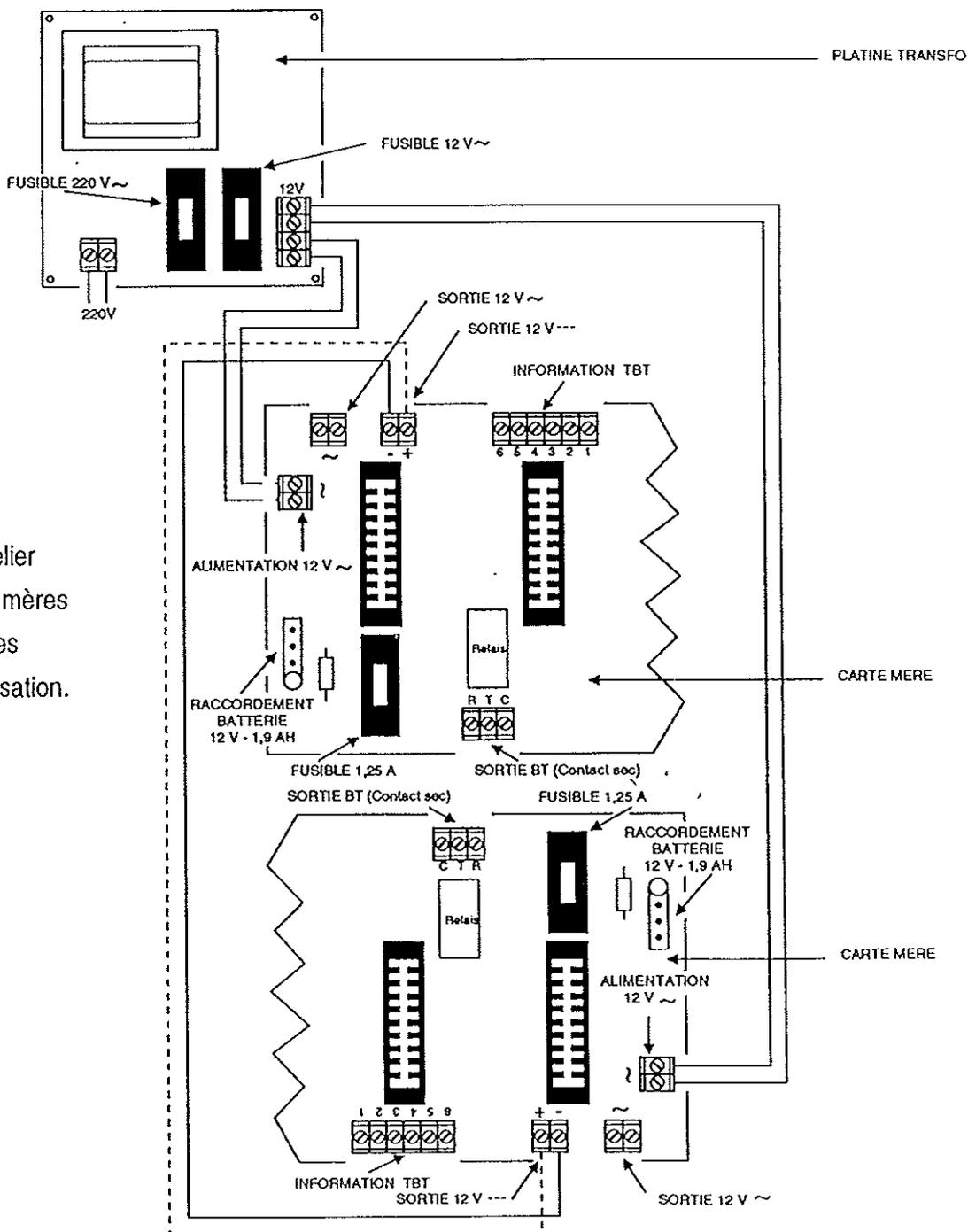
ATLANTIQUE
Concept

Z.I du Soleil levant - BP 103 - 85800 GIVRAND

Téléphone : 51 55 61 85 - Télécopie : 51 55 61 84

CARTE TRANSFO ET CARTE MÈRE

SCHÉMA DE RACCORDEMENT



ATTENTION :

Il est impératif de relier la borne (-) des cartes mères les unes aux autres dans le cas de centralisation.



SYSTEME PERFORMANCE

ATLANTIQUE
Concept

Z.I du Soleil levant - BP 103 - 85800 GIVRAND

Téléphone : 51 55 61 85 - Télécopie : 51 55 61 84

TÉLÉRUPTEUR TL 11

FONCTION

Ce module a pour fonction l'allumage et l'extinction d'une ou plusieurs lampes commandées par un ou plusieurs boutons poussoirs.

Options de fonctionnement

LED : La visualisation extérieure de la position "marche" ou "arrêt" du télérupteur est possible en raccordant une diode LED (voir schéma 2).

RAZ : Cette fonction permet l'extinction commune de plusieurs télérupteurs à partir du même poussoir (voir schéma 3).

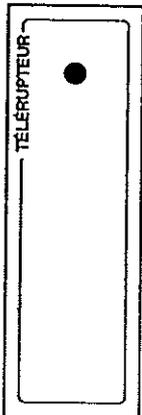
CABLAGE : Le fonctionnement du module peut être obtenu en utilisant le relais de la carte mère (voir schéma 1), soit en utilisant une platine de relayage (voir schéma 4).

Dans certains cas, il pourra être utilisé le relais de la carte mère et le relais de la platine de relayage simultanément (voir schéma 5); ce montage permettant plus de souplesse (puissance augmentée et distance de câble modifiée).

LE MODULE DE GESTION

Code : 21010 Réf : TL 11 Désignation : TÉLÉRUPTEUR

VISUALISATION DU FONCTIONNEMENT



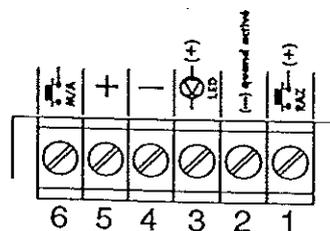
← Visualisation de l'état du relais

- * allumé : collé
- * éteint : décollé

CARCTÉRISTIQUES TECHNIQUES

- Distance maximum conseillée entre le(s) poussoir(s) et le module : environ 100 mètres.

Repérage des branchements du bornier de la carte mère.



TÉLÉRUPTEUR TL 11

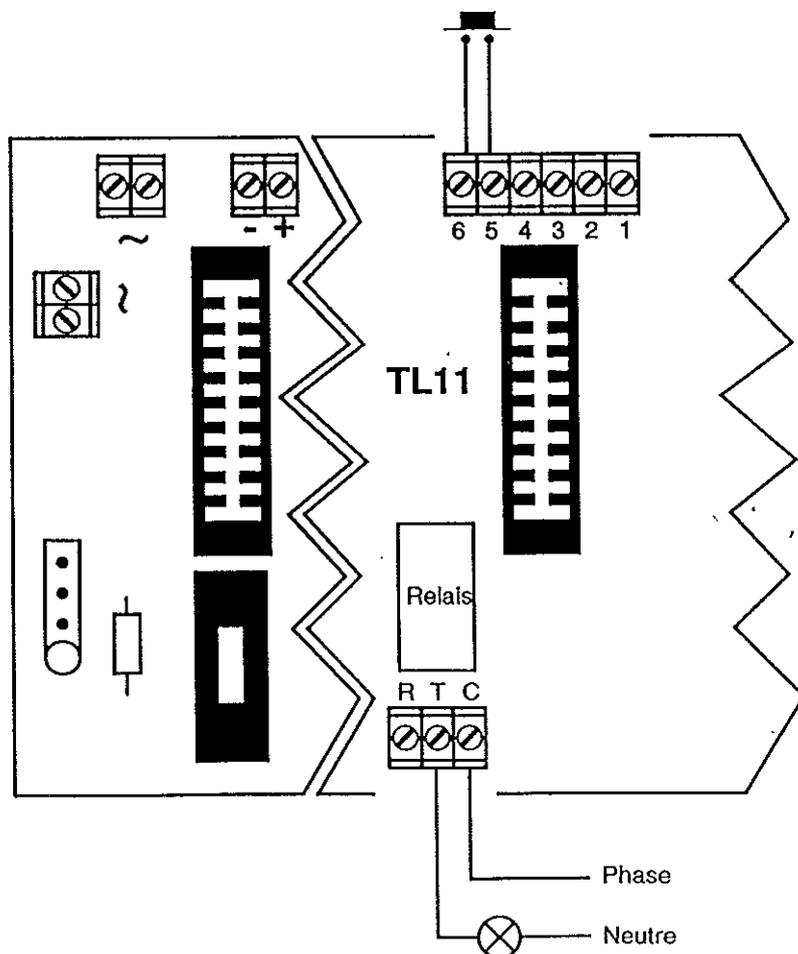
INSTRUCTIONS DE MONTAGE

- A - Le raccordement de la partie commande s'effectue avec du câble de faible section : 6/10. Choisissez de préférence du câble multi-conducteurs avec écran
- B - En prévision d'extensions futures, laissez à chaque point de commande une ou plusieurs paires en attente.
- C - Le raccordement de la partie puissance s'effectue avec du câble suivant les normes en vigueur.
- D - Toutes les cartes sont équipées d'un relais d'au moins 10 A monté sur un support d'au moins 5 A permettant l'exécution directe jusqu'à une puissance d'au moins 1100 Watts. Au-delà, il sera impératif de faire un relaiage de puissance.
- E - Prévoir les protections bi-polaires nécessaires et sauf indications contraires, selon les normes en vigueur.
- F - Il est impératif de relier le châssis et l'ossature de l'armoire à la terre par les bornes prévues à cet effet.

IMPORTANT :

Avant toute intervention, couper obligatoirement les protections correspondant à la centrale, au niveau du tableau général.

SCHÉMA 1 - MONTAGE DE BASE



TÉLÉRUPTEUR TL 11

SCHÉMA 2 - BRANCHEMENT D'UNE LED DE VISUALISATION

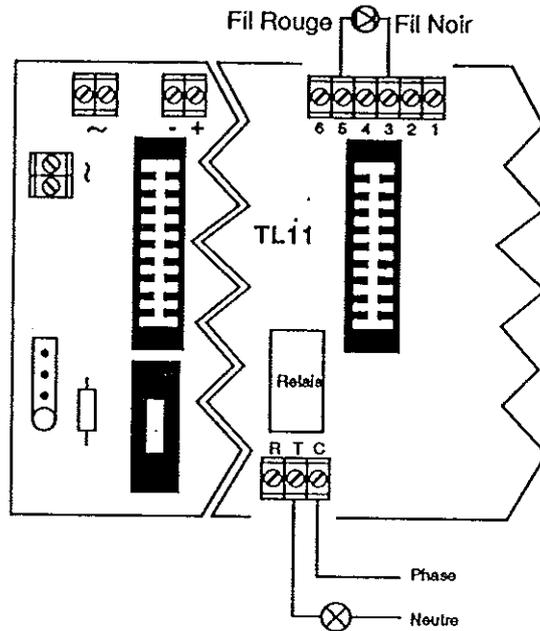
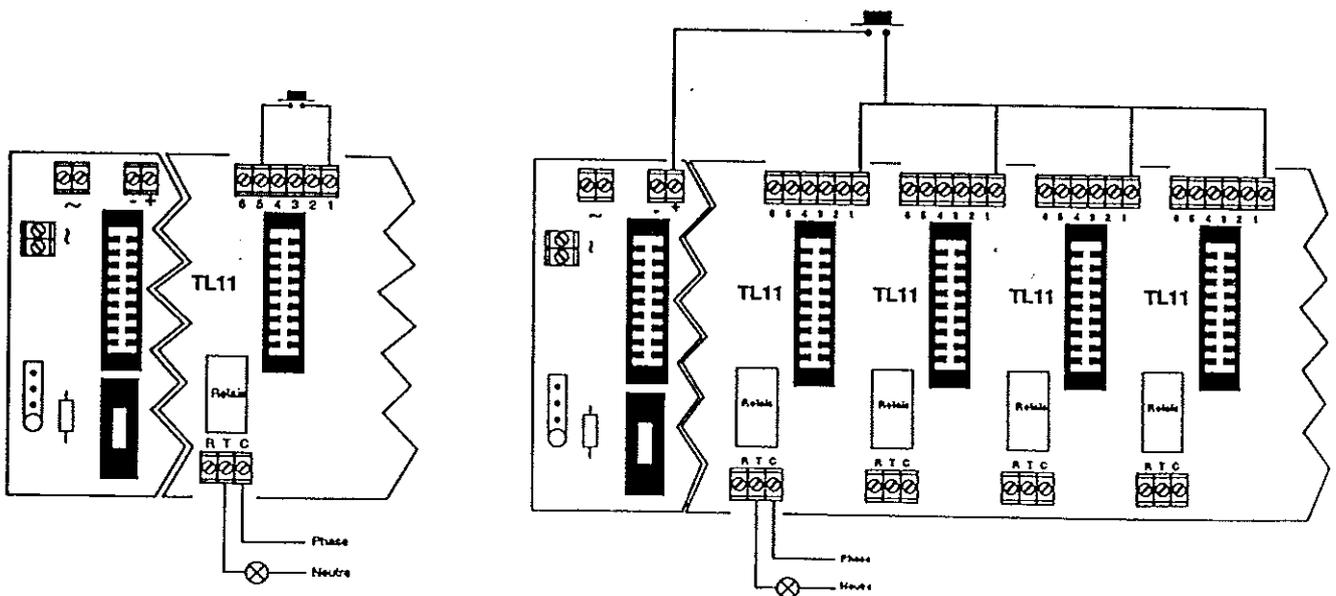
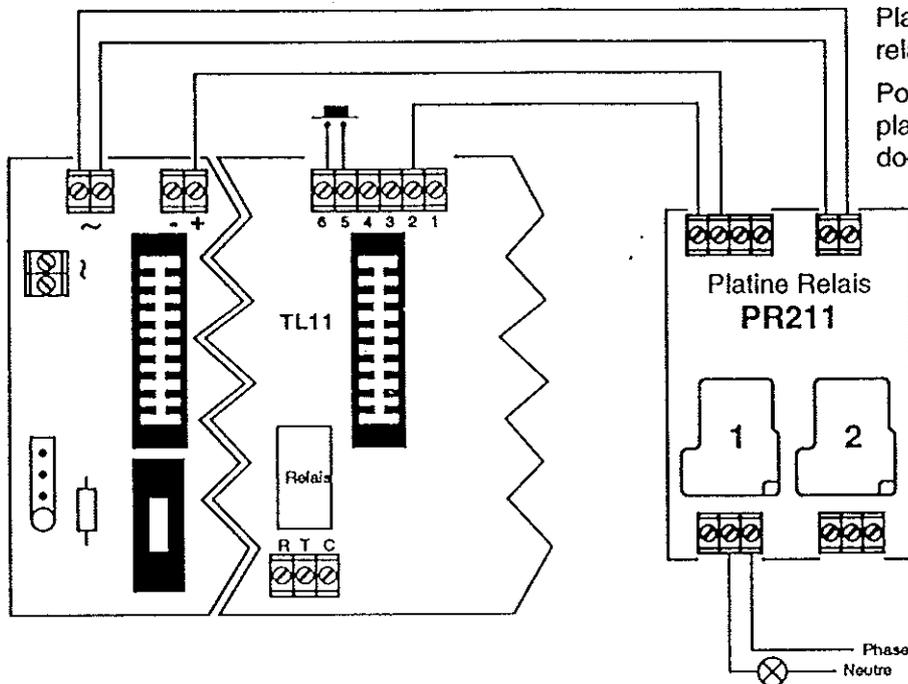


SCHÉMA 3 - R.A.Z.



TELERUPTEUR TL 11

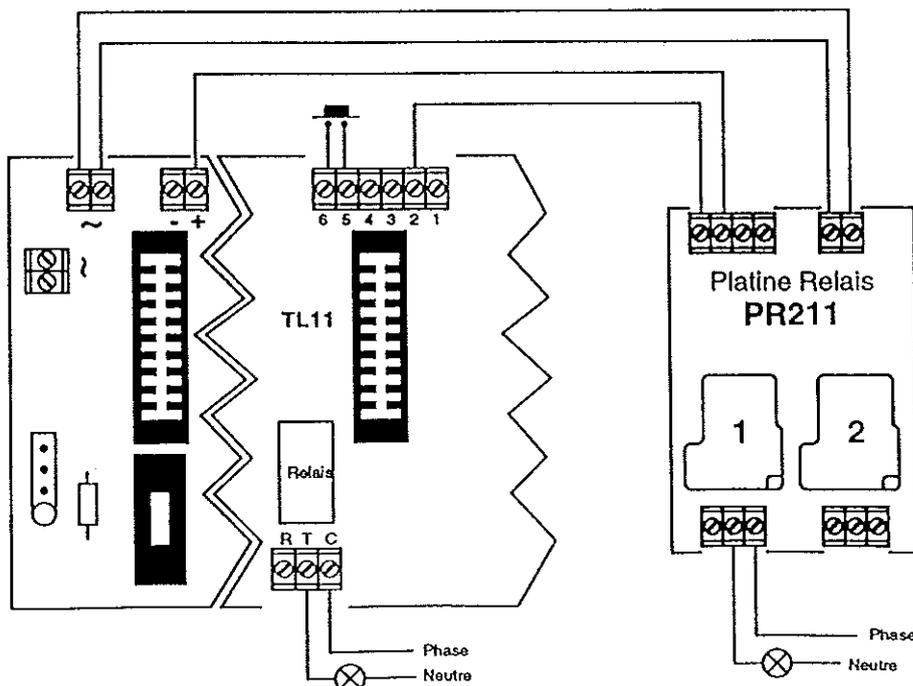
SCHÉMA 4 - MONTAGE AVEC PLATINE DE RELAYAGE



Platine de relayage de 2, 4 ou 8 relais, suivant type d'installation.
Pour tout branchement d'une platine de relayage se référer à la documentation correspondante.

PR211
(ou PR411 ou PR811)

SCHÉMA 5 - UTILISATION RELAIS CARTE MÈRE + RELAIS PLATINE DE RELAYAGE



PR211
(ou PR411 ou PR811)



SYSTEME PERFORMANCE

ATLANTIQUE
Concept

Z.I du Soleil levant - BP 103 - 85800 GIVRAND

Téléphone : 51 55 61 85 - Télécopie : 51 55 61 84

DOUBLE TÉLÉRUPTEUR TL 20

FONCTION

Ce module a pour fonction l'allumage et l'extinction d'une ou plusieurs lampes commandées par un ou plusieurs boutons poussoirs.

Comparativement au télérupteur "simple", il présente l'intérêt d'avoir deux télérupteurs sur le même module qui utilisent pour un, le relais de la carte mère et, pour l'autre, le relais d'une platine de relaying.

Le télérupteur qui utilise le relais de la carte mère a la possibilité d'être transféré en commande relais (voir schéma ci-dessous)

Options de fonctionnement

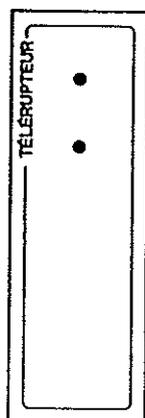
LED : La visualisation extérieure de la position "marche" ou "arrêt" du télérupteur est possible en raccordant une diode LED (voir schéma 2).

RAZ : Cette fonction permet l'extinction commune de plusieurs télérupteurs à partir du même poussoir (voir schéma 3).

LE MODULE DE GESTION

Code : 21011 Réf : TL 20 Désignation : DOUBLE TÉLÉRUPTEUR

VISUALISATION DU FONCTIONNEMENT



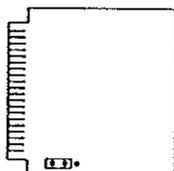
← Visualisation de l'état du relais de la carte mère

← Visualisation de l'état du relais de la platine de relaying :

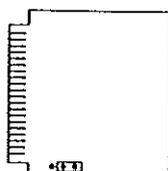
* allumé : collé

* éteint : décollé

Commande Relais



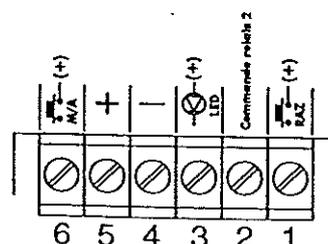
Télérupteur



CARCTÉRISTIQUES TECHNIQUES

- Distance maximum conseillée entre le(s) poussoir(s) et le module : environ 100 mètres.
- Distance maximum conseillée entre la platine de relaying et le module : environ 200 mètres.

Repérage des branchements du bornier de la carte mère.



DOUBLE TÉLÉRUPTEUR TL 20

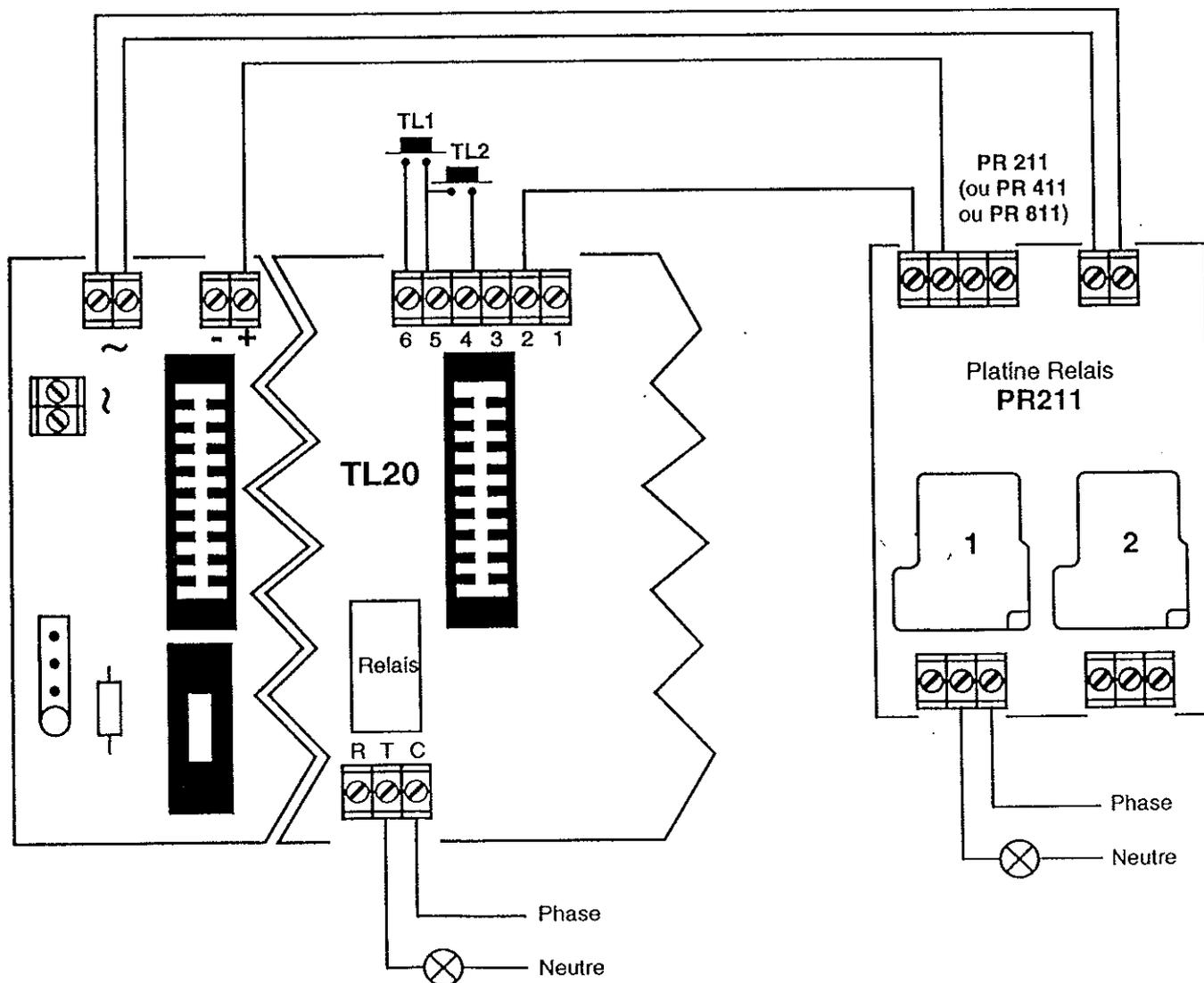
INSTRUCTIONS DE MONTAGE

- A - Le raccordement de la partie commande s'effectue avec du câble de faible section : 6/10. Choisissez de préférence du câble multi-conducteurs avec écran
- B - En prévision d'extensions futures, laissez à chaque point de commande une ou plusieurs paires en attente.
- C - Le raccordement de la partie puissance s'effectue avec du câble suivant les normes en vigueur.
- D - Toutes les cartes sont équipées d'un relais d'au moins 10 A monté sur un support d'au moins 5 A permettant l'exécution directe jusqu'à une puissance d'au moins 1100 Watts. Au-delà, il sera impératif de faire un relayage de puissance.
- E - Prévoir les protections bi-polaires nécessaires et sauf indications contraires, selon les normes en vigueur.
- F - Il est impératif de relier le châssis et l'ossature de l'armoire à la terre par les bornes prévues à cet effet..

IMPORTANT :

Avant toute intervention, couper obligatoirement les protections correspondant à la centrale, au niveau du tableau général.

SCHEMA 1 - MONTAGE DE BASE



DOUBLE TÉLÉRUPTEUR TL 20

SCHÉMA 2 - BRANCHEMENT D'UNE LED DE VISUALISATION

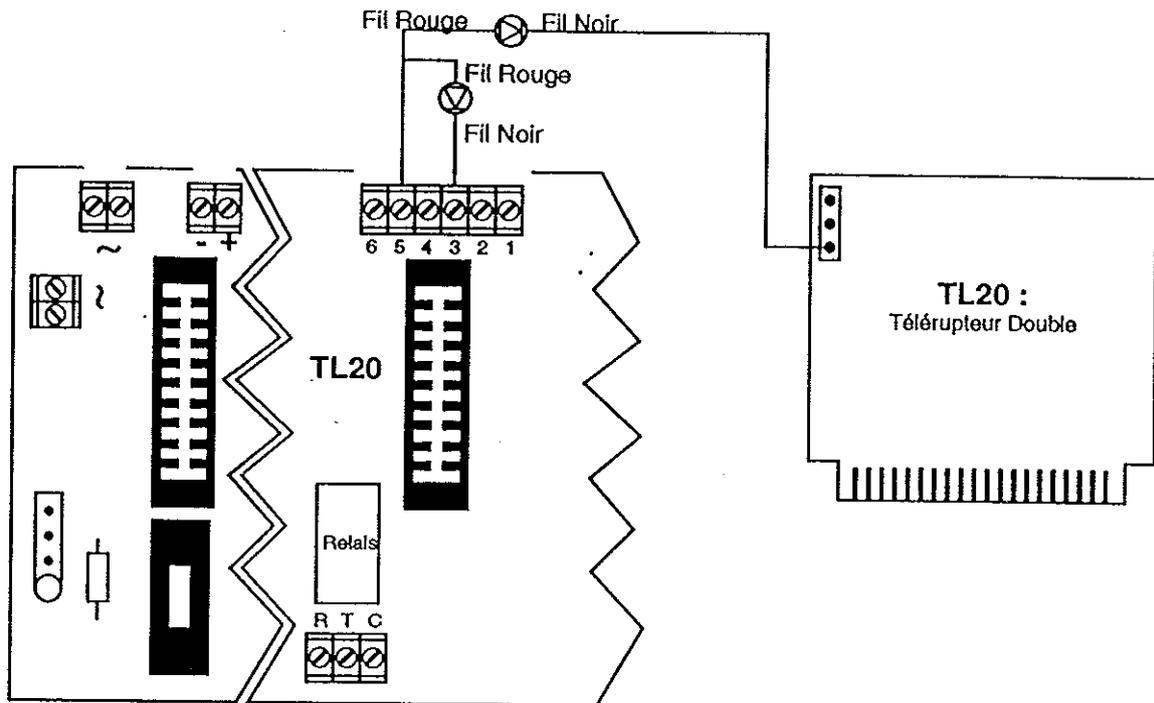
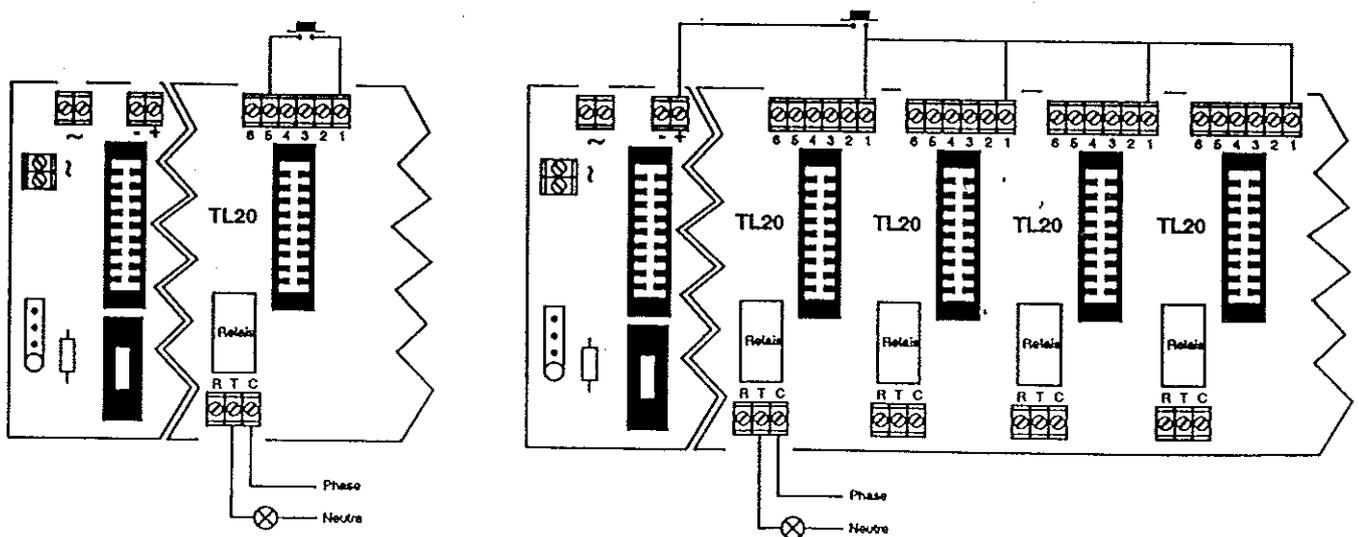


SCHÉMA 3 - R.A.Z.





SYSTEME PERFORMANCE

ATLANTIQUE
Concept

Z.I du Soleil levant - BP 103 - 85800 GIVRAND

Téléphone : 51 55 61 85 - Télécopie : 51 55 61 84

QUATRE TÉLÉRUPTEUR TL 40

FONCTION

Ce module a pour fonction l'allumage et l'extinction d'une ou plusieurs lampes commandées par un ou plusieurs boutons poussoirs.

Il présente l'intérêt d'avoir quatre télérupteurs sur le même module qui utilisent le relais d'une platine de relayage.

Les télérupteurs ont la possibilité d'être transféré en commande relais (voir schéma ci-dessous)

Ce module sera utilisé sur une carte mère sans relais. (CM812)

Options de fonctionnement

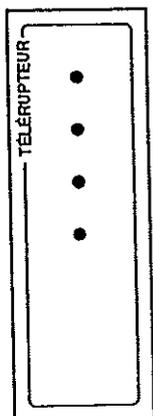
LED : La visualisation extérieure de la position "marche" ou "arrêt" du télérupteur est possible en raccordant une diode LED (voir schéma 2).

RAZ : Cette fonction permet l'extinction commune de plusieurs télérupteurs à partir du même poussoir (voir schéma 3).

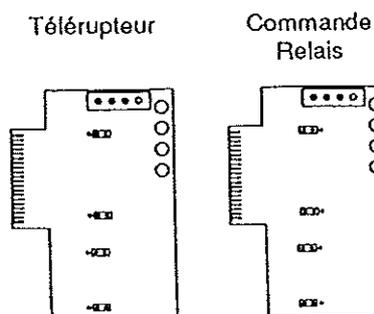
LE MODULE DE GESTION

Code : 21012 Réf : TL 40 Désignation : QUATRE TÉLÉRUPTEUR

VISUALISATION DU FONCTIONNEMENT



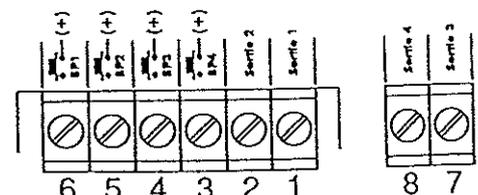
- ← Visualisation de l'état du relais de la carte mère
- ← Visualisation de l'état de sortie du télérupteur
- ← Visualisation de l'état de sortie du télérupteur
- ← Visualisation de l'état de sortie du télérupteur



CARCTÉRISTIQUES TECHNIQUES

- Distance maximum conseillée entre le(s) poussoir(s) et le module : environ 100 mètres.
- Distance maximum conseillée entre la platine de relayage et le module : environ 200 mètres.

Repérage des branchements du bornier de la carte mère.



QUATRE TÉLÉRUPTEUR TL 40

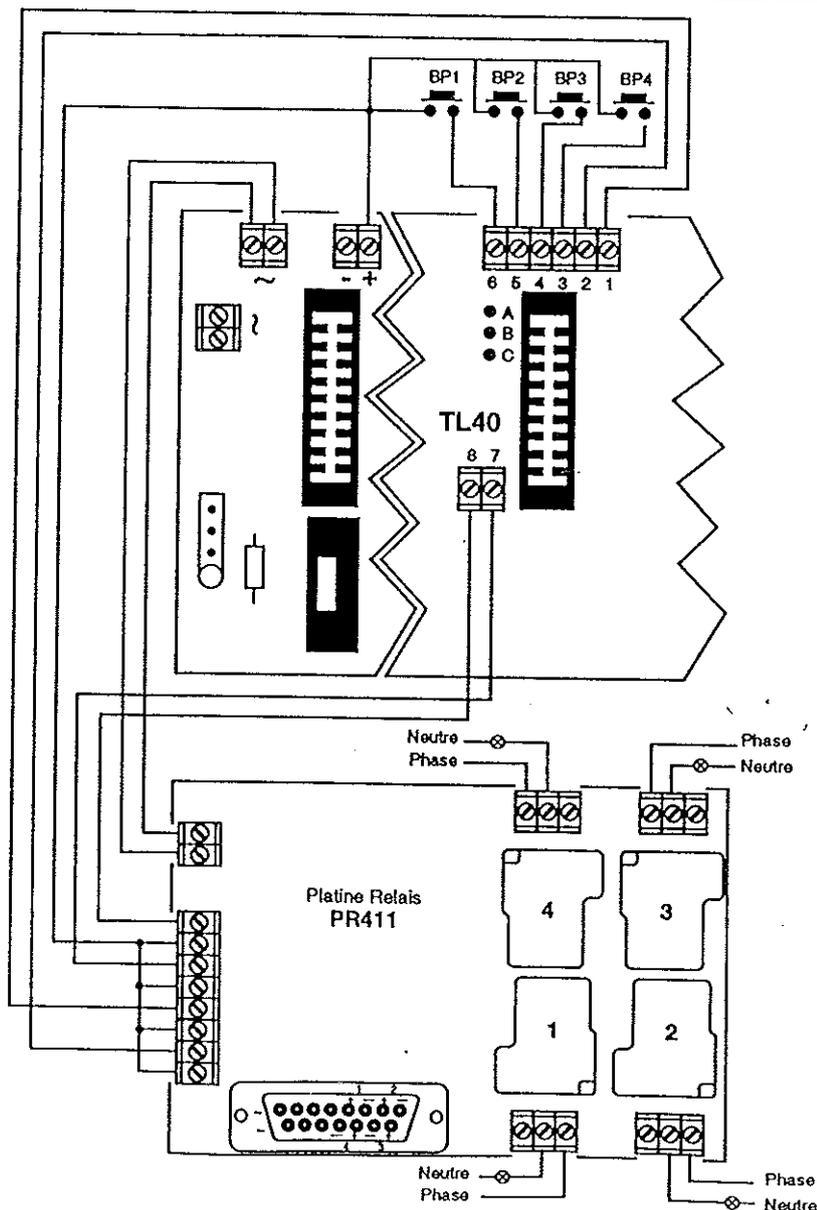
INSTRUCTIONS DE MONTAGE

- A - Le raccordement de la partie commande s'effectue avec du câble de faible section : 6/10. Choisissez de préférence du câble multi-conducteurs avec écran
- B - En prévision d'extensions futures, laissez à chaque point de commande une ou plusieurs paires en attente.
- C - Le raccordement de la partie puissance s'effectue avec du câble suivant les normes en vigueur.
- D - Toutes les cartes sont équipées d'un relais d'au moins 10 A monté sur un support d'au moins 5 A permettant l'exécution directe jusqu'à une puissance d'au moins 1100 Watts. Au-delà, il sera impératif de faire un relayage de puissance.
- E - Prévoir les protections bi-polaires nécessaires et sauf indications contraires, selon les normes en vigueur.
- F - Il est impératif de relier le châssis et l'ossature de l'armoire à la terre par les bornes prévues à cet effet..

IMPORTANT :

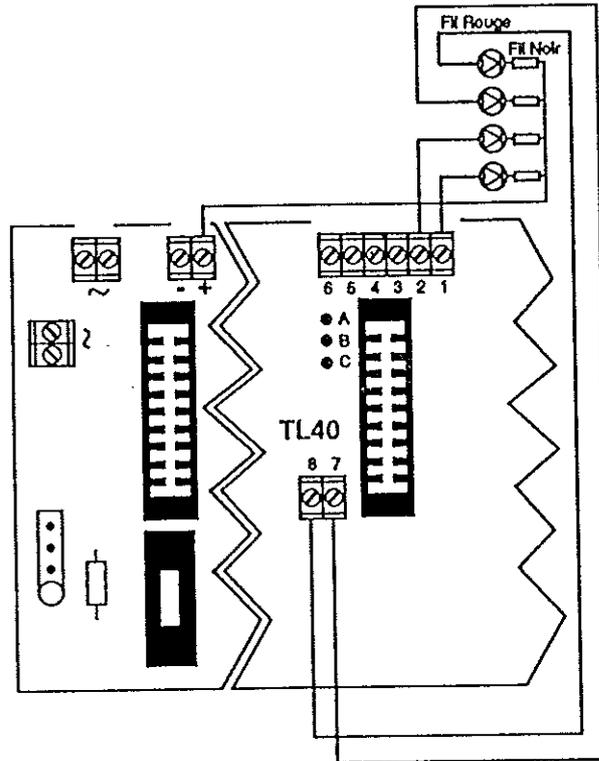
Avant toute intervention, couper obligatoirement les protections correspondant à la centrale, au niveau du tableau général.

SCHEMA 1 - MONTAGE DE BASE



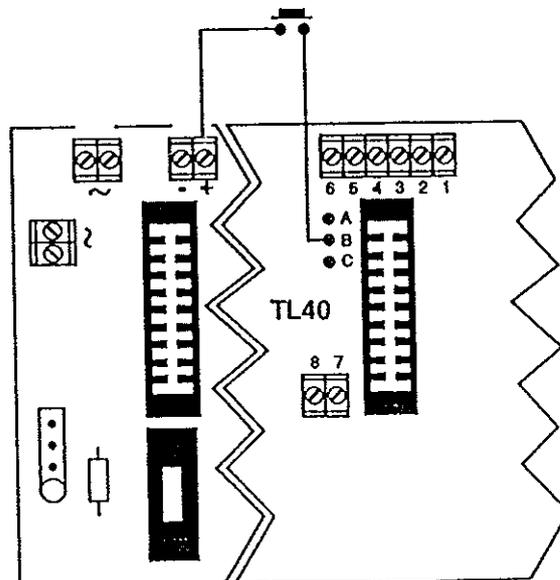
QUATRE TÉLERUPTEUR TL 40

SCHEMA 2 - BRANCHEMENT D'UNE LED DE VISUALISATION



SCHEMA 3 - R.A.Z.

B : Remise à zéro





SYSTEME PERFORMANCE

ATLANTIQUE
Concept

Z.I du Soleil levant - BP 103 - 85800 GIVRAND

Téléphone : 51 55 61 85 - Télécopie : 51 55 61 84

MINUTERIE TP 11

FONCTION

Ce module a pour fonction d'allumer une ou plusieurs lampes pour une durée pré-réglée, allant de quelques secondes à une dizaine de minutes environ.

Cette minuterie comporte une position "marche forcée", et a la particularité de laisser à l'opérateur la possibilité d'être interrompue avant son terme.

Options de fonctionnement

LED DE SIGNALISATION : Afin de visualiser l'emplacement des boutons poussoirs, il est possible de raccorder une ou plusieurs LED de signalisation (voir schéma 2).

LED DE VISUALISATION : La visualisation de la position "marche" ou "arrêt" de la minuterie est possible en raccordant une diode LED (voir schéma 3).

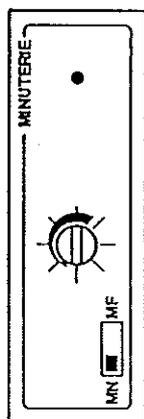
CABLAGE : Le fonctionnement du module peut être obtenu en utilisant le relais de la carte mère (voir schéma 1), soit en utilisant une platine de relaying (voir schéma 4)..

Dans certains cas, il pourra être utilisé le relais de la carte mère et le relais de la platine de relaying simultanément (voir schéma 5); ce montage permettant plus de souplesse (puissance augmentée et distance de câble modifiée).

LE MODULE DE GESTION

Code : 21020 Réf : TP 11 Désignation : MINUTERIE

VISUALISATION DU FONCTIONNEMENT



← Visualisation de l'état du relais :

- * allumé : collé
- * éteint : décollé

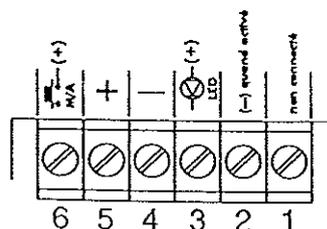
← Réglage du temps

← Interrupteur MARCHÉ FORCÉE

CARCTÉRISTIQUES TECHNIQUES

- Distance maximum conseillée entre le(s) poussoir(s) et le module : environ 100 mètres.
- Distance maximum conseillée entre la platine de relaying et le module : environ 200 mètres.

Repérage des branchements du bornier de la carte mère.



MINUTERIE TP 11

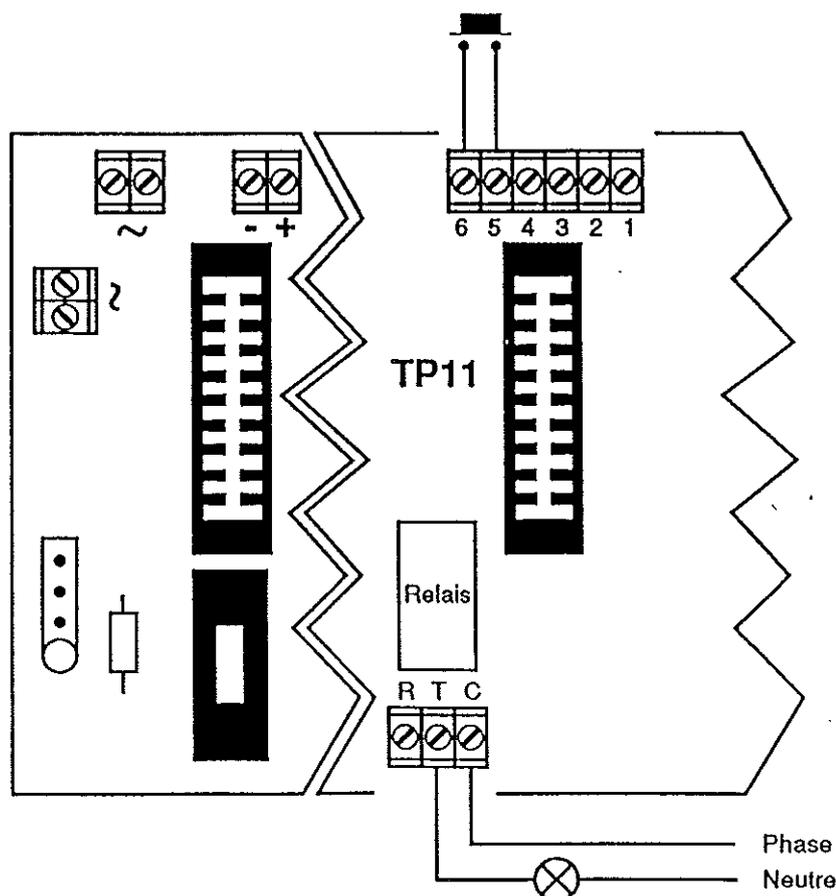
INSTRUCTIONS DE MONTAGE

- A - Le raccordement de la partie commande s'effectue avec du câble de faible section : 6/10. Choisissez de préférence du câble multi-conducteurs avec écran
- B - En prévision d'extensions futures, laissez à chaque point de commande une ou plusieurs paires en attente.
- C - Le raccordement de la partie puissance s'effectue avec du câble suivant les normes en vigueur.
- D- Toutes les cartes sont équipées d'un relais d'au moins 10 A monté sur un support d'au moins 5 A permettant l'exécution directe jusqu'à une puissance d'au moins 1100 Watts. Au-delà, il sera impératif de faire un relaiage de puissance.
- E - Prévoir les protections bi-polaires nécessaires et sauf indications contraires, selon les normes en vigueur.
- F - Il est impératif de relier le châssis et l'ossature de l'armoire à la terre par les bornes prévues à cet effet..

IMPORTANT :

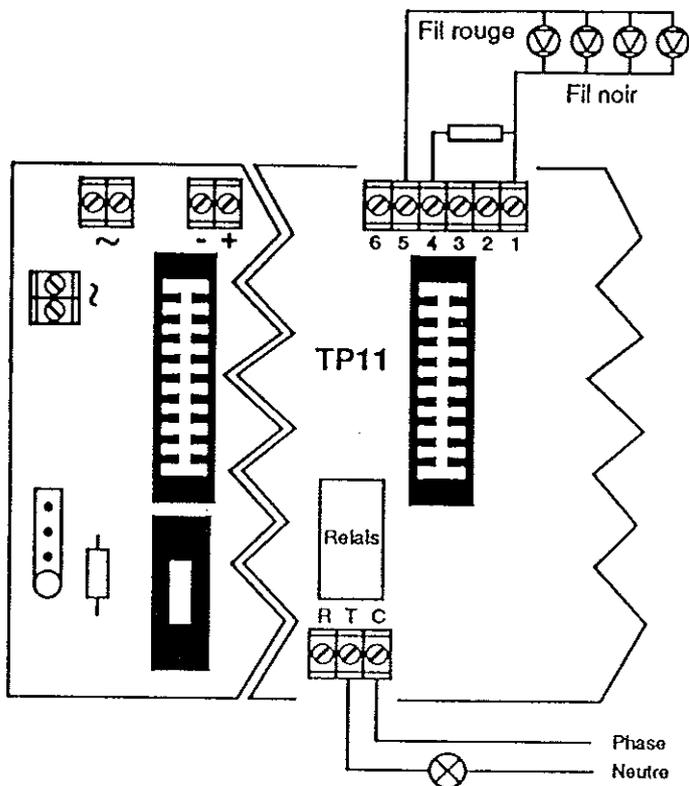
Avant toute intervention, couper obligatoirement les protections correspondant à la centrale, au niveau du tableau général.

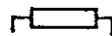
SCHEMA 1 - MONTAGE DE BASE



MINUTERIE TP 11

SCHÉMA 2 - BRANCHEMENT DE LED DE SIGNALISATION

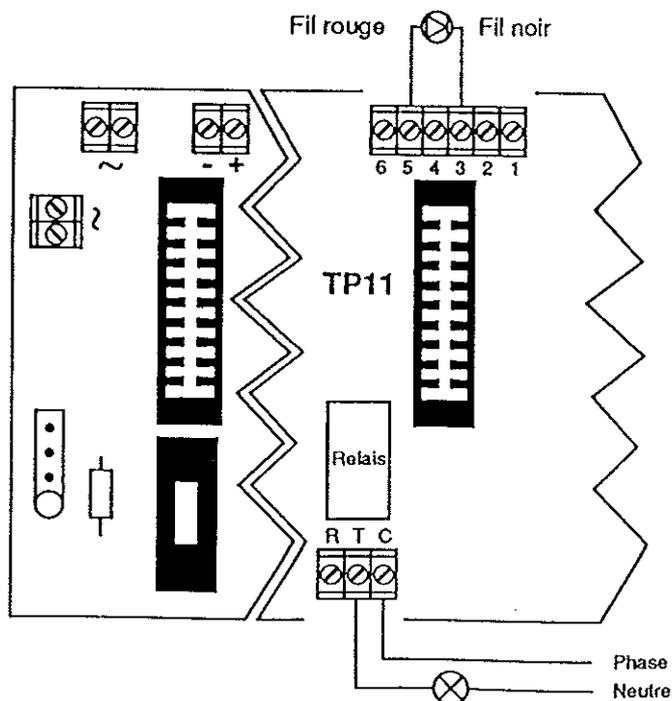


 Résistance.

A noter que la résistance est différente suivant le nombre de LED posées avec un module minuterie, conformément au tableau suivant :

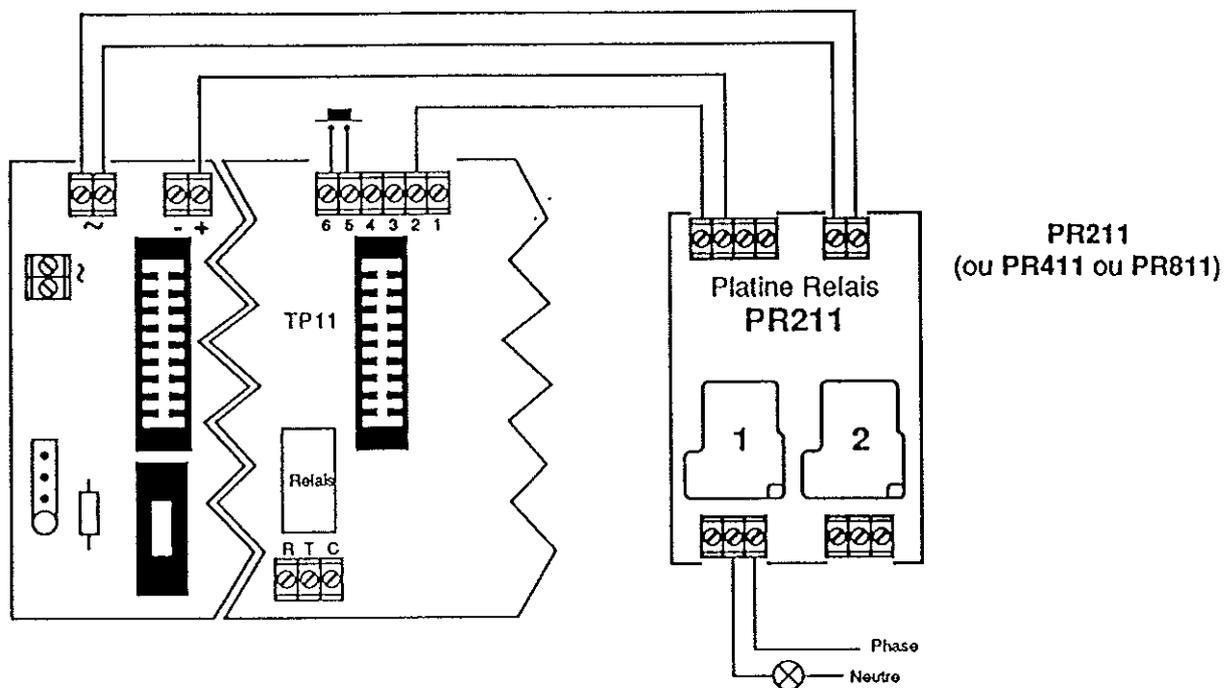
Nb de LED	Code	Réf.	Désignation
5	35110	R470	Résistance 470 ohms 5W
10	35112	R220	Résistance 220 ohms 5W
15	35114	R100	Résistance 100 ohms 5W
20	35116	R047	Résistance 47 ohms 5W

SCHÉMA 3 - BRANCHEMENT LED DE VISUALISATION DE L'ETAT DU RELAIS



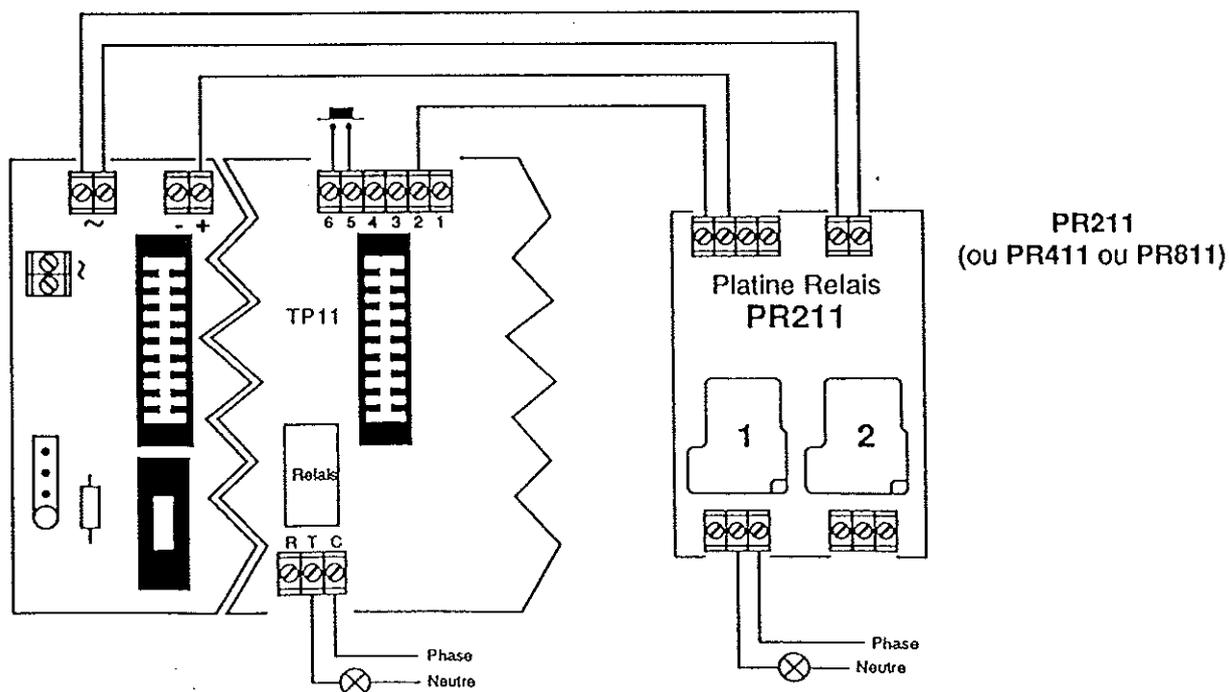
MINUTERIE TP 11

SCHEMA 4 - MONTAGE AVEC PLATINE DE RELAYAGE



NOTA : Il existe des platines de relayage de 2, 4 et 8 relais. Se reporter à la fiche technique des platines de relayage par branchement.

SCHEMA 5 - UTILISATION DU RELAIS CARTE MÈRE + RELAIS PLATINE DE RELAYAGE





SYSTEME PERFORMANCE

ATLANTIQUE
Concept

Z.I du Soleil levant - BP 103 - 85800 GIVRAND

Téléphone : 51 55 61 85 - Télécopie : 51 55 61 84

MINUTERIE TP 20

FONCTION

Ce module a pour fonction d'allumer une ou plusieurs lampes pour une durée pré-réglée, allant de quelques secondes à une dizaine de minutes.

La position "marche forcée" sera réalisée à partir du bouton poussoir de commande en maintenant une impulsion d'une durée de 2 secondes.

La fonction minuterie peut être transférée en fonction télérupteur ou fonction commande relais (voir schéma ci-dessous)

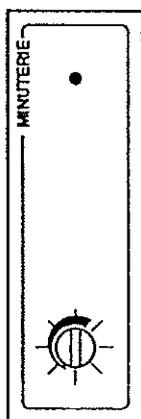
Options de fonctionnement

LED DE SIGNALISATION : Afin de visualiser l'emplacement des boutons poussoirs, il est possible de raccorder une ou plusieurs LED de signalisation (voir schéma 2).

LE MODULE DE GESTION

Code : 21021 Réf : TP 20 Désignation : MINUTERIE

VISUALISATION DU FONCTIONNEMENT



← Visualisation de l'état du relais :

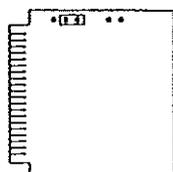
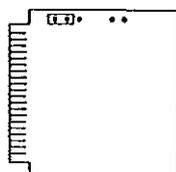
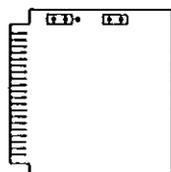
- * allumé : collé
- * éteint : décollé

← Réglage du temps

Minuterie

Télérupteur

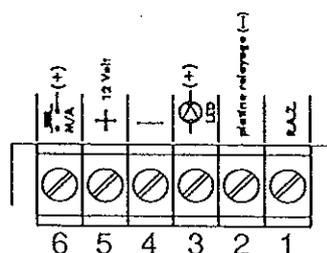
Commande relais



CARCTÉRISTIQUES TECHNIQUES

- Distance maximum conseillée entre le(s) poussoir(s) et le module : environ 100 mètres.
- Distance maximum conseillée entre la platine de relayage et le module : environ 200 mètres.

Repérage des branchements du bornier de la carte mère.



MINUTERIE TP 20

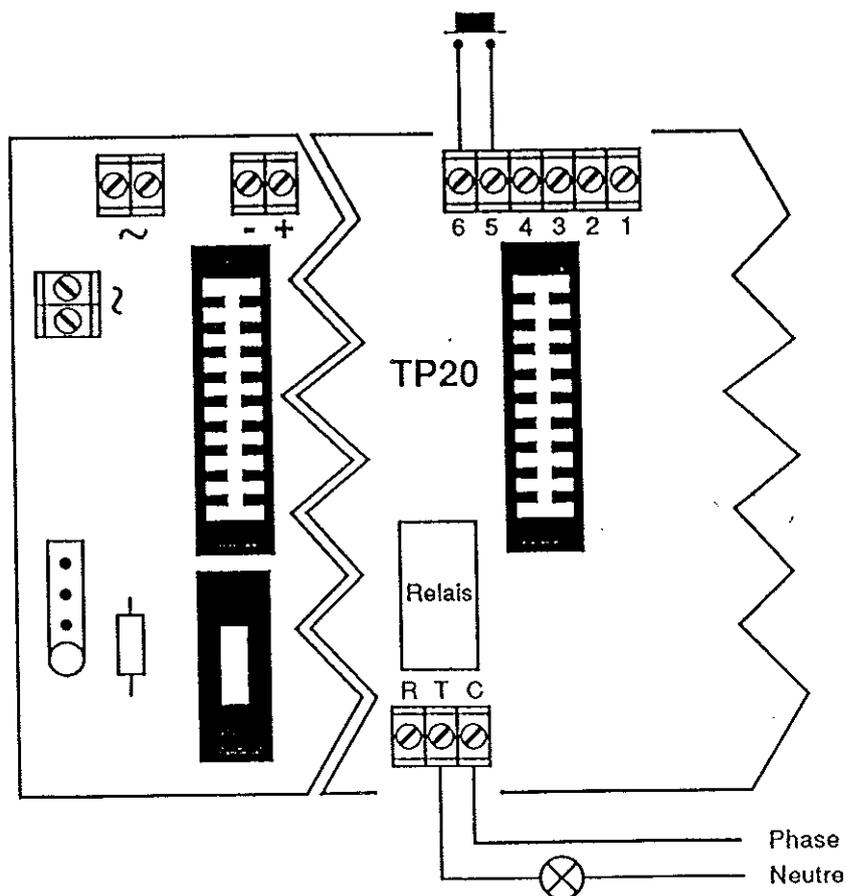
INSTRUCTIONS DE MONTAGE

- A - Le raccordement de la partie commande s'effectue avec du câble de faible section : 6/10. Choisissez de préférence du câble multi-conducteurs avec écran
- B - En prévision d'extensions futures, laissez à chaque point de commande une ou plusieurs paires en attente.
- C - Le raccordement de la partie puissance s'effectue avec du câble suivant les normes en vigueur.
- D - Toutes les cartes sont équipées d'un relais d'au moins 10 A monté sur un support d'au moins 5 A permettant l'exécution directe jusqu'à une puissance d'au moins 1100 Watts. Au-delà, il sera impératif de faire un relayage de puissance.
- E - Prévoir les protections bi-polaires nécessaires et sauf indications contraires, selon les normes en vigueur.
- F - Il est impératif de relier le châssis et l'ossature de l'armoire à la terre par les bornes prévues à cet effet..

IMPORTANT :

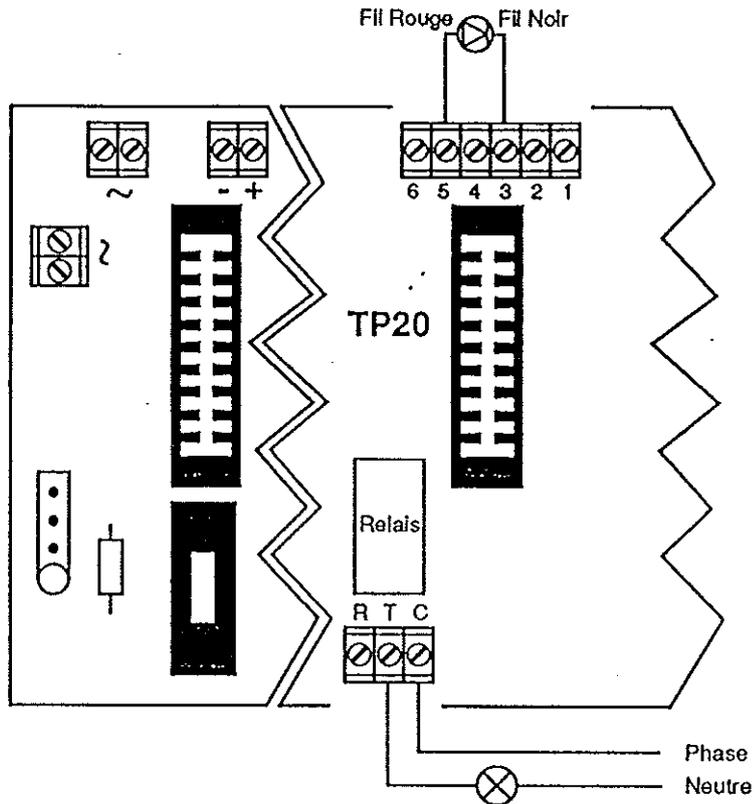
Avant toute intervention, couper obligatoirement les protections correspondant à la centrale, au niveau du tableau général.

SCHEMA 1 - MONTAGE DE BASE

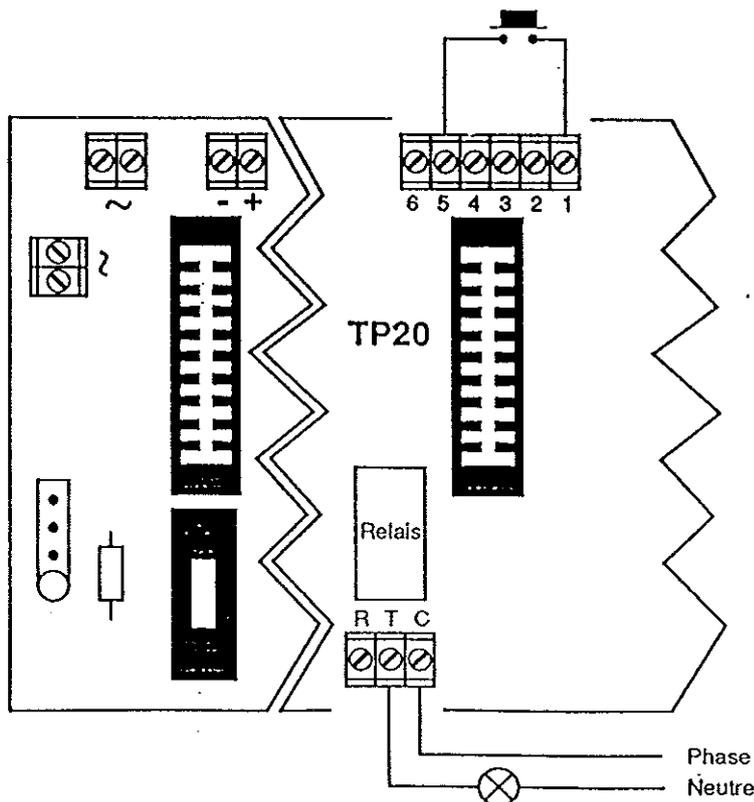


MINUTERIE TP 20

SCHEMA 2 - BRANCHEMENT D'UNE LED DE VISUALISATION



SCHEMA 3 - R.A.Z.





SYSTEME PERFORMANCE

ATLANTIQUE
Concept

Z.I du Soleil levant - BP 103 - 85800 GIVRAND

Téléphone : 51 55 61 85 - Télécopie : 51 55 61 84

MINUTERIE TP 30

FONCTION

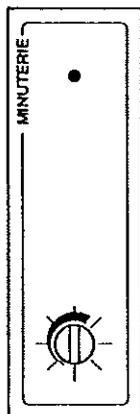
Ce module a pour fonction d'allumer une ou plusieurs lampes pour une durée pré-réglée. Cette minuterie a la particularité de pouvoir être enclenchée par un bouton poussoir ou par un détecteur IR. A cette fin, elle dispose :

- d'une entrée contact ouverture,
- d'une entrée contact fermeture,
- d'une entrée crépusculaire.

LE MODULE DE GESTION

Code : 21022 Réf : TP 30 Désignation : MINUTERIE

VISUALISATION DU FONCTIONNEMENT



← Visualisation de l'état du relais :

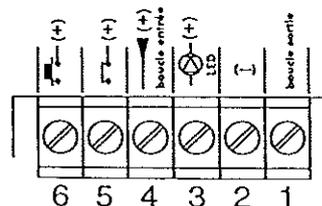
- * allumé : collé
- * éteint : décollé

← Réglage du temps

CARCTÉRISTIQUES TECHNIQUES

- Distance maximum conseillée entre le(s) poussoir(s) et le module : environ 50 mètres.

Repérage des branchements du bornier de la carte mère.



MINUTERIE TP 30

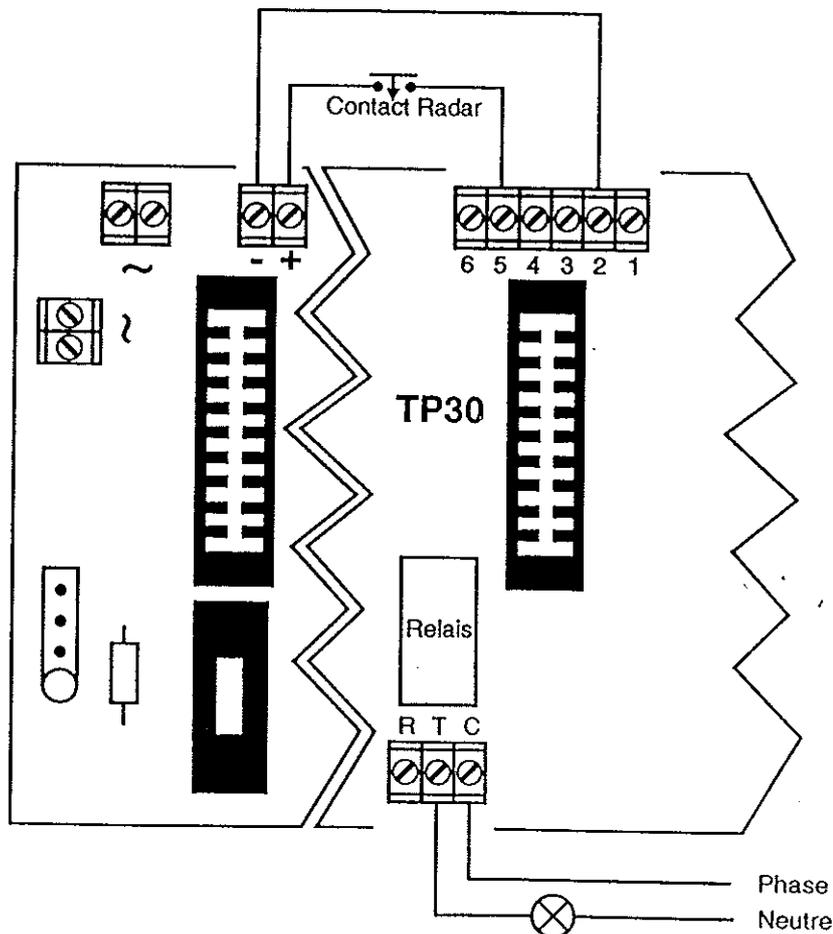
INSTRUCTIONS DE MONTAGE

- A - Le raccordement de la partie commande s'effectue avec du câble de faible section : 6/10. Choisissez de préférence du câble multi-conducteurs avec écran
- B - En prévision d'extensions futures, laissez à chaque point de commande une ou plusieurs paires en attente.
- C - Le raccordement de la partie puissance s'effectue avec du câble suivant les normes en vigueur.
- D- Toutes les cartes sont équipées d'un relais d'au moins 10 A monté sur un support d'au moins 5 A permettant l'exécution directe jusqu'à une puissance d'au moins 1100 Watts. Au-delà, il sera impératif de faire un relaiage de puissance.
- E - Prévoir les protections bi-polaires nécessaires et sauf indications contraires, selon les normes en vigueur.
- F - Il est impératif de relier le châssis et l'ossature de l'armoire à la terre par les bornes prévues à cet effet..

IMPORTANT :

Avant toute intervention, couper obligatoirement les protections correspondant à la centrale, au niveau du tableau général.

SCHÉMA 1 - MONTAGE DE BASE



MINUTERIE TP 30

SCHÉMA 2 - BRANCHEMENT D'UNE LED DE VISUALISATION

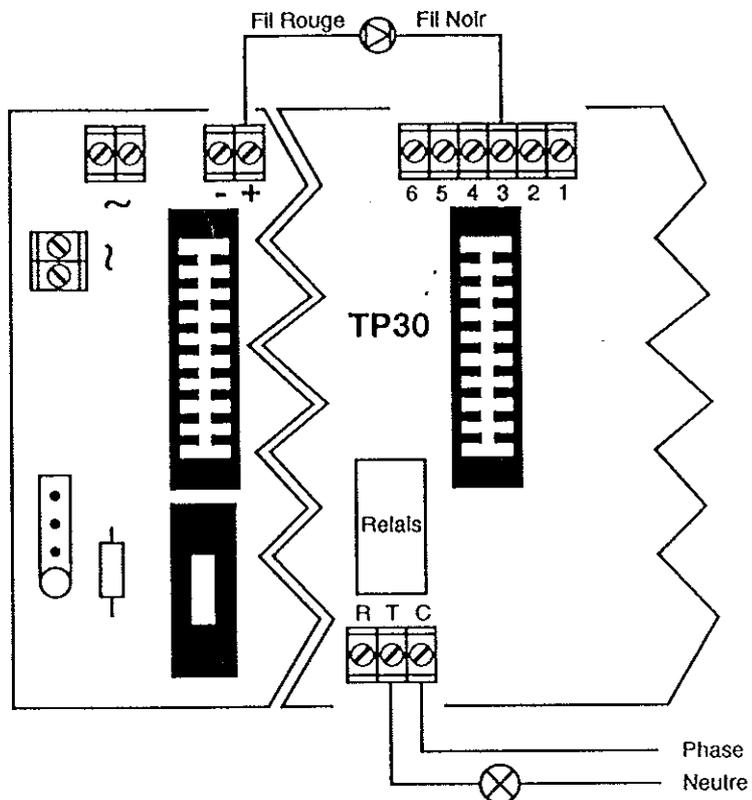
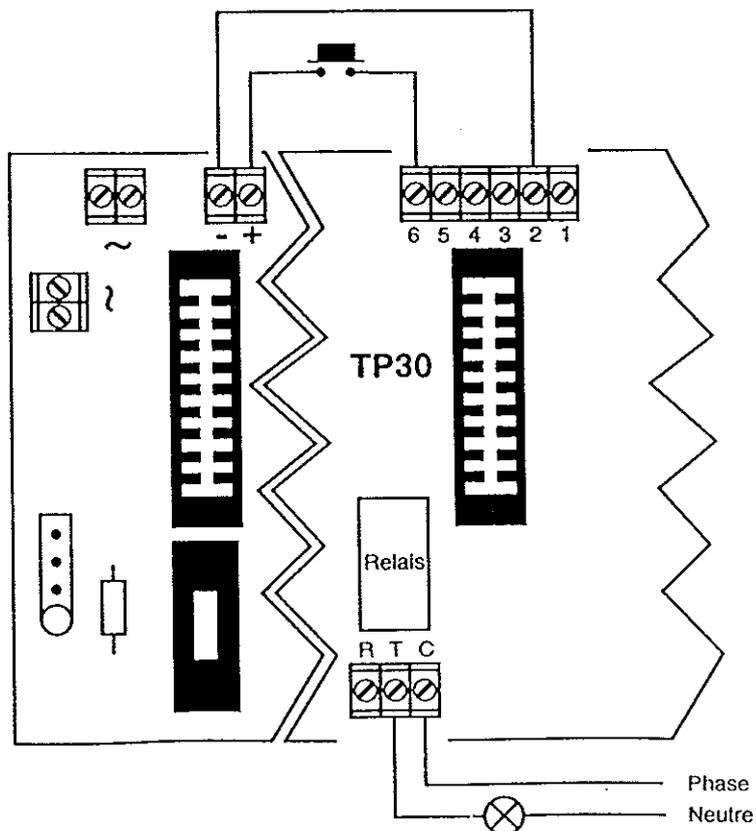
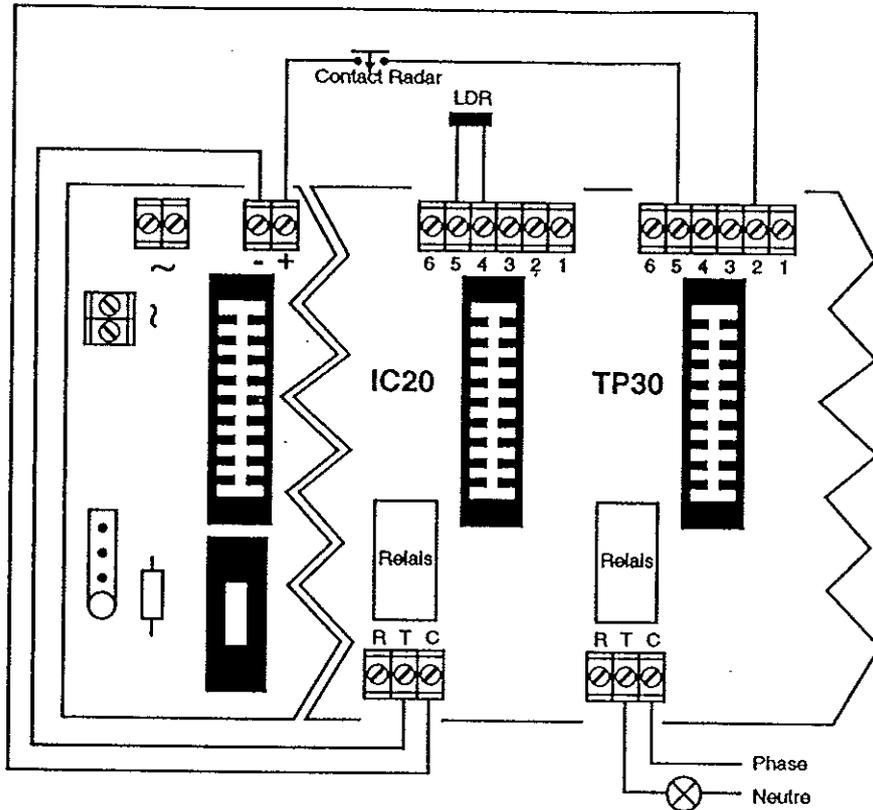


SCHÉMA 3 - RACCORDEMENT SUR UN BOUTON POUSSOIR



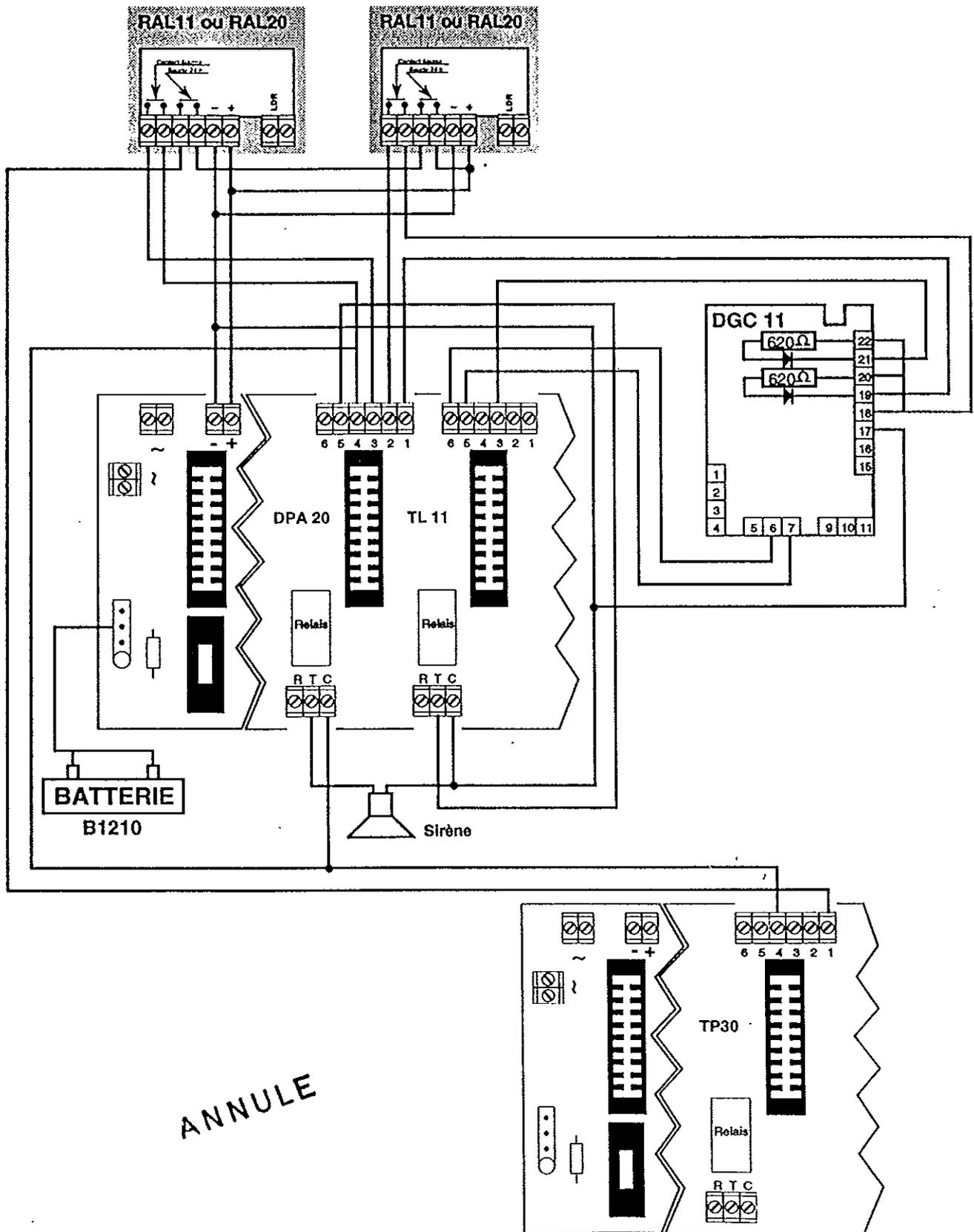
MINUTERIE TP 30

SCHEMA 4 - RACCORDEMENT SUR UN CRÉPUSCULAIRE



MINUTERIE TP 30

SCHEMA 5 - RACCORDEMENT DE LA TP30 SUR L'ALARME



ANNULE



SYSTEME PERFORMANCE

ATLANTIQUE
concept

Z.I du Soleil levant - BP 103 - 85800 GIVRAND

Téléphone : 51 55 61 85 - Télécopie : 51 55 61 84

COMMANDE RELAIS CR 10

FONCTION

Ce module a pour fonction de coller et décoller le relais par différents types d'impulsions positives ou négatives.

Options de fonctionnement

LED : La visualisation extérieure du relais est possible en raccordant une diode LED (voir schéma 2).

SIGNAL NEGATIF : Ce module a la particularité de pouvoir fonctionner avec des impulsions positives (voir schéma 1), mais également avec des impulsions négatives (voir schéma 3).

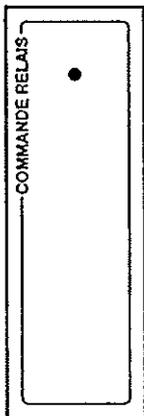
CABLAGE : Le fonctionnement du module peut être obtenu soit en utilisant le relais de la carte mère (voir schéma 1), soit en utilisant une platine de relaiage (voir schéma 4).

Dans certains cas, il pourra être utilisé le relais de la carte mère et le relais de la platine de relaiage simultanément (voir schéma 5); ce montage permettant plus de souplesse (puissance augmentée et distance de câble modifiée).

LE MODULE DE GESTION

Code : 21040 Réf : CR 10 Désignation : COMMANDE RELAIS

VISUALISATION DU FONCTIONNEMENT



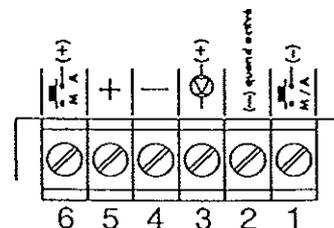
← Visualisation de l'état du relais :

- * allumé : collé
- * éteint : décollé

CARCTÉRISTIQUES TECHNIQUES

- Distance maximum conseillée entre le(s) poussoir(s) et le module : environ 100 mètres.
- Distance maximum conseillée entre la platine de relaiage et le module : environ 200 mètres.

Repérage des branchements du bornier de la carte mère.



COMMANDE RELAIS CR 10

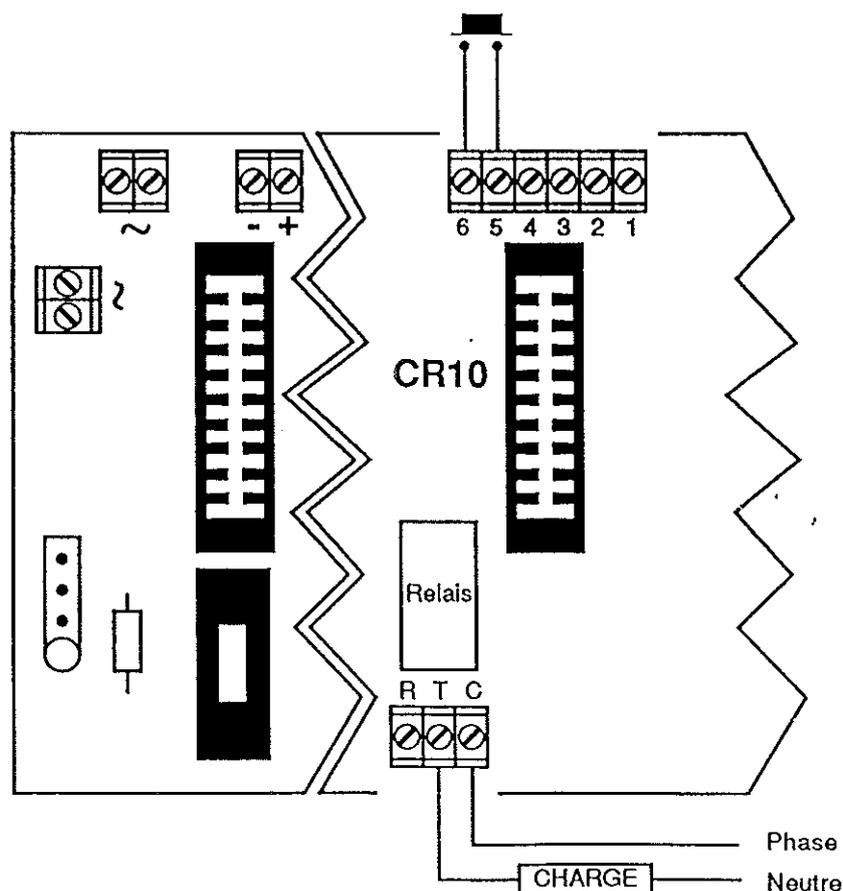
INSTRUCTIONS DE MONTAGE

- A - Le raccordement de la partie commande s'effectue avec du câble de faible section : 6/10. Choisissez de préférence du câble multi-conducteurs avec écran
- B - En prévision d'extensions futures, laissez à chaque point de commande une ou plusieurs paires en attente.
- C - Le raccordement de la partie puissance s'effectue avec du câble suivant les normes en vigueur.
- D - Toutes les cartes sont équipées d'un relais d'au moins 10 A monté sur un support d'au moins 5 A permettant l'exécution directe jusqu'à une puissance d'au moins 1100 Watts. Au-delà, il sera impératif de faire un relayage de puissance.
- E - Prévoir les protections bi-polaires nécessaires et sauf indications contraires, selon les normes en vigueur.
- F - Il est impératif de relier le châssis et l'ossature de l'armoire à la terre par les bornes prévues à cet effet..

IMPORTANT :

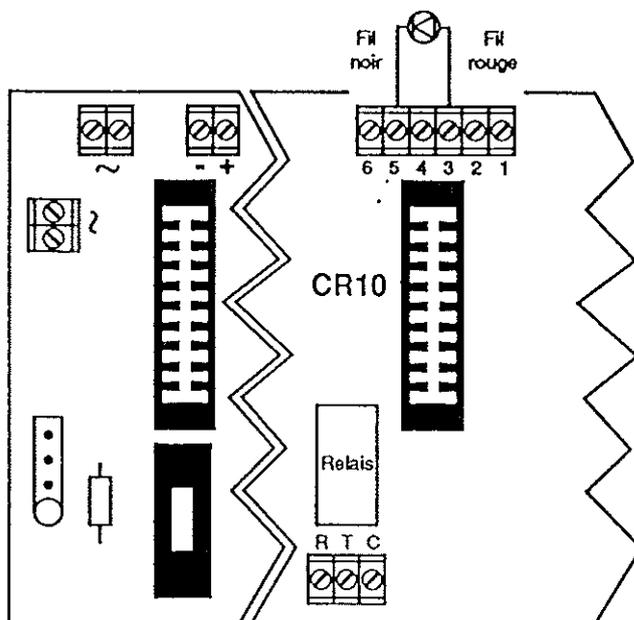
Avant toute intervention, couper obligatoirement les protections correspondant à la centrale, au niveau du tableau général.

SCHÉMA 1 - MONTAGE DE BASE

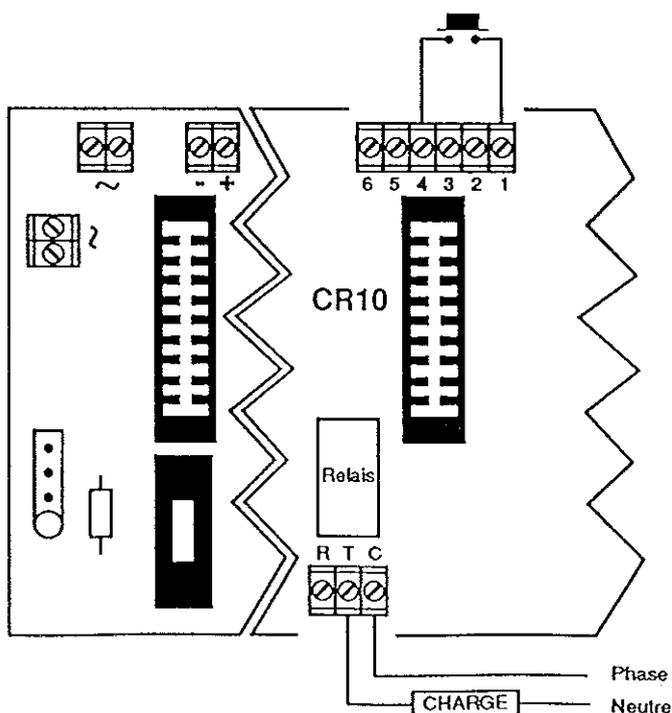


COMMANDE RELAIS CR 10

SCHEMA 2 - BRANCHEMENT DE LED DE SIGNALISATION

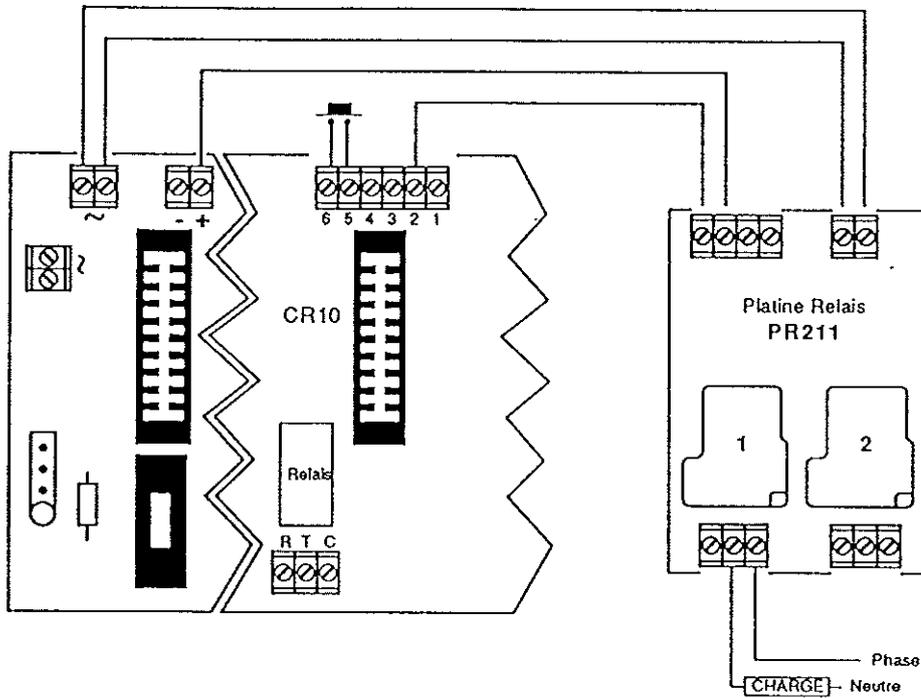


SCHEMA 3 - FONCTIONNEMENT AVEC UN SIGNAL NÉGATIF



COMMANDE RELAIS CR 10

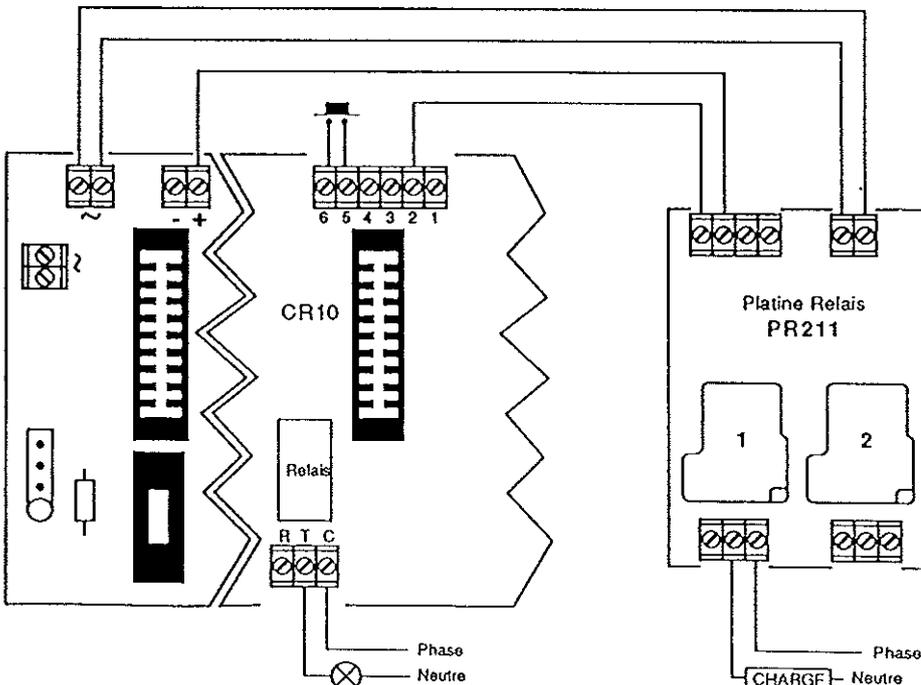
SCHÉMA 4 - MONTAGE AVEC PLATINE DE RELAYAGE



Platine de relayage de
2, 4 ou 8 relais
Voir documentation sur
les platines de relayage
pour branchement

PR211
(ou PR411 ou PR811)

SCHÉMA 5 - UTILISATION DU RELAIS CARTE MÈRE + RELAIS PLATINE DE RELAYAGE



PR211
(ou PR411 ou PR811)



SYSTEME PERFORMANCE

ATLANTIQUE
Concept

Z.I du Soleil levant - BP 103 - 85800 GIVRAND

Téléphone : 51 55 61 85 - Télécopie : 51 55 61 84

INTER CRÉPUSCULAIRE IC 20

FONCTION

Ce module a pour fonction de commander un circuit électrique selon l'intensité lumineuse captée par une cellule photo.

Toutefois, après la détection du seuil de luminosité fixé, une temporisation de 2 minutes sera effective avant le déclenchement du relais.

Options de fonctionnement

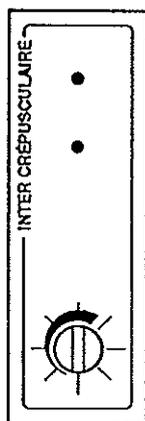
LED DE VISUALISATION: La visualisation extérieure de la position "marche" ou "arrêt" de l'interrupteur crépusculaire est possible en raccordant une diode LED (voir schéma 2).

PROGRAMMATION: L'interrupteur crépusculaire peut être programmé à l'aide d'une horloge de type mécanique ou digitale (voir schéma 3)

LE MODULE DE GESTION

Code : 21060 Réf : IC 20 Désignation : INTER CRÉPUSCULAIRE

VISUALISATION DU FONCTIONNEMENT

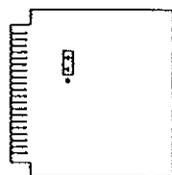
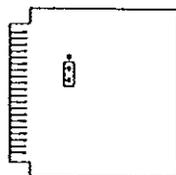


← Visualisation de l'état du relais :
* allumé : collé * éteint : décollé
← Jaune : Détection d'obscurité

← Réglage de la sensibilité du module

Temporisé

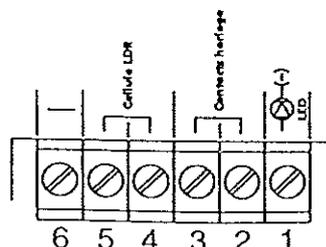
Non Temporisé



CARCTÉRISTIQUES TECHNIQUES

- Distance maximum conseillée entre la cellule et le module : environ 50 mètres.

Repérage des branchements du bornier de la carte mère.



INTER CRÉPUSCULAIRE IC 20

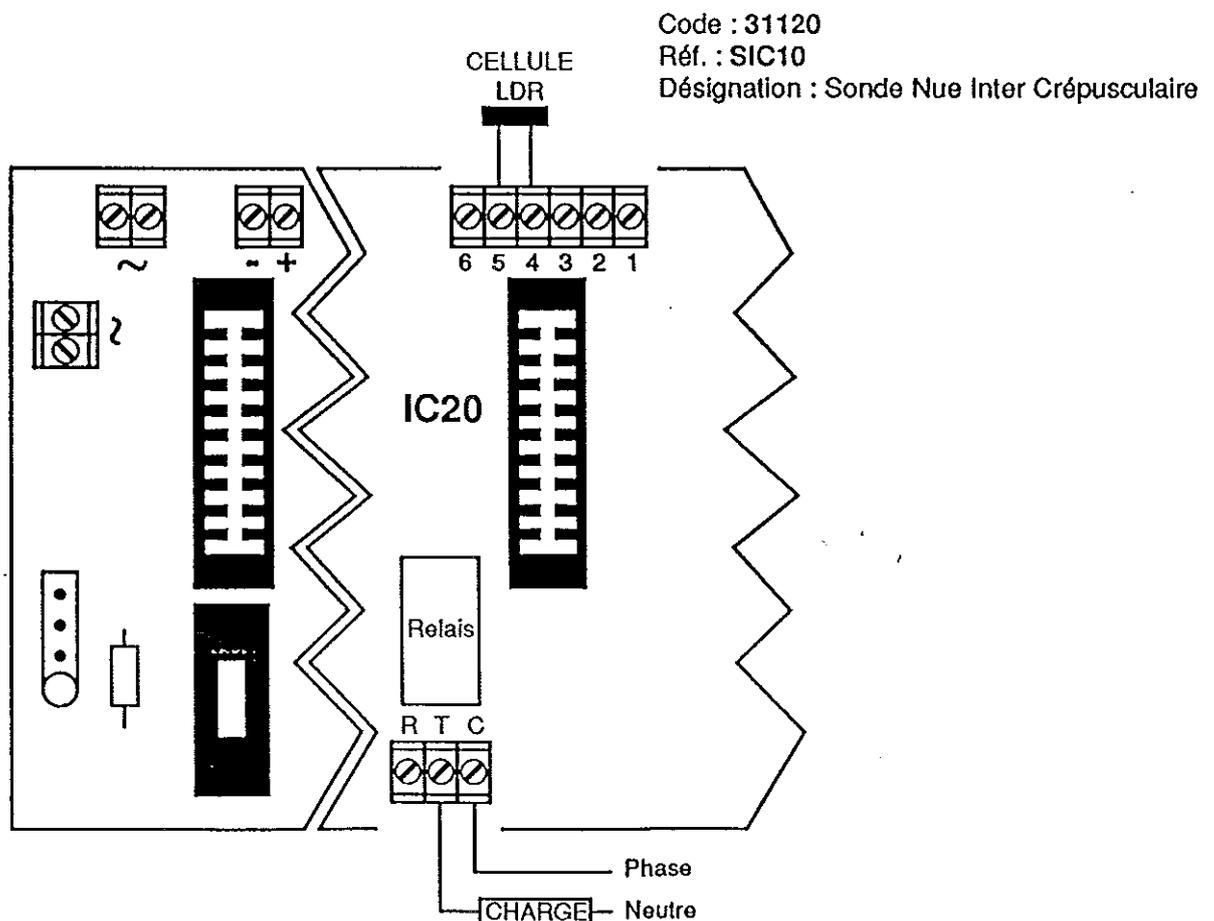
INSTRUCTIONS DE MONTAGE

- A - Le raccordement de la partie commande s'effectue avec du câble de faible section : 6/10. Choisissez de préférence du câble multi-conducteurs avec écran
- B - En prévision d'extensions futures, laissez à chaque point de commande une ou plusieurs paires en attente.
- C - Le raccordement de la partie puissance s'effectue avec du câble suivant les normes en vigueur.
- D - Toutes les cartes sont équipées d'un relais d'au moins 10 A monté sur un support d'au moins 5 A permettant l'exécution directe jusqu'à une puissance d'au moins 1100 Watts. Au-delà, il sera impératif de faire un relaiage de puissance.
- E - Prévoir les protections bi-polaires nécessaires et sauf indications contraires, selon les normes en vigueur.
- F - Il est impératif de relier le châssis et l'ossature de l'armoire à la terre par les bornes prévues à cet effet..

IMPORTANT :

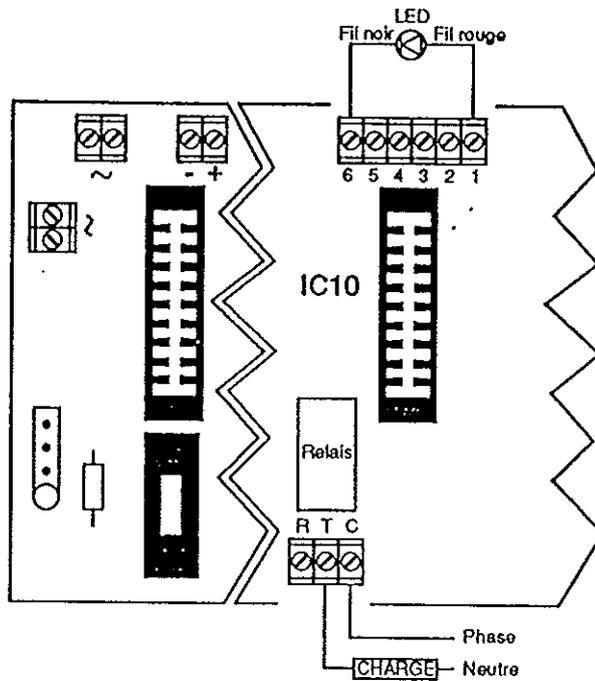
Avant toute intervention, couper obligatoirement les protections correspondant à la centrale, au niveau du tableau général.

SCHÉMA 1 - MONTAGE DE BASE

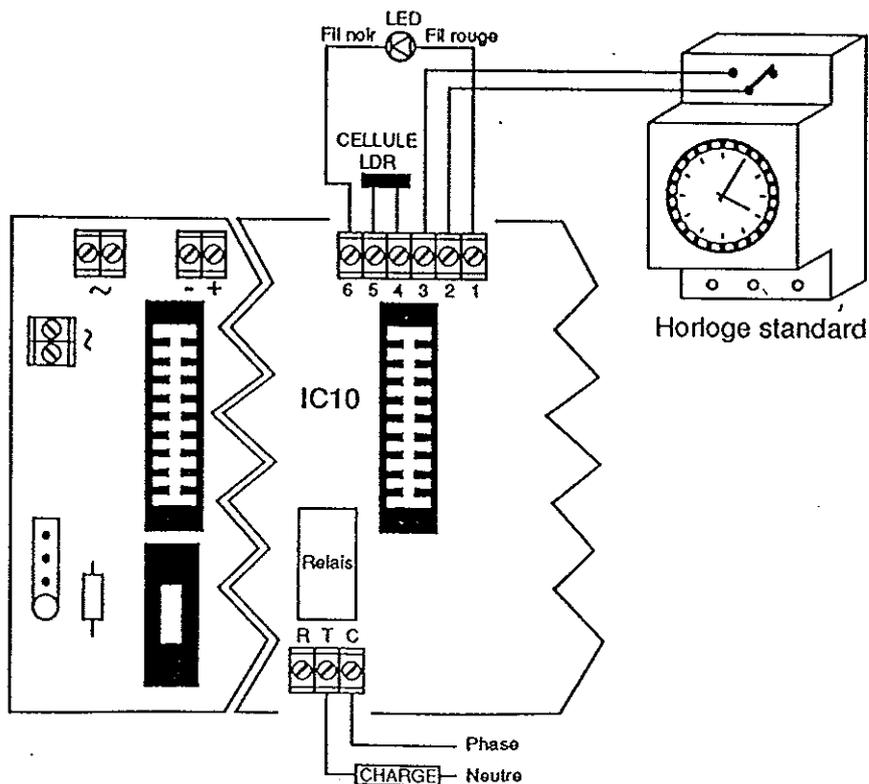


INTER CRÉPUSCULAIRE IC 20

SCHEMA 2 - BRANCHEMENT D'UNE LED DE VISUALISATION



SCHEMA 3 - PROGRAMMATION





ATLANTIQUE
Concept

SYSTEME PERFORMANCE

Z.I du Soleil levant - BP 103 - 85800 GIVRAND

Téléphone : 51 55 61 85 - Télécopie : 51 55 61 84

THERMOSTAT TH 10

FONCTION

Ce module a pour fonction de coller ou décoller un relais en fonction de la température captée par une sonde.

Options de fonctionnement

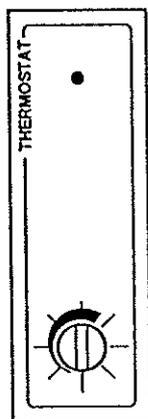
LED DE VISUALISATION : La visualisation extérieure de la position du relais est possible en raccordant une diode LED au bornier (voir schéma 2).

PROGRAMMATION : Il est possible de raccorder une horloge pour rendre actif ou inactif le thermostat (voir schéma 3).

LE MODULE DE GESTION

Code : 21070 Réf : TH 10 Désignation : THERMOSTAT

VISUALISATION DU FONCTIONNEMENT



← Visualisation de l'état du relais :

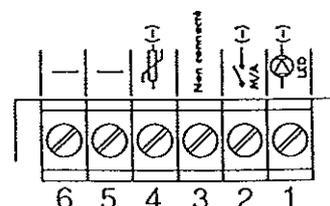
- * allumé : collé
- * éteint : décollé

← Réglage de la température

CARCTÉRISTIQUES TECHNIQUES

- Distance maximum conseillée entre la sonde et le module : environ 50 mètres.

Repérage des branchements du bornier de la carte mère.



THERMOSTAT TH 10

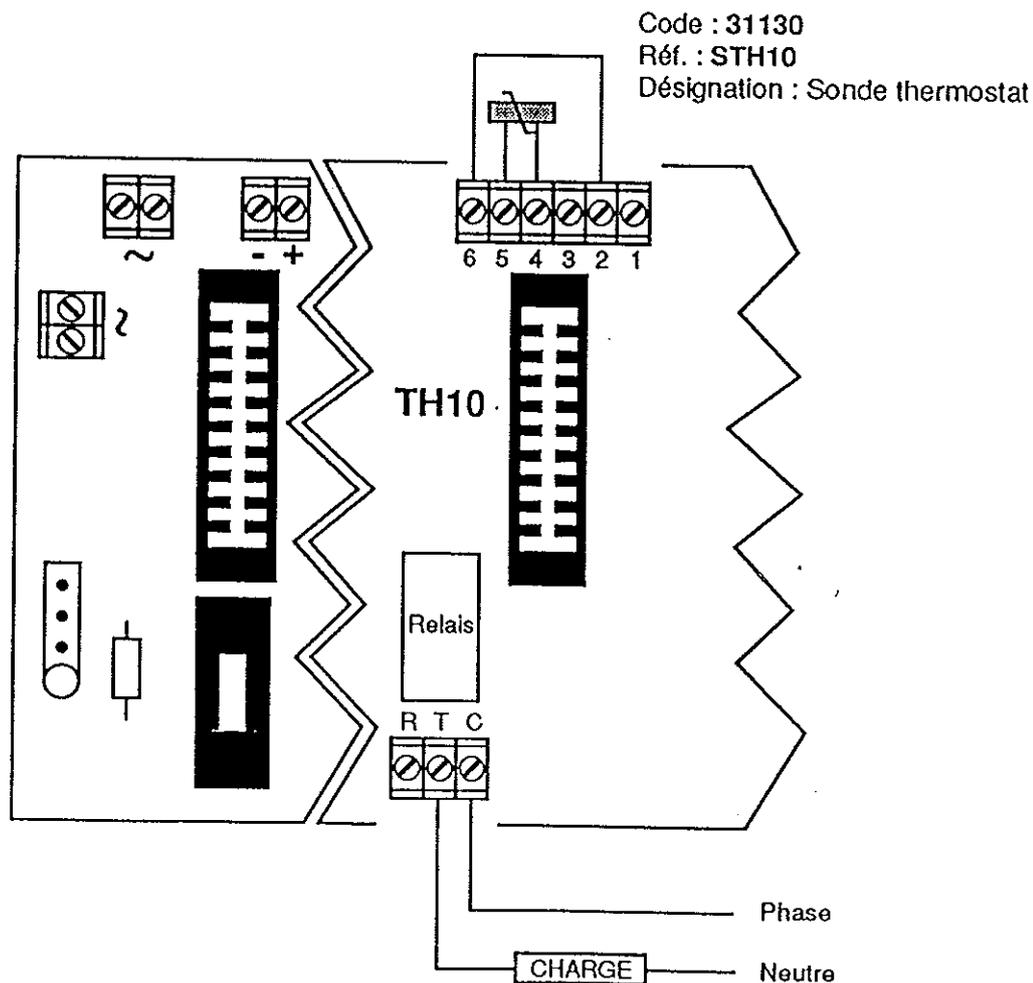
INSTRUCTIONS DE MONTAGE

- A - Le raccordement de la partie commande s'effectue avec du câble de faible section : 6/10. Choisissez de préférence du câble multi-conducteurs avec écran
- B - En prévision d'extensions futures, laissez à chaque point de commande une ou plusieurs paires en attente.
- C - Le raccordement de la partie puissance s'effectue avec du câble suivant les normes en vigueur.
- D - Toutes les cartes sont équipées d'un relais d'au moins 10 A monté sur un support d'au moins 5 A permettant l'exécution directe jusqu'à une puissance d'au moins 1100 Watts. Au-delà, il sera impératif de faire un relayage de puissance.
- E - Prévoir les protections bi-polaires nécessaires et sauf indications contraires, selon les normes en vigueur.
- F - Il est impératif de relier le châssis et l'ossature de l'armoire à la terre par les bornes prévues à cet effet.

IMPORTANT :

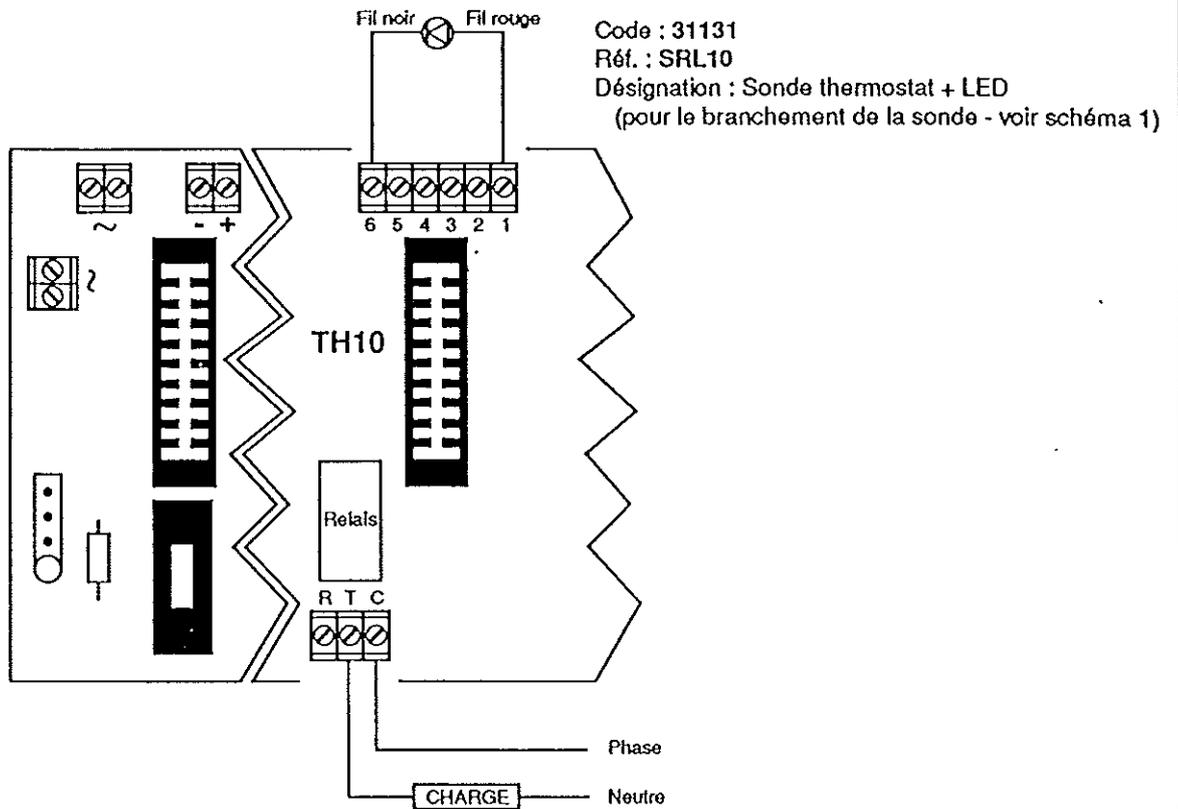
Avant toute intervention, couper obligatoirement les protections correspondant à la centrale, au niveau du tableau général.

SCHÉMA 1 - MONTAGE DE BASE

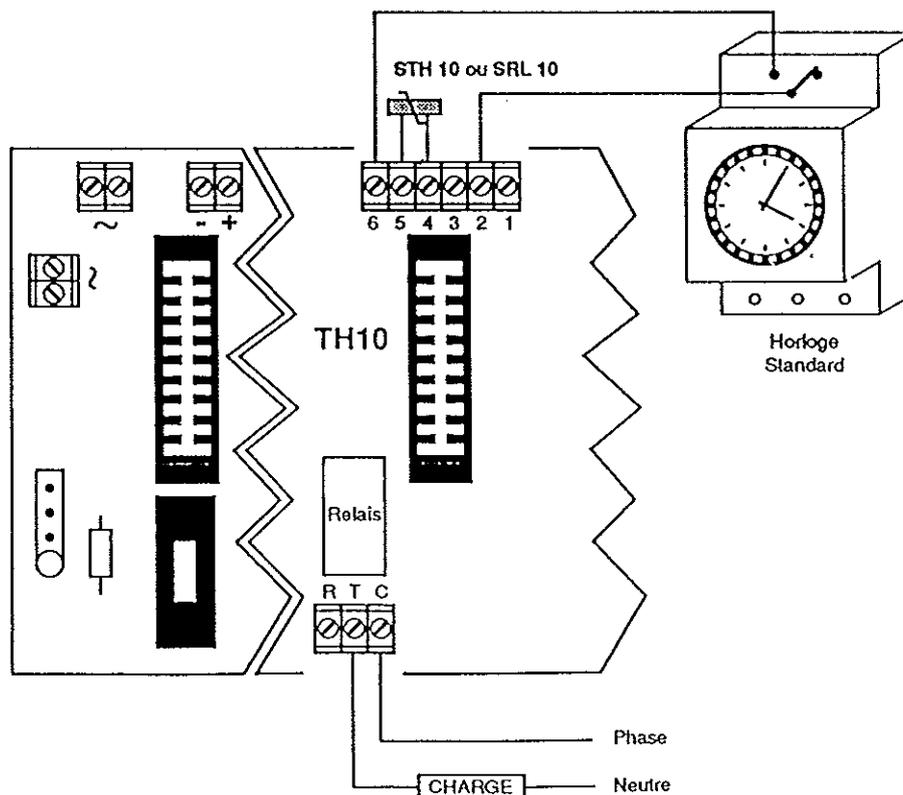


THERMOSTAT TH 10

SCHEMA 2 - BRANCHEMENT D'UNE LED DE VISUALISATION

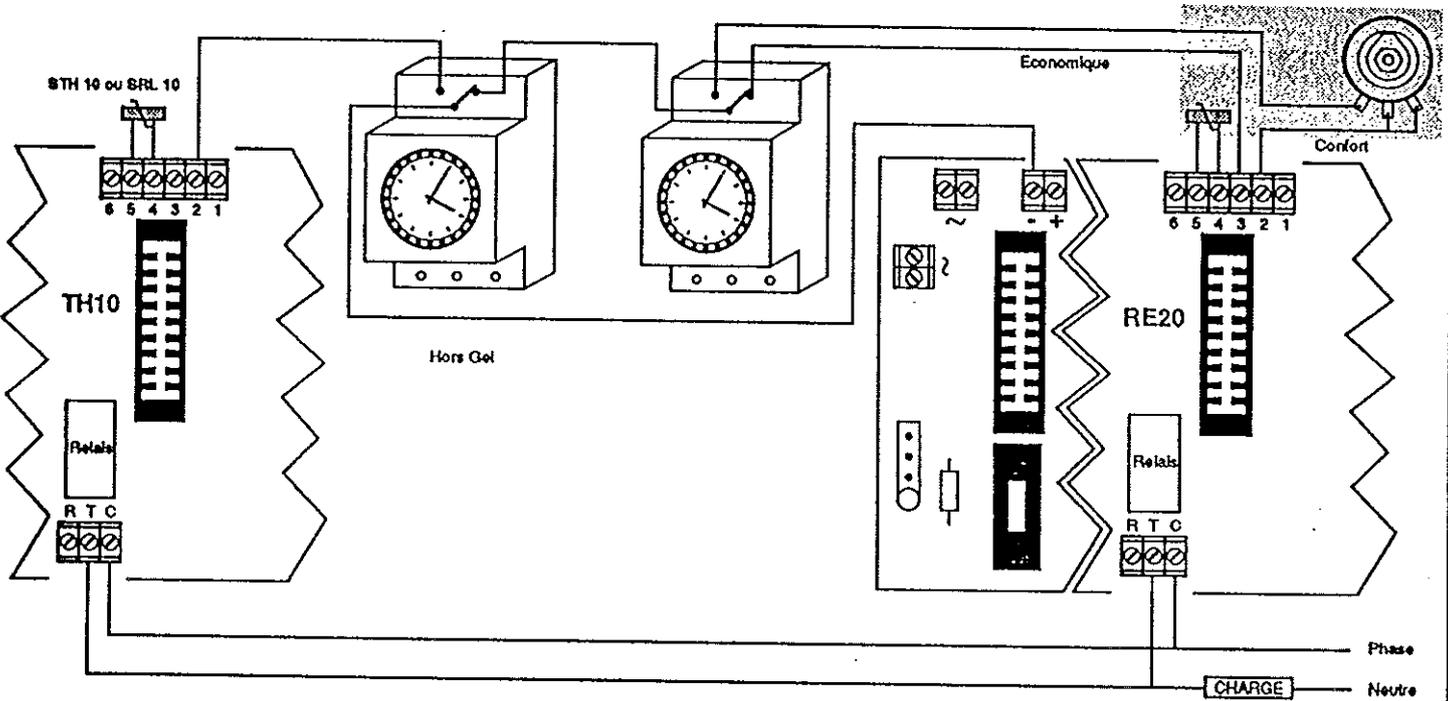


SCHEMA 3 - PROGRAMMATION



THERMOSTAT TH 10

SCHEMA 4 - PROGRAMMATION + MISE HORS GEL





ATLANTIQUE
Concept

SYSTEME PERFORMANCE

Z.I du Soleil levant - BP 103 - 85800 GIVRAND

Téléphone : 51 55 61 85 - Télécopie : 51 55 61 84

REGULATION RE 10

FONCTION

Ce module a pour fonction de gérer la régulation du chauffage suivant deux températures différentes (confort et économique). Le choix entre ces deux températures se fait manuellement par un inverseur ou automatiquement par une horloge.

Options de fonctionnement

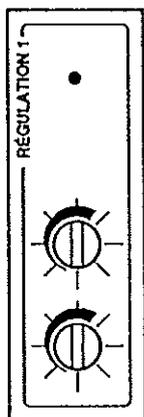
LED DE VISUALISATION : La visualisation extérieure de la position du relais est possible en raccordant une diode LED au bornier (voir schéma 2).

PROGRAMMATION : Afin d'apporter un confort maximum à l'habitat, l'inverseur (voir schéma 1), peut être remplacé par une horloge de type mécanique ou digitale (voir schéma 3).

LE MODULE DE GESTION

Code : 21080 Réf : RE 10 Désignation : RÉGULATION N°1

VISUALISATION DU FONCTIONNEMENT

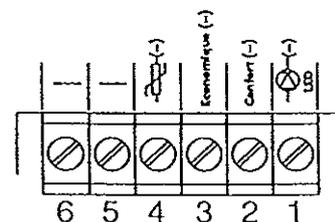


- ← Visualisation de l'état du relais :
 - * allumé : collé
 - * éteint : décollé
- ← Réglage de la température économique
- ← Réglage de la température confort

CARCTÉRISTIQUES TECHNIQUES

- Distance maximum conseillée entre la sonde et le module : environ 50 mètres.

Repérage des branchements du bornier de la carte mère.



REGULATION RE 10

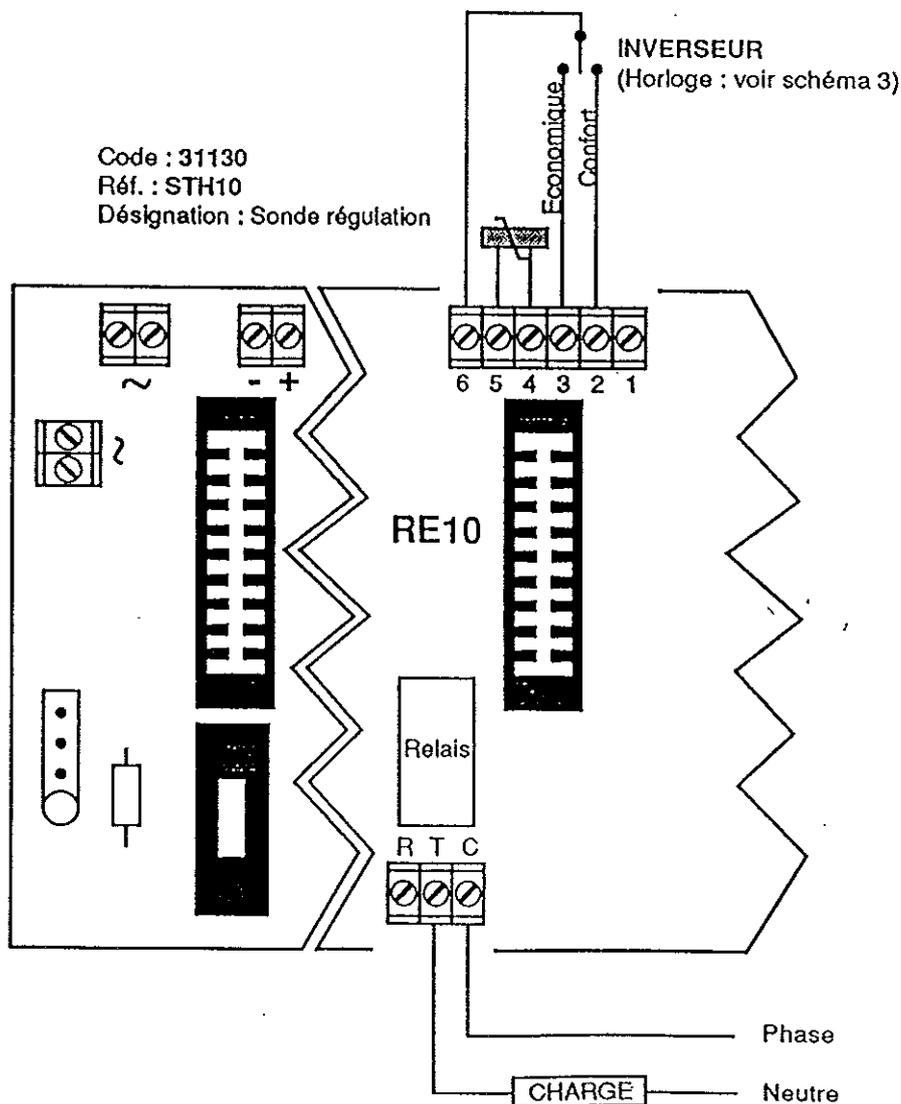
INSTRUCTIONS DE MONTAGE

- A - Le raccordement de la partie commande s'effectue avec du câble de faible section : 6/10. Choisissez de préférence du câble multi-conducteurs avec écran
- B - En prévision d'extensions futures, laissez à chaque point de commande une ou plusieurs paires en attente.
- C - Le raccordement de la partie puissance s'effectue avec du câble suivant les normes en vigueur.
- D - Toutes les cartes sont équipées d'un relais d'au moins 10 A monté sur un support d'au moins 5 A permettant l'exécution directe jusqu'à une puissance d'au moins 1100 Watts. Au-delà, il sera impératif de faire un relaiage de puissance.
- E - Prévoir les protections bi-polaires nécessaires et sauf indications contraires, selon les normes en vigueur.
- F - Il est impératif de relier le châssis et l'ossature de l'armoire à la terre par les bornes prévues à cet effet..

IMPORTANT :

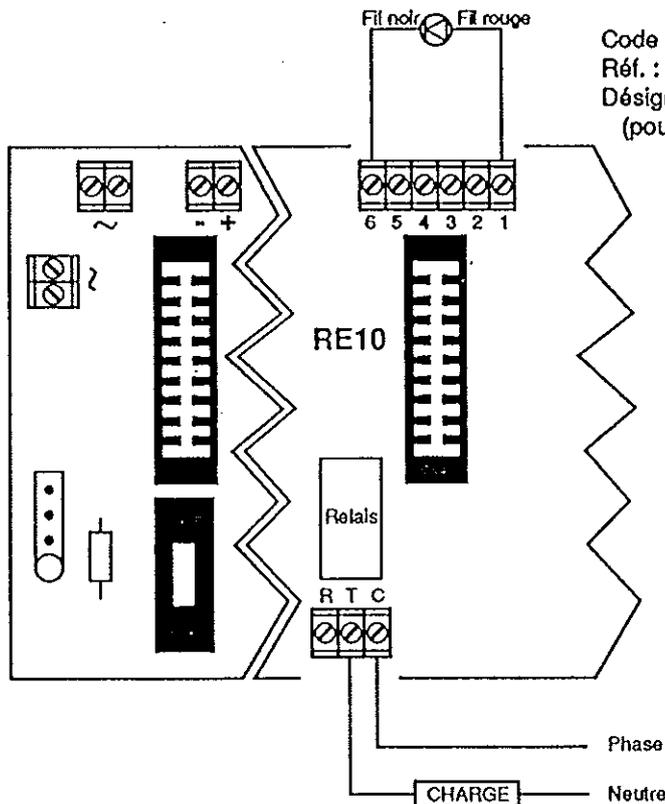
Avant toute intervention, couper obligatoirement les protections correspondant à la centrale, au niveau du tableau général.

SCHEMA 1 - MONTAGE DE BASE



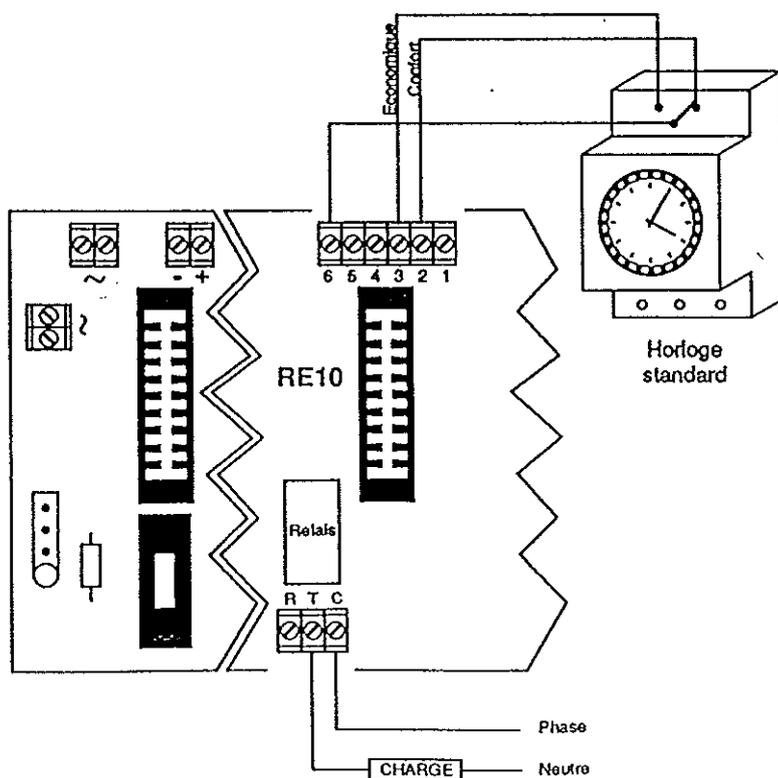
REGULATION RE 10

SCHEMA 2 - BRANCHEMENT D'UNE LED DE VISUALISATION



Code : 31131
Réf. : SRL10
Désignation : Sonde Régulation
(pour le branchement de la sonde - voir schéma 1)

SCHEMA 3 - PROGRAMMATION





SYSTEME PERFORMANCE

ATLANTIQUE
Concept

Z.I du Soleil levant - BP 103 - 85800 GIVRAND

Téléphone : 51 55 61 85 - Télécopie : 51 55 61 84

REGULATION RE 20

FONCTION

Ce module a pour fonction de gérer la régulation du chauffage suivant deux températures différentes (confort et économique). Le choix entre ces deux températures se fait manuellement par un inverseur ou automatiquement par une horloge. Ce module a la particularité de permettre à l'utilisateur de régler la température confort directement de la pièce concernée et dispose d'un pré-réglage de la température maximum.

Options de fonctionnement

LED DE VISUALISATION : La visualisation de la position du relais est possible en raccordant une diode LED (voir schéma 2).

PROGRAMMATION : Afin d'apporter un confort maximum à l'habitat, l'inverseur (voir schéma 1). peut être remplacé par une horloge de type mécanique ou digitale (voir schéma 3).

LE MODULE DE GESTION

Code : 21081 Réf : RE 20 Désignation : RÉGULATION N°2

VISUALISATION DU FONCTIONNEMENT

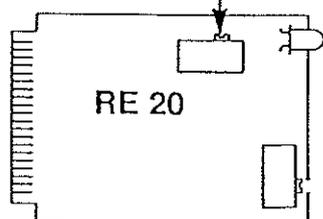


← Visualisation de l'état du relais :

- * allumé : collé
- * éteint : décollé

← Réglage de la température économique

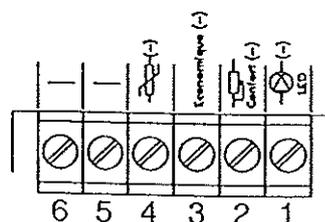
← Réglage de la température maximum



CARCTÉRISTIQUES TECHNIQUES

- Distance maximum conseillée entre la sonde et le module : environ 50 mètres.
- Distance maximum conseillée entre le potentiomètre et le module : environ 50 mètres.

Repérage des branchements du bornier de la carte mère.



REGULATION RE 20

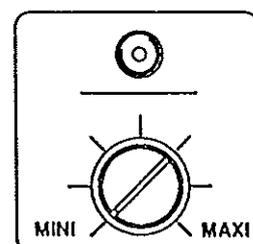
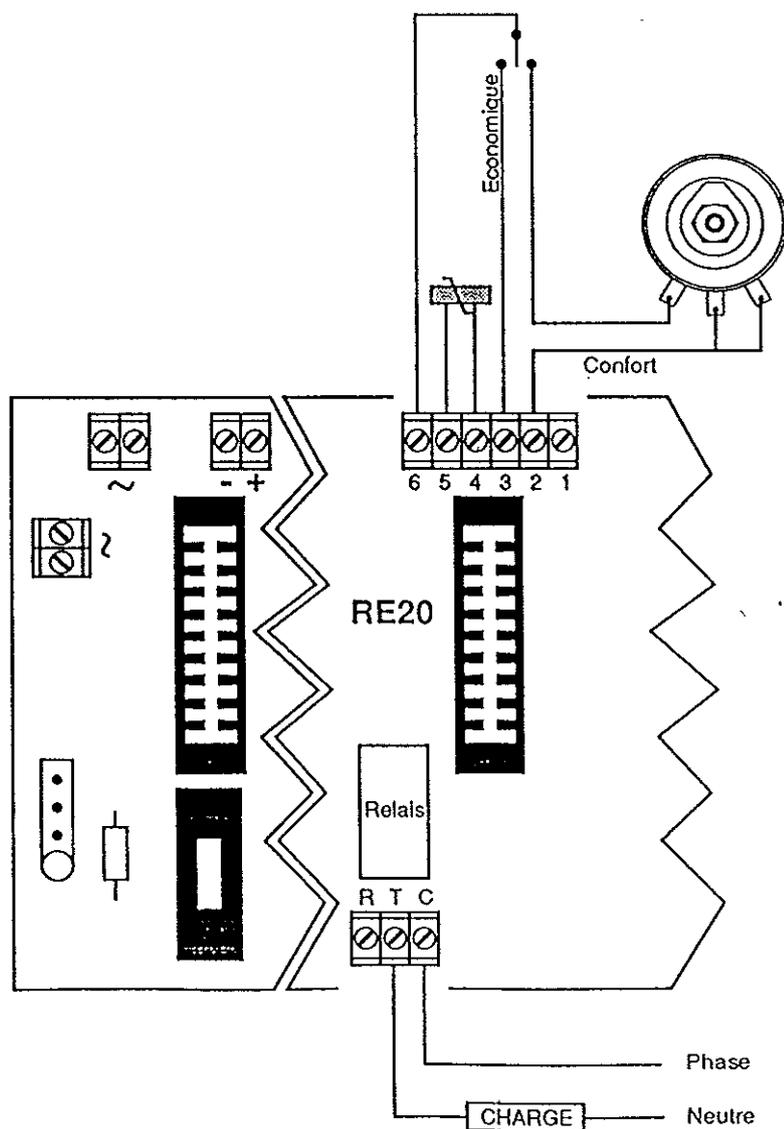
INSTRUCTIONS DE MONTAGE

- A - Le raccordement de la partie commande s'effectue avec du câble de faible section : 6/10. Choisissez de préférence du câble multi-conducteurs avec écran
- B - En prévision d'extensions futures, laissez à chaque point de commande une ou plusieurs paires en attente.
- C - Le raccordement de la partie puissance s'effectue avec du câble suivant les normes en vigueur.
- D - Toutes les cartes sont équipées d'un relais d'au moins 10 A monté sur un support d'au moins 5 A permettant l'exécution directe jusqu'à une puissance d'au moins 1100 Watts. Au-delà, il sera impératif de faire un relayage de puissance.
- E - Prévoir les protections bi-polaires nécessaires et sauf indications contraires, selon les normes en vigueur.
- F - Il est impératif de relier le châssis et l'ossature de l'armoire à la terre par les bornes prévues à cet effet..

IMPORTANT :

Avant toute intervention, couper obligatoirement les protections correspondant à la centrale, au niveau du tableau général.

SCHEMA 1 - MONTAGE DE BASE



Code : 31132
Réf : SRL 20
Désignation : Sonde
régulation potentiomètre



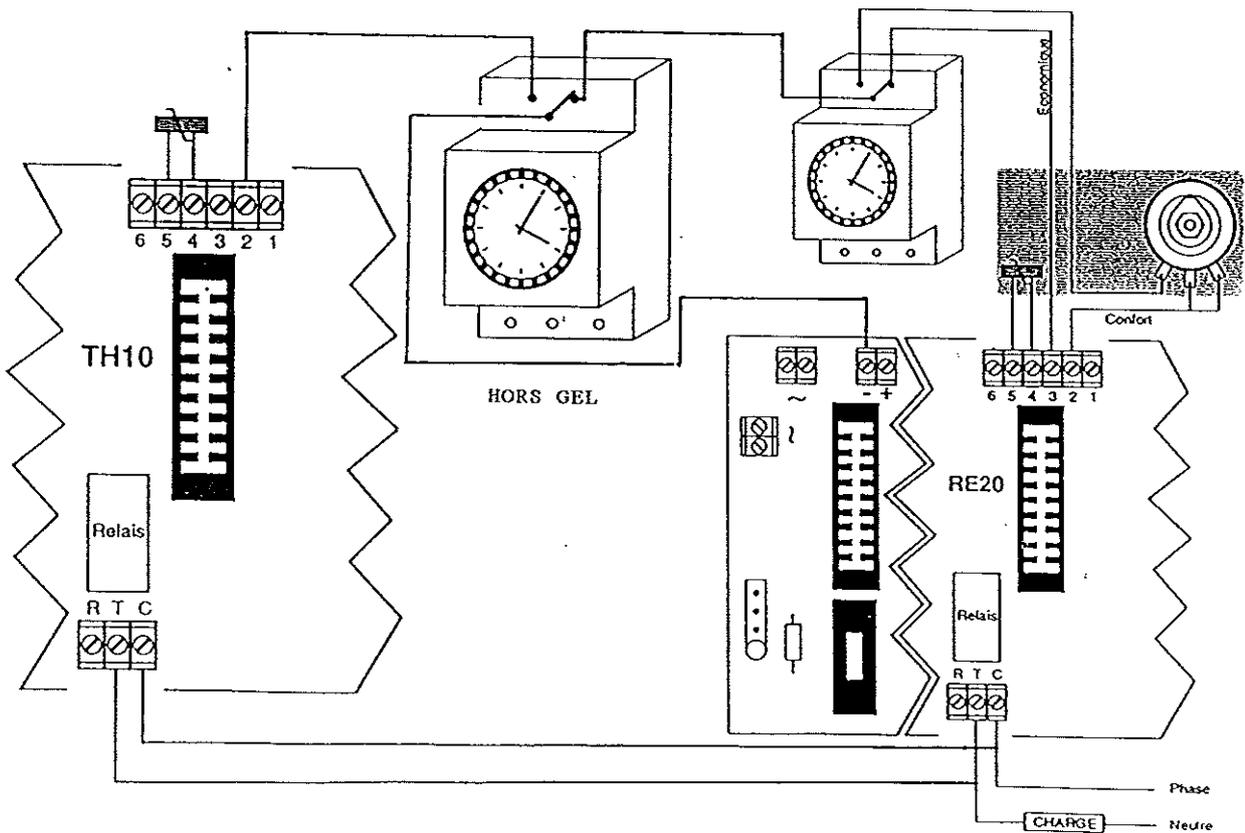
SYSTEME PERFORMANCE

ATLANTIQUE
Concept

Z.I du Soleil levant - BP 103 - 85800 GIVRAND

Téléphone : 51 55 61 85 - Télécopie : 51 55 61 84

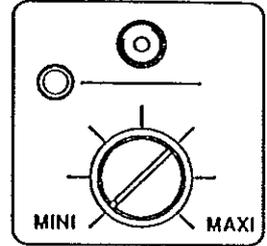
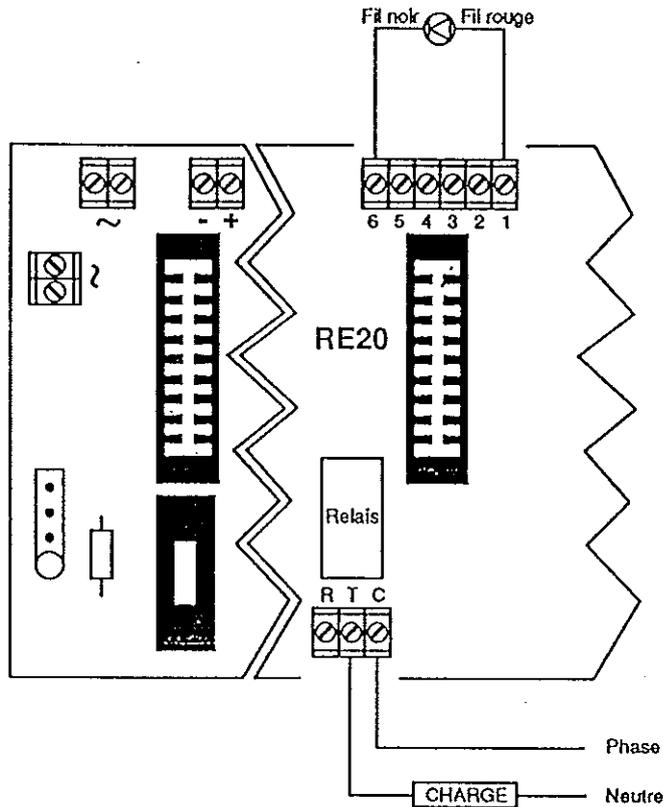
PROGRAMMATION + MISE HORS GEL





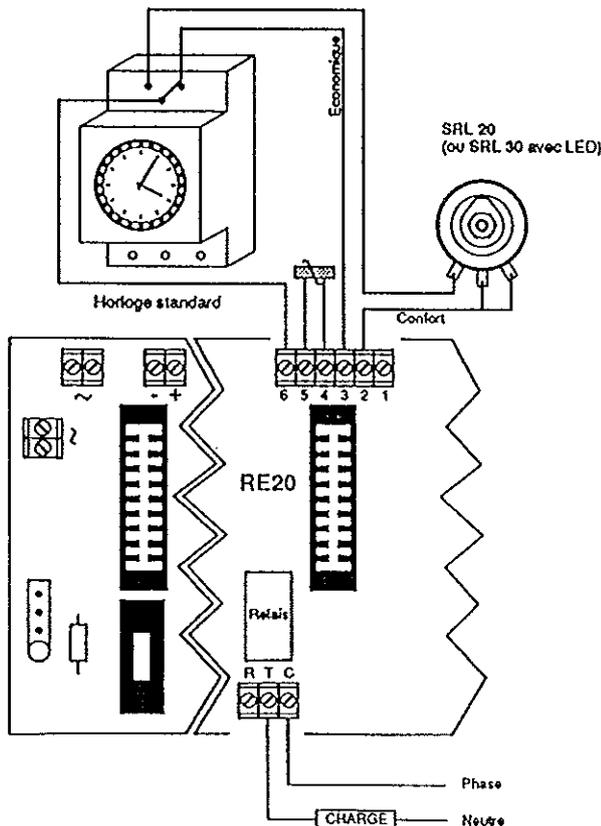
REGULATION RE 20

SCHEMA 2 - BRANCHEMENT D'UNE LED DE VISUALISATION



Code : 31133
 Réf : SRL 30
 Désignation : Sonde
 régulation potentiomètre et LED
 (Voir schéma 1 pour branchement
 de la sonde)

SCHEMA 3 - PROGRAMMATION





SYSTEME PERFORMANCE

ATLANTIQUE
Concept

Z.I du Soleil levant - BP 103 - 85800 GIVRAND

Téléphone : 51 55 61 85 - Télécopie : 51 55 61 84

REGULATION RE 30

FONCTION

Ce module a pour fonction de gérer la régulation du chauffage suivant deux températures différentes (confort et économique). Le choix entre ces deux températures se fait manuellement par un inverseur ou automatiquement par une horloge. Ce module a la particularité de permettre à l'utilisateur de régler la température confort directement de la pièce concernée et dispose d'un pré-réglage de la température maximum.

Enfin, ce module, équipé d'une temporisation incorporée, doit être connecté à un contact de feuillure permettant la mise hors service de la source de chauffage lorsque le contact de feuillure est ouvert.

Options de fonctionnement

LED DE VISUALISATION : La visualisation de l'état du relais est possible en raccordant une diode LED (voir schéma 2).

PROGRAMMATION : Afin d'apporter un confort maximum à l'habitat, l'inverseur (voir schéma 1) peut être remplacé par une horloge de type mécanique ou digitale (voir schéma 3).

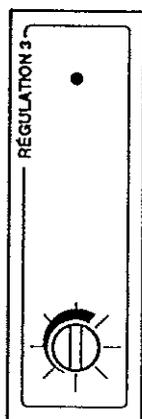
RACCORDEMENT D'UNE RÉGULATION SUR UN SYSTEME D'ALARME : pour le fonctionnement de ce module, peuvent être utilisés les mêmes contacts de feuillure que ceux utilisés pour un système d'alarme (voir schéma 4).

RACCORDEMENT DE PLUSIEURS REGULATIONS SUR UN SYSTEME D'ALARME : le même principe que précédemment peut être repris avec plusieurs régulations (voir schéma 5).

LE MODULE DE GESTION

Code : 21082 Réf : RE 30 Désignation : RÉGULATION N°3

VISUALISATION DU FONCTIONNEMENT

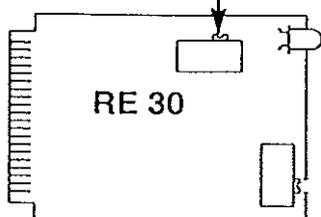


← Visualisation de l'état du relais :

- * allumé : collé
- * éteint : décollé

← Réglage de la température économique

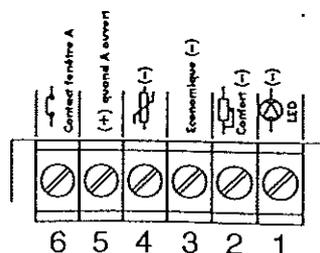
Réglage de la température maximum



CARCTÉRISTIQUES TECHNIQUES

- Distance maximum conseillée entre la sonde et le module : environ 50 mètres.
- Distance maximum conseillée entre le potentiomètre et le module : environ 50 mètres.
- Distance maximum conseillée entre le contact de feuillure et le module : environ 100 mètres.

Repérage des branchements du bornier de la carte mère.



REGULATION RE 30

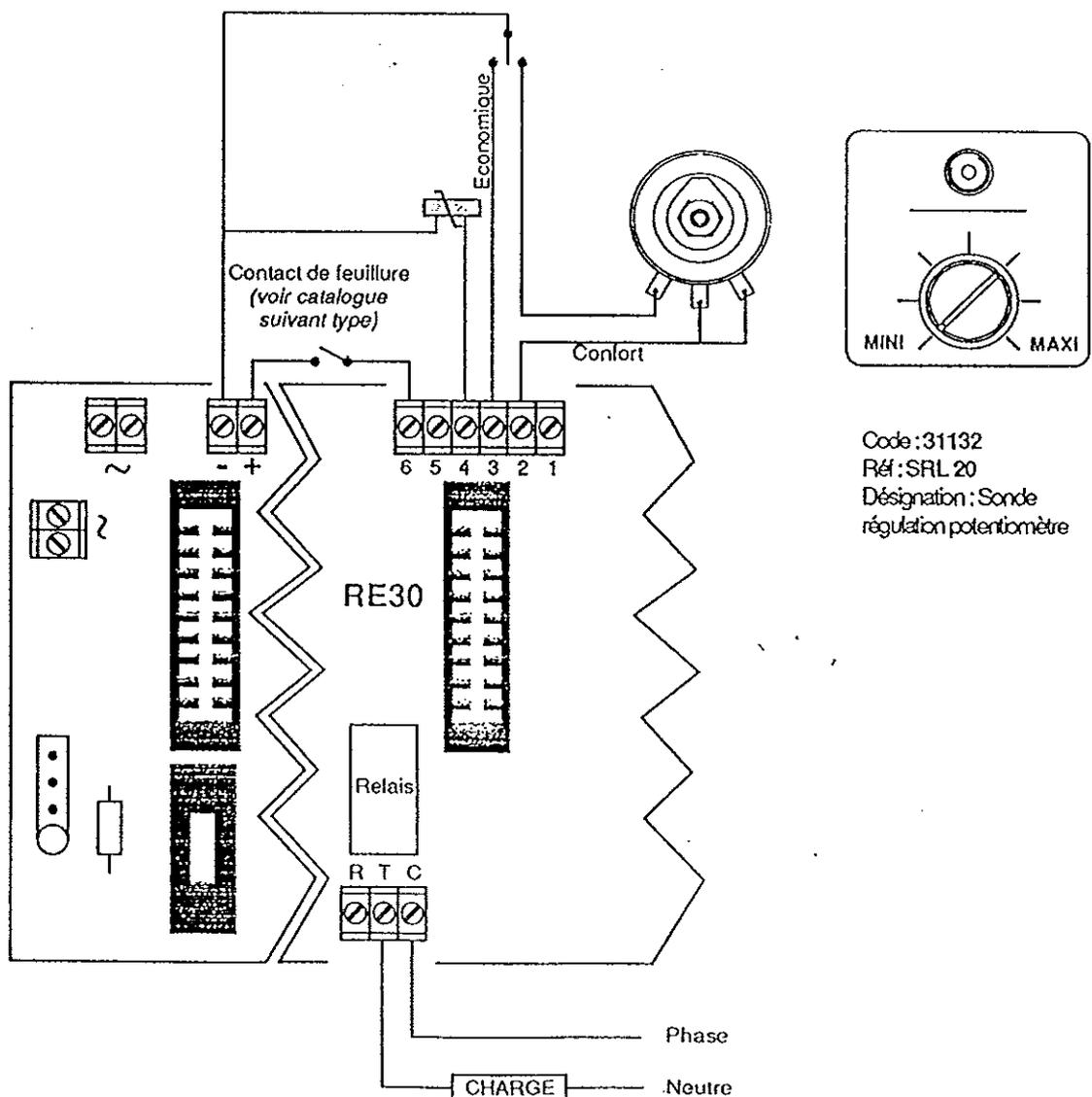
INSTRUCTIONS DE MONTAGE

- A - Le raccordement de la partie commande s'effectue avec du câble de faible section : 6/10. Choisissez de préférence du câble multi-conducteurs avec écran
- B - En prévision d'extensions futures, laissez à chaque point de commande une ou plusieurs paires en attente.
- C - Le raccordement de la partie puissance s'effectue avec du câble suivant les normes en vigueur.
- D - Toutes les cartes sont équipées d'un relais d'au moins 10 A monté sur un support d'au moins 5 A permettant l'exécution directe jusqu'à une puissance d'au moins 1100 Watts. Au-delà, il sera impératif de faire un relayage de puissance.
- E - Prévoir les protections bi-polaires nécessaires et sauf indications contraires, selon les normes en vigueur.
- F - Il est impératif de relier le châssis et l'ossature de l'armoire à la terre par les bornes prévues à cet effet..

IMPORTANT :

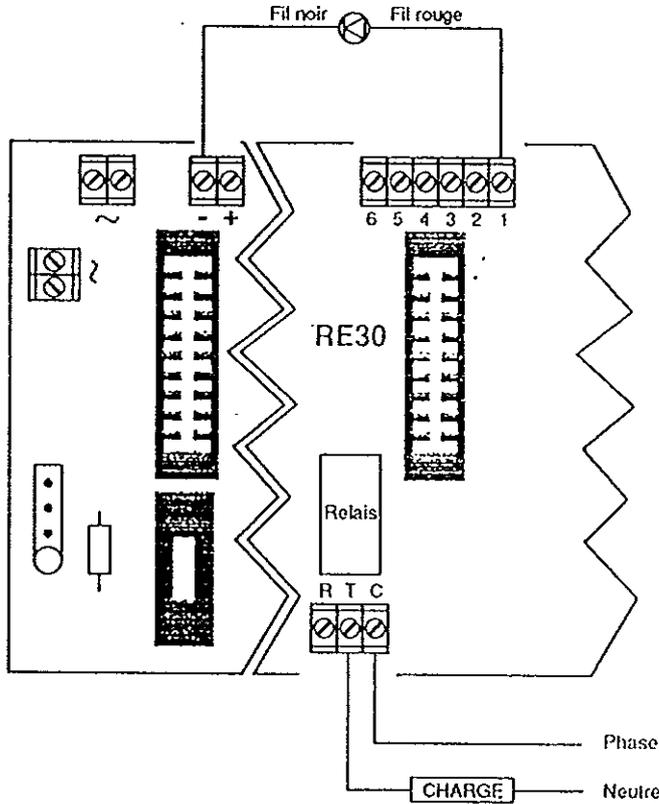
Avant toute intervention, couper obligatoirement les protections correspondant à la centrale, au niveau du tableau général.

SCHEMA 1 - MONTAGE DE BASE



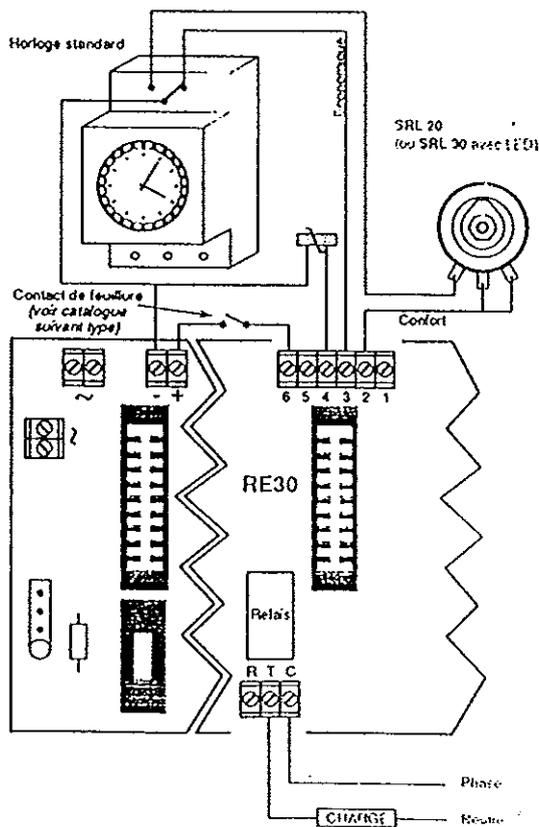
REGULATION RE 30

SCHÉMA 2 - BRANCHEMENT D'UNE LED DE VISUALISATION



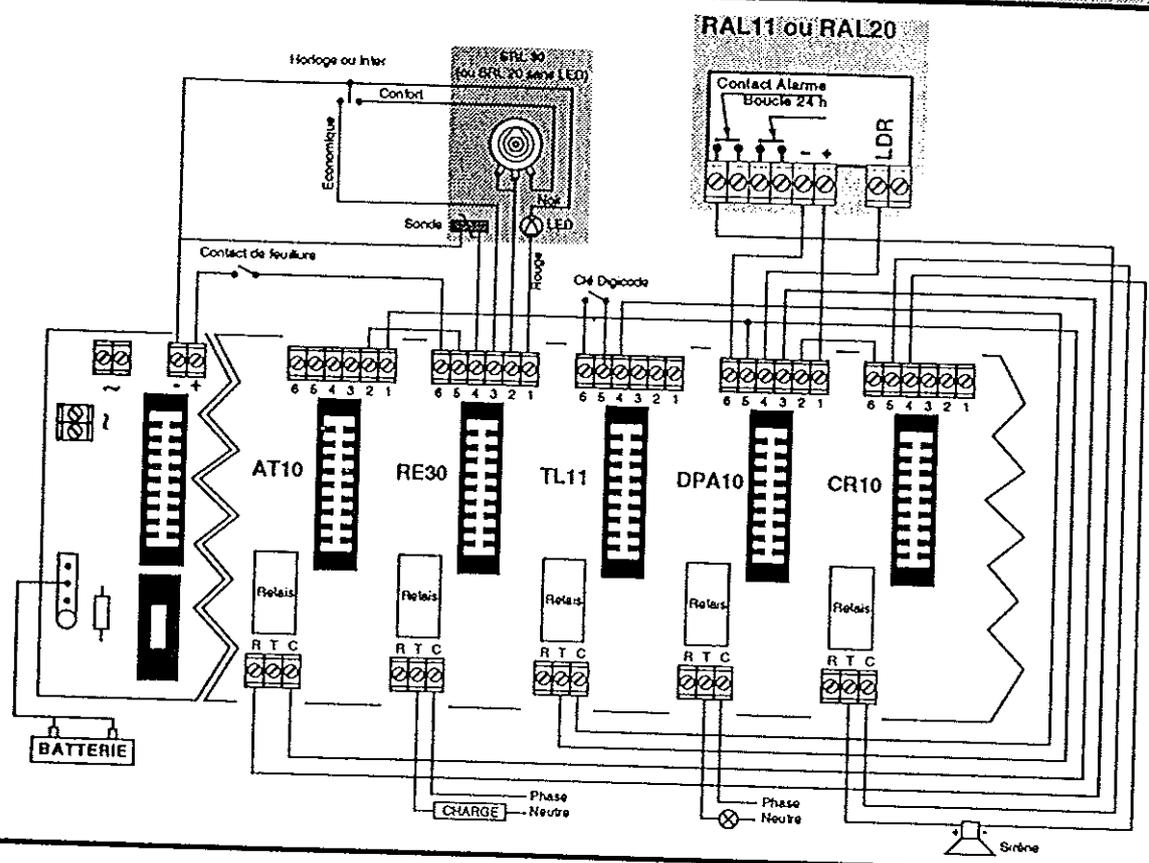
Code : 31133
 Réf : SRL 30
 Désignation : Sonde
 régulation potentiomètre et LED
 (Voir schéma 1 pour branchement de la sonde)

SCHÉMA 3 - PROGRAMMATION

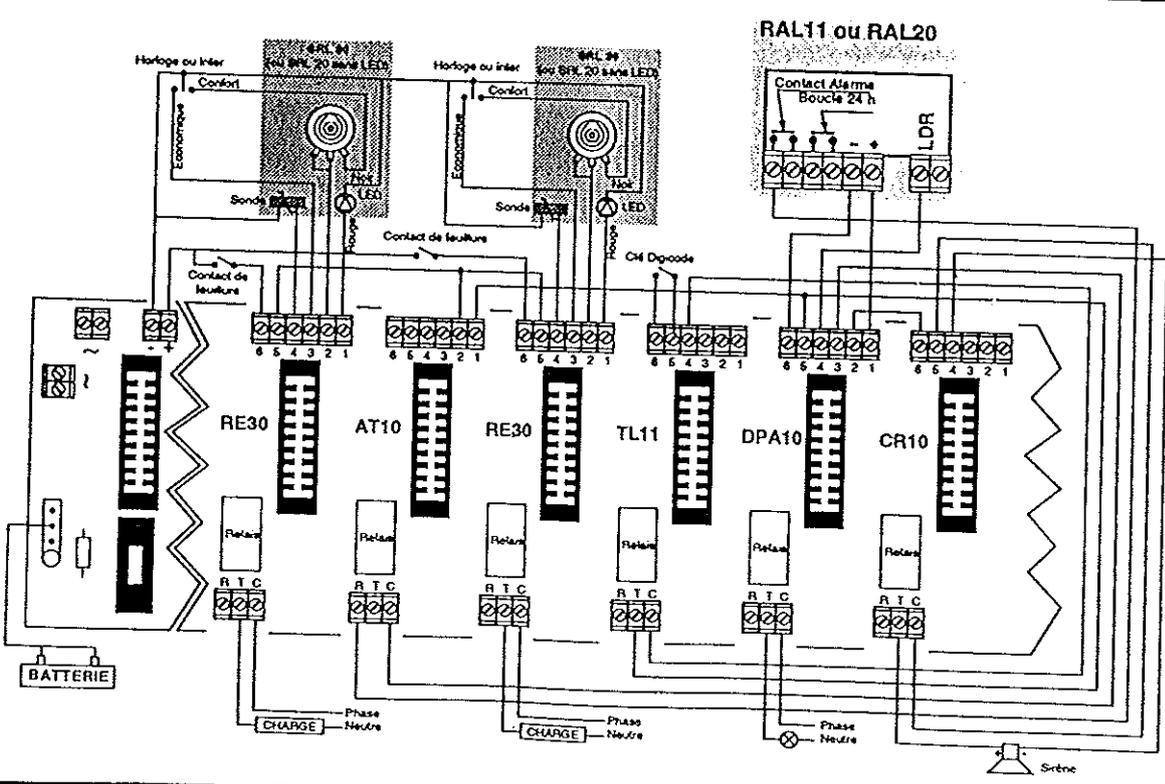


REGULATION RE 30

SCHEMA 4 - RACCORDEMENT SUR UN SYSTEME D'ALARME



SCHEMA 5 - RACCORDEMENT DE PLUSIEURS REGULATION SUR UN SYSTEME D'ALARME





SYSTEME PERFORMANCE

ATLANTIQUE
Concept

Z.I du Soleil levant - BP 103 - 85800 GIVRAND

Téléphone : 51 55 61 85 - Télécopie : 51 55 61 84

REGULATION RE 40

FONCTION

Ce module a pour fonction de gérer la régulation du chauffage suivant trois températures différentes (confort, économique et hors gel). Le choix entre ces trois températures se fait manuellement par un inverseur ou automatiquement par une horloge. Ce module a la particularité de permettre à l'utilisateur de régler :

- la température confort directement de la pièce concernée et dispose d'un pré-réglage de la température maximum.
- la température économique correspondra à un abaissement de 4°C de la température confort.
- la température hors gel correspondra à une température de 7°C. Enfin, ce module équipé d'une temporisation incorporée doit être connecté à un contact de feuillure permettant la mise hors service de la source de chauffage lorsque le contact de feuillure est ouvert.

Options de fonctionnement

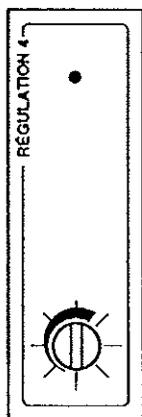
LED DE VISUALISATION : La visualisation de la position du relais est possible en raccordant une diode LED (voir schéma 2).

PROGRAMMATION : Afin d'apporter un confort maximum à l'habitat, l'inverseur (voir schéma 1). peut être remplacé par une horloge de type mécanique ou digitale (voir schéma 3).

LE MODULE DE GESTION

Code : 21084 Réf : RE 40 Désignation : RÉGULATION N°4

VISUALISATION DU FONCTIONNEMENT



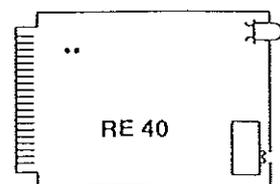
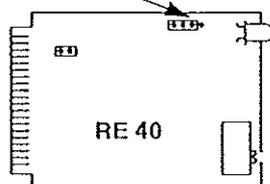
← Visualisation de l'état du relais :

- * allumé : collé
- * éteint : décollé

← Réglage de la température maximum confort

RE40 Seul. Sortie positive quand la fenêtre est ouverte

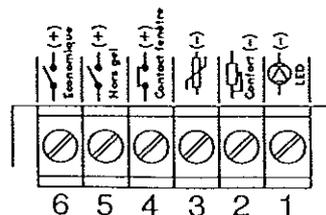
RE40 raccordé sur contact de feuillure



CARCTÉRISTIQUES TECHNIQUES

- Distance maximum conseillée entre la sonde et le module : environ 50 mètres.
- Distance maximum conseillée entre le potentiomètre et le module : environ 50 mètres.

Repérage des branchements du bornier de la carte mère.



REGULATION RE 40

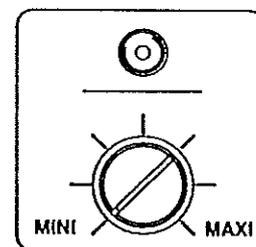
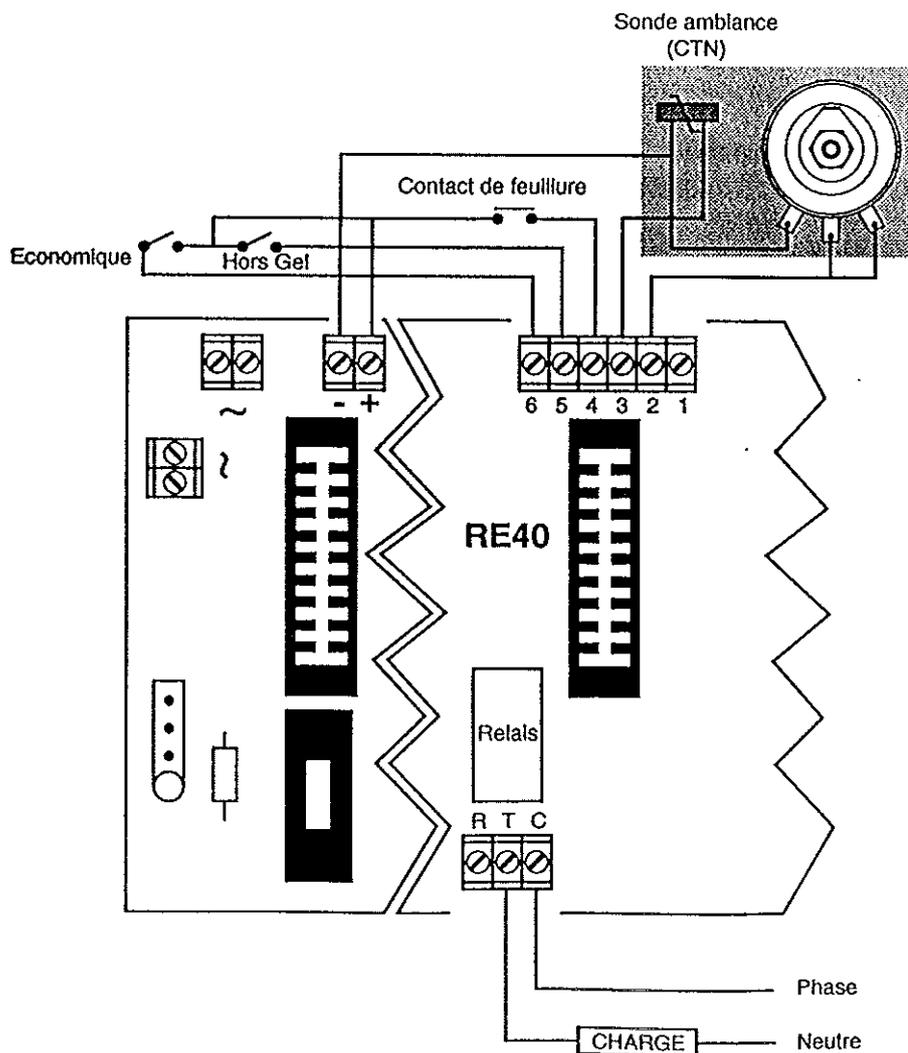
INSTRUCTIONS DE MONTAGE

- A - Le raccordement de la partie commande s'effectue avec du câble de faible section : 6/10. Choisissez de préférence du câble multi-conducteurs avec écran
- B - En prévision d'extensions futures, laissez à chaque point de commande une ou plusieurs paires en attente.
- C - Le raccordement de la partie puissance s'effectue avec du câble suivant les normes en vigueur.
- D - Toutes les cartes sont équipées d'un relais d'au moins 10 A monté sur un support d'au moins 5 A permettant l'exécution directe jusqu'à une puissance d'au moins 1100 Watts. Au-delà, il sera impératif de faire un relayage de puissance.
- E - Prévoir les protections bi-polaires nécessaires et sauf indications contraires, selon les normes en vigueur.
- F - Il est impératif de relier le châssis et l'ossature de l'armoire à la terre par les bornes prévues à cet effet..

IMPORTANT :

Avant toute intervention, couper obligatoirement les protections correspondant à la centrale, au niveau du tableau général.

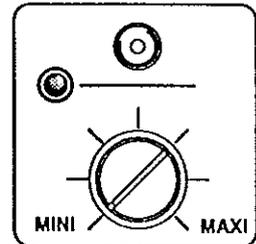
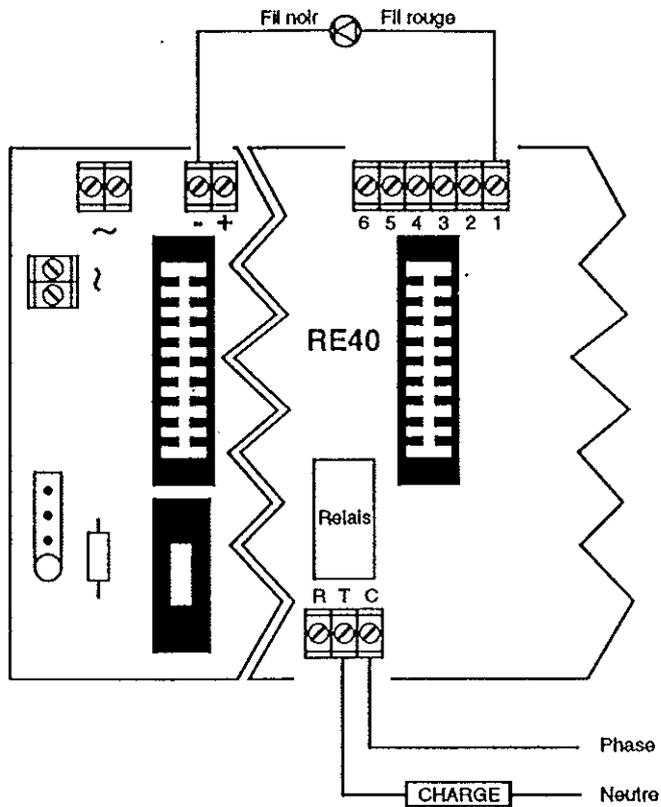
SCHEMA 1 - MONTAGE DE BASE



Code : 31132
Réf : SRL 20
Désignation : Sonde
régulation potentiomètre

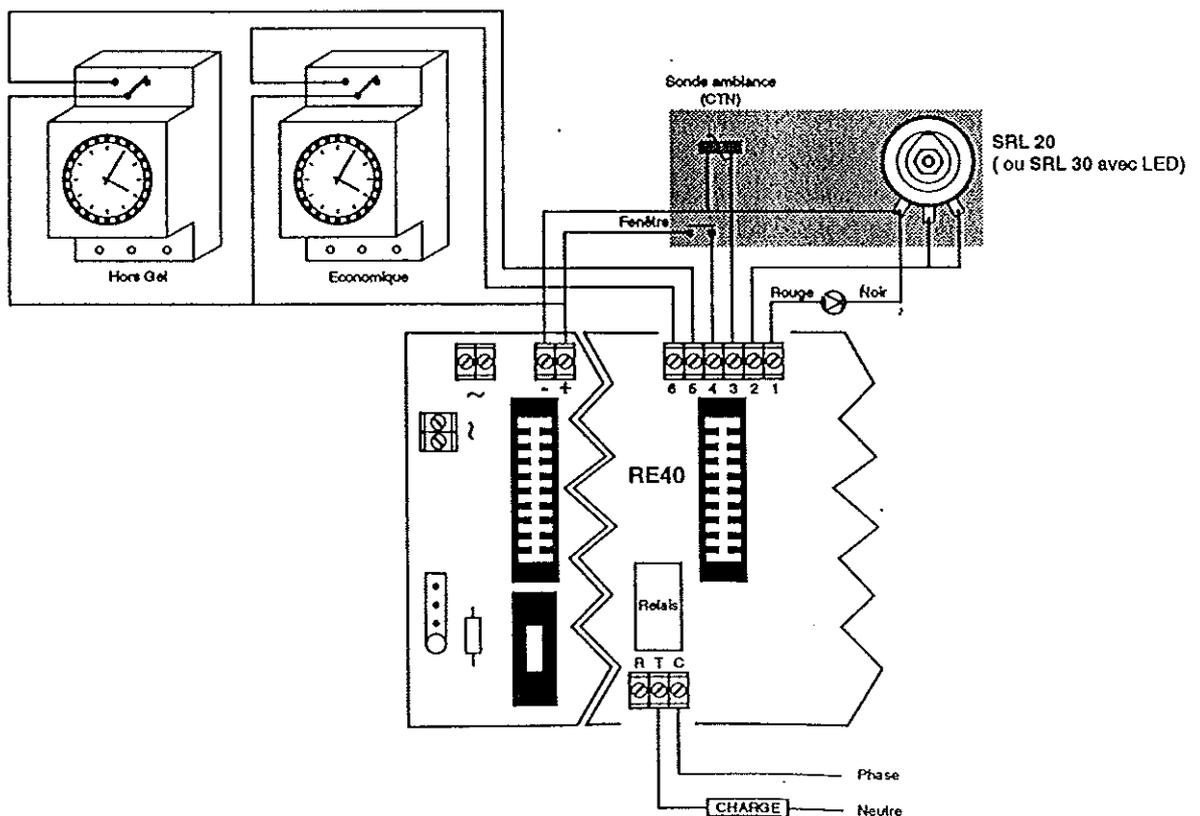
REGULATION RE 40

SCHÉMA 2 - BRANCHEMENT D'UNE LED DE VISUALISATION



Code : 31133
 Réf : SRL 30
 Désignation : Sonde
 régulation potentiomètre et LED
 (Voir schéma 1 pour branchement
 de la sonde)

SCHÉMA 3 - PROGRAMMATION





SYSTEME PERFORMANCE

ATLANTIQUE
Concept

Z.I du Soleil levant - BP 103 - 85800 GIVRAND

Téléphone : 51 55 61 85 - Télécopie : 51 55 61 84

REGULATION RE 50

FONCTION

Ce module a pour fonction de gérer la régulation du chauffage au niveau d'un plancher chauffant suivant trois températures différentes (confort, économique et hors gel).

Le choix entre ces trois températures se fait manuellement par un inverseur ou automatiquement par une horloge. Ce module a la particularité de permettre à l'utilisateur de régler :

- la température confort directement de la pièce concernée et dispose d'un pré-réglage de la température maximum.
- la température économique correspondra à un abaissement de 4°C de la température confort.
- la température hors gel correspondra à une température de 7°C. Enfin, ce module équipé d'une temporisation incorporée doit être connecté à une sonde de température placée au niveau du plancher chauffant de façon à ce que celui-ci ne dépasse pas 27°C pour du plancher chauffant électrique rayonnant, 37°C pour du plancher chauffant électrique à accumulation et 40°C pour du plancher chauffant eau chaude

Options de fonctionnement

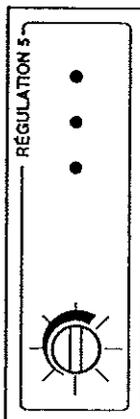
LED DE VISUALISATION : La visualisation de la position du relais est possible en raccordant une diode LED (voir schéma 2).

PROGRAMMATION : Afin d'apporter un confort maximum à l'habitat, l'inverseur (voir schéma 1), peut être remplacé par une horloge de type mécanique ou digitale (voir schéma 3).

LE MODULE DE GESTION

Code : 21085 Réf : RE 50 Désignation : RÉGULATION N°5

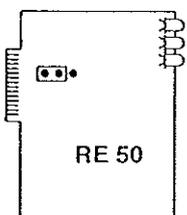
VISUALISATION DU FONCTIONNEMENT



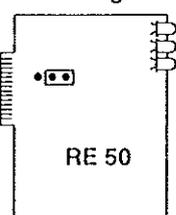
- ← Jaune : Visualisation sonde plancher
- ← Vert : Visualisation sonde ambiance
- ← Rouge : Visualisation de l'état du relais : * allumé : collé
* éteint : décollé

← Réglage de la température maximum

position régulation ventilation



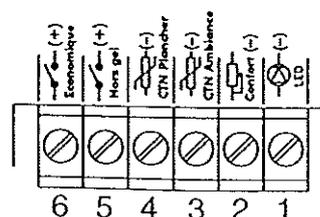
position régulation chauffage



CARCTÉRISTIQUES TECHNIQUES

- Distance maximum conseillée entre la sonde et le module : environ 50 mètres.
- Distance maximum conseillée entre le potentiomètre et le module : environ 50 mètres.

Repérage des branchements du bornier de la carte mère.



REGULATION RE 50

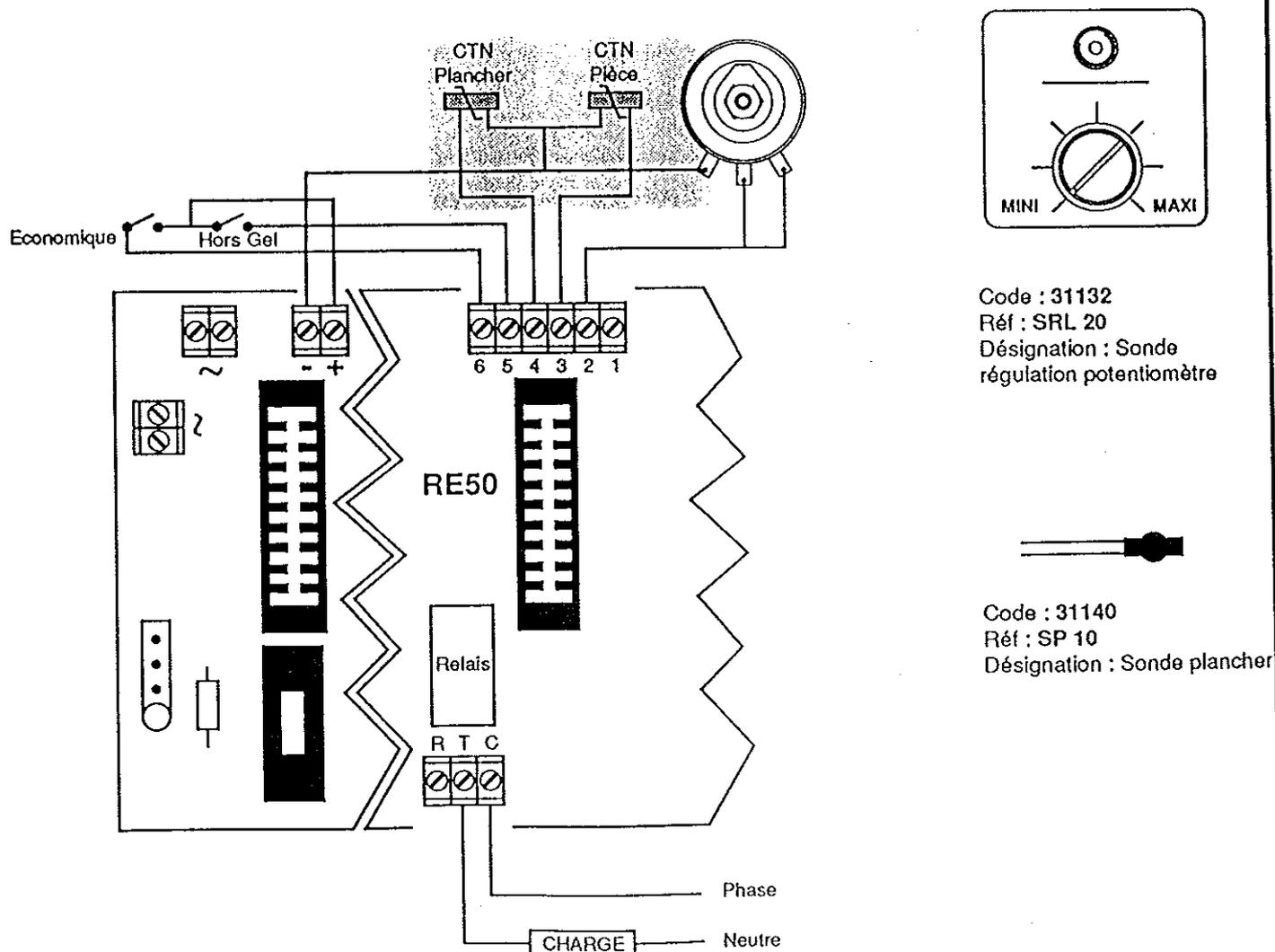
INSTRUCTIONS DE MONTAGE

- A - Le raccordement de la partie commande s'effectue avec du câble de faible section : 6/10. Choisissez de préférence du câble multi-conducteurs avec écran
- B - En prévision d'extensions futures, laissez à chaque point de commande une ou plusieurs paires en attente.
- C - Le raccordement de la partie puissance s'effectue avec du câble suivant les normes en vigueur.
- D - Toutes les cartes sont équipées d'un relais d'au moins 10 A monté sur un support d'au moins 5 A permettant l'exécution directe jusqu'à une puissance d'au moins 1100 Watts. Au-delà, il sera impératif de faire un relayage de puissance.
- E - Prévoir les protections bi-polaires nécessaires et sauf indications contraires, selon les normes en vigueur.
- F - Il est impératif de relier le châssis et l'ossature de l'armoire à la terre par les bornes prévues à cet effet..

IMPORTANT :

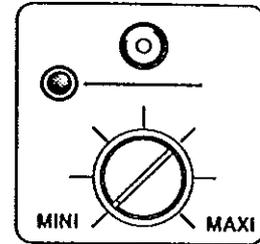
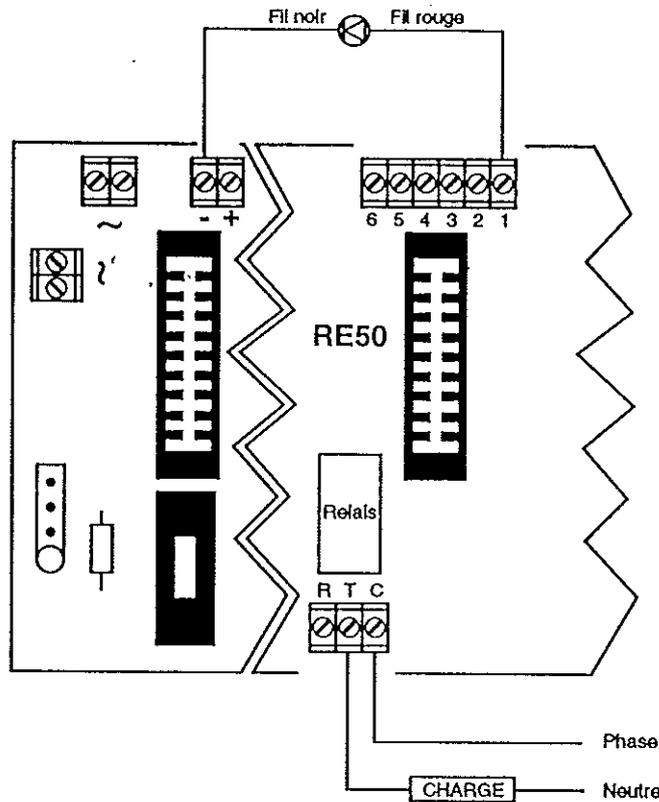
Avant toute intervention, couper obligatoirement les protections correspondant à la centrale, au niveau du tableau général.

SCHEMA 1 - MONTAGE DE BASE



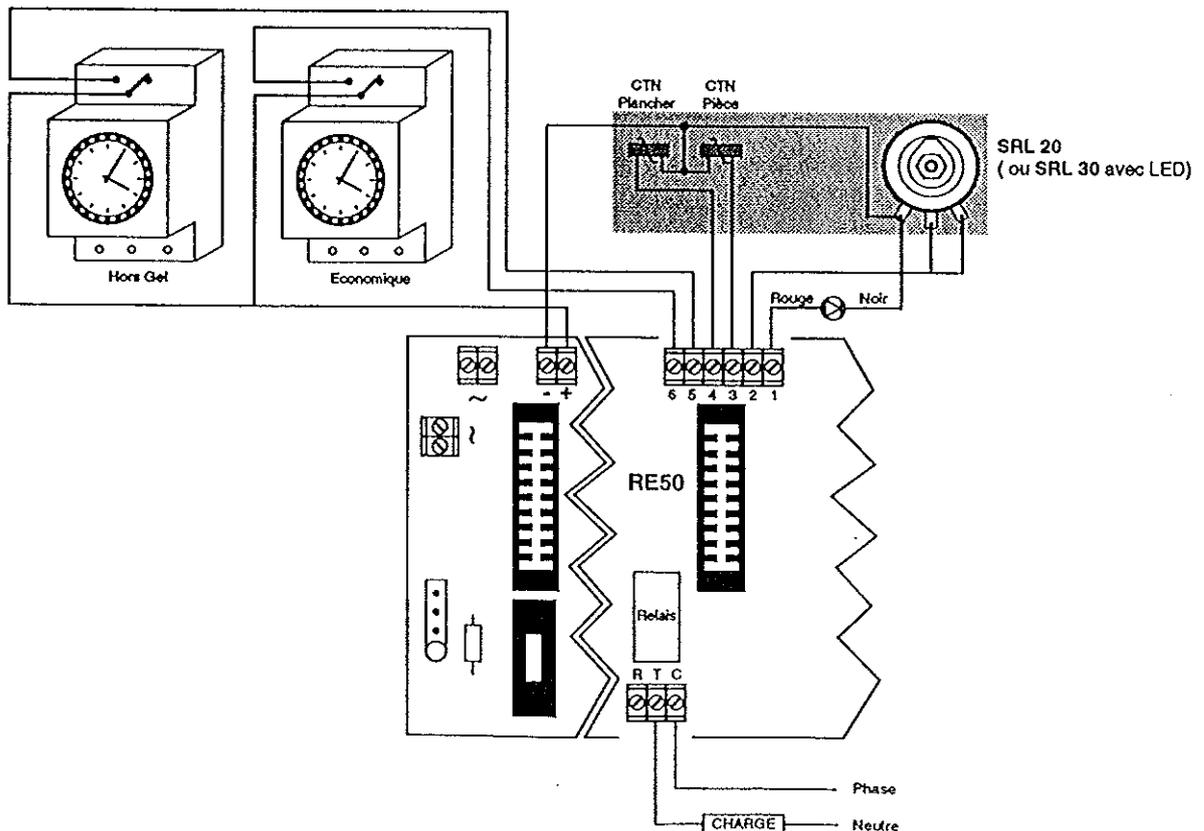
REGULATION RE 50

SCHÉMA 2 - BRANCHEMENT D'UNE LED DE VISUALISATION



Code : 31133
 Réf : SRL 30
 Désignation : Sonde
 régulation potentiomètre et LED
 (Voir schéma 1 pour branchement
 de la sonde)

SCHÉMA 3 - PROGRAMMATION





SYSTEME PERFORMANCE

ATLANTIQUE
Concept

Z.I du Soleil levant - BP 103 - 85800 GIVRAND

Téléphone : 51 55 61 85 - Télécopie : 51 55 61 84

DÉTECTION PRÉSENCE ET ALARME DPA 10

FONCTION

Ce système peut être utilisé soit pour l'allumage d'un point lumineux soit pour l'alarme intrusion.

La permutation d'une fonction à une autre est possible par l'intermédiaire d'un digicode ou d'une clé alarme.

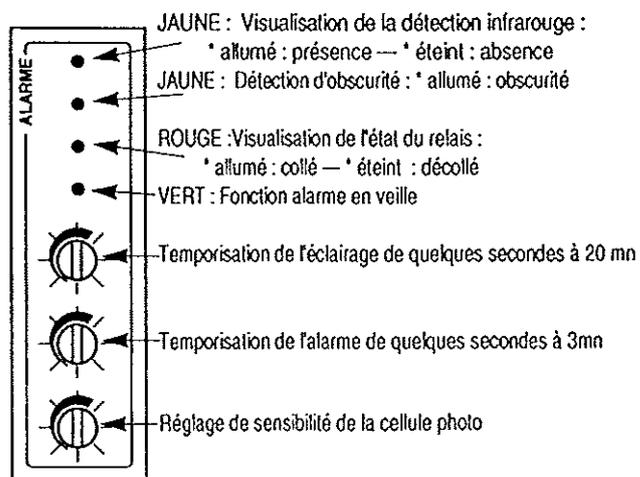
Les différents montages possibles :

- Allumage d'un point lumineux par un détecteur IR (voir schéma 1),
- Allumage d'un point lumineux par un détecteur IR ou un bouton poussoir (voir schéma 2),
- Allumage d'un point lumineux ou détection alarme par permutation, par un détecteur IR (voir schéma 3),
- Montage d'une boucle 24 heures (voir schéma 4),
- Montage intégrant des contacts de feuillure (voir schéma 5),
- Montage alarme couplé avec les contacts de feuillure d'une régulation chauffage (voir schéma 6 et 7),
- Montage de plusieurs détecteurs IR (voir schéma 8),
- Montage d'un digicode sur un système d'alarme avec télérupteur (voir schéma 9),
- Montage d'un digicode sur un système d'alarme sans télérupteur (voir schéma 10),
- Montage d'une télécommande radio sur un système d'alarme (voir schéma 11).

LE MODULE DE GESTION

Code : 21100 Réf : DPA 10 Désignation : DÉTECTION PRÉSENCE ET ALARME

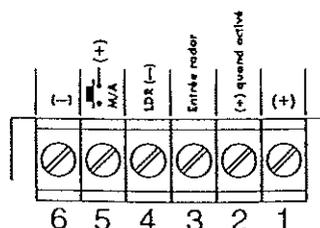
VISUALISATION DU FONCTIONNEMENT



CARCTÉRISTIQUES TECHNIQUES

- Distance maximum conseillée entre le module et les détecteurs IR : environ 50 mètres.

Repérage des branchements du bornier de la carte mère.



DÉTECTION PRÉSENCE ET ALARME DPA 10

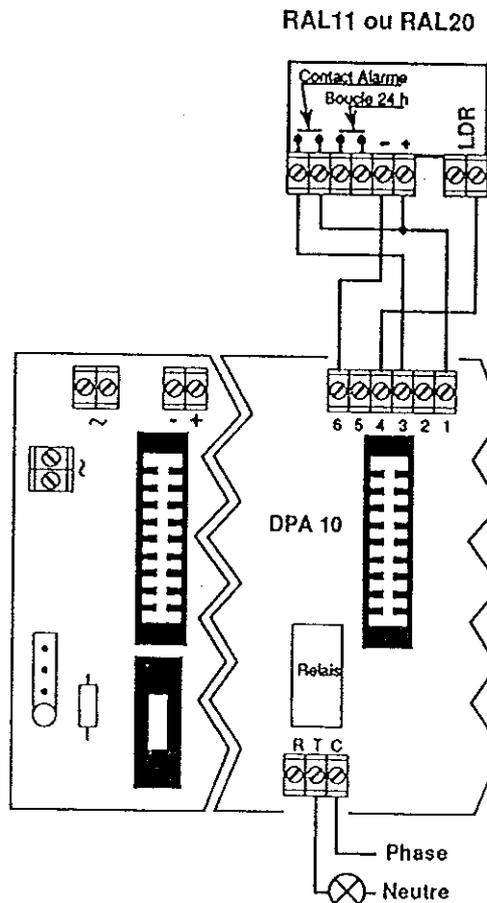
INSTRUCTIONS DE MONTAGE

- A - Le raccordement de la partie commande s'effectue avec du câble de faible section : 6/10. Choisissez de préférence du câble multi-conducteurs avec écran
- B - En prévision d'extensions futures, laissez à chaque point de commande une ou plusieurs paires en attente.
- C - Le raccordement de la partie puissance s'effectue avec du câble suivant les normes en vigueur.
- D - Toutes les cartes sont équipées d'un relais d'au moins 10 A monté sur un support d'au moins 5 A permettant l'exécution directe jusqu'à une puissance d'au moins 1100 Watts. Au-delà, il sera impératif de faire un relayage de puissance.
- E - Prévoir les protections bi-polaires nécessaires et sauf indications contraires, selon les normes en vigueur.
- F - Il est impératif de relier le châssis et l'ossature de l'armoire à la terre par les bornes prévues à cet effet..

IMPORTANT :

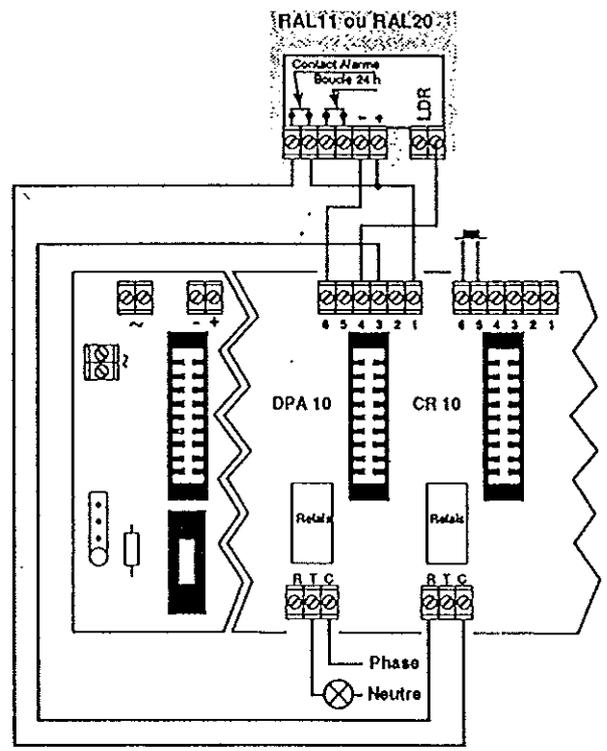
Avant toute intervention, couper obligatoirement les protections correspondant à la centrale, au niveau du tableau général.

SCHÉMA 1 - MONTAGE D'UN DÉTECTEUR IR POUR ALLUMAGE SEUL

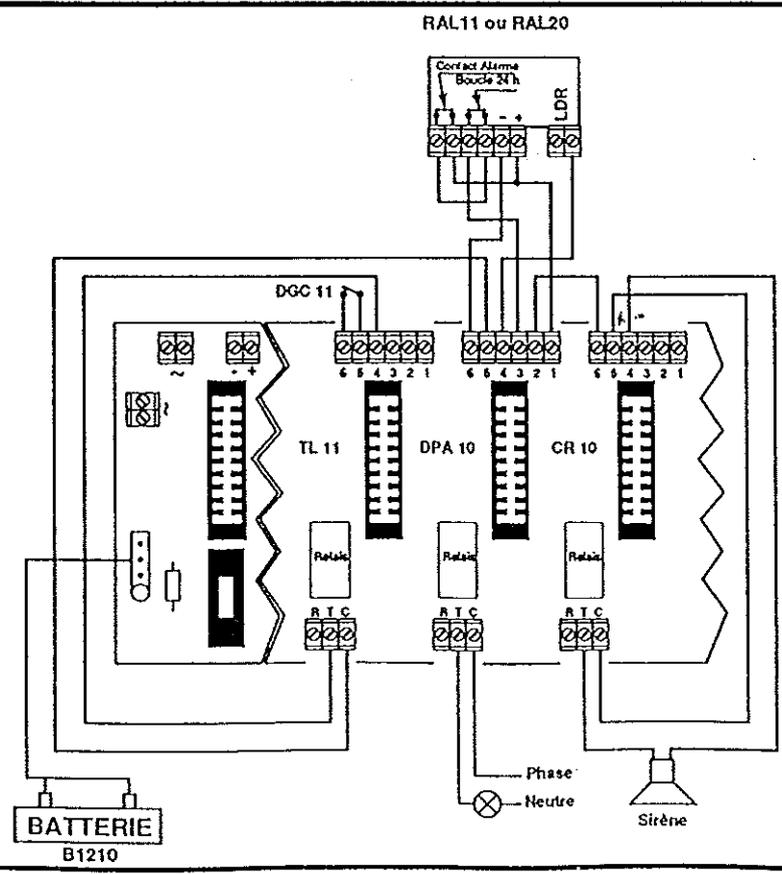


DÉTECTION PRÉSENCE ET ALARME DPA 10

SCHEMA 2 - MONTAGE D'UN DÉTECTEUR ÉCLAIRAGE + BOUTON POUSSOIR

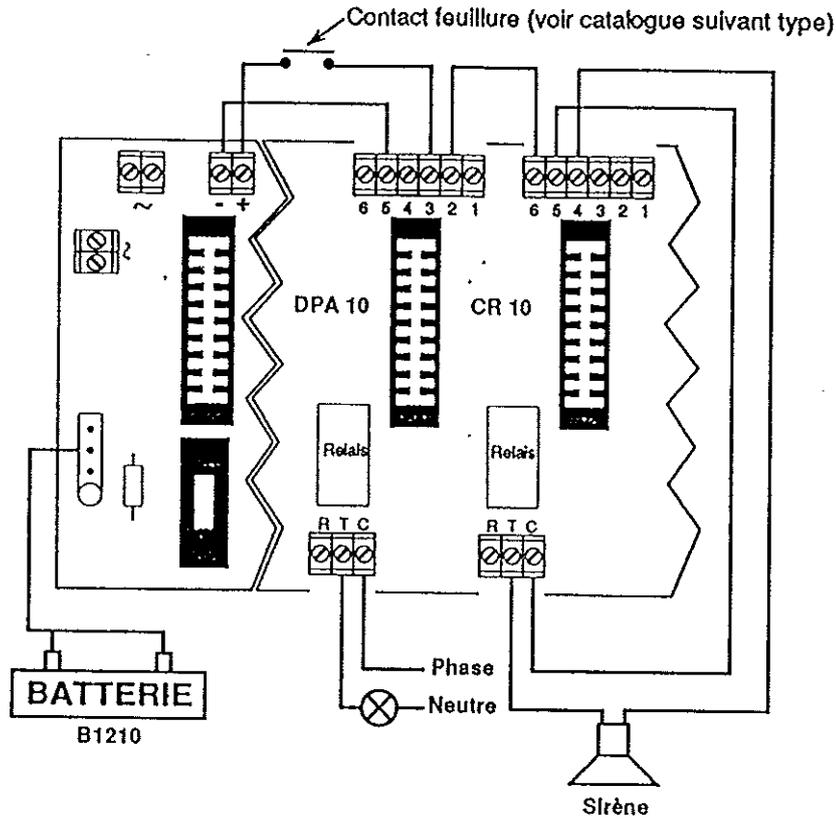


SCHEMA 3 - MONTAGE D'UN DÉTECTEUR ÉCLAIRAGE + ALARME

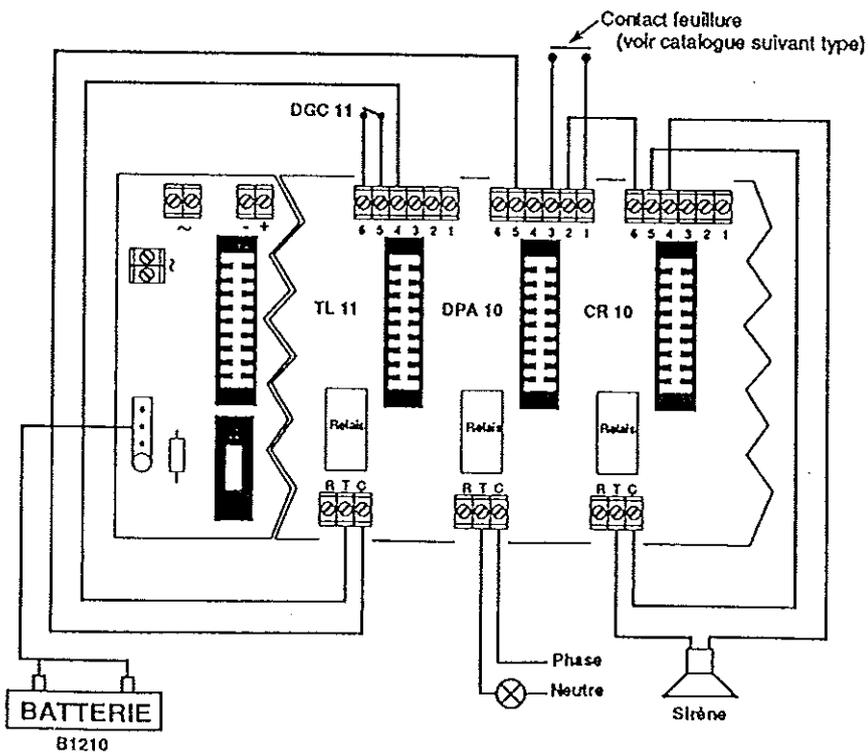


DÉTECTION PRÉSENCE ET ALARME DPA 10

SCHEMA 4 - MONTAGE BOUCLE 24 HEURES

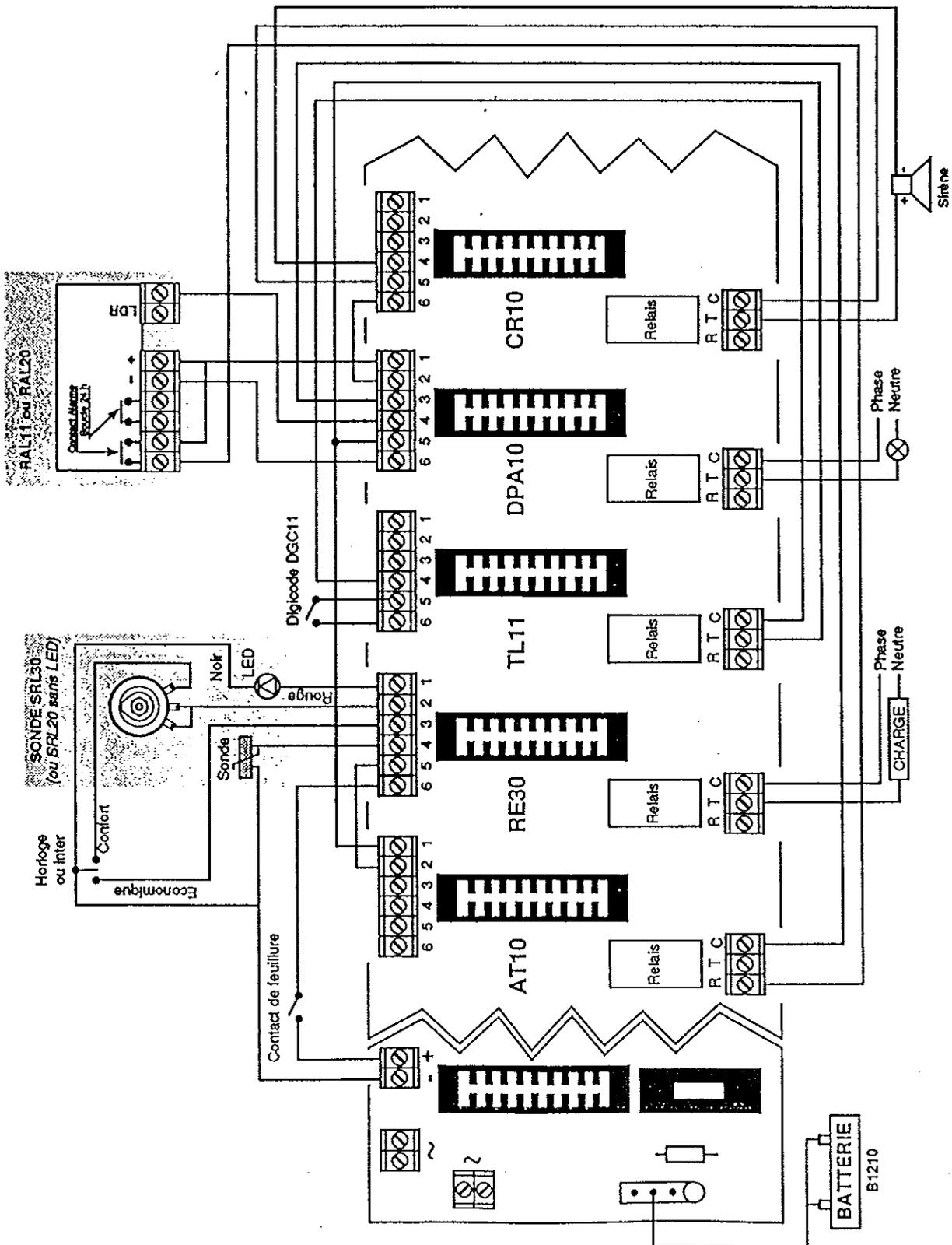


SCHEMA 5 - MONTAGE CONTACT DE FEUILLURE



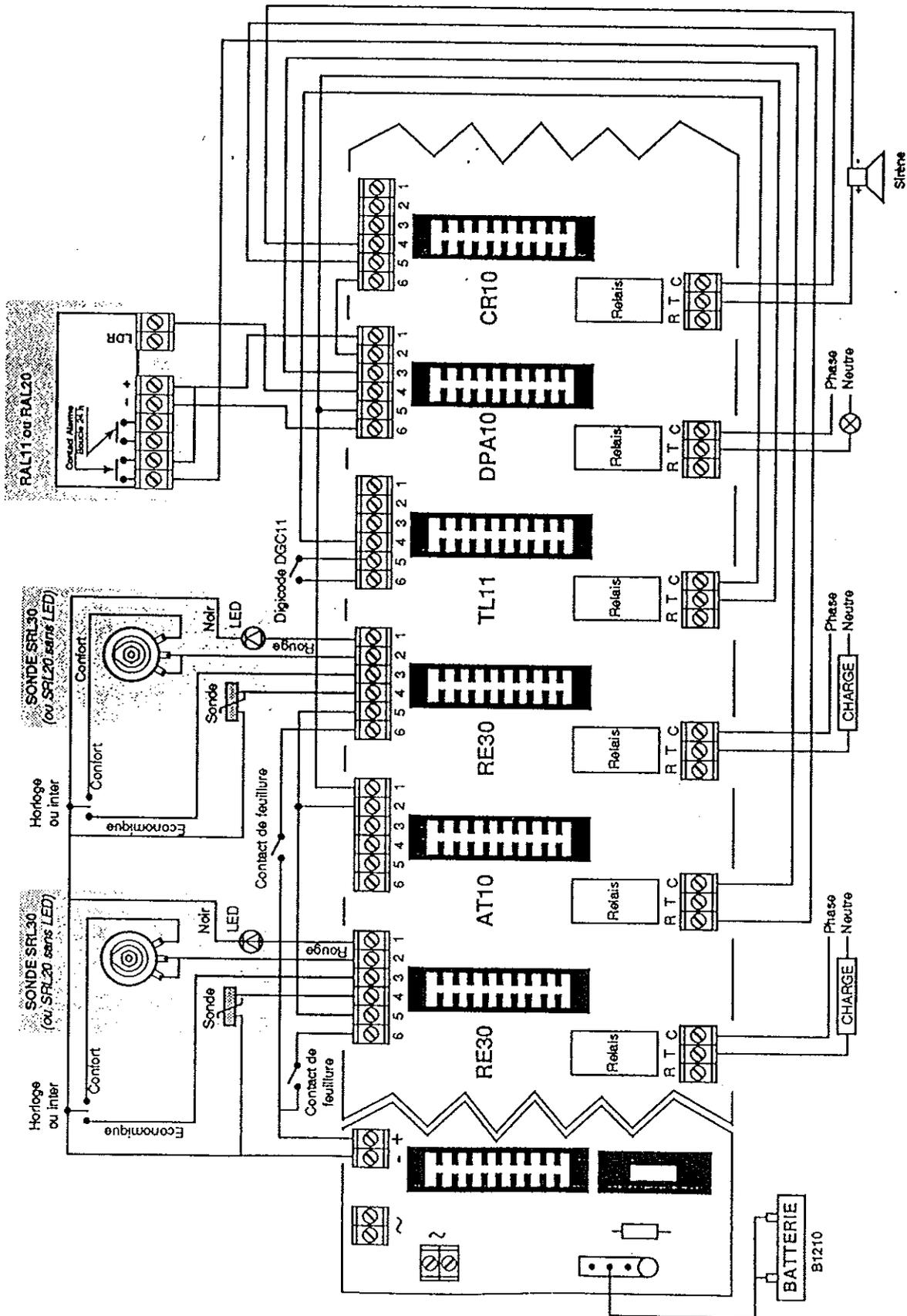
DÉTECTION PRÉSENCE ET ALARME DPA 10

SCHEMA 6 - MONTAGE ALARME COUPLE AVEC REGULATION DE CHAUFFAGE



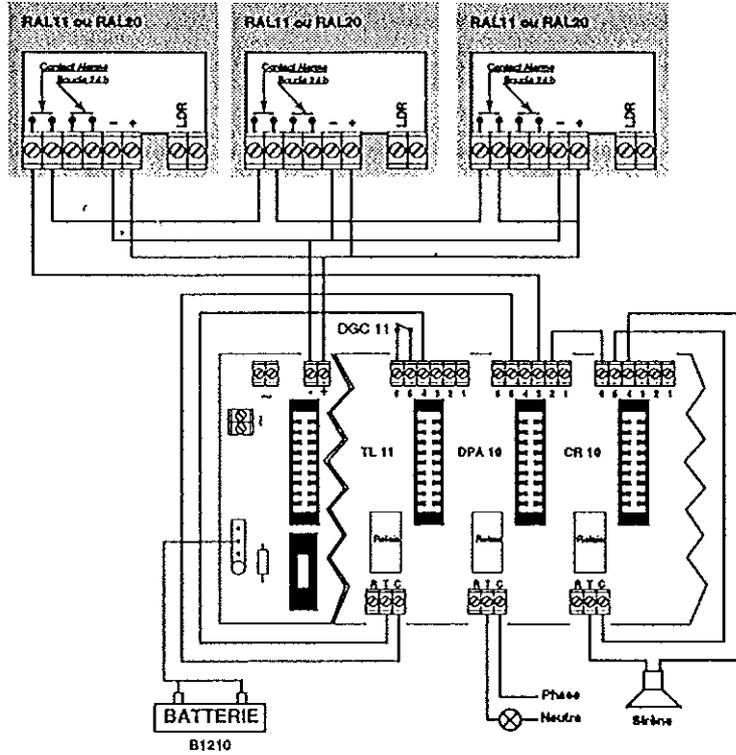
DÉTECTION PRÉSENCE ET ALARME DPA 10

SCHEMA 7 - MONTAGE ALARME COUPLÉ AVEC PLUSIEURS RÉGULATIONS CHAUFFAGE

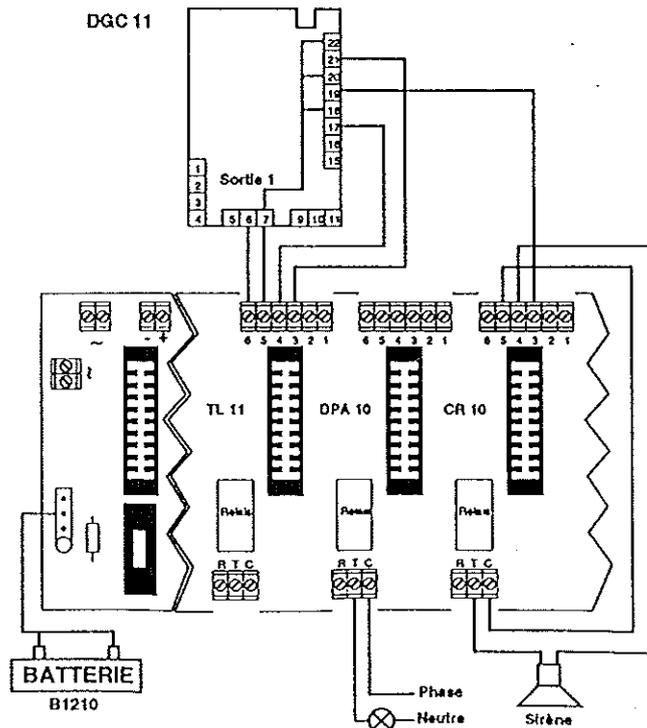


DÉTECTION PRÉSENCE ET ALARME DPA 10

SCHEMA 8 - MONTAGE DE PLUSIEURS DÉTECTEURS IR.

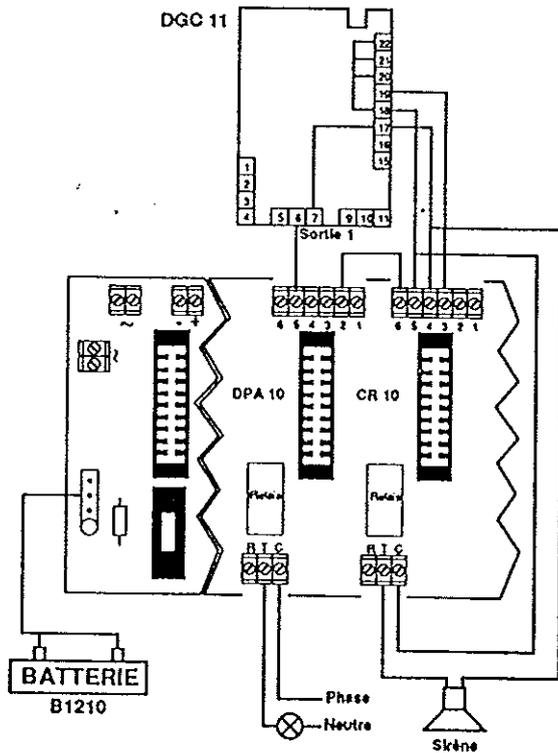


SCHEMA 9 - MONTAGE D'UN DIGICODE SUR SYSTÈME D'ALARME AVEC TÉLÉRUPTEUR

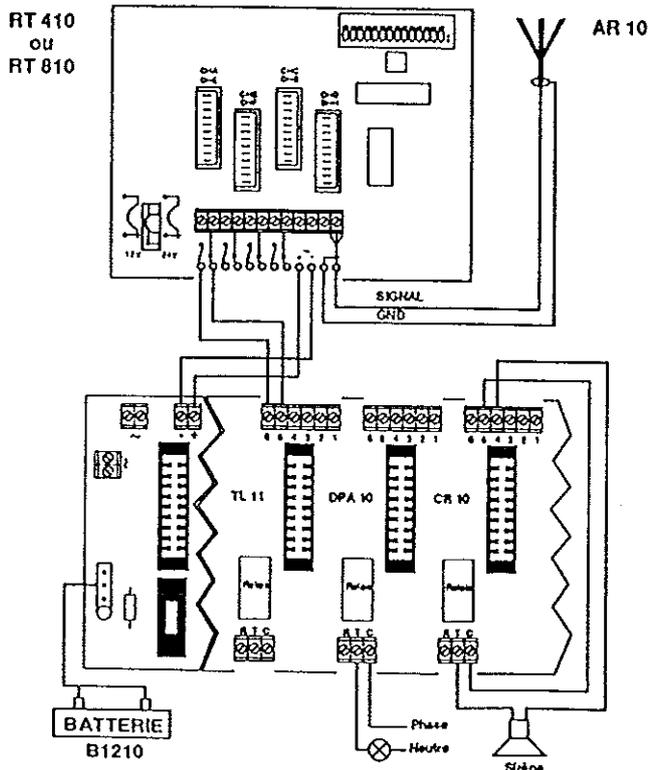


DÉTECTION PRÉSENCE ET ALARME DPA 10

SCHEMA 10 - MONTAGE D'UN DIGICODE SUR SYSTEME D'ALARME SANS TELERUPTEUR.

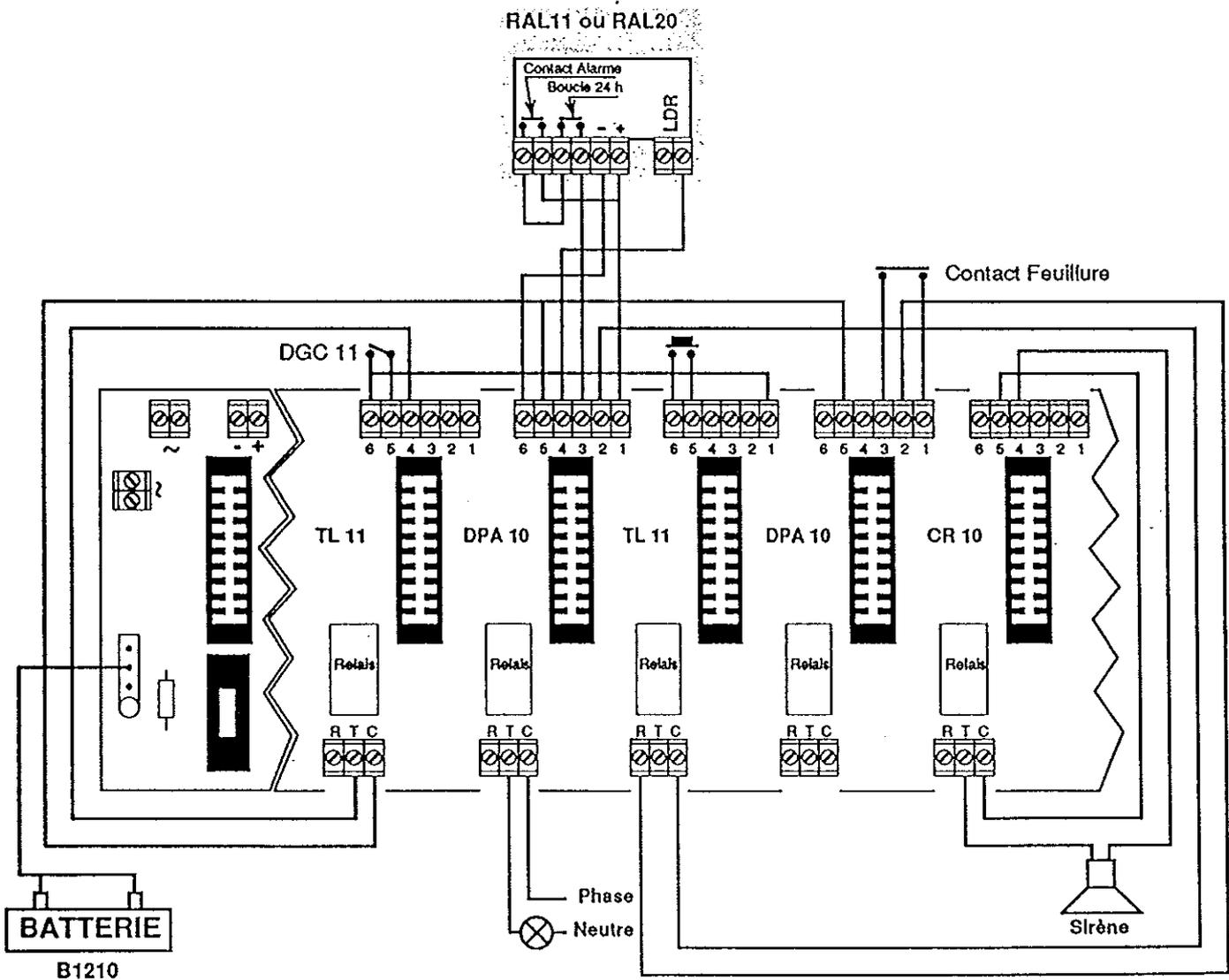


SCHEMA 11 - MONTAGE D'UNE TÉLÉCOMMANDE RADIO SUR UN SYSTÈME D'ALARME



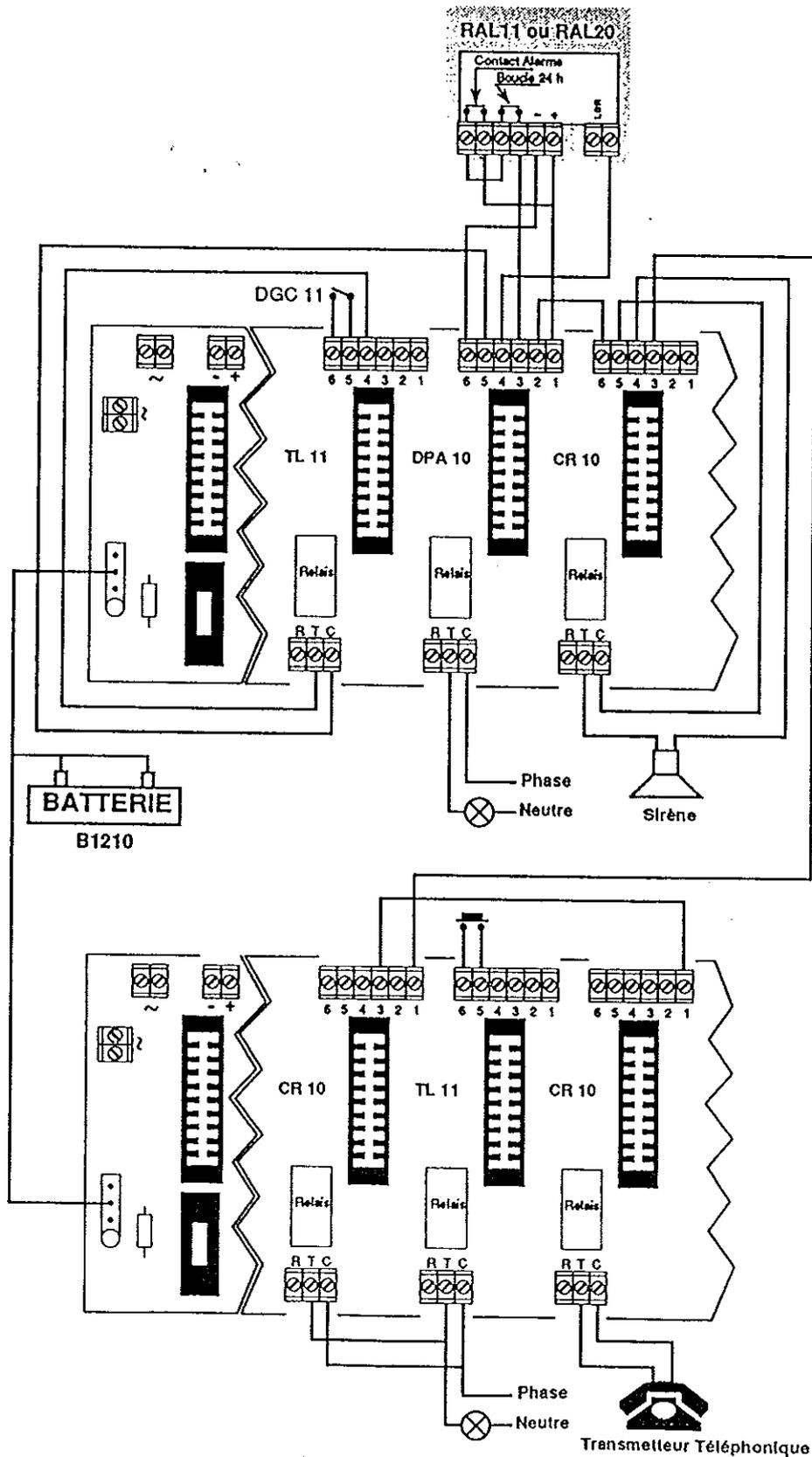
DETECTION PRESENCE ET ALARME DPA 10

SCHEMA 12 - FONCTIONNEMENT DE L'ALARME PERIMETRIQUE ET COUPURE VOLUMETRIQUE DE L'ALARME.



DETECTION PRESENCE ET ALARME DPA 10

SCHEMA 13 - RACCORDEMENT ECLAIRAGE SUR ALARME





SYSTEME PERFORMANCE

ATLANTIQUE
Concept

Z.I du Soleil levant - BP 103 - 85800 GIVRAND

Téléphone : 51 55 61 85 - Télécopie : 51 55 61 84

DÉTECTION DE PRÉSENCE ET ALARME DPA 20

FONCTION

Ce système permet de gérer l'alarme anti-intrusion.

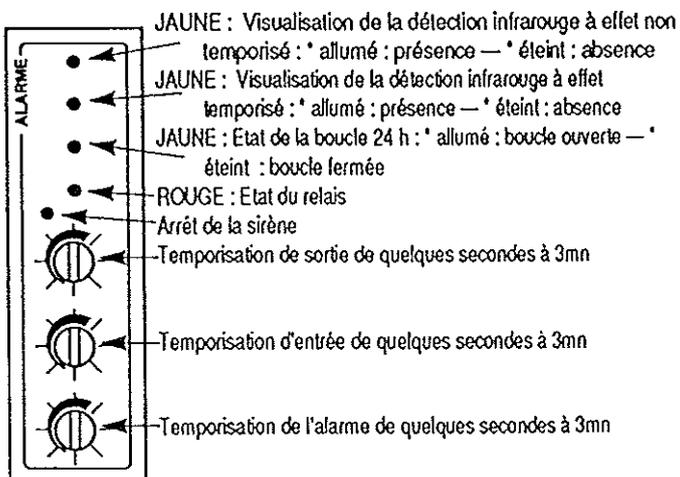
La carte qui le gère (DPA 20) possède :

- une entrée et une sortie temporisée permettant notamment l'installation du digicode (ou clé) à l'intérieur des bâtiments ; réglage de cette temporisation de quelques secondes à trois minutes,
- une entrée instantanée permettant le déclenchement immédiat de l'alarme,
- une entrée "boucle 24 heures" pour auto-protéger le système, aussi bien en fonctionnement qu'en verrouillage et d'y intégrer des détections anti-panique (exemple : médaillon personne âgée)
- une entrée compatible avec la DPA 10 pour ajouter une zone supplémentaire à la DPA 20,
- une sortie LED ou commande relais (CR10) pour enclencher des éclairages ou un transmetteur téléphonique.

LE MODULE DE GESTION

Code : 21105 Réf : DPA 20 Désignation : DÉTECTION PRÉSENCE ET ALARME

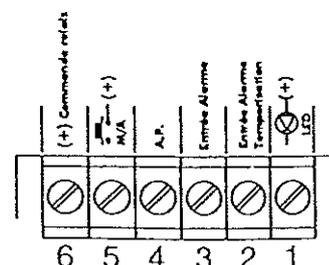
VISUALISATION DU FONCTIONNEMENT



CARCTÉRISTIQUES TECHNIQUES

- Distance maximum conseillée entre le module et le ou les détecteurs IR : environ 50 mètres.

Repérage des branchements du bornier de la carte mère.



DÉTECTION DE PRÉSENCE ET ALARME DPA 20

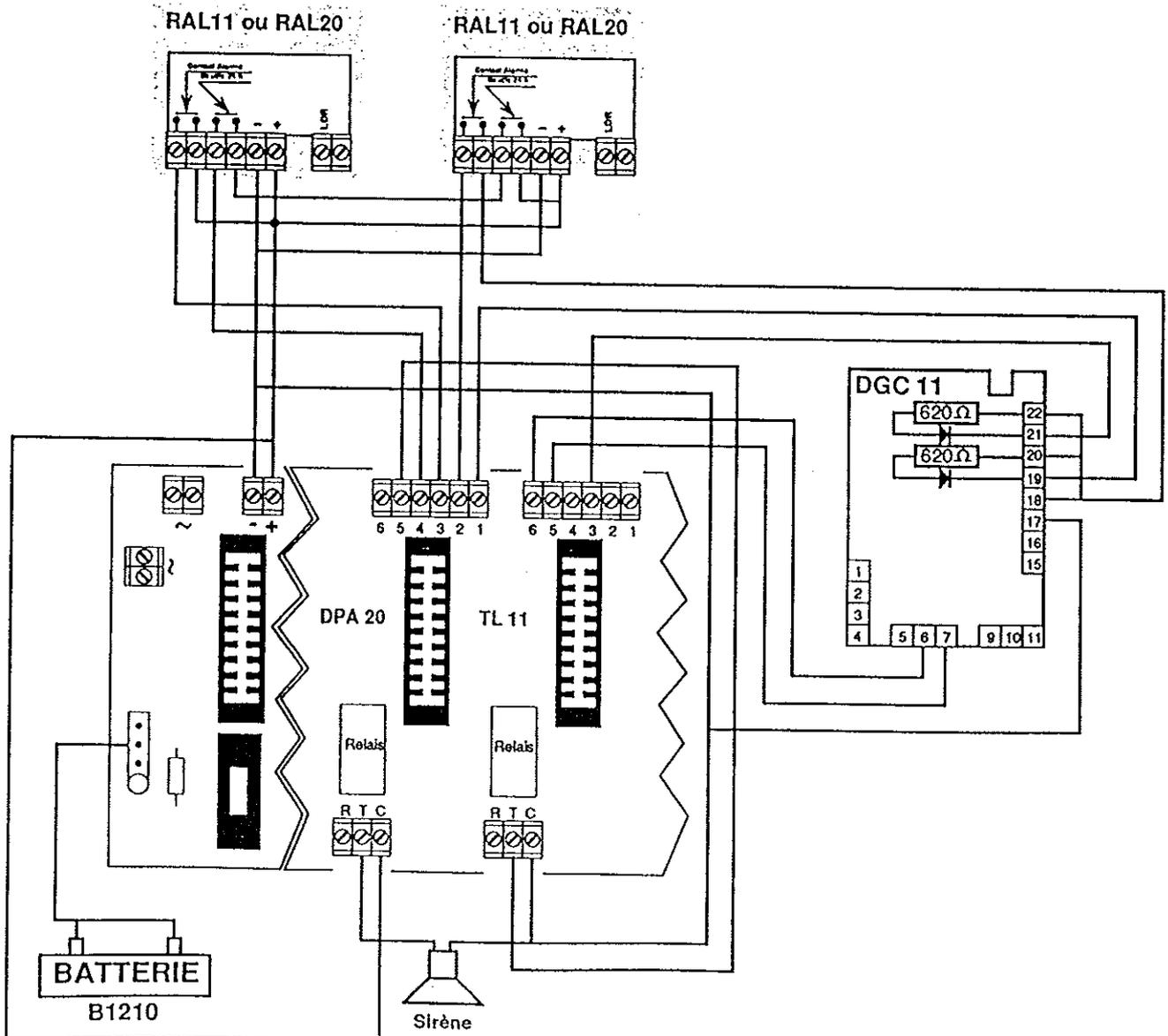
INSTRUCTIONS DE MONTAGE

- A - Le raccordement de la partie commande s'effectue avec du câble de faible section : 6/10. Choisissez de préférence du câble multi-conducteurs avec écran
- B - En prévision d'extensions futures, laissez à chaque point de commande une ou plusieurs paires en attente.
- C - Le raccordement de la partie puissance s'effectue avec du câble suivant les normes en vigueur.
- D - Toutes les cartes sont équipées d'un relais d'au moins 10 A monté sur un support d'au moins 5 A permettant l'exécution directe jusqu'à une puissance d'au moins 1100 Watts. Au-delà, il sera impératif de faire un relaiage de puissance.
- E - Prévoir les protections bi-polaires nécessaires et sauf indications contraires, selon les normes en vigueur.
- F - Il est impératif de relier le châssis et l'ossature de l'armoire à la terre par les bornes prévues à cet effet..

IMPORTANT :

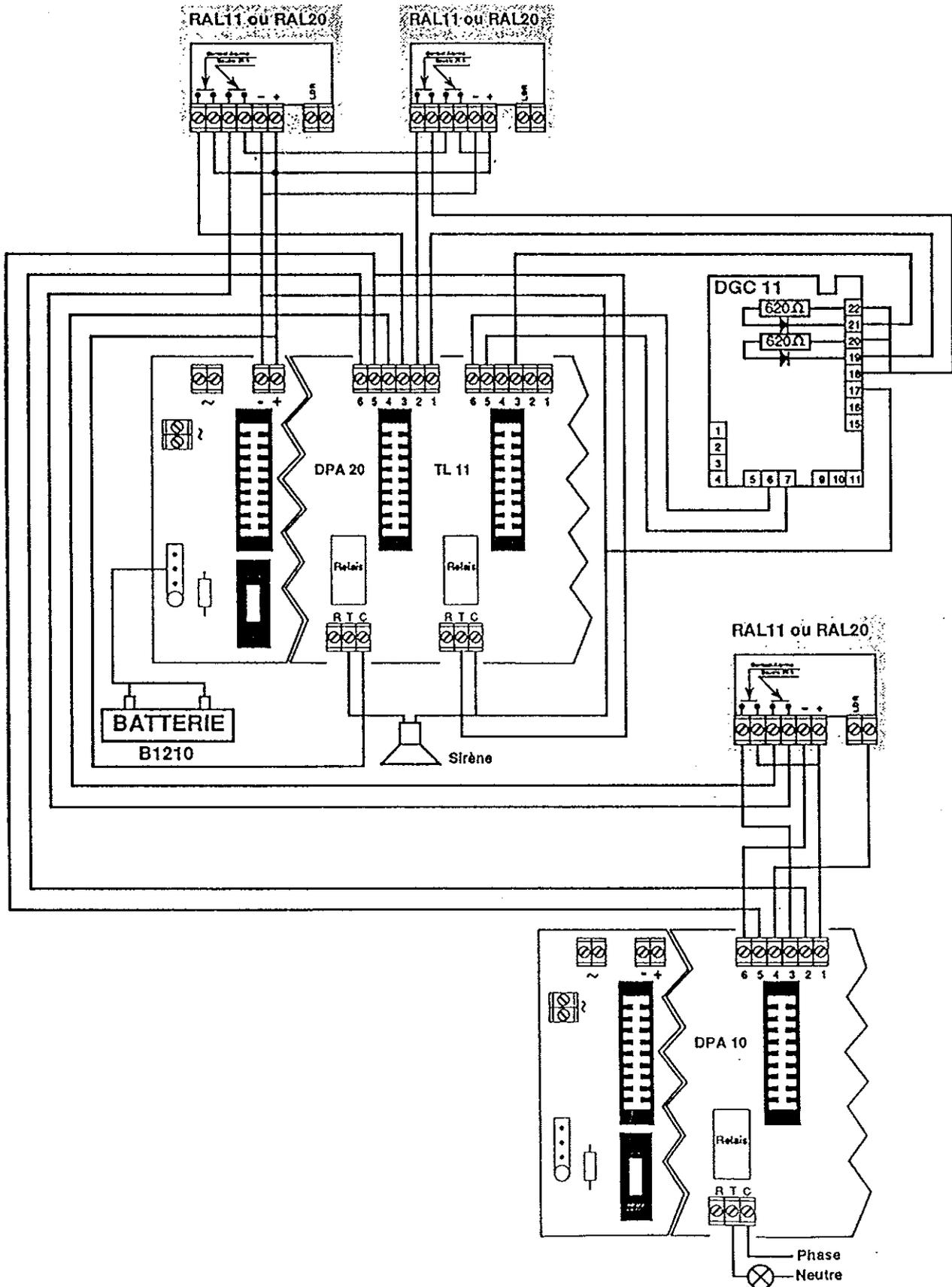
Avant toute intervention, couper obligatoirement les protections correspondant à la centrale, au niveau du tableau général.

SCHEMA 1 - MONTAGE DE BASE



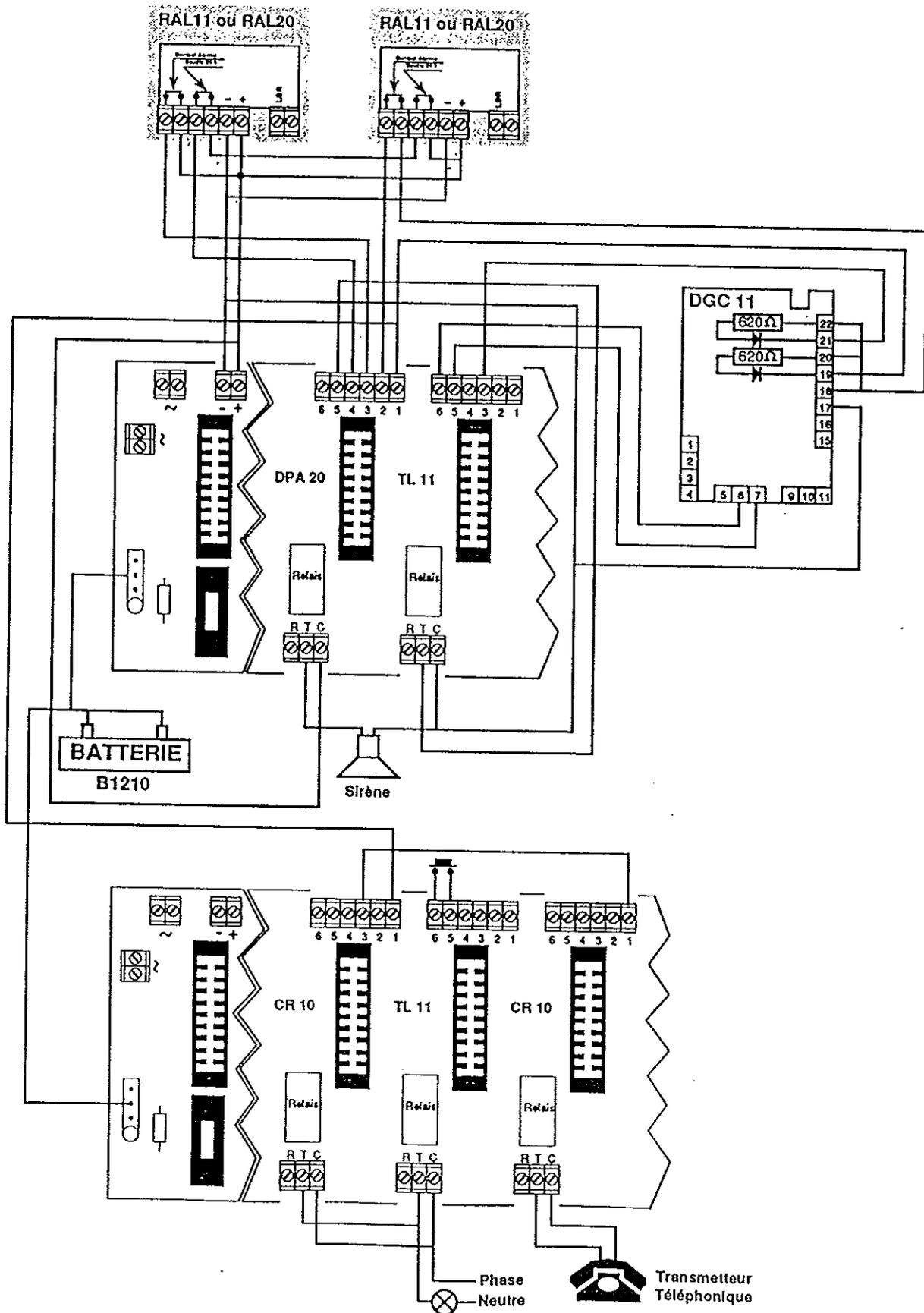
DÉTECTION DE PRÉSENCE ET ALARME DPA 20

SCHEMA 2 - RACCORDEMENT DE LA DPA 10 A LA DPA 20



DÉTECTION DE PRÉSENCE ET ALARME DPA 20

SCHEMA 3 - RACCORDEMENT DPA 20 SUR ÉCLAIRAGE ET TRANSMETTEUR TÉLÉPHONIQUE





SYSTEME PERFORMANCE

ATLANTIQUE
Concept

Z.I du Soleil levant - BP 103 - 85800 GIVRAND

Téléphone : 51 55 61 85 - Télécopie : 51 55 61 84

TEMPORISATION UNIVERSELLE TU 11

FONCTION

Ce module a pour fonction de temporiser une opération pour une durée pré-réglée allant d'une seconde à 31 heures 30 minutes avec la possibilité d'envoyer une impulsion positive en fin de cycle pour l'enclenchement d'un autre module.

Utilisation du module

La temporisation universelle pourra être utilisée dans de nombreux processus et notamment celui de l'arrosage.

En configuration d'arrosage, l'utilisation de plusieurs temporisations universelles permettra de réaliser une gestion d'arrosage par cycle où chaque temps d'arrosage sera modulable suivant les besoins.

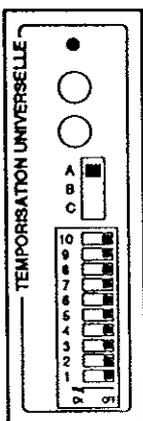
L'enclenchement du processus pourra se faire manuellement ou de façon automatique (horloge, interrupteur crépusculaire,...).

La commande de l'arrosage pourra également prendre en compte la présence ou l'absence d'eau, soit par rapport au secteur arrosé, soit par rapport à la source d'arrosage (ex. : arrêt automatique d'une pompe d'un puits si la source est tarie).

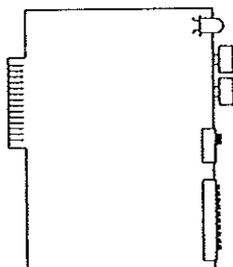
LE MODULE DE GESTION

Code : 21130 Réf : TU 11 Désignation : TEMPORISATION UNIVERSELLE

VISUALISATION DU FONCTIONNEMENT



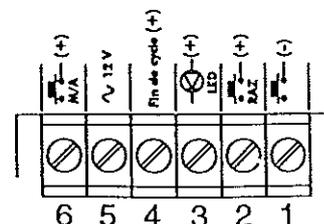
- ← Visualisation du fonctionnement du module
- ← Noir : enclenchement manuel
- ← Rouge : arrêt de fonctionnement
- ← Sélection du mode de fonctionnement
- ← 10 : Marche forcée
- ← 7 - 8 - 9 : Sélection de la base de temps unitaire de compteur
- ← 1 à 6 : Programmation du compteur



CARCTÉRISTIQUES TECHNIQUES

- Distance maximum conseillée entre le(s) poussoir(s) et le module : environ 100 mètres.

Repérage des branchements du bornier de la carte mère.



1 - PROGRAMMATION D'UN MODULE

1 - PROGRAMMATION DE LA BASE DE TEMPS

BASE DE TEMPS :

Définition : La durée de la temporisation est obtenue par la programmation d'un nombre de cycles (voir 2). Chaque cycle est égal à une durée programmable appelée "base de temps".

La temporisation TU11 permet de pré-régler une durée comprise entre 1 seconde et 31 heures 30 minutes. Suivant la durée souhaitée, la base de temps sera plus ou moins longue (entre 1 seconde et 30 minutes).

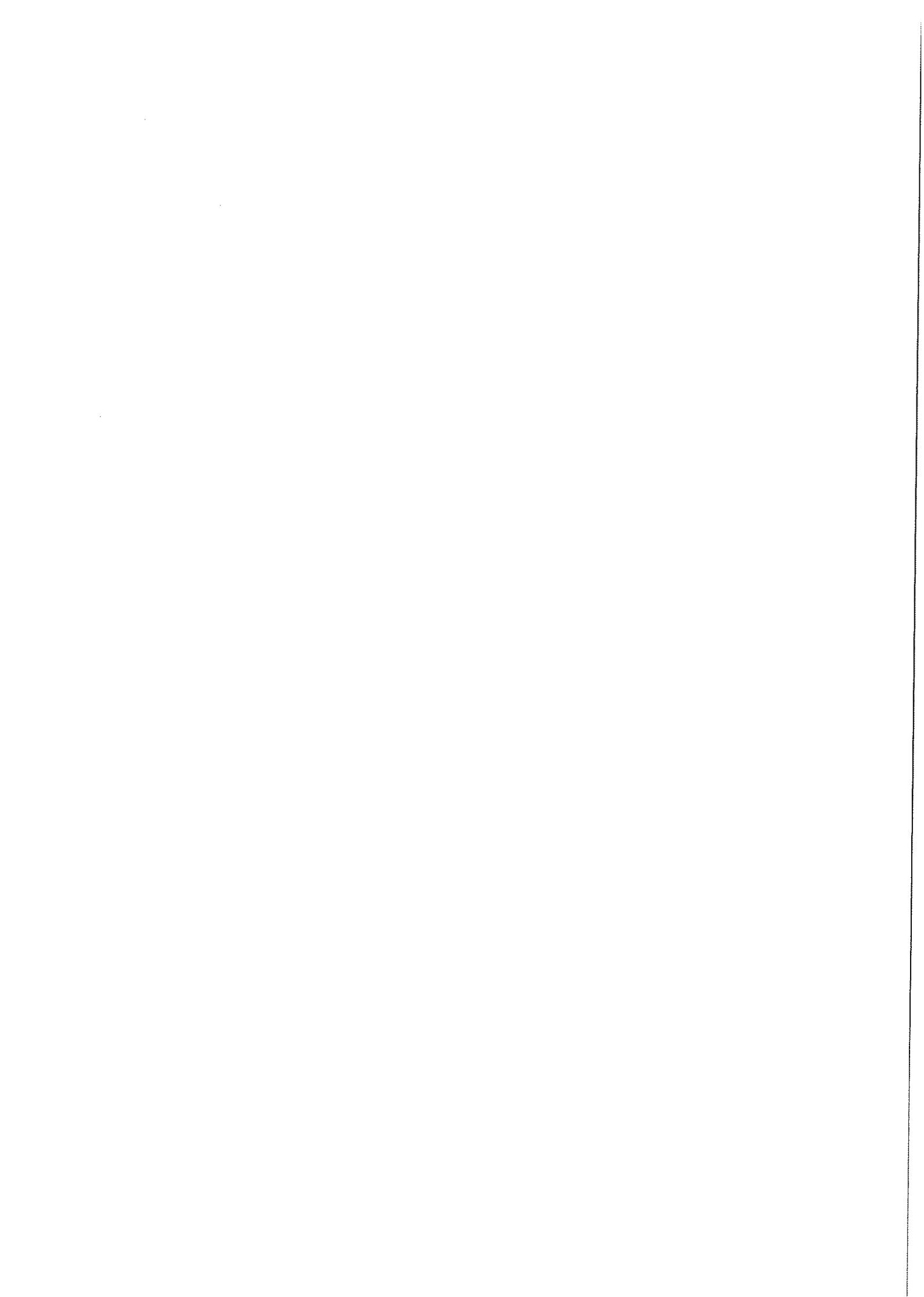
Il est donc important de programmer la base de temps la plus appropriée à la durée de temporisation souhaitée.

La base de temps est programmable par les "switch" 7, 8 et 9 (voir schéma 1 - élément F) suivant le tableau ci-après :

Tableau de programmation de la base de temps :

TEMPS SOUHAITE COMPRIS ENTRE	BASE DE TEMPS	PROGRAMMATION
1 s et 1 mn	1 s	
1 mn et 3 mn	3 s	
3 mn et 10 mn	10 s	
10 mn et 30 mn	30 s	
30 mn et 1 h	1 mn	
1 h et 3 h	3 mn	
3 h et 10 h	10 mn	
10 h et 31 h 30	30 mn	

NOTA : le "switch" n°10 doit toujours être en position OFF



2 - PROGRAMMATION DE LA DUREE DE TEMPORISATION

La durée de temporisation est programmable par les "switch" de 1 à 6 (voir schéma 1 - élément G).

Le principe consiste à programmer les "switch" qui constituent en réalité "un compteur" en base 2.

Pour connaître la valeur à programmer sur ce compteur, il faut diviser la durée que l'on veut programmer par la base de temps retenue (voir 1).

Programmation de la valeur retenue :

A chaque switch correspond une valeur (voir tableau ci-après).

Chaque switch sera mis en position ON ou OFF afin que l'addition de la valeur de chaque "switch" soit égale à la valeur recherchée.

Tableau de la valeur des "switch" suivant les positions ON/OFF :

DIP SWITCH N°	POSITION ON VALEUR	POSITION OFF VALEUR
1	1	0
2	2	0
3	4	0
4	8	0
5	16	0
6	32	0

NOTA : Les durées non divisibles par la base de temps ne peuvent pas être programmées. Dans un tel cas, prendre la durée divisible la plus proche.

EXEMPLES : 1 - Programmation de 7 mn 20 s

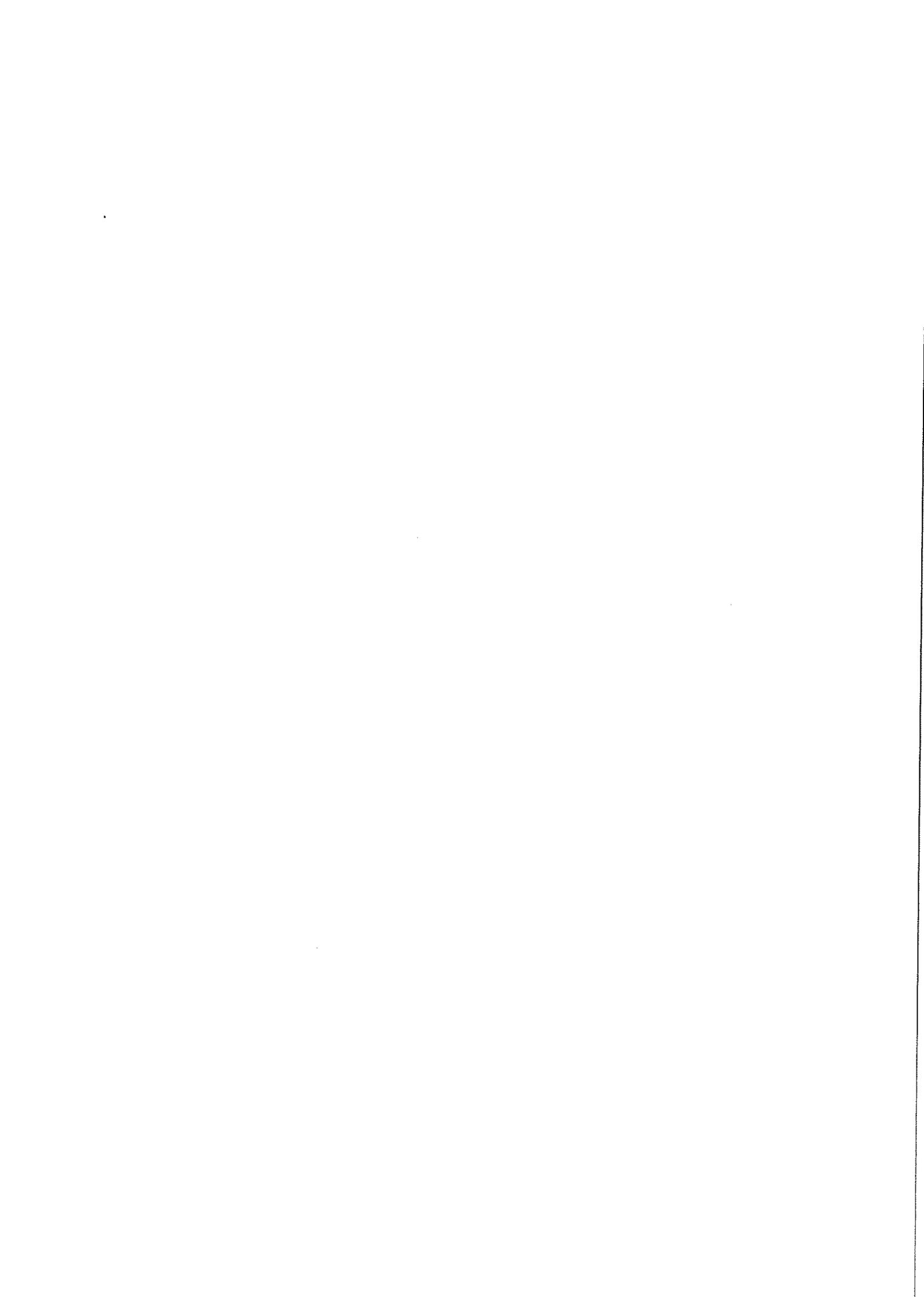
Base de temps : 10 s
 7 mn 20 s = 440 s
 Valeur à programmer: $440 / 10 = 44$

Les switch 6, 4 et 3 seront positionnés sur ON

2 - Programmation de 2 h 51 mn

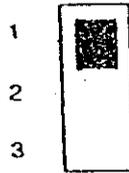
Base de temps : 3 mn
 2 h 51 mn = 171 mn
 Valeur à programmer: $171 / 3 = 57$

Les switch 6, 5, 4 et 1 seront positionnés sur ON

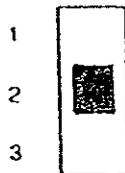


3 - SELECTION DU MODE DE FONCTIONNEMENT DU MODULE

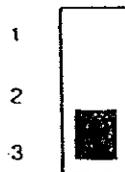
Schéma 1 Elément D



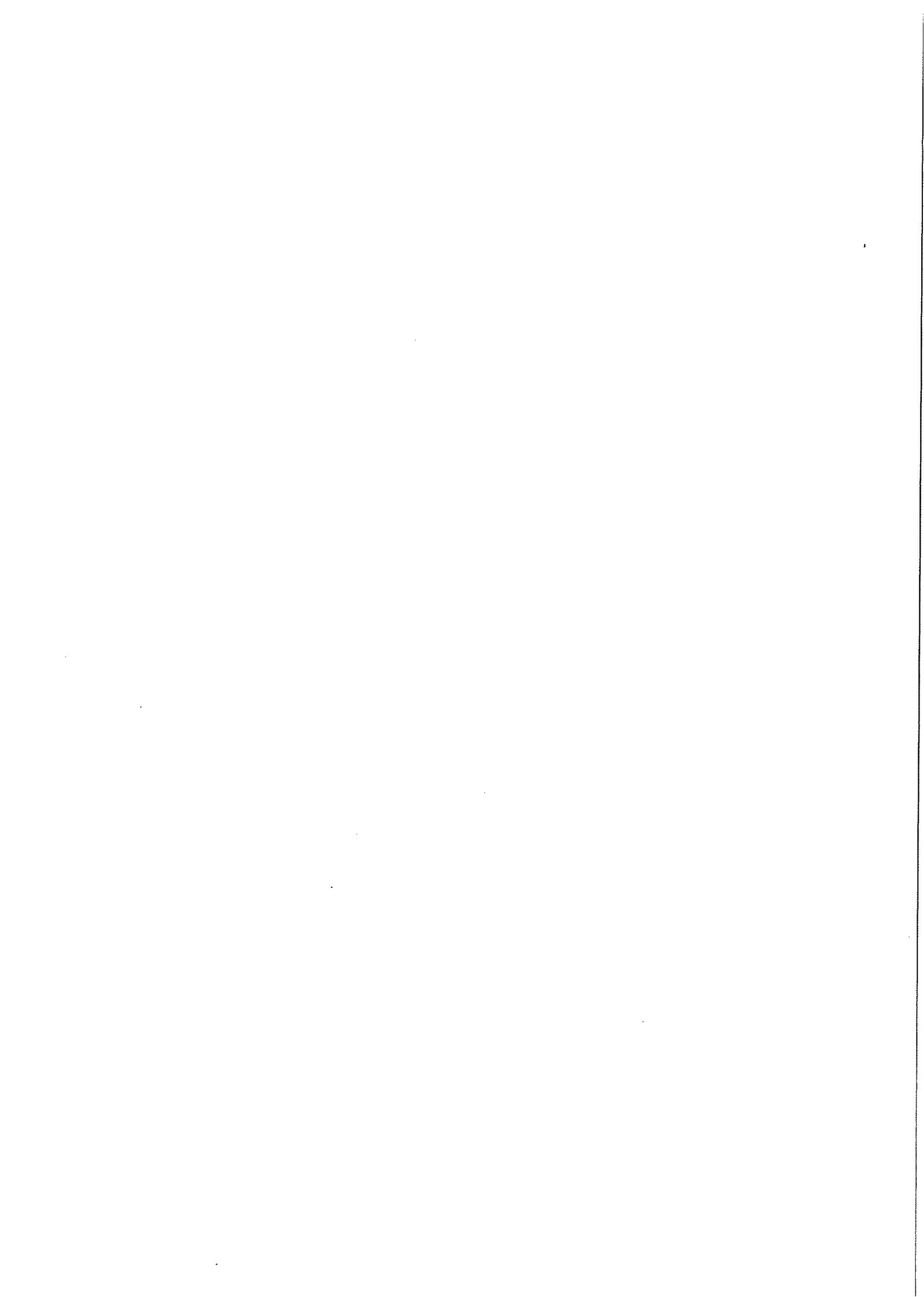
Annulation du fonctionnement de la carte avec envoi d'une impulsion positive en fin de cycle. Cette position permet, par exemple dans le cadre de l'arrosage, de supprimer le secteur concerné tout en laissant le processus d'arrosage se dérouler normalement pour les autres secteurs.



Annulation de l'impulsion fin de cycle. Sur cette position, l'exécution (exemple : arrosage) s'effectue normalement mais n'envoie pas une impulsion en fin de cycle sur un autre module. Exemple d'utilisation : Arrosage d'une seule zone.



Fonctionnement normal avec impulsion fin de cycle. Dans cette configuration, la temporisation suit un fonctionnement normal et envoie une impulsion fin de cycle.



2 - ENCLENCHEMENT DU SYSTEME

1 - ENCLENCHEMENT DIRECT SUR LE MODULE

L'enclenchement d'un processus avec la temporisation TU11 peut être réalisé directement à partir du module (impulsion donnée à partir du bouton poussoir noir).
Voir B - schéma 1.

2 - ENCLENCHEMENT PAR IMPULSION POSITIVE OU NEGATIVE

La temporisation TU11 peut être enclenchée par une impulsion positive (Figure 3) ou négative (Figure 2).

3 - ENCLENCHEMENT PAR UN ORGANE EXTERNE AU MODULE

L'enclenchement d'un processus de la temporisation TU11 peut être réalisé :

- Sur site : un bouton poussoir, une horloge, un interrupteur crépusculaire.
- A distance : télécommande, téléphone ou minitel.

Ces différents types d'enclenchement peuvent être conditionnés suivant des facteurs extérieurs.

Exemple pour l'arrosage: - Présence d'humidité
- Niveau liquide
- Déficience de la source d'arrosage

3 - OPTIONS DE FONCTIONNEMENT

1 - RACCORDEMENT D'UN COMPTEUR

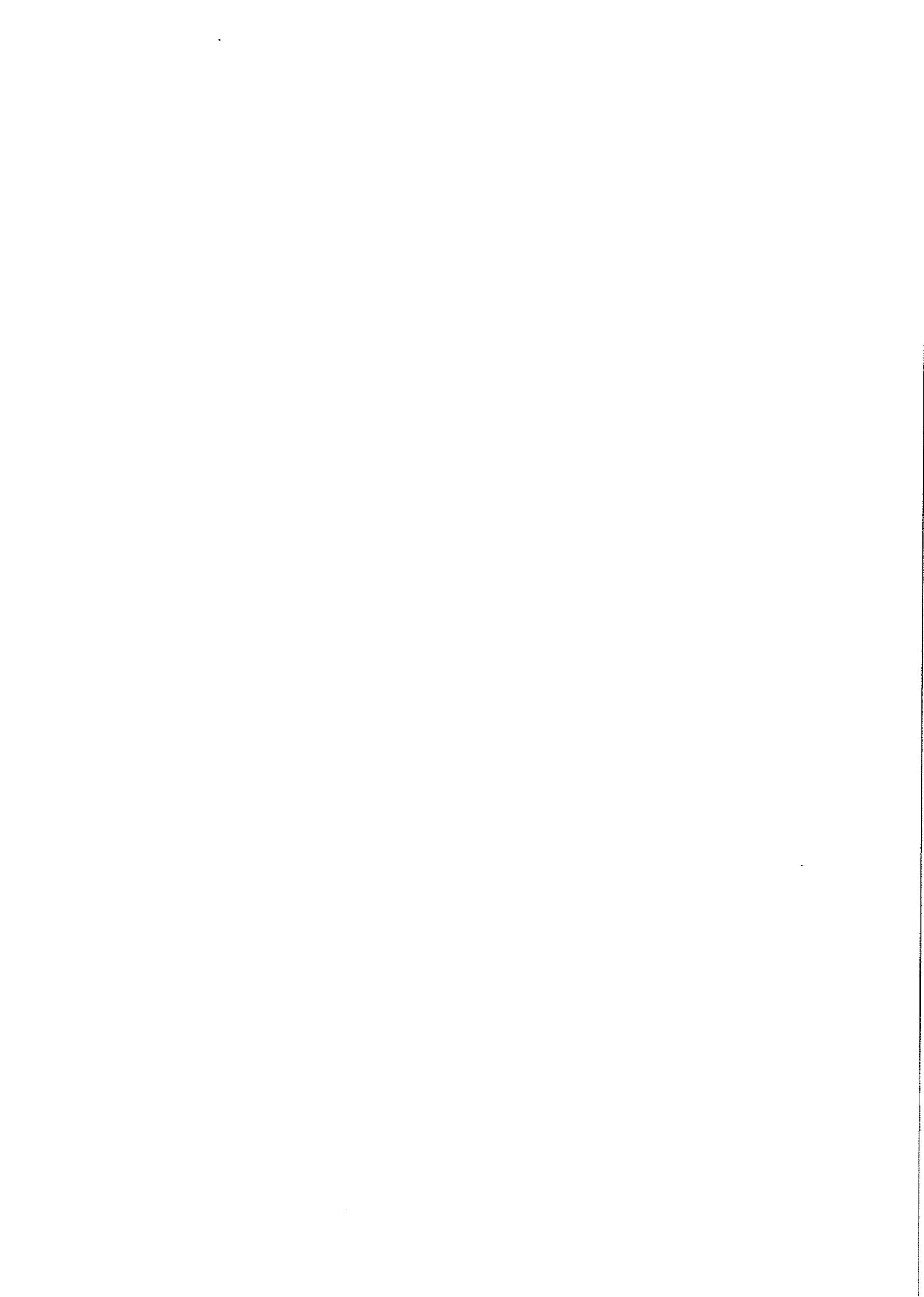
Le raccordement du compteur permettra d'améliorer la qualité de l'arrosage en programmant plusieurs cycles, et donc plusieurs temps d'arrosage, sur une même zone.

2 - RACCORDEMENT D'UNE LED

Raccordement d'une led de visualisation de l'état du fonctionnement (voir schéma 1).

3 - INTERRUPTION DE FONCTIONNEMENT D'UN MODULE

Le fonctionnement d'un module peut être arrêté en envoyant une impulsion du bouton rouge du module (voir C - schéma 1). Cette interruption n'annule pas l'émission d'une impulsion positive fin de cycle vers un autre module si la sélection du mode de fonctionnement (voir D - schéma 1) est en position A ou C.



4 - ARRET MOMENTANE DU FONCTIONNEMENT ET REMISE EN MARCHE

Ce montage permet d'interrompre momentanément un processus avec des temporisations TU11 en gardant en mémoire l'état de temporisation du processus au moment de l'interruption.

5 - ARRET DU FONCTIONNEMENT SANS REMISE EN MARCHE

Voir schéma

6 - FONCTIONNEMENT AVEC EFFETS OU SANS EFFETS

PAR RAPPORT A L'IMPULSION

Sans effets :

Position du cavalier sur les picots A et B (voir schéma 2).

Sur cette position, le temps est décompté à partir du moment où le module a reçu le début d'une impulsion d'enclenchement quelle que soit la durée de celle-ci.

Avec effets :

Position du cavalier sur les picots B et C (voir schéma 2).

Sur cette position, le temps est décompté à la fin de la réception de l'impulsion d'enclenchement quelle que soit la durée de l'impulsion.

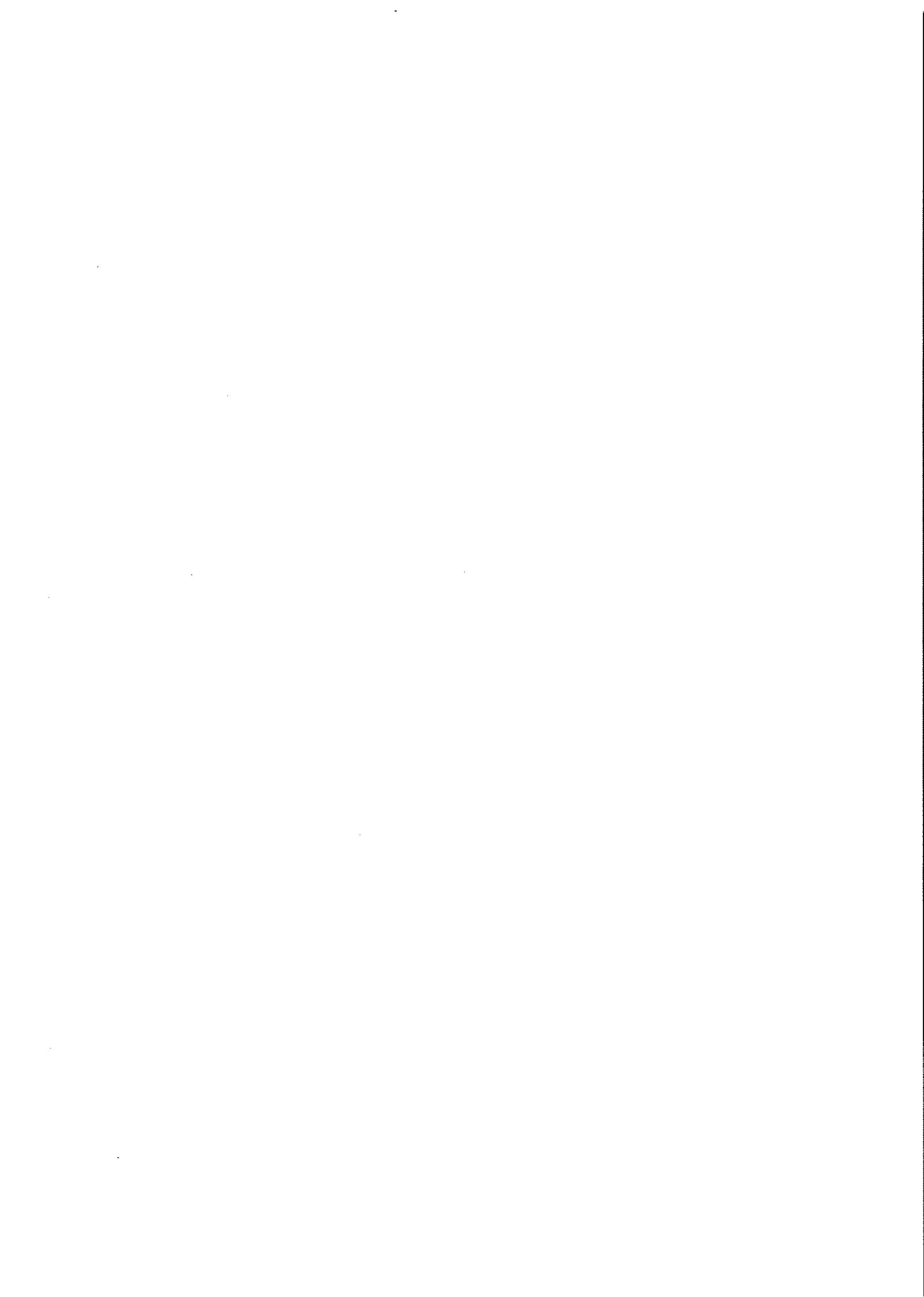
Exemple : Impulsion 1 minute

Temporisation 2 minutes

Fonctionnement du module : 2 + 1 minutes = 3 minutes

7 - MARCHE FORCEE

Le module peut être mis en marche forcée en positionnant le "switch" en position 10 (voir E - schéma 1) sur ON. Dans cette position, le fonctionnement du module sera ininterrompu quelle que soit la durée de temporisation programmée. Seule la remise sur la position OFF du "switch" n°10 permettra d'arrêter le fonctionnement du module.



TEMPORISATION UNIVERSELLE

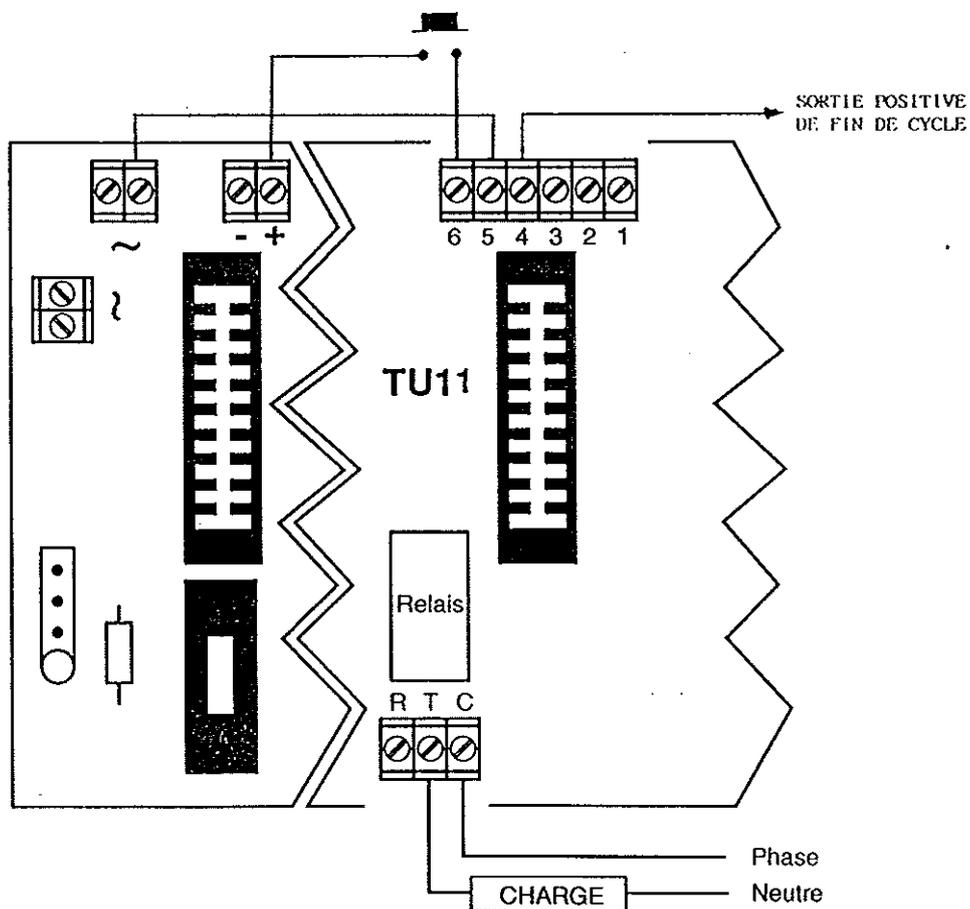
INSTRUCTIONS DE MONTAGE

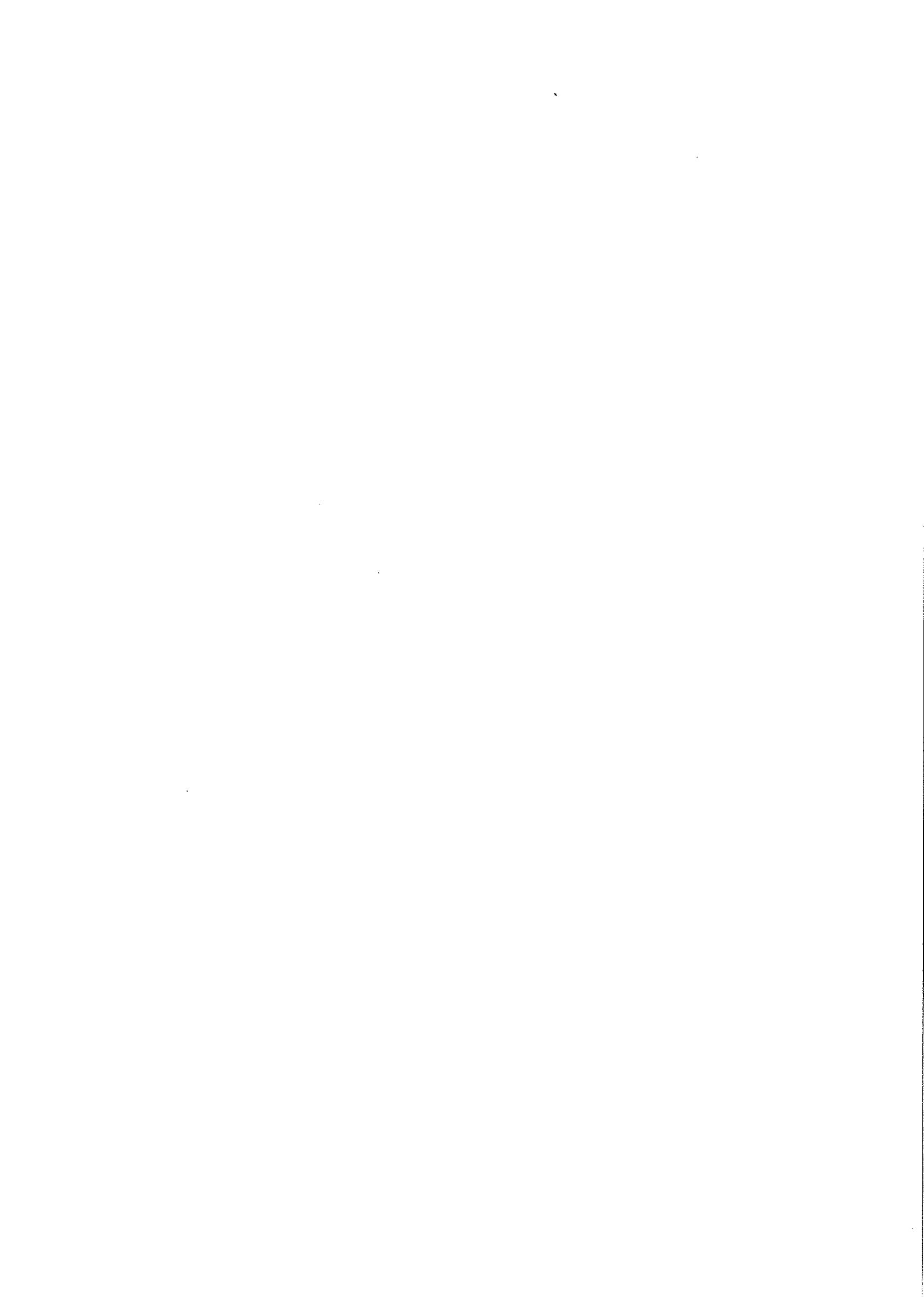
- A - Le raccordement de la partie commande s'effectue avec du câble de faible section : 6/10. Choisissez de préférence du câble multi-conducteurs avec écran
- B - En prévision d'extensions futures, laissez à chaque point de commande une ou plusieurs paires en attente.
- C - Le raccordement de la partie puissance s'effectue avec du câble suivant les normes en vigueur.
- D - Toutes les cartes sont équipées d'un relais d'au moins 10 A monté sur un support d'au moins 5 A permettant l'exécution directe jusqu'à une puissance d'au moins 1100 Watts. Au-delà, il sera impératif de faire un relayage de puissance.
- E - Prévoir les protections bi-polaires nécessaires et sauf indications contraires, selon les normes en vigueur.
- F - Il est impératif de relier le châssis et l'ossature de l'armoire à la terre par les bornes prévues à cet effet..

IMPORTANT:

Avant toute intervention, couper obligatoirement les protections correspondant à la centrale, au niveau du tableau général.

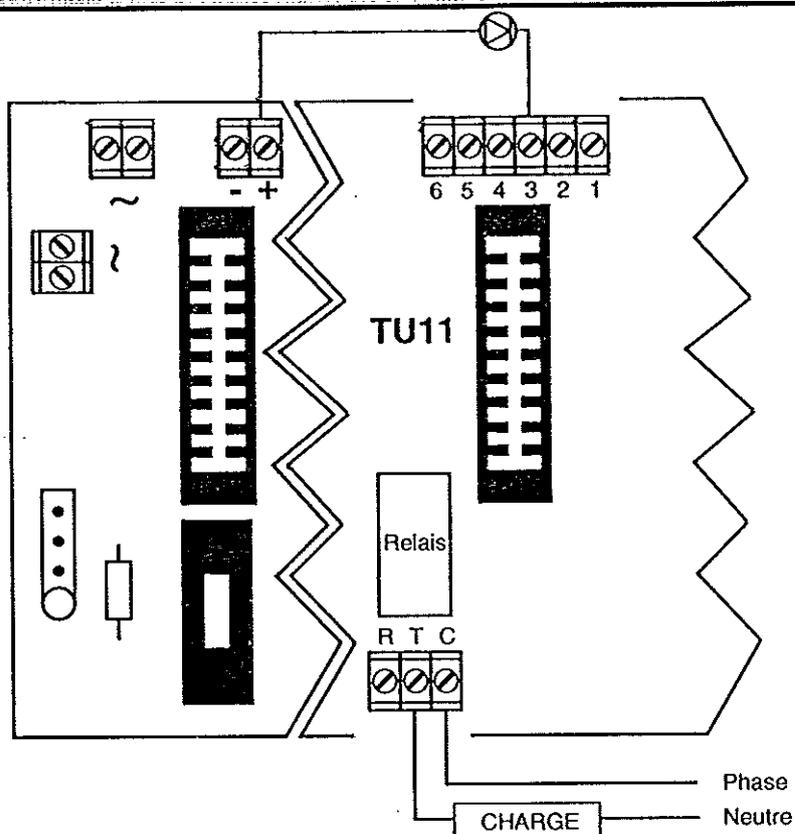
SCHEMA 1 - MONTAGE DE BASE



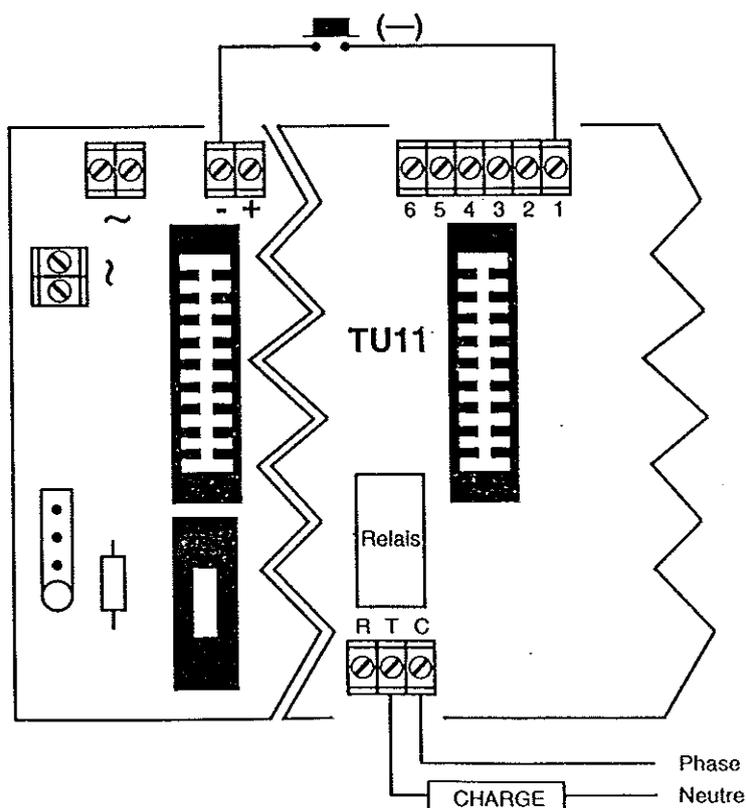


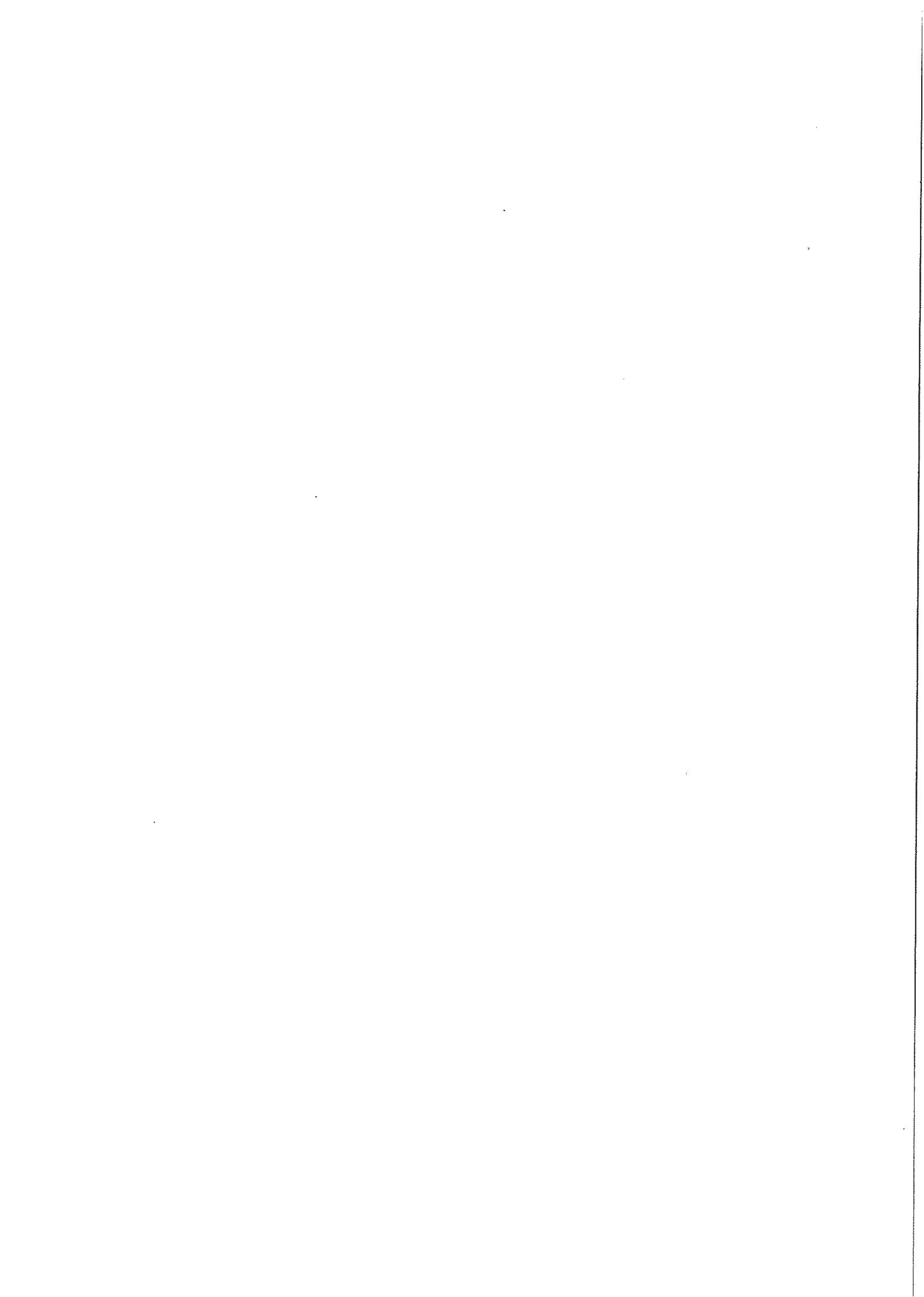
TEMPORISATION UNIVERSELLE

SCHEMA 2 - BRANCHEMENT D'UNE LED DE VISUALISATION



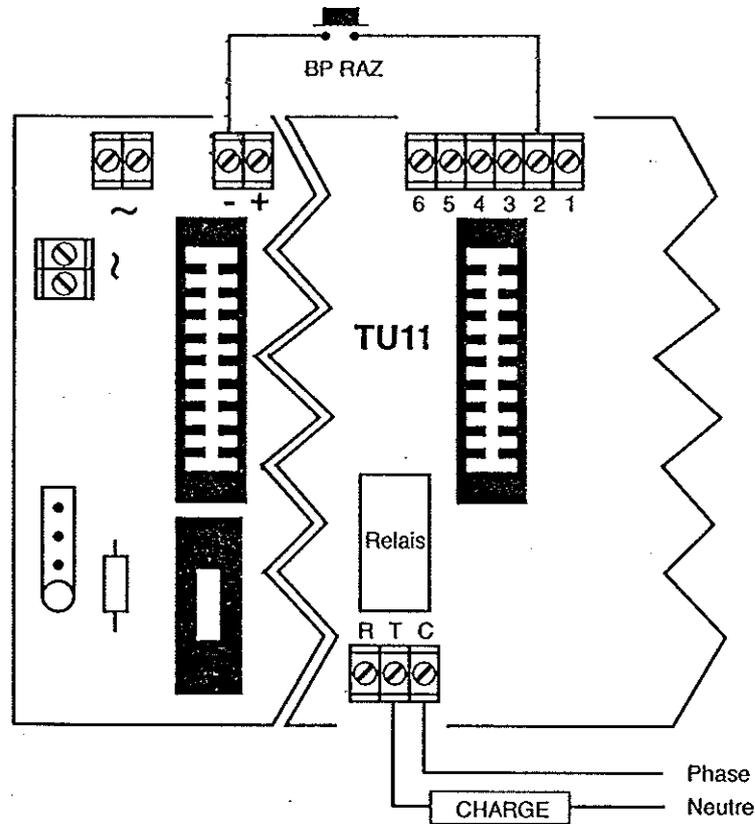
SCHEMA 3 - COMMANDE PAR UNE IMPULSION NEGATIVE



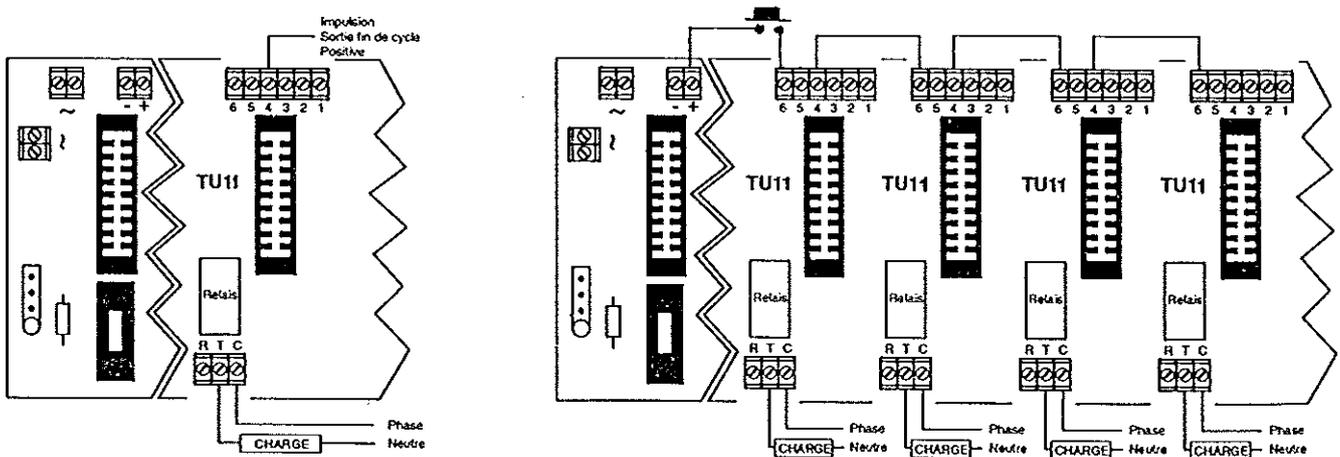


TEMPORISATION UNIVERSELLE

SCHEMA 4 - R. A. Z.



SCHEMA 5 - UTILISATION DE L'IMPULSION SORTIE FIN DE CYCLE





SYSTEME PERFORMANCE

ATLANTIQUE
Concept

Z.I du Soleil levant - BP 103 - 85800 GIVRAND

Téléphone : 51 55 61 85 - Télécopie : 51 55 61 84

TEMPORISATION UNIVERSELLE

FONCTION

Ce module a pour fonction de temporiser une opération pour une durée prééglée, allant de quelques secondes à plus de cinquante minutes, avec la particularité d'envoyer une impulsion positive en fin de cycle.

Options de fonctionnement

LED : La visualisation extérieure de la position "marche" ou "arrêt" de la temporisation est possible en raccordant une diode LED (voir schéma 2).

COMMANDE PAR IMPULSION NEGATIVE : (voir schéma 3).

RAZ : Cette fonction permet d'arrêter la minuterie de ce module avant la fin de son cycle (voir schéma 4).

IMPULSION SORTIE DE FIN DE CYCLE : Le module a la particularité d'émettre une impulsion positive en fin de cycle afin d'enclencher une autre application (voir schéma 5).

LE MODULE DE GESTION

Code : 21130 Réf. : TV10 Désignation : TEMPORISATION UNIVERSELLE

VISUALISATION DU FONCTIONNEMENT



← Visualisation de l'état du relais :

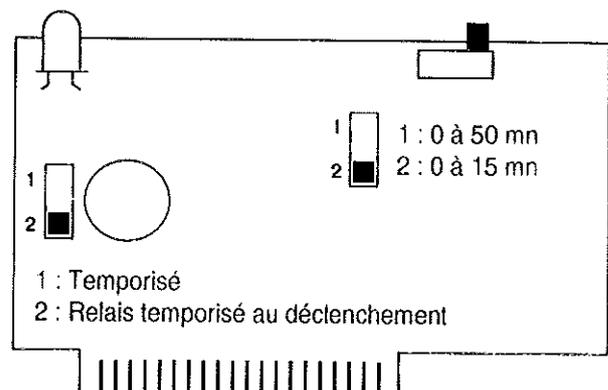
- * allumé : collé
- * éteint : décollé

← Réglage du temps

← Interrupteur MARCHÉ FORCÉE

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

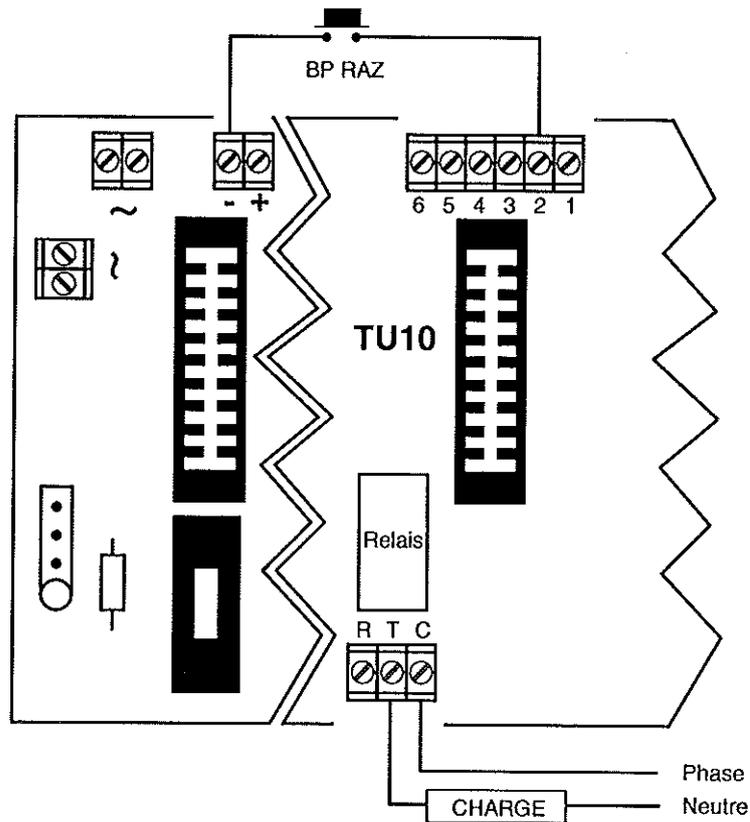
- Distance maximum conseillée entre le ou les poussoirs et le module : environ 100 mètres.



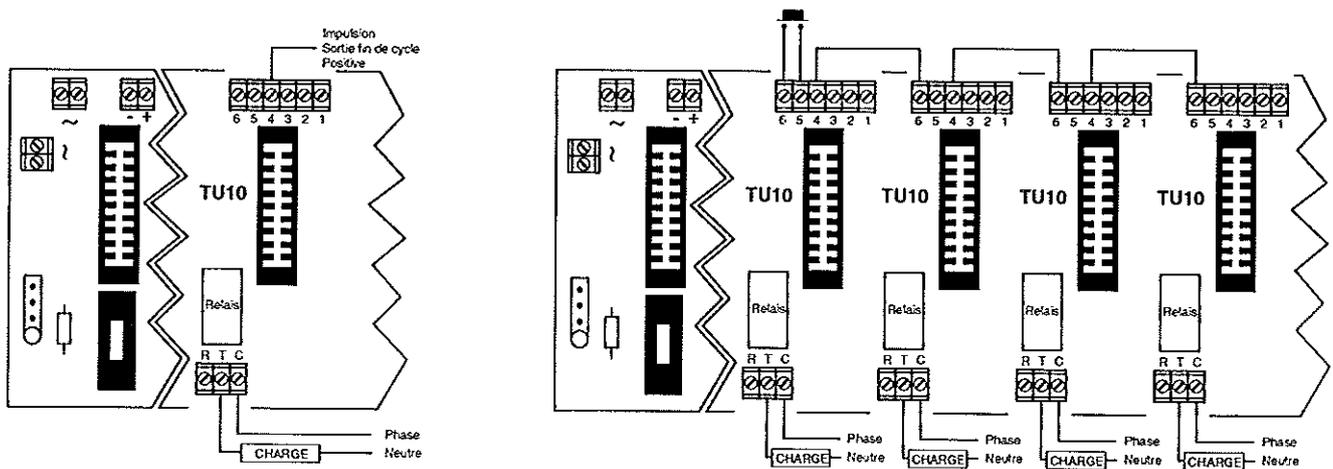


TEMPORISATION UNIVERSELLE

SCHEMA 4 - R. A. Z.

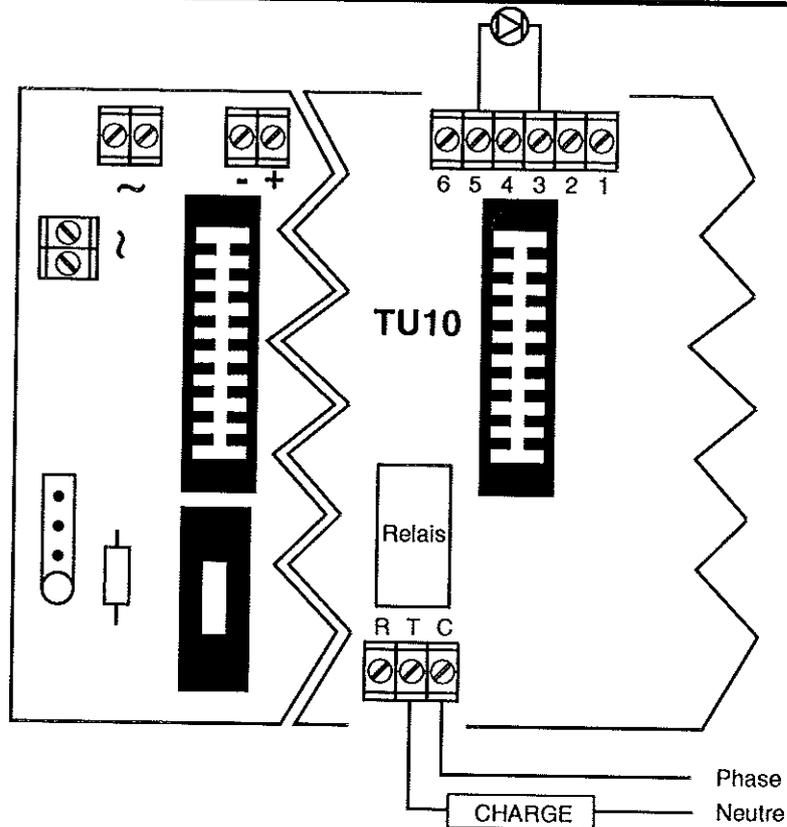


SCHEMA 5 - UTILISATION DE L'IMPULSION SORTIE FIN DE CYCLE

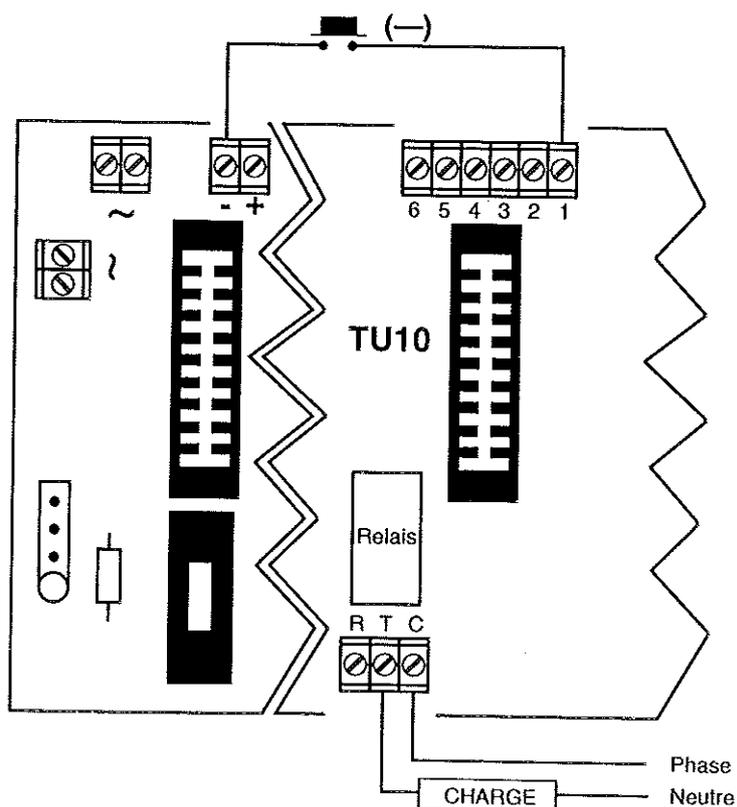


TEMPORISATION UNIVERSELLE

SCHEMA 2 - BRANCHEMENT D'UNE LED DE VISUALISATION



SCHEMA 3 - COMMANDE PAR UNE IMPULSION NEGATIVE





TEMPORISATION UNIVERSELLE

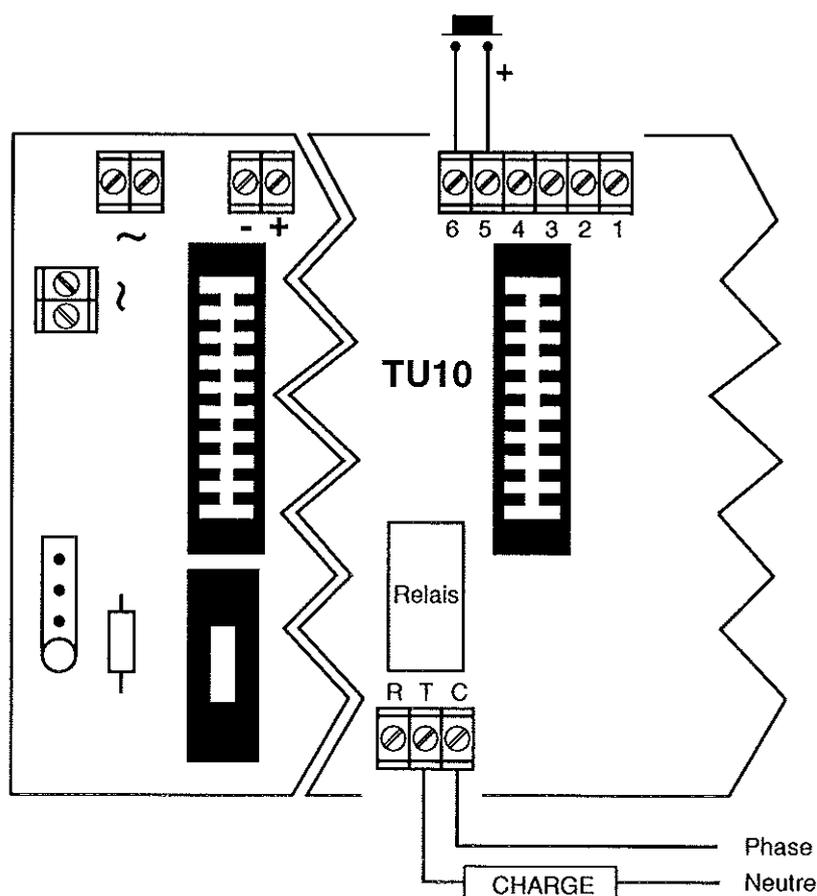
INSTRUCTIONS DE MONTAGE

- A - Le raccordement de la partie commande s'effectue avec du câble de faible section : 6/10. Choisissez de préférence du câble multi-conducteurs avec écran
- B - En prévision d'extensions futures, laissez à chaque point de commande une ou plusieurs paires en attente.
- C - Le raccordement de la partie puissance s'effectue avec du câble suivant les normes en vigueur.
- D - Toutes les cartes sont équipées d'un relais d'au moins 10 A monté sur un support d'au moins 5 A permettant l'exécution directe jusqu'à une puissance d'au moins 1100 Watts. Au-delà, il sera impératif de faire un relaiage de puissance.
- E - Prévoir les protections bi-polaires nécessaires et sauf indications contraires, selon les normes en vigueur.
- F - Il est impératif de relier le châssis et l'ossature de l'armoire à la terre par les bornes prévues à cet effet..

IMPORTANT:

Avant toute intervention, couper obligatoirement les protections correspondant à la centrale, au niveau du tableau général.

SCHEMA 1 - MONTAGE DE BASE







SYSTEME PERFORMANCE

ATLANTIQUE
concept

Z.I du Soleil levant - BP 103 - 85800 GIVRAND

Téléphone : 51 55 61 85 - Télécopie : 51 55 61 84

DÉTECTION HYGROMÉTRIQUE VM 10

FONCTION

Ce module permet de mettre en fonction, manuellement ou automatiquement, le déclenchement grande vitesse de la ventilation ou autre charge.

Options de fonctionnement

COMMANDE PAR POUSSOIR : Le déclenchement grande vitesse de la ventilation ou autre charge peut être effectué manuellement par un bouton poussoir (voir schéma 2).

AUTRE TYPE D'ENCLÈCHEMENT : Exemple : par allumage d'un point lumineux (voir schéma 3).

LE MODULE DE GESTION

Code : 21140 Réf : VM 10 Désignation : DÉTECTION HYGROMÉTRIQUE

VISUALISATION DU FONCTIONNEMENT

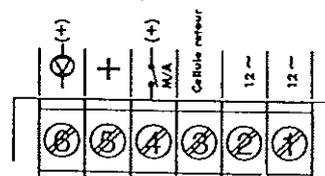


- ← Visualisation de la présence d'humidité sur la sonde
 - ← Visualisation de l'état du relais :
* allumé : collé * éteint : décollé
 - ← Réglage de la sensibilité de la sonde
 - ← Tempo sonde
 - ← Tempo bouton poussoir
- de 5 à 15 mn

CARCTÉRISTIQUES TECHNIQUES

- Distance maximum conseillée entre la sonde et le module : environ 50 mètres.

Repérage des branchements du bornier de la carte mère.



DÉTECTION HYGROMETRIQUE VM 10

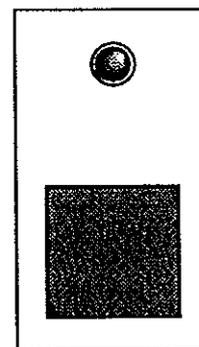
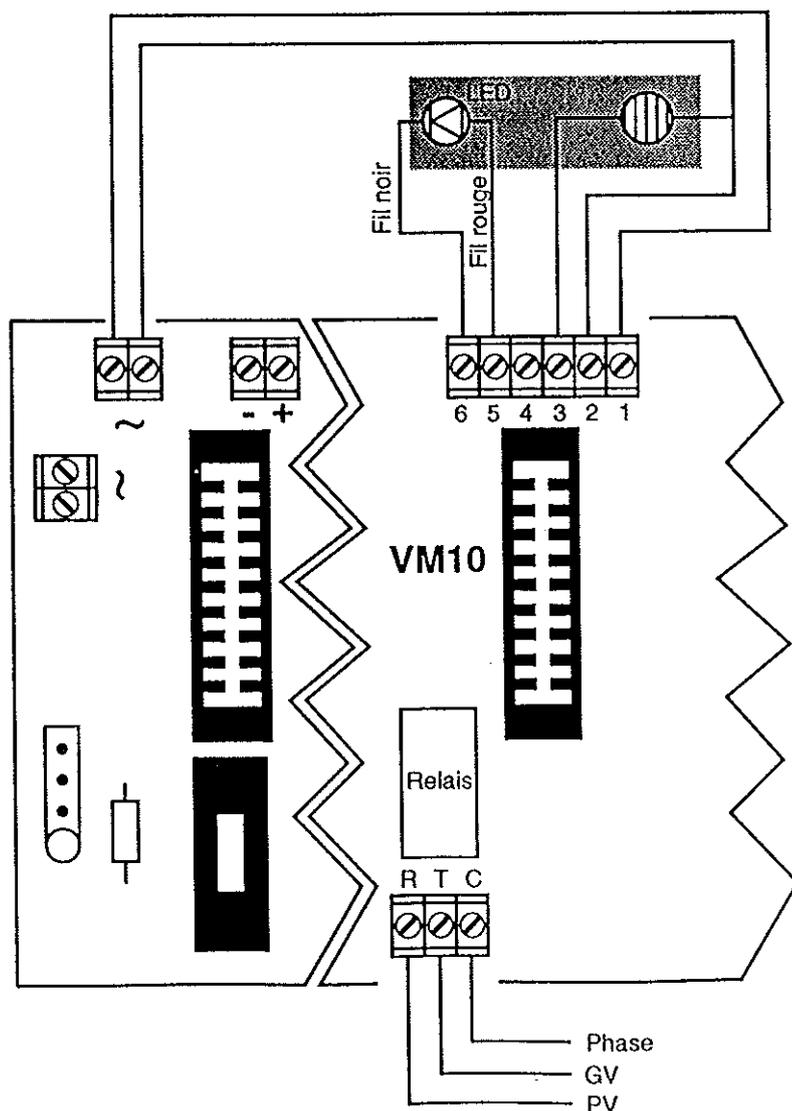
INSTRUCTIONS DE MONTAGE

- A - Le raccordement de la partie commande s'effectue avec du câble de faible section : 6/10. Choisissez de préférence du câble multi-conducteurs avec écran
- B - En prévision d'extensions futures, laissez à chaque point de commande une ou plusieurs paires en attente.
- C - Le raccordement de la partie puissance s'effectue avec du câble suivant les normes en vigueur.
- D- Toutes les cartes sont équipées d'un relais d'au moins 10 A monté sur un support d'au moins 5 A permettant l'exécution directe jusqu'à une puissance d'au moins 1100 Watts. Au-delà, il sera impératif de faire un relaiage de puissance.
- E - Prévoir les protections bi-polaires nécessaires et sauf indications contraires, selon les normes en vigueur.
- F - Il est impératif de relier le châssis et l'ossature de l'armoire à la terre par les bomes prévues à cet effet..

IMPORTANT :

Avant toute intervention, couper obligatoirement les protections correspondant à la centrale, au niveau du tableau général.

SCHEMA 1 - MONTAGE DE BASE



Vue Façade

Code : 31700

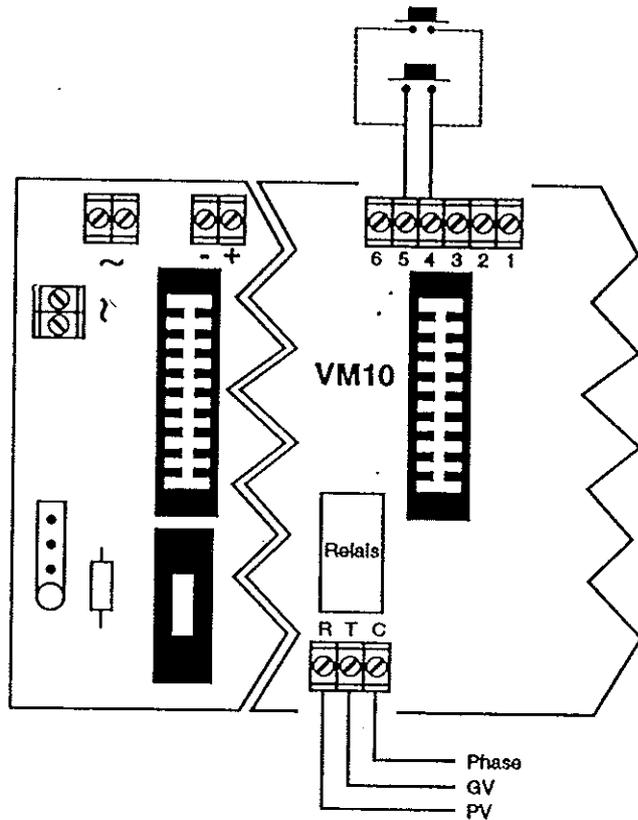
Réf. : SMV10

Désignation : Sonde Hygrométrique

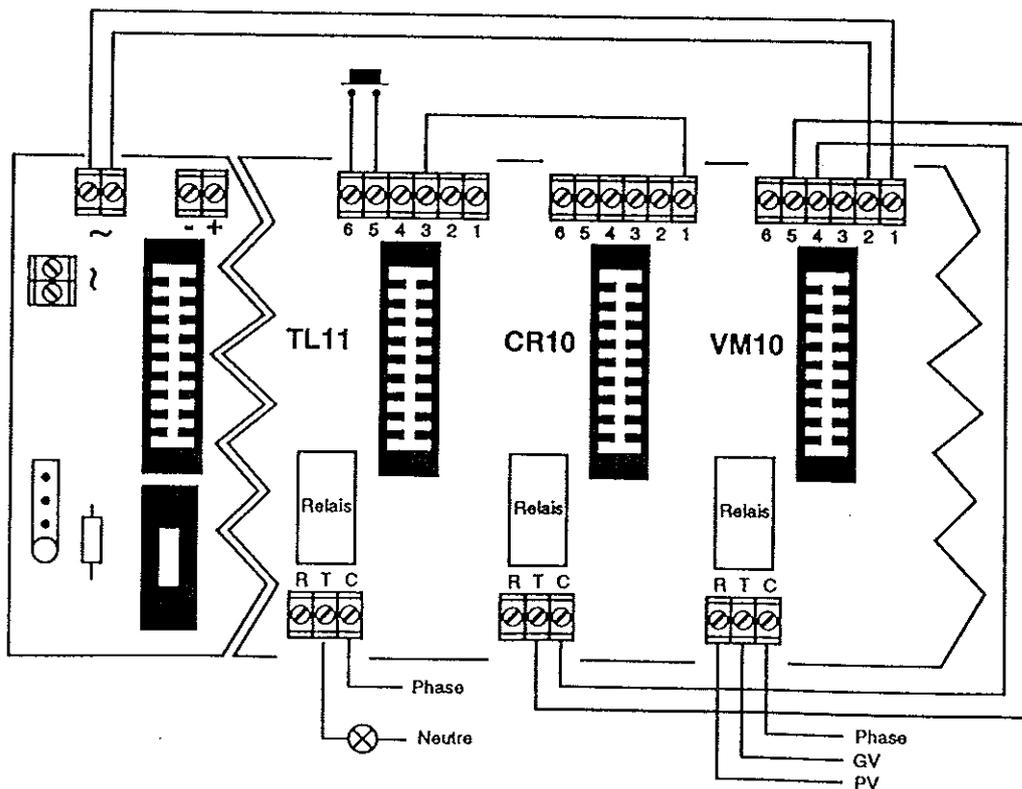
Dimensions : 45 X 22,5 mm

DÉTECTION HYGROMÉTRIQUE VM 10

SCHEMA 2 - BRANCHEMENT COMMANDE PAR POUSSOIR



SCHEMA 3 - EXEMPLE D'ENCLANCHEMENT GRANDE VITESSE DE VMC PAR L'ALLUMAGE D'UN POINT LUMINEUX





SYSTEME PERFORMANCE

ATLANTIQUE
Concept

Z.I du Soleil levant - BP 103 - 85800 GIVRAND

Téléphone : 51 55 61 85 - Télécopie : 51 55 61 84

VOLET ROULANT VR 10

FONCTION

Ce module a pour fonction l'ouverture et la fermeture d'un ou plusieurs volets roulants commandés localement ou de façon centralisée.

Options de fonctionnement

BRANCHEMENT DU TÉLÉRUPTEUR : Outre la gestion des volets roulants, ce module comporte un télérupteur pour l'allumage ou l'extinction d'une ou plusieurs lampes commandées par un ou plusieurs boutons poussoirs (voir schéma 2)..

COMMANDE CENTRALISEE : Ce raccordement permet de centraliser l'ouverture et la fermeture des volets roulants soit individuellement soit de façon groupée (voir schéma 3).

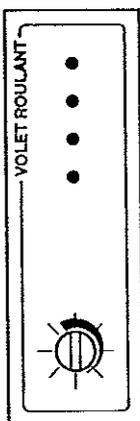
COMMANDE CENTRALISEE + PROGRAMMATION : Outre la centralisation, l'ouverture et la fermeture des volets roulants peuvent être programmées à l'aide d'une horloge (voir schéma 4)..

COMMANDE CENTRALISEE + INTERRUPTEUR CREPUSCULAIRE : Outre la commande centralisée, l'ouverture et la fermeture des volets roulants peuvent être liées à l'intensité lumineuse par le branchement d'un interrupteur crépusculaire (voir schéma 5)..

LE MODULE DE GESTION

Code : 21150 Réf : VR 10 Désignation : VOLET ROULANT

VISUALISATION DU FONCTIONNEMENT



- ← Volet en cours de fermeture
- ← Volet en cours d'ouverture
- ← Etat du télérupteur
- ← Etat du volet :
 - * allumé : ouvert
 - * éteint : fermé

← Réglage temporisation

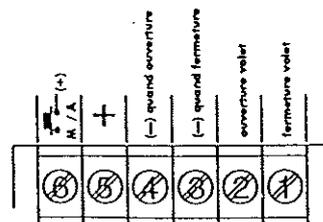
Sortie pour report
d'information
+ RAZ

- Etat du volet
- Etat du télérupteur
- R.A.Z. télérupteur

CARCTÉRISTIQUES TECHNIQUES

- Distance maximum conseillée entre le module et la platine de relayage : environ 100 mètres.

Repérage des branchements du bornier
de la carte mère.



VOLET ROULANT VR 10

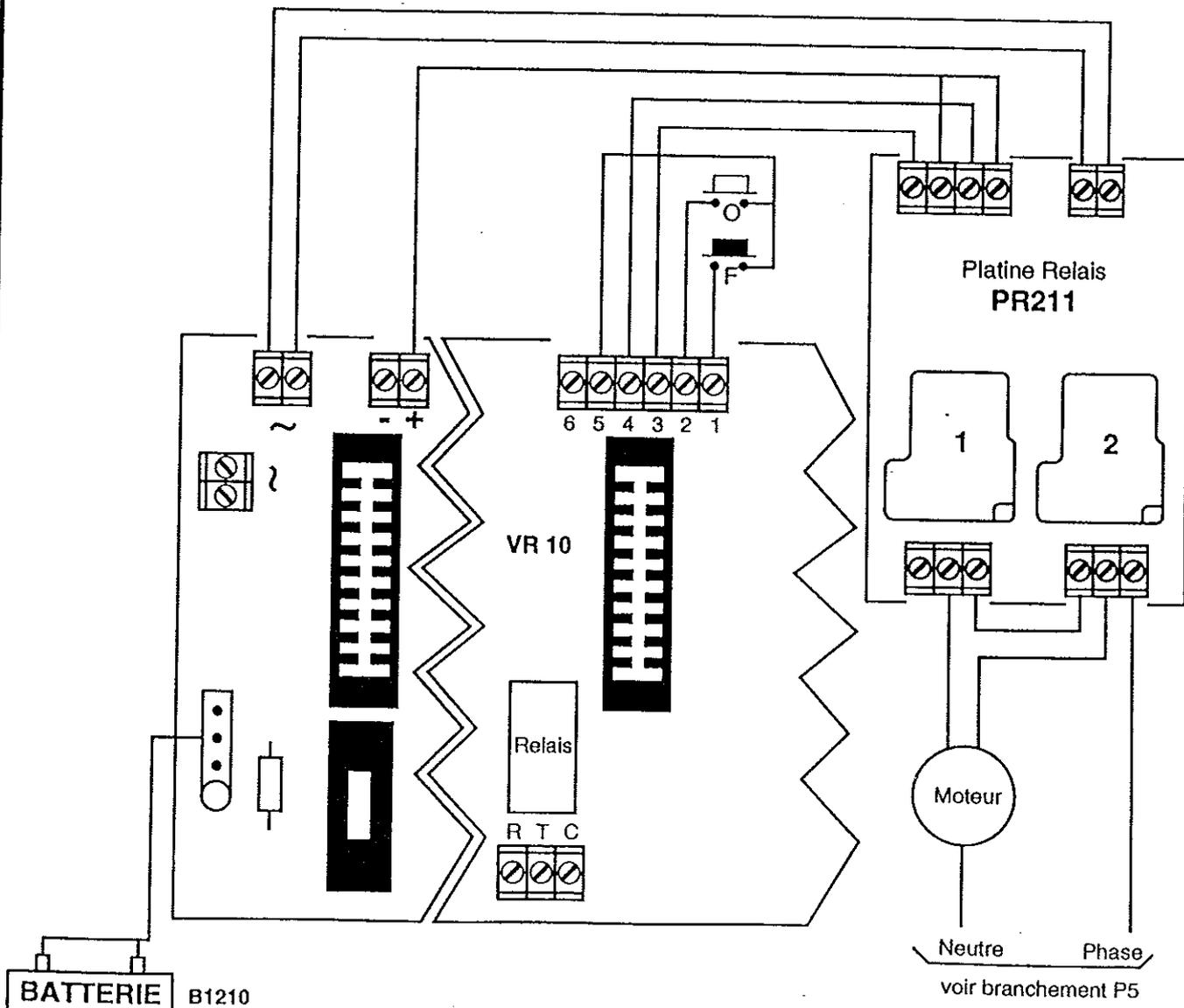
INSTRUCTIONS DE MONTAGE

- A - Le raccordement de la partie commande s'effectue avec du câble de faible section : 6/10. Choisissez de préférence du câble multi-conducteurs avec écran
- B - En prévision d'extensions futures, laissez à chaque point de commande une ou plusieurs paires en attente.
- C - Le raccordement de la partie puissance s'effectue avec du câble suivant les normes en vigueur.
- D - Toutes les cartes sont équipées d'un relais d'au moins 10 A monté sur un support d'au moins 5 A permettant l'exécution directe jusqu'à une puissance d'au moins 1100 Watts. Au-delà, il sera impératif de faire un relaiage de puissance.
- E - Prévoir les protections bi-polaires nécessaires et sauf indications contraires, selon les normes en vigueur.
- F - Il est impératif de relier le châssis et l'ossature de l'armoire à la terre par les bornes prévues à cet effet..

IMPORTANT :

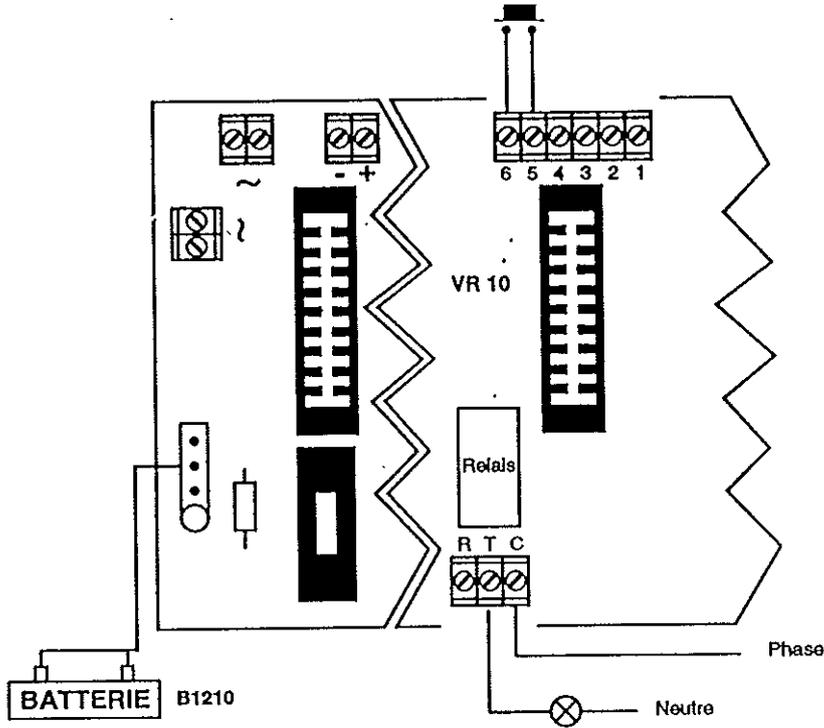
Avant toute intervention, couper obligatoirement les protections correspondant à la centrale, au niveau du tableau général.

SCHEMA 1 - MONTAGE DE BASE

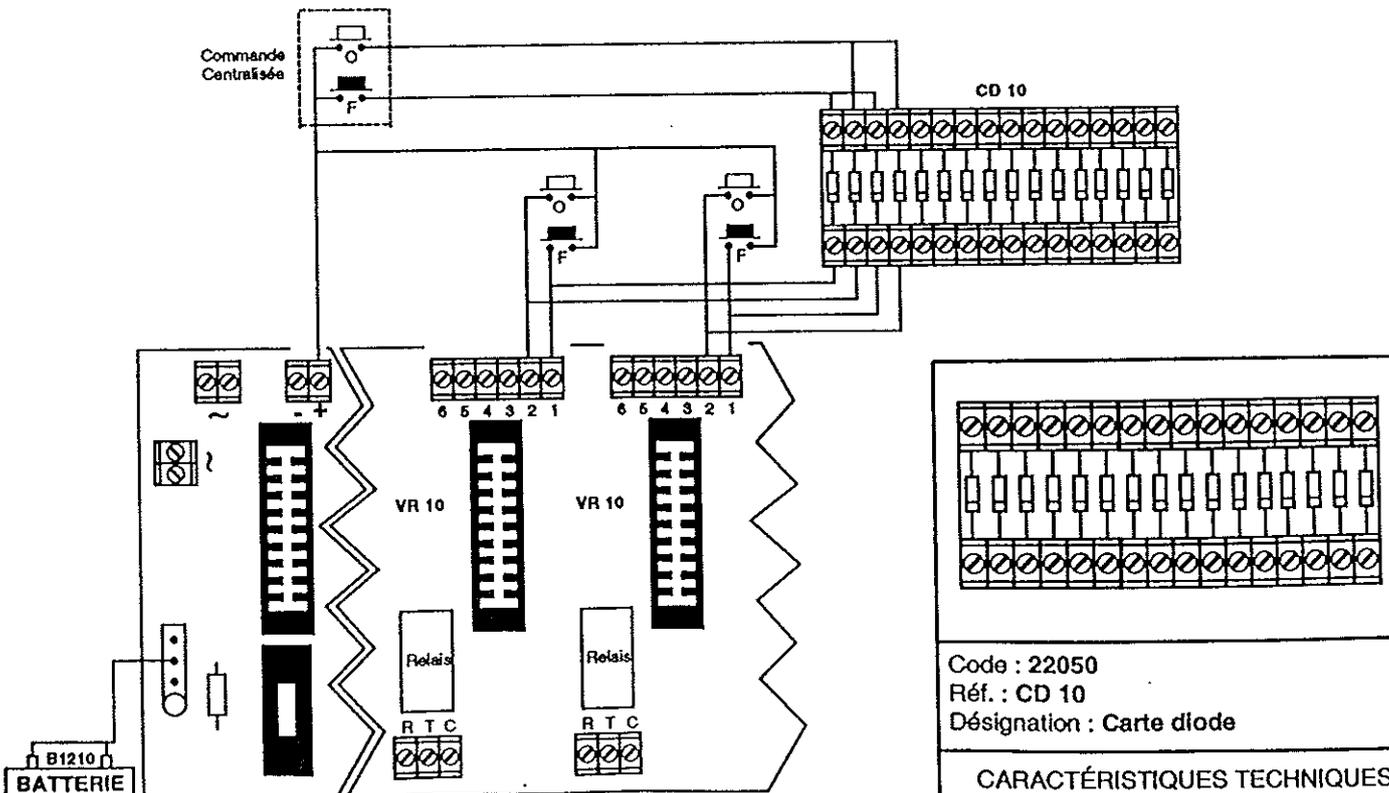


VOLET ROULANT VR 10

SCHEMA 2 - BRANCHEMENT DU TÉLÉRUPTEUR



SCHEMA 3 - COMMANDE CENTRALISÉE



Code : 22050
 Réf. : CD 10
 Désignation : Carte diode

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES
 Dimensions : 95 x 39 mm

VOLET ROULANT VR 10

SCHÉMA 4 - BRANCHEMENT DE PLUSIEURS VOIETS SUR UNE COMMANDE CENTRALISÉE + PROGRAMMATION

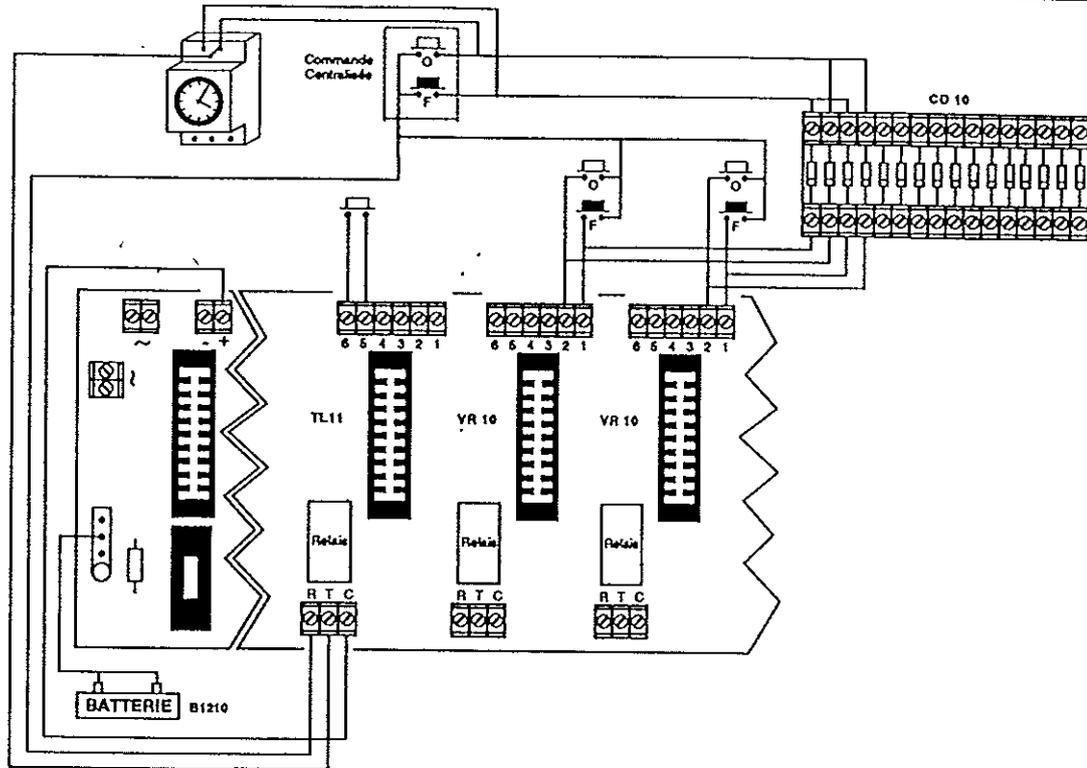
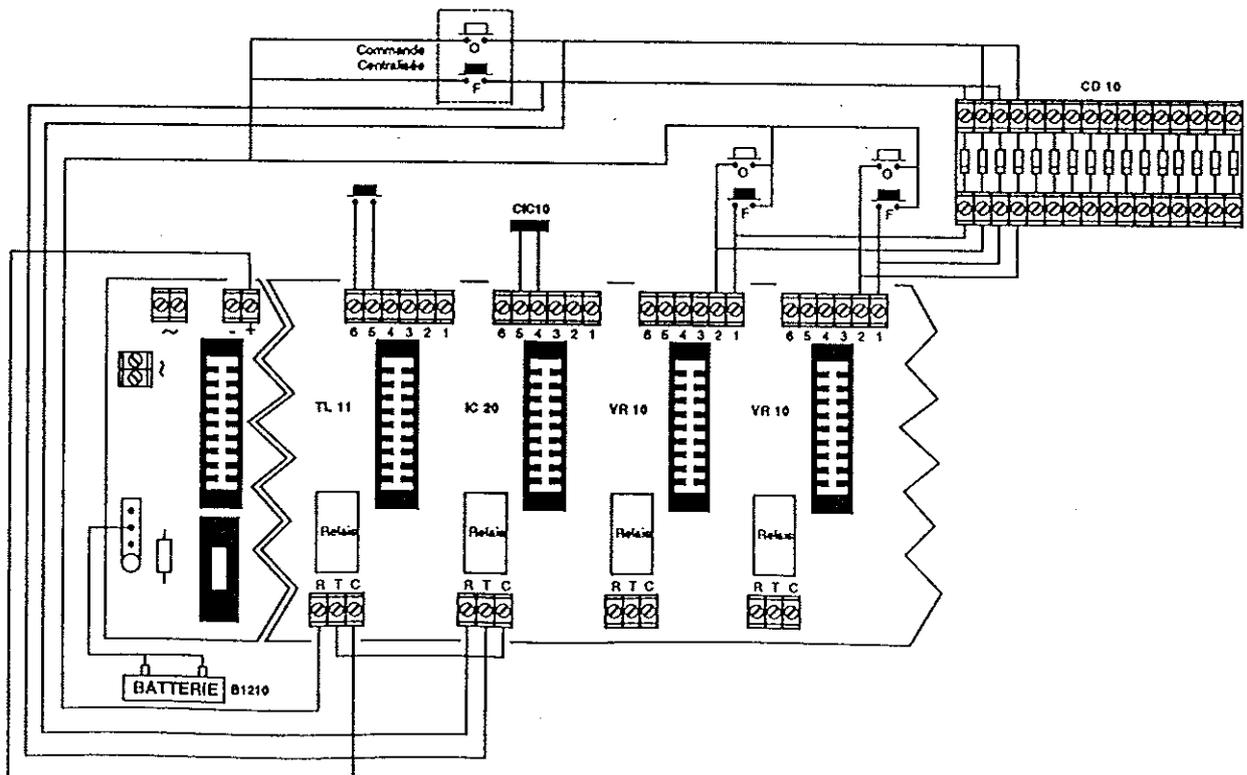


SCHÉMA 5 - COMMANDE DES VOIETS CENTRALISÉE + UN INTERRUPTEUR CRÉPUSCULAIRE



VOLET ROULANT VR 10

SCHÉMA 6 - BRANCHEMENT DE LA PLATINE RELAIS PR 411

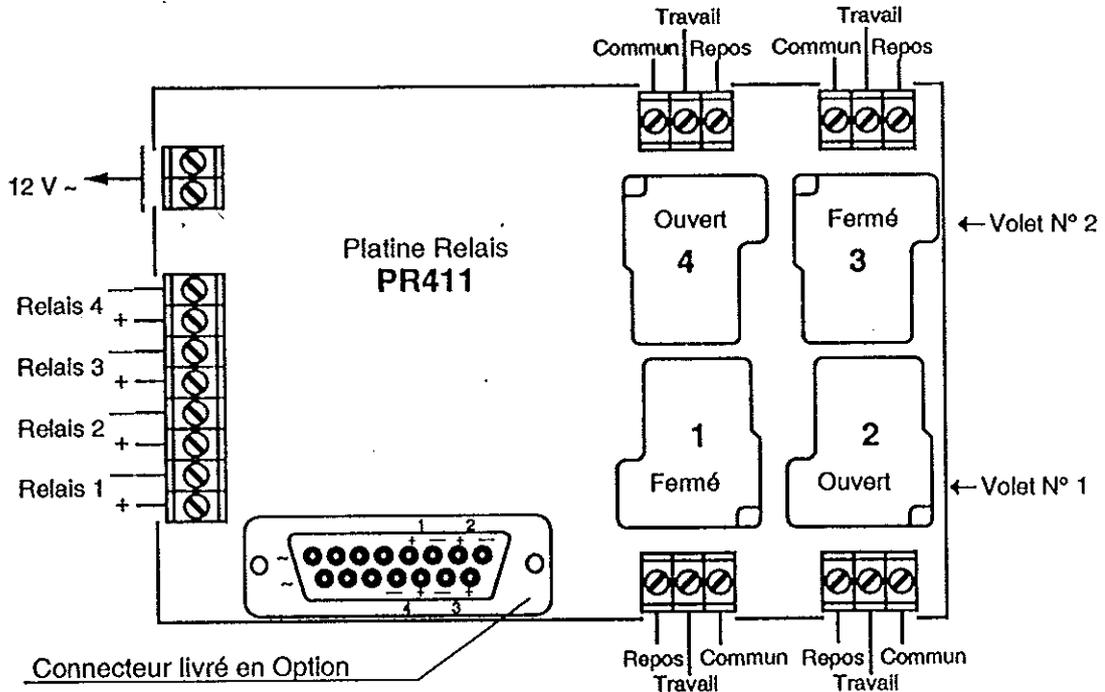
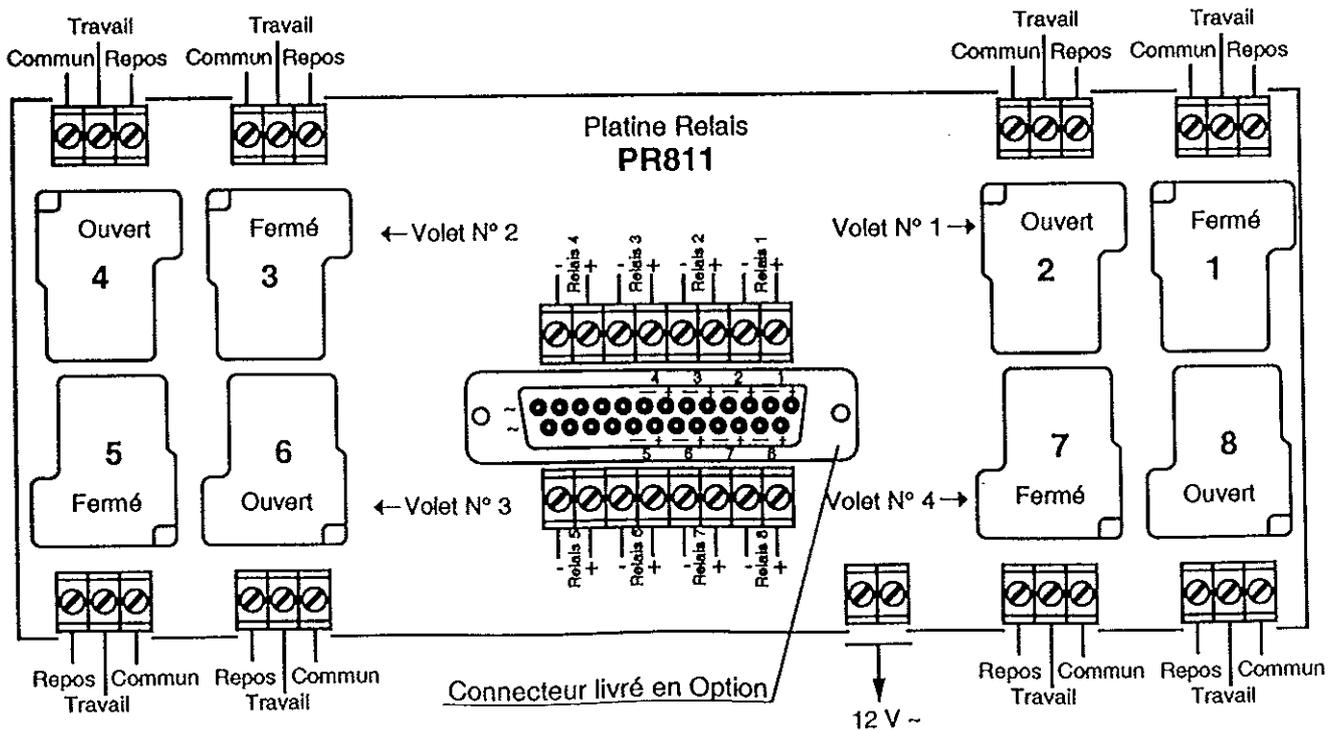
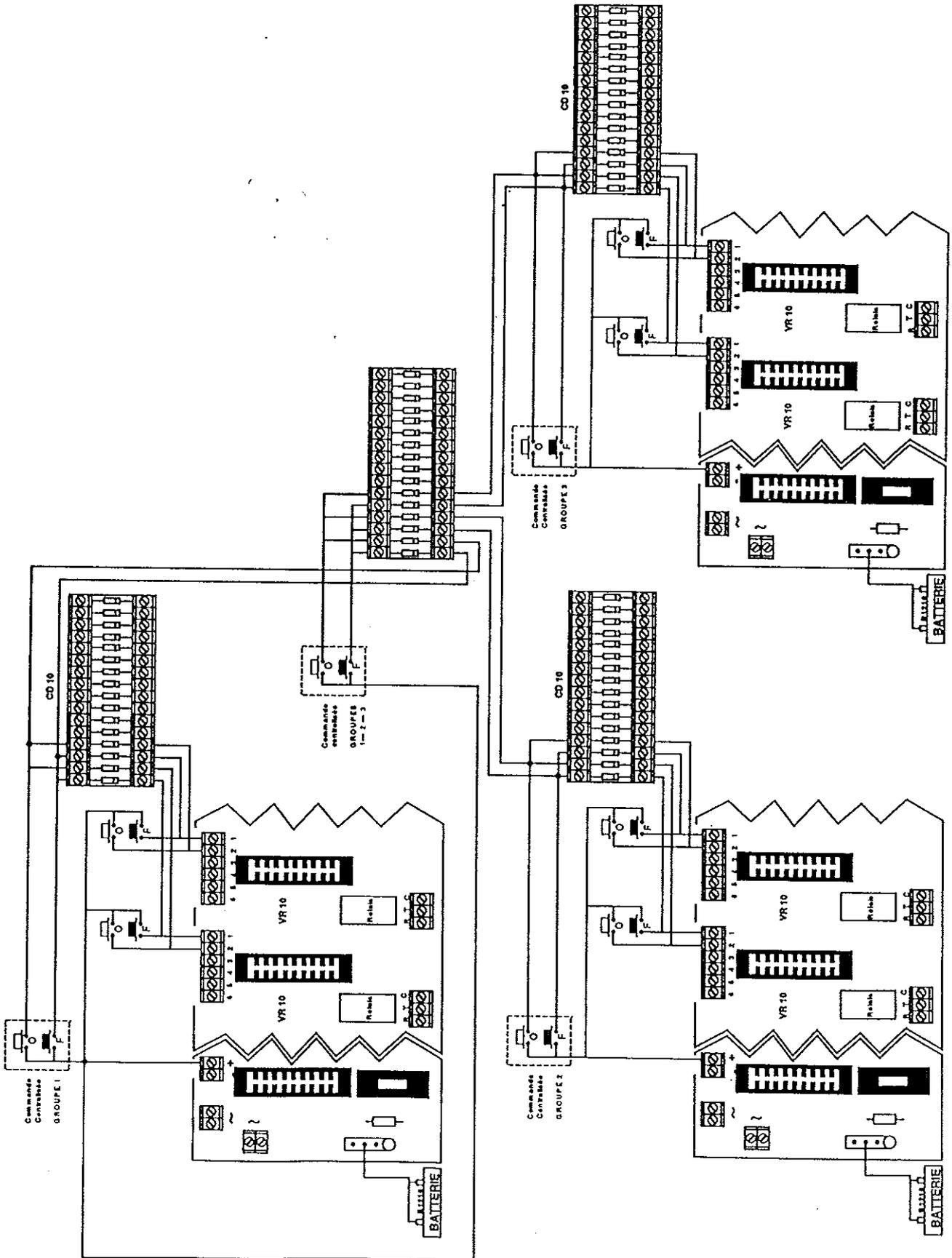


SCHÉMA 7 - BRANCHEMENT DE LA PLATINE RELAIS PR 811



VOLET ROULANT VR 10

SCHÉMA 8 - COMMANDES CENTRALISÉES REGROUPÉES





SYSTEME PERFORMANCE

ATLANTIQUE
Concept

Z.I du Soleil levant - BP 103 - 85800 GIVRAND

Téléphone : 51 55 61 85 - Télécopie : 51 55 61 84

PLATINE VOLETS ROULANTS VR 800

FONCTION

Cette carte a pour fonction l'ouverture et la fermeture de 8 volets roulants ou groupe de volets roulants, commandés localement (voir schéma 1) ou de façon centralisée (voir schéma 3).. Les commandes locales et centralisées peuvent être représentées et cumulées aussi souvent que nécessaire.

Options de fonctionnement

LED : La position du volet (ouvert ou fermé) peut être visualisé en raccordant une diode LED (voir schéma 2).. Le LED est allumé lorsque le volet est ouvert.

Nota : un LED de l'état du volet est inséré de base sur chaque carte pour chaque volet.

GESTION AUTOMATIQUE : la carte VR 800 comporte une gestion du crépusculaire qui permet d'ouvrir ou de fermer un ou plusieurs volets suivant la luminosité extérieure (voir schéma 4). Le même principe peut être utilisé avec une horloge.

GESTION PAR MINITEL : la carte VR 800 peut être raccordée au Système de gestion SYDOTEL qui permet de gérer toute l'installation à distance par minitel (voir schéma 5).

SYSTEME PERFORMANCE : La carte VR 800 est compatible avec l'ensemble modulaire du Système Performance d'Atlantique Concept.

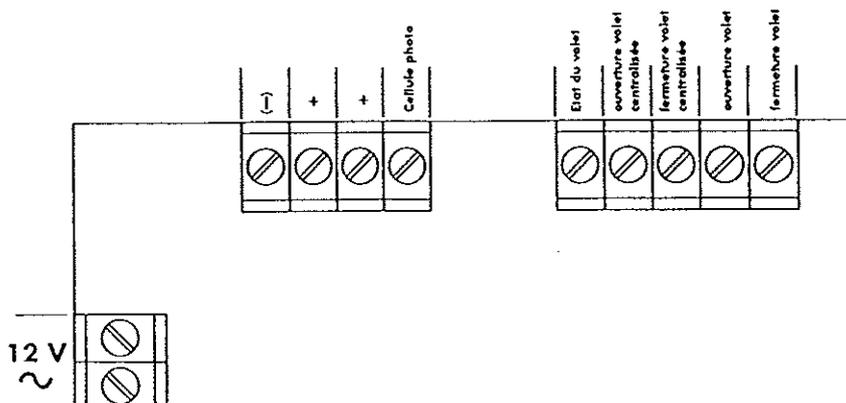
LE MODULE DE GESTION

Code : 22200 Réf : VR 800 Désignation : Carte pour 8 volets roulants

CARCTÉRISTIQUES TECHNIQUES

- Distance maximum conseillée entre le(s) poussoir(s) et le module : environ 100 mètres.

Repérage des branchements du bornier de la carte mère.



PLATINE VOILETS ROULANTS VR 800

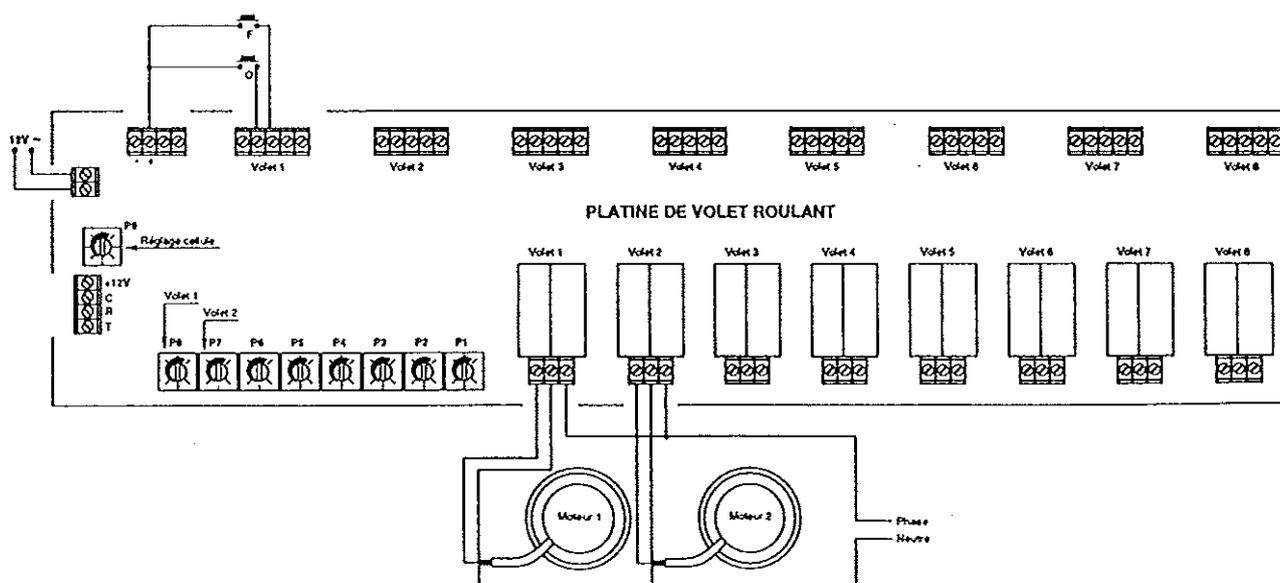
INSTRUCTIONS DE MONTAGE

- A - Le raccordement de la partie commande s'effectue avec du câble de faible section : 6/10. Choisissez de préférence du câble multi-conducteurs avec écran
- B - En prévision d'extensions futures, laissez à chaque point de commande une ou plusieurs paires en attente.
- C - Le raccordement de la partie puissance s'effectue avec du câble suivant les normes en vigueur.
- D - Toutes les cartes sont équipées d'un relais d'au moins 10 A monté sur un support d'au moins 5 A permettant l'exécution directe jusqu'à une puissance d'au moins 1100 Watts. Au-delà, il sera impératif de faire un relayage de puissance.
- E - Prévoir les protections bi-polaires nécessaires et sauf indications contraires, selon les normes en vigueur.
- F - Il est impératif de relier le châssis et l'ossature de l'armoire à la terre par les bornes prévues à cet effet..

IMPORTANT :

Avant toute intervention, couper obligatoirement les protections correspondant à la centrale, au niveau du tableau général.

SCHÉMA 1 - MONTAGE DE BASE



PLATINE VOLETS ROULANTS VR 800

SCHÉMA 2 - BRANCHEMENT DE LED DE VISUALISATION

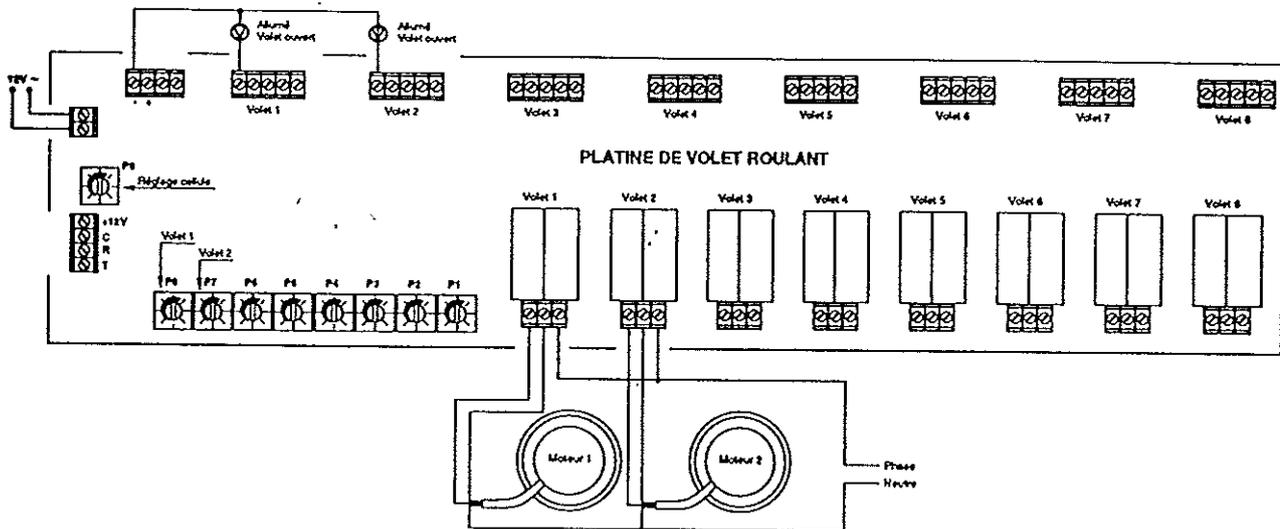
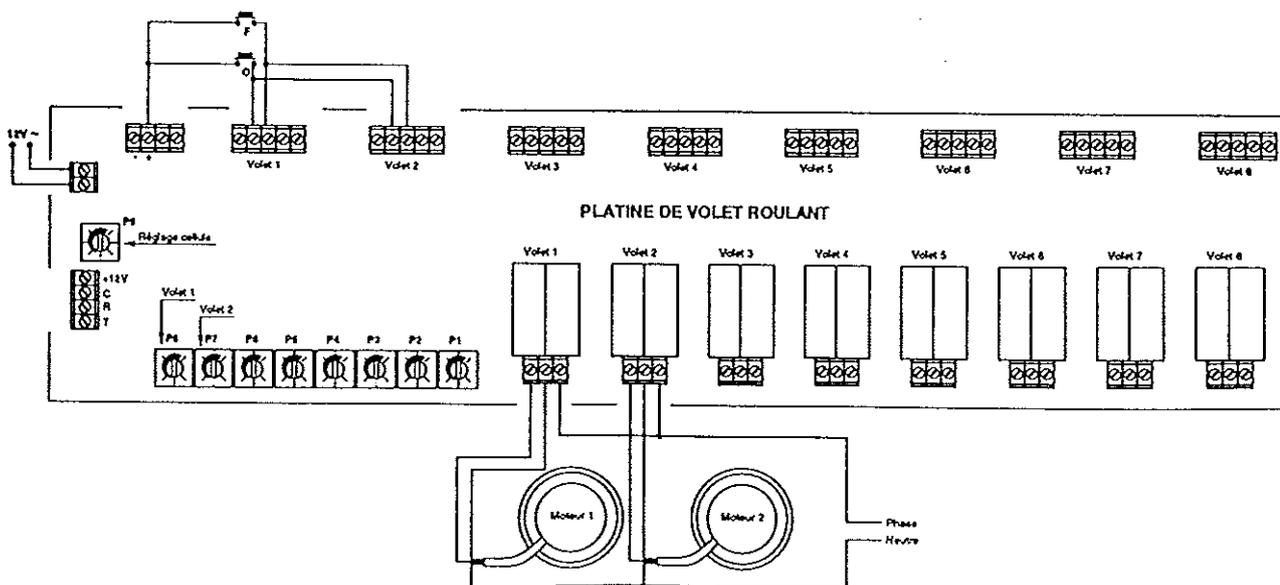


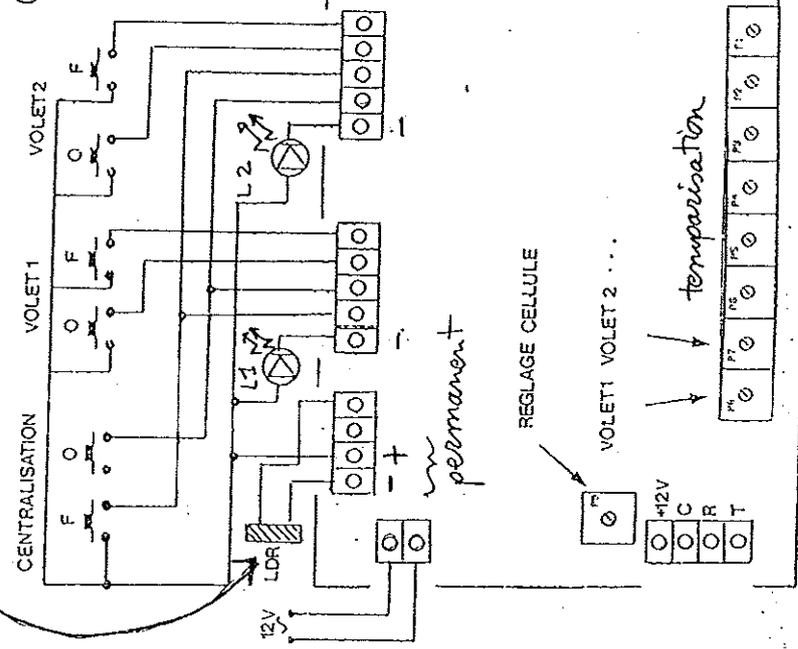
SCHÉMA 3 - RACCORDEMENT COMMANDE CENTRALISÉE



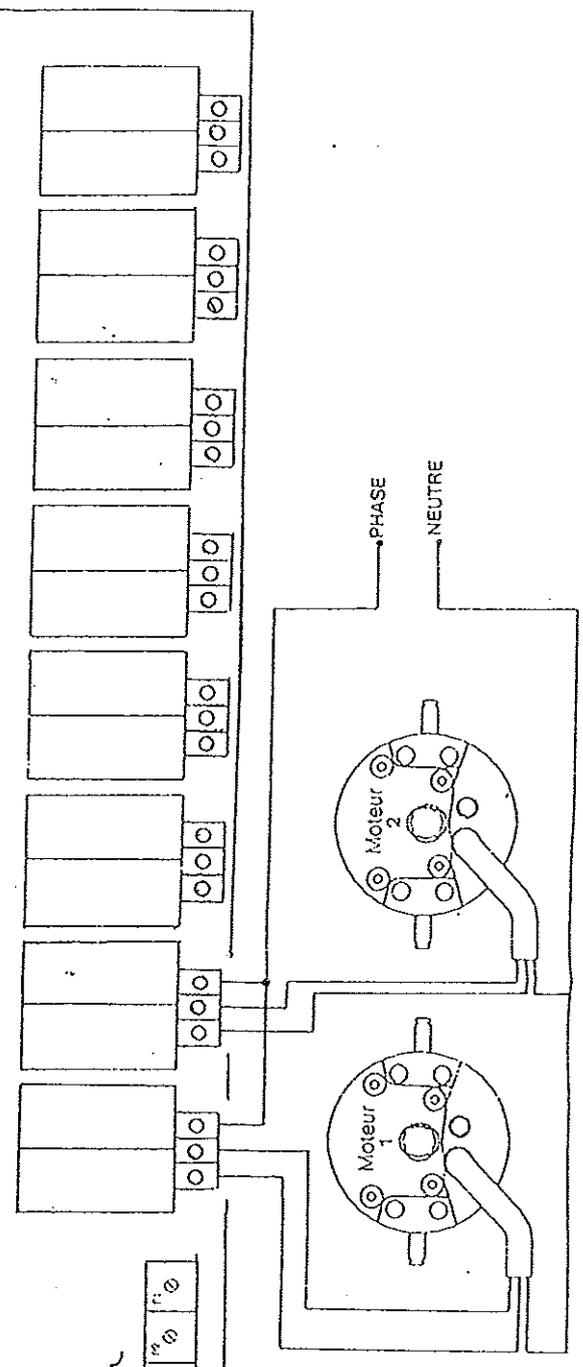
07/09/94

SIC10 (optionnel)
 (sonde pour piloter
 l'interrupteur
 électrocalcaire)

- Pour stopper la descente ou la montée d'une zone de volets, il faut redonner une impulsion après 3 secondes min de fonctionnement, c'est à dire après la 1^{ère} impulsion.
- les led L1 et L2 sont optionnelles et permettent de visualiser à distance l'état des volets.



PLATINE DE VOILET ROULANT

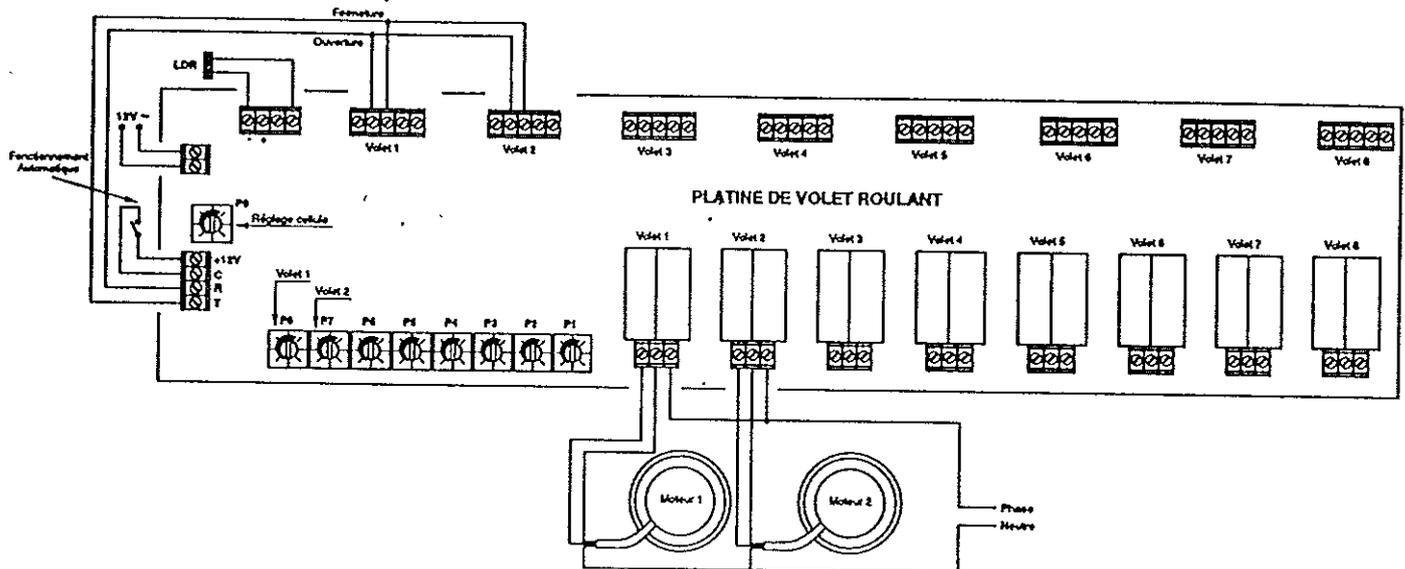


le câblage du (-) 12V, par rapport aux autres cartes VE80 et aux cartes mères n'est pas obligatoire.

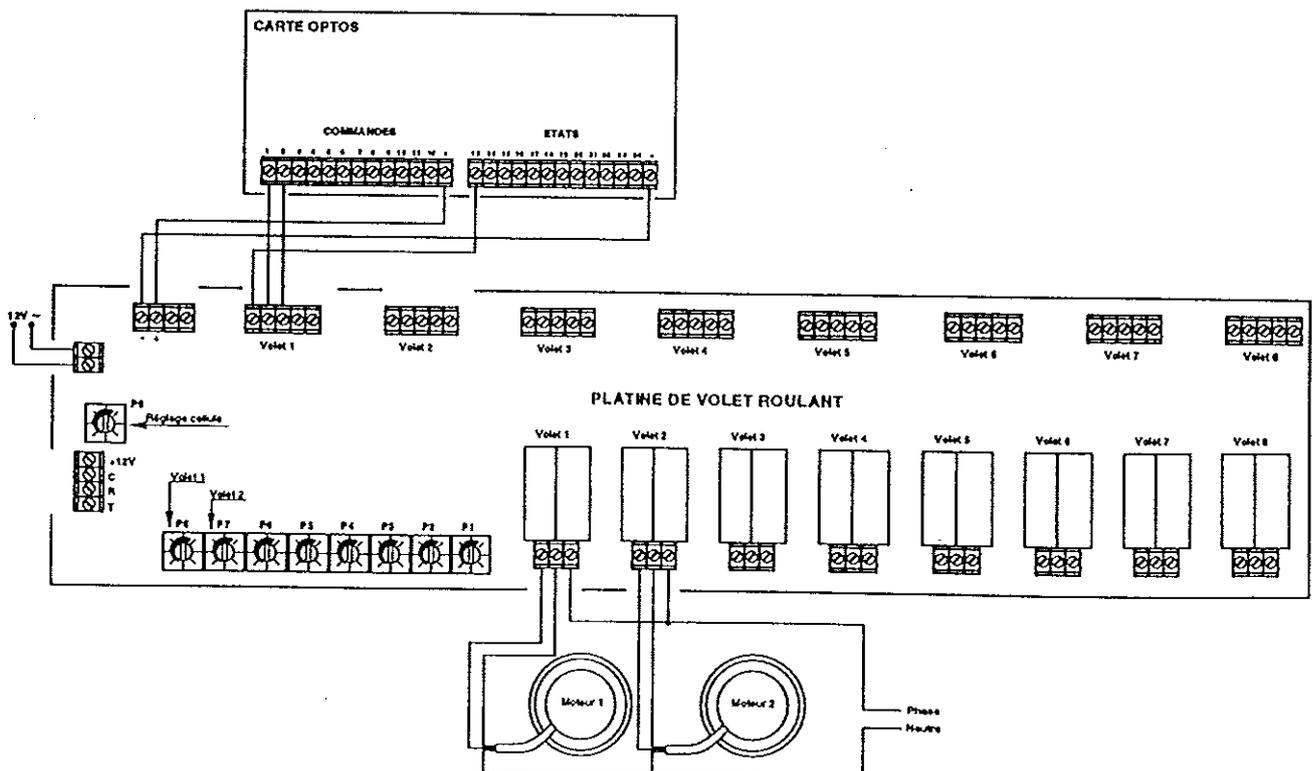


PLATINE VOLETS ROULANTS VR 800

SCHEMA 4 - RACCORDEMENT DU SYSTEME AUTOMATIQUE (CREOUSCULAIRE)



SCHEMA 5 - RACCORDEMENT DU MINITEL





SYSTEME PERFORMANCE

ATLANTIQUE
Concept

Z.I du Soleil levant - BP 103 - 85800 GIVRAND

Téléphone : 51 55 61 85 - Télécopie : 51 55 61 84

DÉTECTION NIVEAU LIQUIDE DNL 10

FONCTION

Ce module a pour fonction la gestion des niveaux liquides afin de permettre le déclenchement d'un dispositif de vidange ou d'un dispositif de remplissage.

Options de fonctionnement

EXEMPLE D'UTILISATION : Gestion du niveau d'eau dans un vide cave (voir schéma 1).

Gestion du niveau d'eau dans un puits (voir schéma 1).

Coupure de l'électro-vanne d'une machine à laver (voir schéma 2).

EXEMPLE DE FONCTIONNEMENT : Gestion des niveaux d'eau d'une piscine : ce dispositif permet en temps normal de gérer le niveau d'eau de la piscine mais également d'assurer sa vidange (voir schéma 3).

LE MODULE DE GESTION

Code : 21160 Réf : DNL 10 Désignation : DÉTECTION NIVEAU LIQUIDE

VISUALISATION DU FONCTIONNEMENT



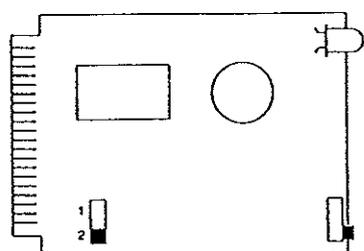
← Visualisation de l'état du relais :

* allumé : collé

* éteint : décollé

← Sensibilité du déclenchement

← Position Marche/arrêt de la fonction

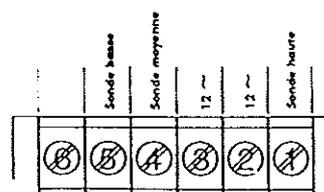


1 Position remplissage
2 Position vidange

CARCTÉRISTIQUES TECHNIQUES

- Distance maximum conseillée entre les sondes et le module : environ 50 mètres.

Repérage des branchements du bornier de la carte mère.



DETECTION NIVEAU LIQUIDE DNL 10

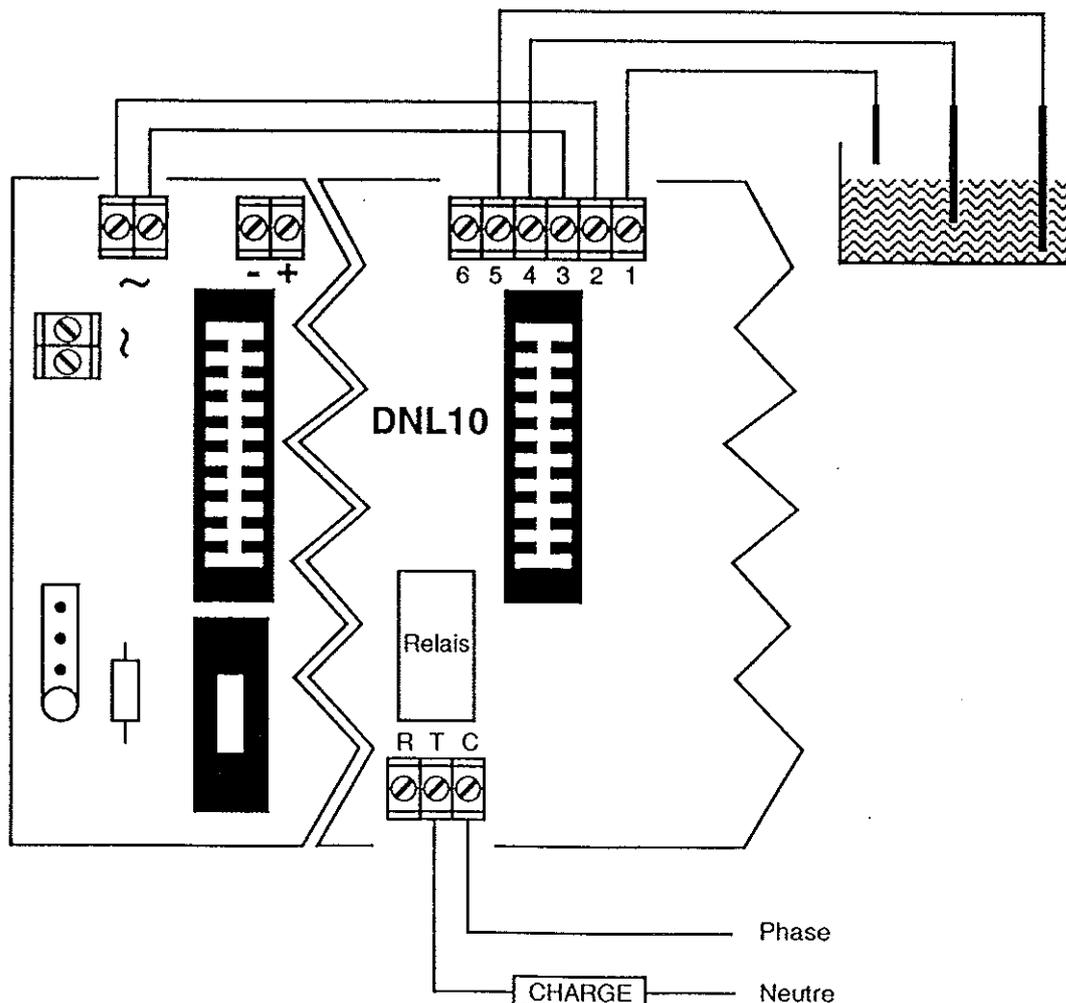
INSTRUCTIONS DE MONTAGE

- A - Le raccordement de la partie commande s'effectue avec du câble de faible section : 6/10. Choisissez de préférence du câble multi-conducteurs avec écran
- B - En prévision d'extensions futures, laissez à chaque point de commande une ou plusieurs paires en attente.
- C - Le raccordement de la partie puissance s'effectue avec du câble suivant les normes en vigueur.
- D - Toutes les cartes sont équipées d'un relais d'au moins 10 A monté sur un support d'au moins 5 A permettant l'exécution directe jusqu'à une puissance d'au moins 1100 Watts. Au-delà, il sera impératif de faire un relayage de puissance.
- E - Prévoir les protections bi-polaires nécessaires et sauf indications contraires, selon les normes en vigueur.
- F - Il est impératif de relier le châssis et l'ossature de l'armoire à la terre par les bornes prévues à cet effet..

IMPORTANT :

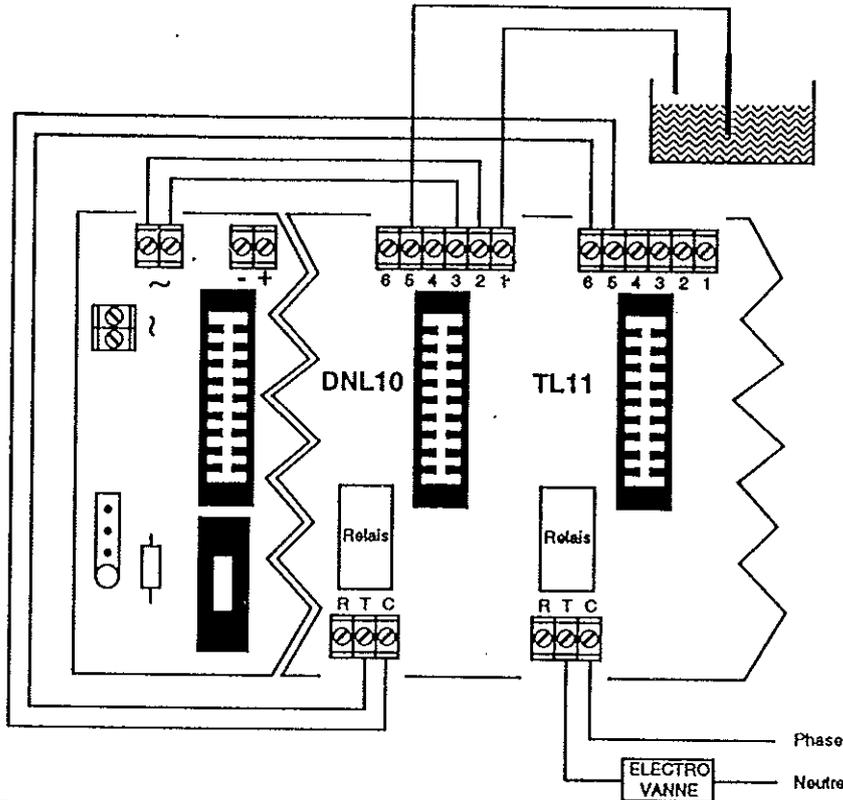
Avant toute intervention, couper obligatoirement les protections correspondant à la centrale, au niveau du tableau général.

SCHEMA 1 - MONTAGE DE BASE

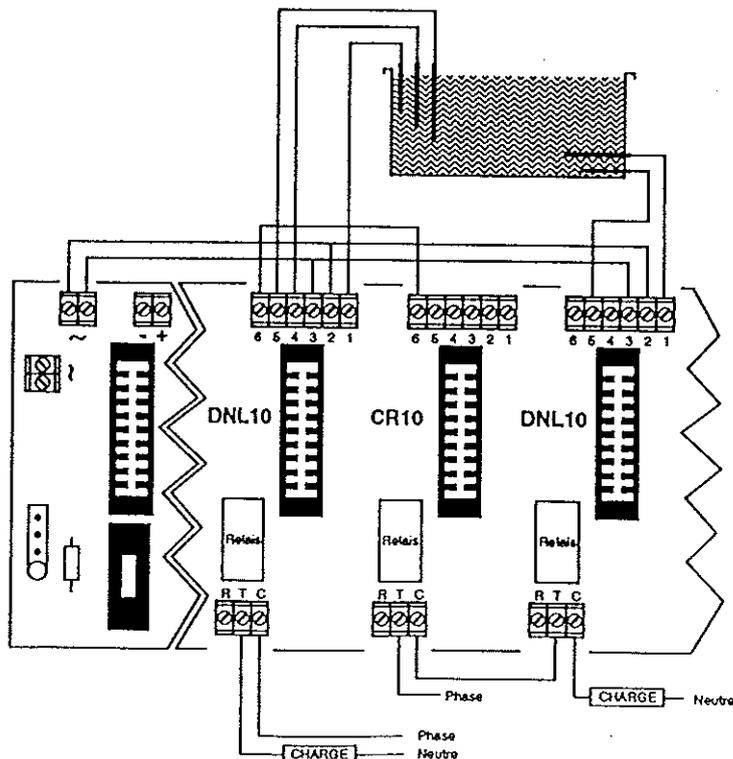


DÉTECTION NIVEAU LIQUIDE DNL 10

SCHEMA 2 - EXEMPLE DE FONCTIONNEMENT : COUPURE DE L'ELECTROVANNE D'UNE MACHINE A LAVER



SCHEMA 3 - EXEMPLE DE FONCTIONNEMENT : GESTION DES NIVEAUX D'EAU D'UNE PISCINE





SYSTEME PERFORMANCE

ATLANTIQUE
Concept

Z.I du Soleil levant - BP 103 - 85800 GIVRAND

Téléphone : 51 55 61 85 - Télécopie : 51 55 61 84

DÉTECTION DE PRÉSENCE RDP 10

FONCTION

Ce module a pour fonction l'allumage temporisé d'une ou plusieurs lampes commandées par un détecteur infrarouge

Options de fonctionnement

LED DE VISUALISATION : La visualisation extérieure de l'état du relais est possible en raccordant une diode LED (voir schéma 2).

ALLUMAGE PAR BOUTON POUSSOIR : Le point lumineux commandé par le détecteur IR peut être également commandé par un bouton poussoir (voir schéma 5).

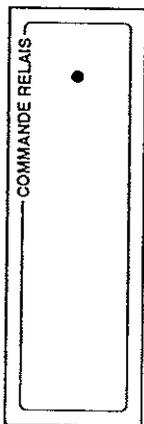
BRANCHEMENT DE PLUSIEURS DÉTECTEURS IR : L'allumage temporisé d'un point lumineux peut être déclenché par un détecteur IR (voir schéma 1), ou plusieurs détecteurs IR (voir schéma 3).

BRANCHEMENT D'UN DÉTECTEUR IR SUR PLUSIEURS COMMANDES RELAIS : Le détecteur IR peut enclencher une ou plusieurs commandes relais (voir schéma 4)

LE MODULE DE GESTION

Code : 31310 Réf : RDP 10 Désignation : DÉTECTION IR DE PRÉSENCE

VISUALISATION DU FONCTIONNEMENT



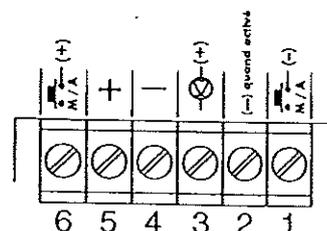
← Visualisation de l'état du relais :

- * allumé : collé
- * éteint : décollé

CARCTÉRISTIQUES TECHNIQUES

- Distance maximum conseillée entre le détecteur IR et le module : environ 50 mètres.
- Distance maximum conseillée entre le ou les poussoirs et le module : environ 100 mètres.

Repérage des branchements du bornier de la carte mère.



DÉTECTION DE PRÉSENCE RDP 10

INSTRUCTIONS DE MONTAGE

- A - Le raccordement de la partie commande s'effectue avec du câble de faible section : 6/10. Choisissez de préférence du câble multi-conducteurs avec écran
- B - En prévision d'extensions futures, laissez à chaque point de commande une ou plusieurs paires en attente.
- C - Le raccordement de la partie puissance s'effectue avec du câble suivant les normes en vigueur.
- D - Toutes les cartes sont équipées d'un relais d'au moins 10 A monté sur un support d'au moins 5 A permettant l'exécution directe jusqu'à une puissance d'au moins 1100 Watts. Au-delà, il sera impératif de faire un relayage de puissance.
- E - Prévoir les protections bi-polaires nécessaires et sauf indications contraires, selon les normes en vigueur.
- F - Il est impératif de relier le châssis et l'ossature de l'armoire à la terre par les bornes prévues à cet effet..

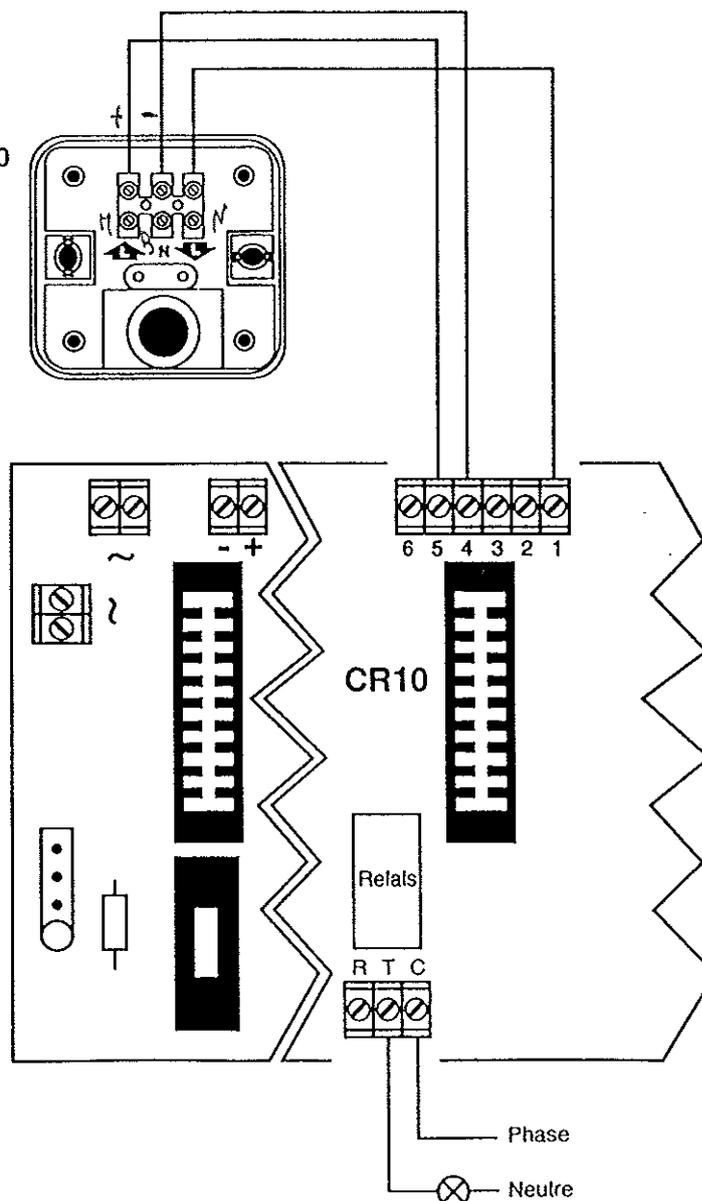
IMPORTANT :

Avant toute intervention, couper obligatoirement les protections correspondant à la centrale, au niveau du tableau général.

SCHEMA 1 - MONTAGE DE BASE

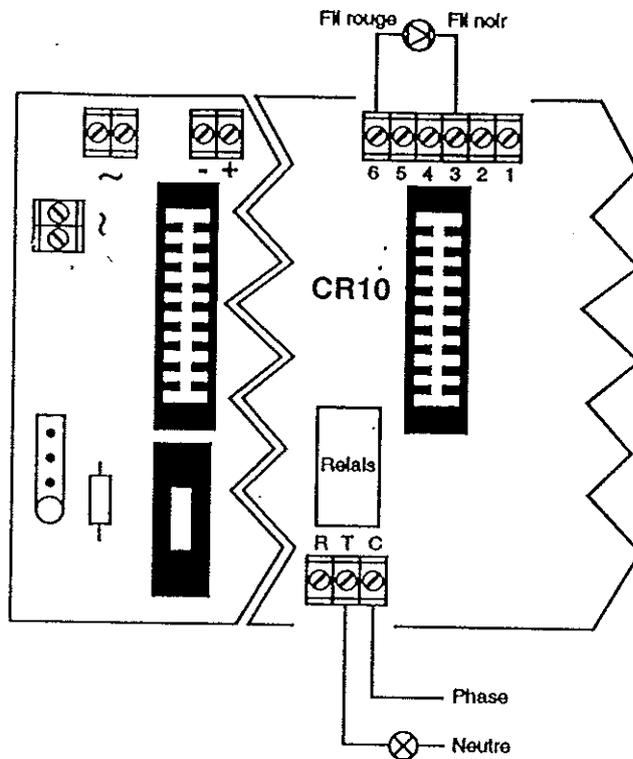
Code : 31310 - Réf : RDP10

Désignation :
Détecteur IR de présence

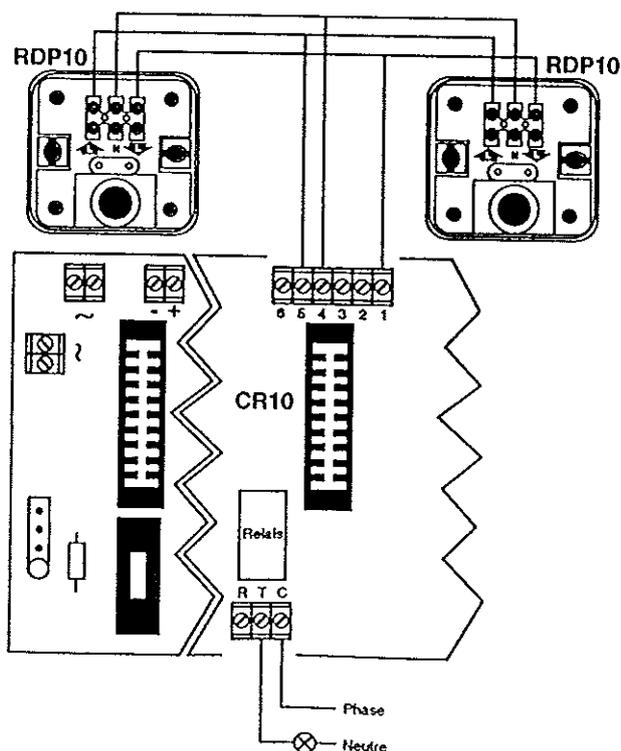


DÉTECTION DE PRÉSENCE RDP 10

SCHEMA 2 - BRANCHEMENT DE LED DE SIGNALISATION

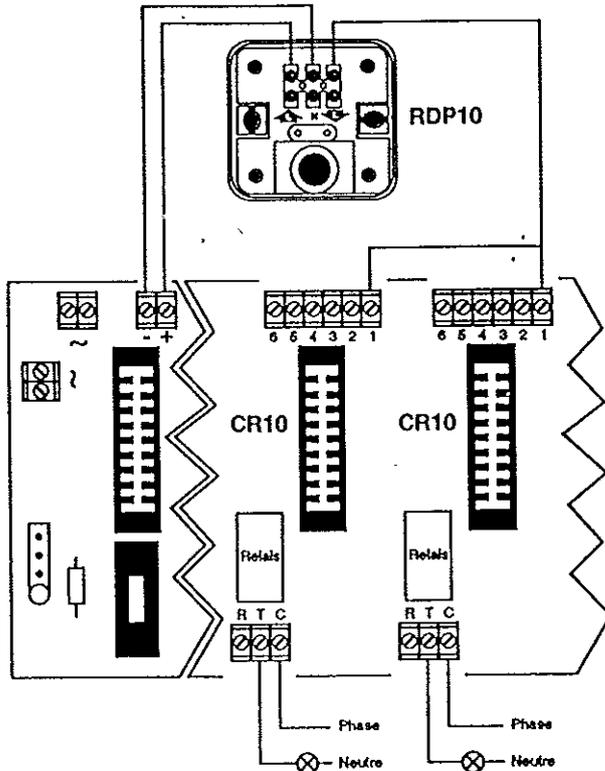


SCHEMA 3 - BRANCHEMENT DE PLUSIEURS DÉTECTEURS INFRAROUGE SUR UNE COMMANDE RELAIS

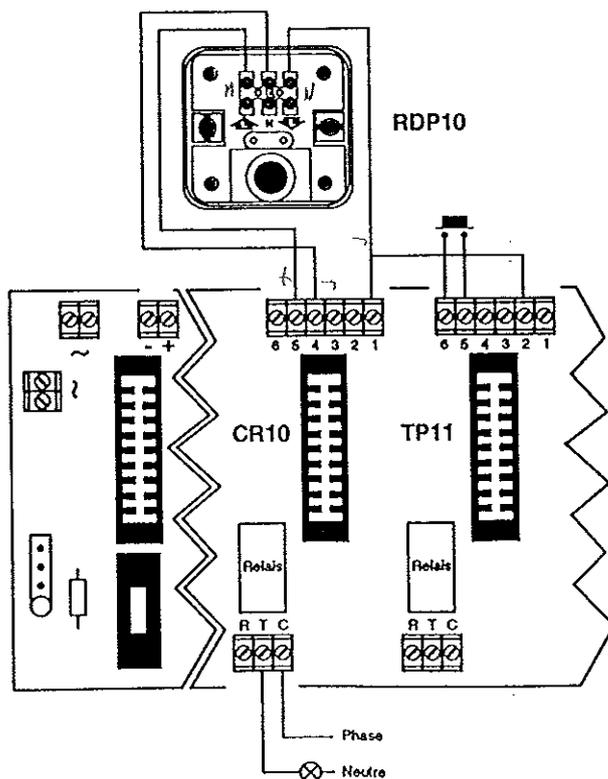


DÉTECTION DE PRÉSENCE RDP 10

SCHEMA 4 - BRANCHEMENT D'UN DÉTECTEUR IR SUR PLUSIEURS COMMANDES RELAIS



SCHEMA 5 - RACCORDEMENT EN PARALLELE D'UNE MINUTERIE ET DU DÉTECTEUR IR





SYSTEME PERFORMANCE

ATLANTIQUE
Concept

Z.I du Soleil levant - BP 103 - 85800 GIVRAND

Téléphone : 51 55 61 85 - Télécopie : 51 55 61 84

CLIGNOTEUR CL 10

FONCTION

Ce module permet de mettre sous tension une charge de façon alternée (ex. balisage de l'ouverture d'un portail).

Options de fonctionnement

LED : La visualisation extérieure de l'état de la commande est possible en raccordant une diode LED (voir schéma 2).

SIGNAL NÉGATIF : Ce module a la particularité de pouvoir fonctionner avec des impulsions positives (voir schéma 1), mais également avec des impulsions négatives (voir schéma 3).

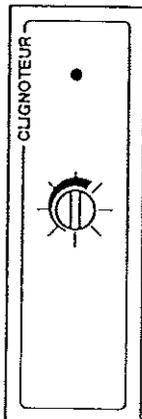
PLATINE DE RELAYAGE : Le fonctionnement du module peut être obtenu soit en utilisant le relais de la carte mère, soit en utilisant une platine de relayage (voir schéma 4).

Dans certains cas, il pourra être utilisé le relais de la carte mère et le relais de la platine de relayage simultanément (voir schéma 5); ce montage permettant plus de souplesse (puissance augmentée et distance de câble modifiée).

LE MODULE DE GESTION

Code : 21180 Réf : CL 10 Désignation : CLIGNOTEUR

VISUALISATION DU FONCTIONNEMENT



← Visualisation de l'état du relais :

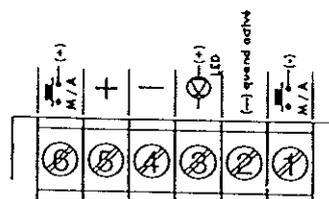
- * allumé : collé
- * éteint : décollé

← Réglage vitesse

CARCTÉRISTIQUES TECHNIQUES

- Distance maximum conseillée entre le(s) poussoir(s) et le module : environ 100 mètres.

Repérage des branchements du bornier de la carte mère.



CLIGNOTEUR CL 10

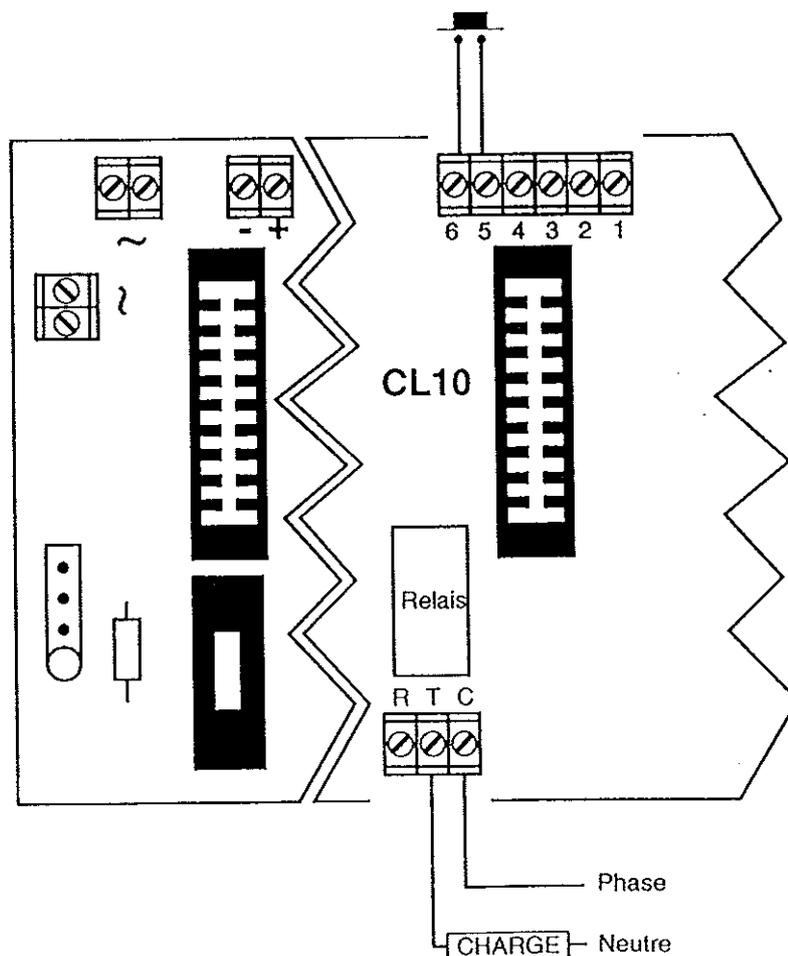
INSTRUCTIONS DE MONTAGE

- A - Le raccordement de la partie commande s'effectue avec du câble de faible section : 6/10. Choisissez de préférence du câble multi-conducteurs avec écran.
- B - En prévision d'extensions futures, laissez à chaque point de commande une ou plusieurs paires en attente.
- C - Le raccordement de la partie puissance s'effectue avec du câble suivant les normes en vigueur.
- D- Toutes les cartes sont équipées d'un relais d'au moins 10 A monté sur un support d'au moins 5 A permettant l'exécution directe jusqu'à une puissance d'au moins 1100 Watts. Au-delà, il sera impératif de faire un relayage de puissance.
- E - Prévoir les protections bi-polaires nécessaires et sauf indications contraires, selon les normes en vigueur.
- F - Il est impératif de relier le châssis et l'ossature de l'armoire à la terre par les bornes prévues à cet effet..

IMPORTANT :

Avant toute intervention, couper obligatoirement les protections correspondant à la centrale, au niveau du tableau général.

SCHEMA 1 - MONTAGE DE BASE



CLIGNOTEUR CL 10

SCHÉMA 2 - BRANCHEMENT DE LED DE SIGNALISATION

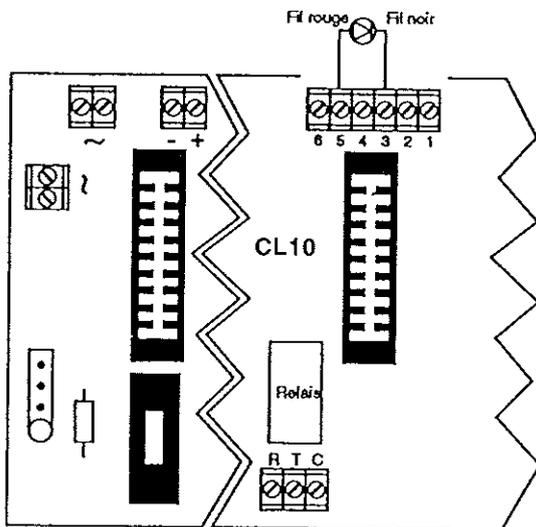
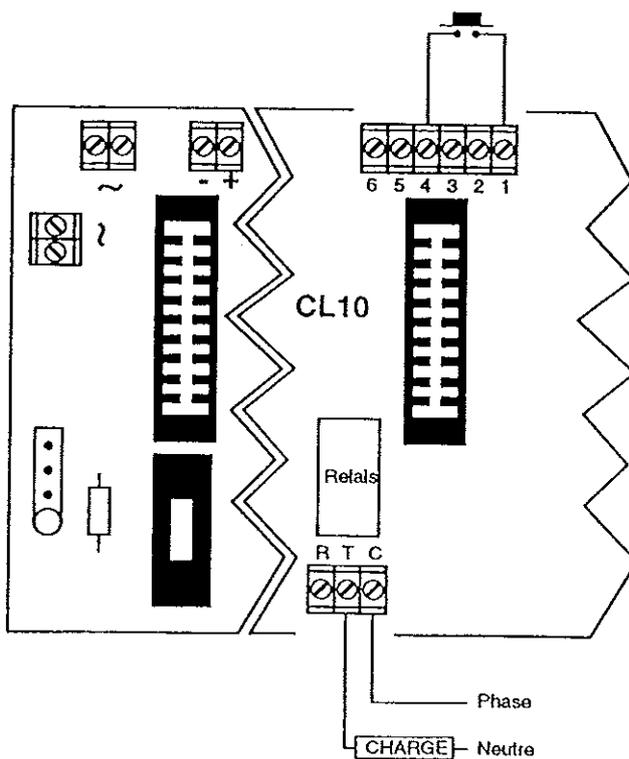


SCHÉMA 3 - FONCTIONNEMENT AVEC UN SIGNAL NÉGATIF



CLIGNOTEUR CL 10

SCHÉMA 4 - MONTAGE AVEC PLATINE DE RELAYAGE

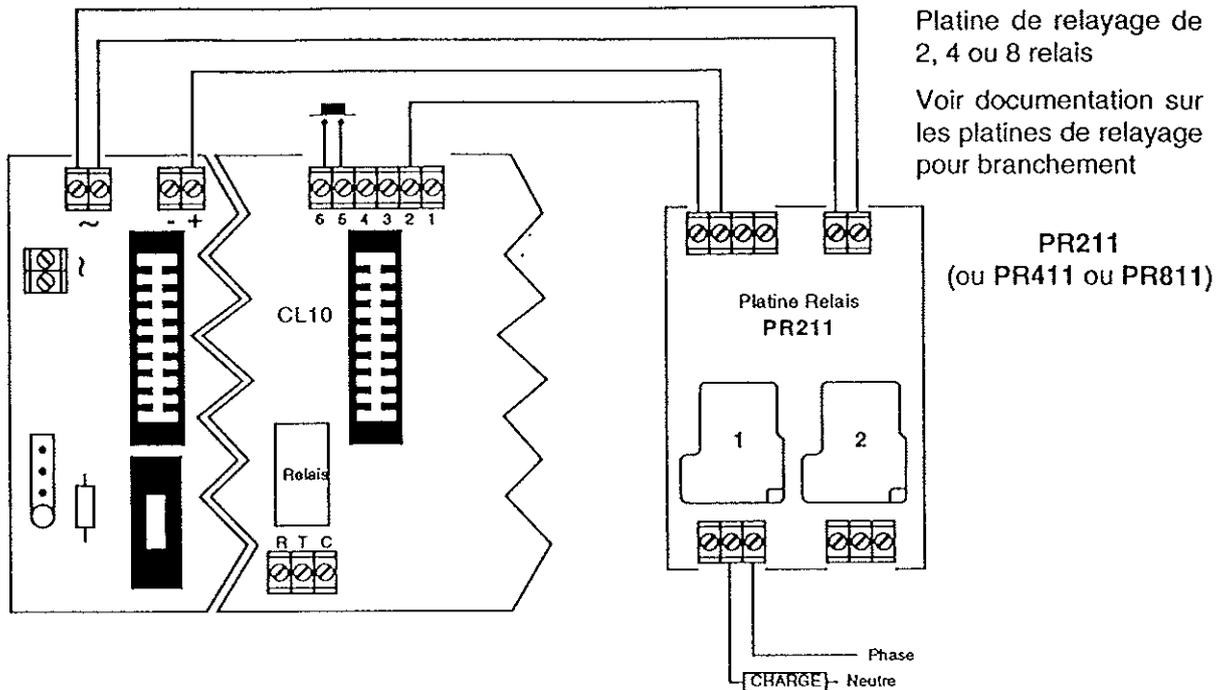
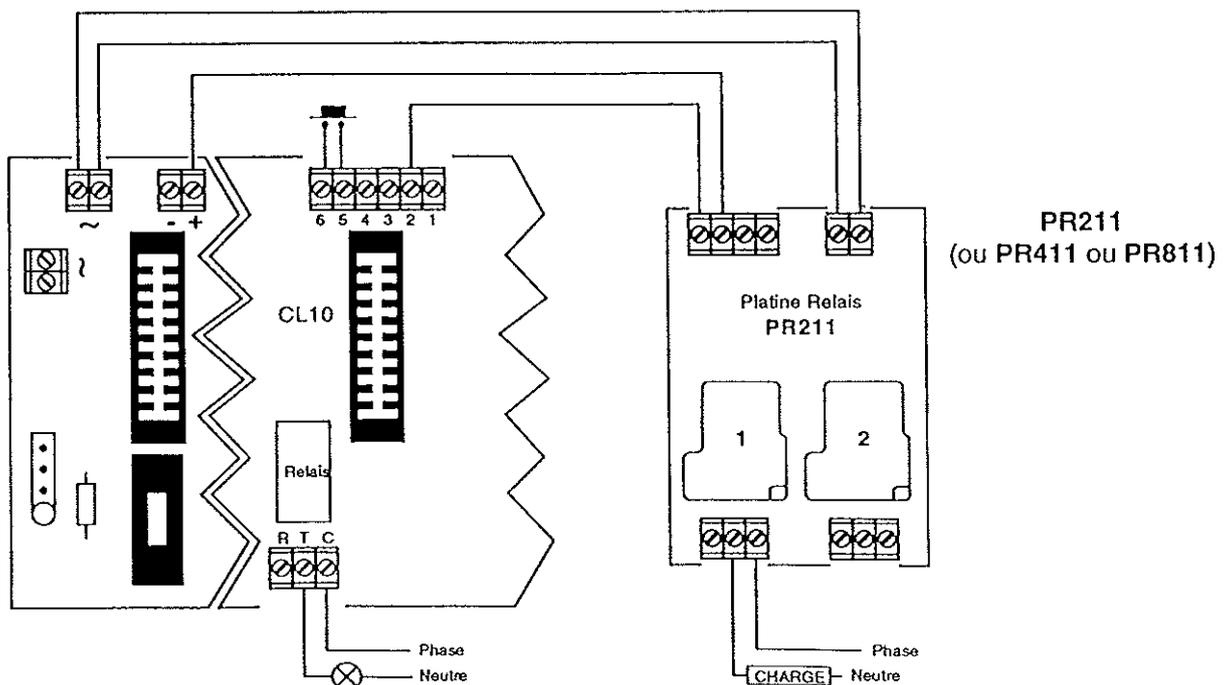


SCHÉMA 5 - UTILISATION DU RELAIS CARTE MÈRE + RELAIS PLATINE DE RELAYAGE





ATLANTIQUE
Concept

SYSTEME PERFORMANCE

Z.I du Soleil levant - BP 103 - 85800 GIVRAND

Téléphone : 51 55 61 85 - Télécopie : 51 55 61 84

DIGICODE DGC 11

FONCTION

Avec ses cinq codes programmables et ses quatre sorties, le digicode commercialisé par ATLANTIQUE CONCEPT permet de réaliser les applications de base, mais également des applications plus spécifiques, tant dans le domaine de l'alarme que dans celui du contrôle d'accès (gâche électrique, portail électrique,...).

PROGRAMMATION DU DIGICODE

- 1 - Couper l'alimentation
 - 2 - Déplacer le cavalier A.D.P. (Accès Direct à la Programmation) de la position OFF à la position ON
 - 3- Remettre l'alimentation (le buzzer sonne)
 - 4 - Remettre la cavalier A.D.P. sur la position initiale OFF (le buzzer arrête de sonner)
- Désormais le clavier est prêt. La LED jaune s'allume : témoin de l'entrée de programmation

CODE MAITRE PERSONNEL

Clé d'accès	Code	Validation
0	1 à 8 chiffres	A

CODE N°1

Clé d'accès	Code	Validation
1	1 à 8 chiffres	A

FONCTION MODE MARCHE/ARRET

Clé d'accès	Code	Validation
4	1	A

FONCTION MODE IMPULSIONNEL DE 01 À 99 SECONDES

Clé d'accès	Code	Validation
40	xx	A

Pour quitter le mode programmation, presser la touche B. La LED jaune s'éteint.

DIGICODE DGC 11

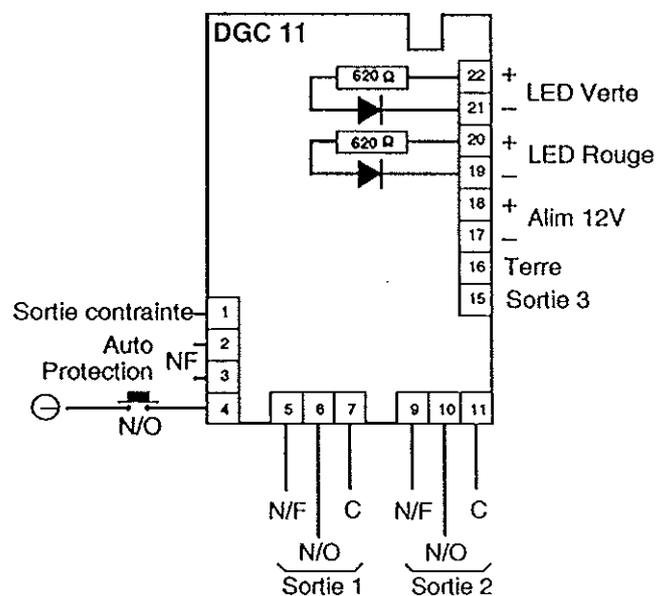
INSTRUCTIONS DE MONTAGE

- A - Le raccordement de la partie commande s'effectue avec du câble de faible section : 6/10. Choisissez de préférence du câble multi-conducteurs avec écran
- B - En prévision d'extensions futures, laissez à chaque point de commande une ou plusieurs paires en attente.
- C - Le raccordement de la partie puissance s'effectue avec du câble suivant les normes en vigueur.
- D - Toutes les cartes sont équipées d'un relais d'au moins 10 A monté sur un support d'au moins 5 A permettant l'exécution directe jusqu'à une puissance d'au moins 1100 Watts. Au-delà, il sera impératif de faire un relaiage de puissance.
- E - Prévoir les protections bi-polaires nécessaires et sauf indications contraires, selon les normes en vigueur.
- F - Il est impératif de relier le châssis et l'ossature de l'armoire à la terre par les bornes prévues à cet effet..

IMPORTANT :

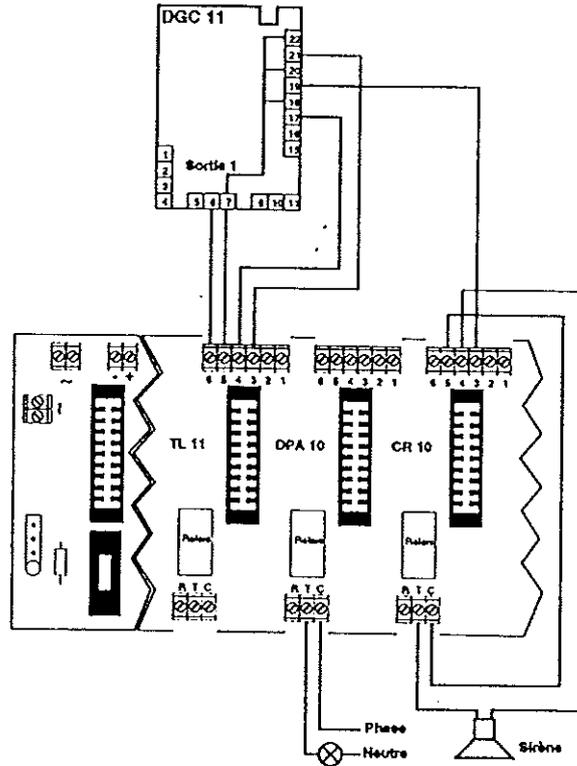
Avant toute intervention, couper obligatoirement les protections correspondant à la centrale, au niveau du tableau général.

SCHÉMA 1 - RACCORDEMENT DU DIGICODE

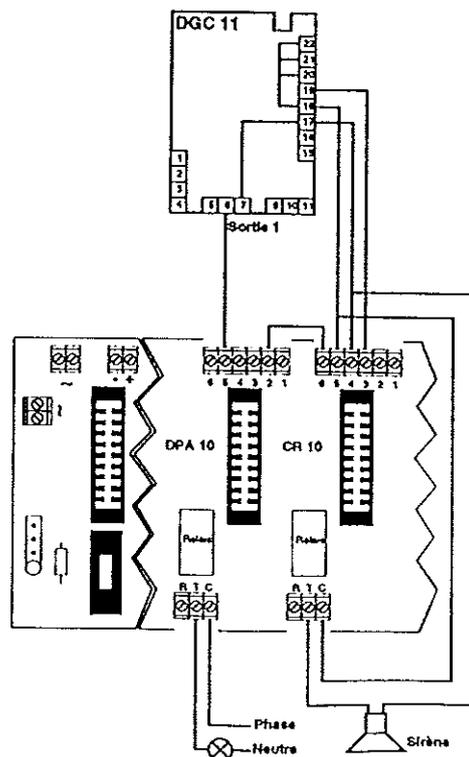


DIGICODE DGC 11

SCHEMA 2 - RACCORDEMENT DU DIGICODE EN MODE IMPULSIONNEL

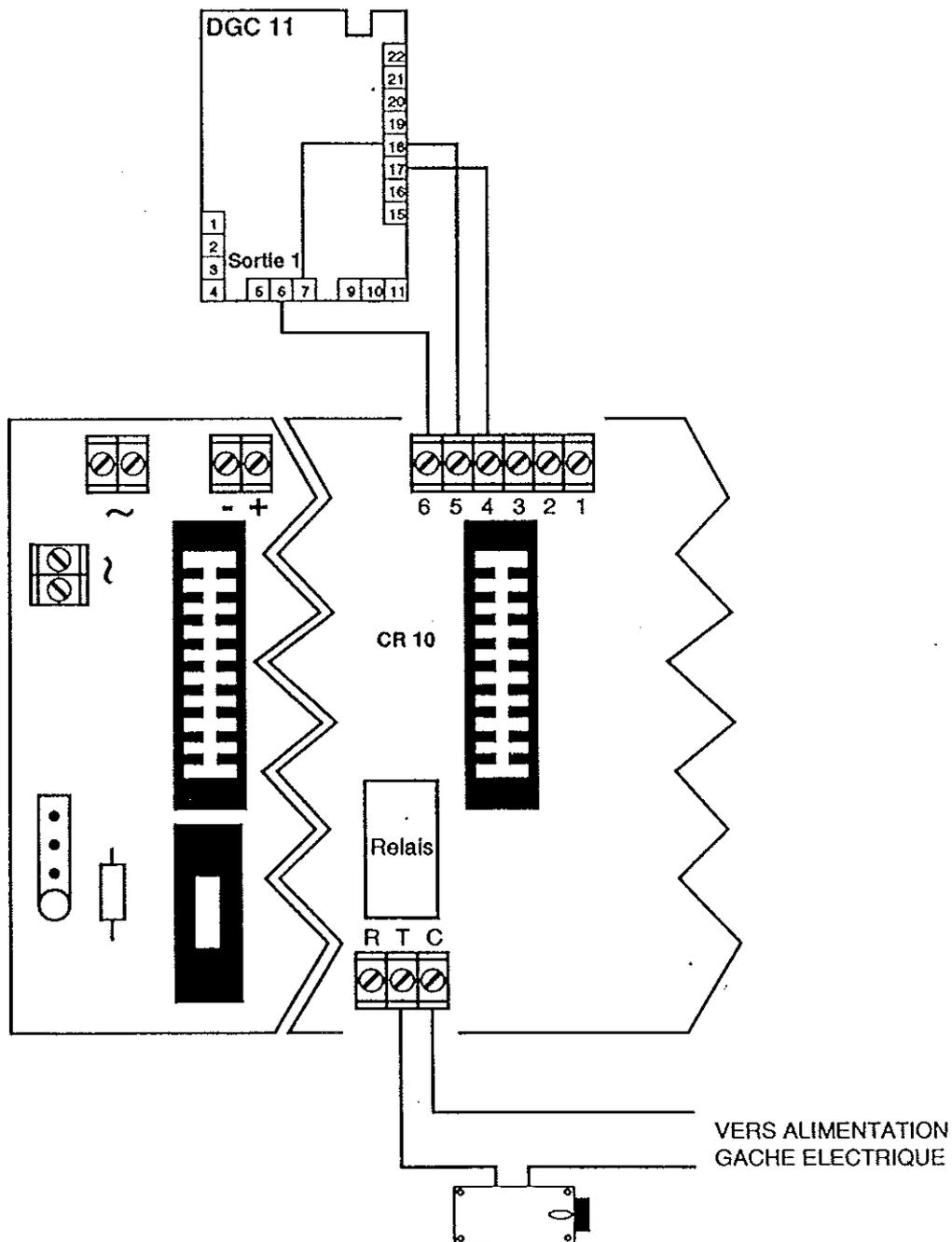


SCHEMA 3 - RACCORDEMENT DU DIGICODE EN MODE TÉLÉRUPTEUR



DIGICODE DGC 11

SCHEMA 4 - RACCORDEMENT DU DIGICODE SUR LA COMMANDE D'UNE GACHE ELECTRIQUE-





CLAVIERS ELECTRONIQUES MURAUX

APPLICATIONS COURANTES A L'AIDE DE 4 CODES PILOTES DE 1 A 8 CHIFFRES AU CHOIX : commandes de centrales d'alarme, de gâches électriques, de barrières automatiques et/ou de transmetteurs téléphoniques à l'aide des codes "pilotes".

CLAVIER PROGRAMMABLE, PROTEGE PAR UN CODE D'ACCES : le code d'accès est un code supplémentaire qui ne pilote aucun appareil. Sa fonction ? Donner accès au cerveau du clavier afin que vous seul puissiez le (re)programmer à votre convenance.

FICHE D'IDENTITE

TENSION D'ALIMENTATION

. 12 VDC + ou - 20%

. vous pouvez raccorder la terre à condition que celle-ci respecte la réglementation électrotechnique en vigueur (les bornes terre et (-) alimentation sont reliées via nos claviers)

CONSOMMATION

. repos : 10 mA
. maximum : AXe4 = 200 mA

QU'IL FASSE CHAUD FROID OU PLUVIEUX

. composants sélectionnés dans la gamme industrielle : - 20 °C à + 50 °C
. étanchéité IP65

EXCELLENT COMPORTEMENT EN MILIEU INDUSTRIEL

Grâce à une parfaite maîtrise logicielle des perturbations électriques.

PROGRAMMATION DU CLAVIER

Les 3 commandements du parcours de programmation.

- 1) pour entrer en communication avec le cerveau du clavier, composez le code d'accès validé par (B)
- 2) pour programmer le cerveau, suivez le parcours fléché afin d'enregistrer vos codes et de régler le fonctionnement désiré
- 3) pour mettre fin à la communication : appuyez tout simplement sur (B)

Mémoire non volatile en cas de coupure d'alimentation.

UTILISATION SIMPLE ET EFFICACE

. pour commander vos appareils (centrale d'alarme, gâche électrique, ...), composez simplement vos codes pilotes en les validant par (A)

. Inviolabilité. Il n'existe qu'une chance sur 111 110 110 pour qu'une tierce personne tombe par hasard sur vos codes.

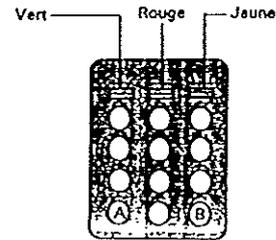
Zone Industrielle du Soleil Levant
B.P. 103 - 85800 GIVRAND
Tél. 51.55.61.85 Fax 51.55.61.84

S.A au capital de 500 000 Frs
RCS La Roche sur Yon B 382 118 842

FICHE PRATIQUE

LA CONVIVIALITE AU QUOTIDIEN

VOUS	LUI
Appuyez sur 1 chiffre	* BIP*
Composez un code pilote correct validé par (A)	* BIP - BIP * + allumage éventuel des voyants vert et rouge
Composez un code pilote incorrect validé par (A)	* BIP - BIP - BIP - BIP - BIP *
Composez le code d'accès validé par (B)	* BIP-BIP * + allumage du voyant jaune
Ayant terminé votre parcours de programmation, vous appuyez sur (B)	* BIP-BIP * + extinction du voyant jaune



. Balise de nuit : le voyant jaune clignote toutes les 5 secondes
 . Sur nos modèles AXe4 les touches s'auto-éclairent dès que vous composez votre code.

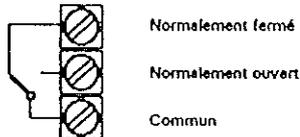
FICHE TECHNIQUE

POSSIBILITE DE COMMANDER JUSQU'A 4 APPAREILS

Chacun de nos trois modèles est équipé de 4 pilotes identifiés du N° 1 au N° 3, plus 1 pilote "contrainte" - chaque pilote est commandé par un code programmable au choix de l'utilisateur.

* 2 types de pilotes disponibles au choix

. un pilote quasi universel : les contacts secs d'un relais inverseur. Accès sur 3 bornes à vis.



Tension maximale : 220 V AC. ou 60 VDC
 Courant maximal : 1 A

. Un pilote qui joue le rôle d'un interrupteur relié au (-) de l'alimentation. Accès sur une borne à vis.



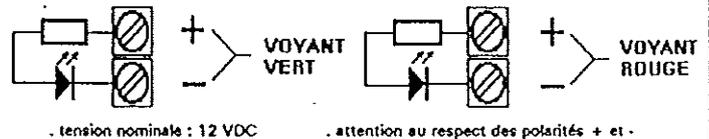
. Tension maximale : 30 VDC . Courant maximal : 250 mA
 . Tension résiduelle lors de la fermeture du pseudo contact : 0,7 VDC max

. L'AXe4 possède 2

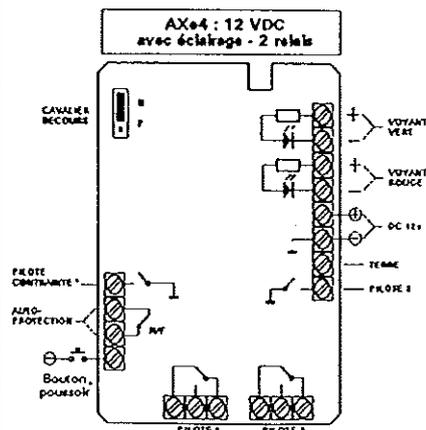
* 3 façons différentes de fonctionner :

Chaque pilote est programmable, soit en impulsionnel de 1 à 99 secondes, soit en marche-arrêt, soit en marche-arrêt avec code accéléré *

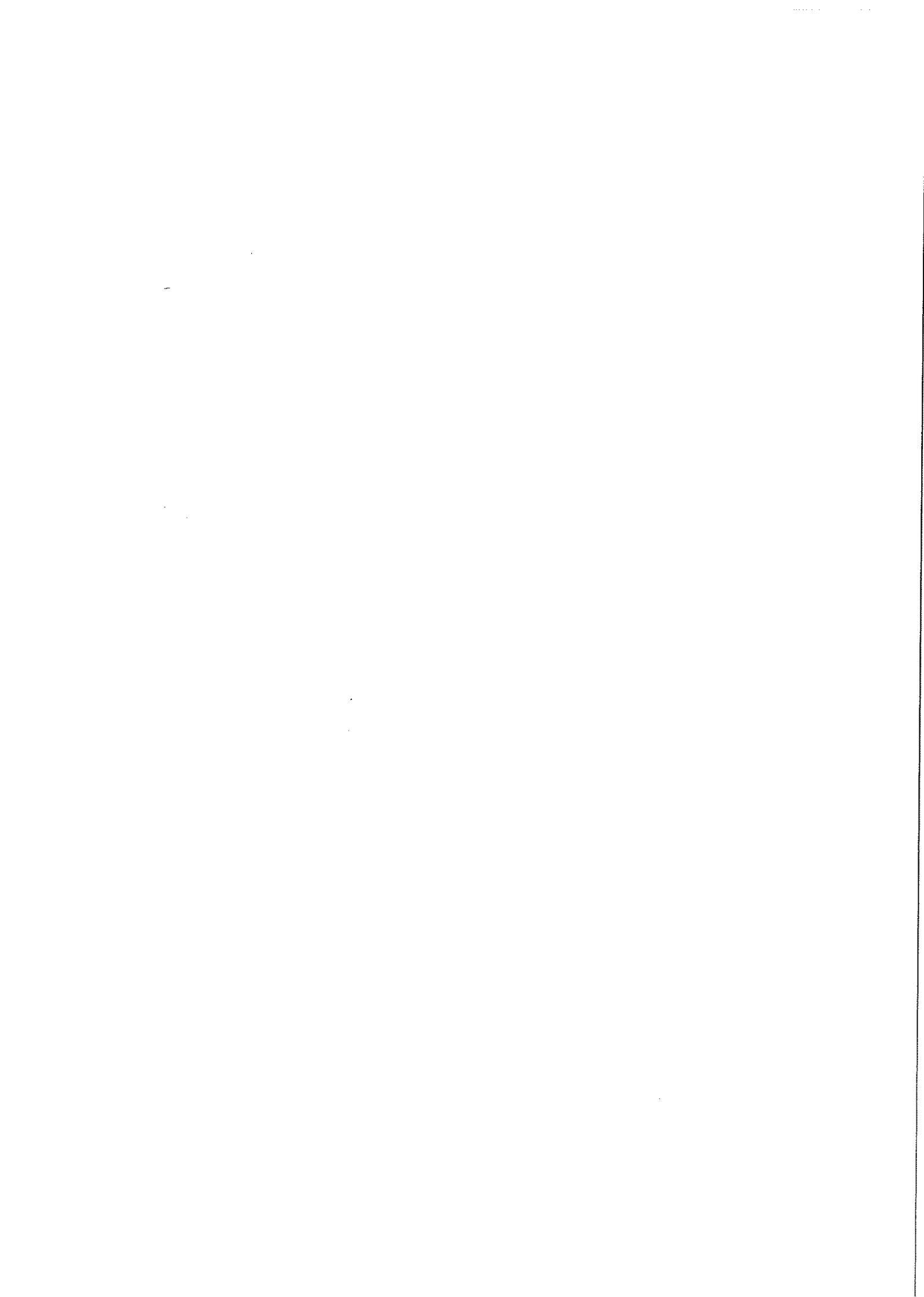
DEUX VOYANTS VERT ET ROUGE, en façade du clavier, informent de la mise en/hors service des appareils commandés par le clavier, selon une convention de couleur adoptée entre l'installateur et son client. Pour allumer et éteindre ces deux voyants, l'installateur dispose, via nos claviers, des deux circuits électriques ci-contre :



RACCORDEMENT



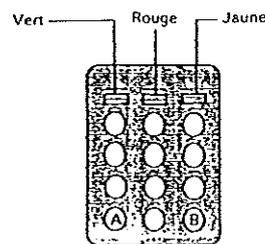
* Voir le glossaire à la fin de la notice



FICHE PRATIQUE

LA CONVIVIALITE AU QUOTIDIEN

VOUS	LUI
Appuyez sur 1 chiffre	* BIP*
Composez un code pilote correct validé par (A)	* BIP - BIP* + allumage éventuel des voyants vert et rouge
Composez un code pilote incorrect validé par (A)	* BIP - BIP - BIP - BIP - BIP*
Composez le code d'accès validé par (B)	* BIP-BIP* + allumage du voyant jaune
Ayant terminé votre parcours de programmation, vous appuyez sur (B)	* BIP-BIP* + extinction du voyant jaune



. Balise de nuit : le voyant jaune clignote toutes les 5 secondes
 . Sur nos modèles AXe4 et AXe6, les touches s'auto-éclairent dès que vous composez votre code.

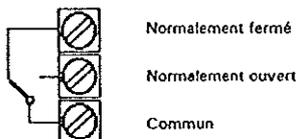
FICHE TECHNIQUE

POSSIBILITE DE COMMANDER JUSQU'A 4 APPAREILS

Chacun de nos trois modèles est équipé de 4 pilotes identifiés du N° 1 au N° 3, plus 1 pilote "contrainte" - chaque pilote est commandé par un code programmable au choix de l'utilisateur.

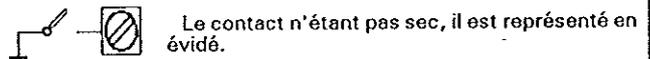
* 2 types de pilotes disponibles au choix

. un pilote quasi universel : les contacts secs d'un relais inverseur. Accès sur 3 bornes à vis.



Tension maximale : 220 V AC. ou 60 VDC
 Courant maximal : 1 A

. Un pilote qui joue le rôle d'un interrupteur relié au (-) de l'alimentation. Accès sur une borne à vis.



. Tension maximale : 30 VDC . Courant maximal : 250 mA

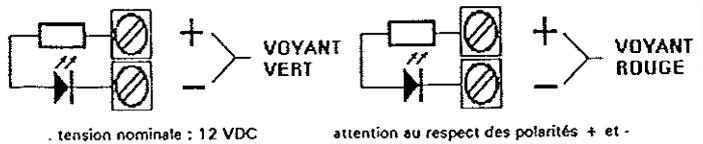
. Tension résiduelle lors de la fermeture du pseudo contact : 0,7 VDC max

L'AXe5 n'est équipé que d'un seul relais. L'AXe4 en possède 2 et l'AXe6 en a 3 pour sa part.

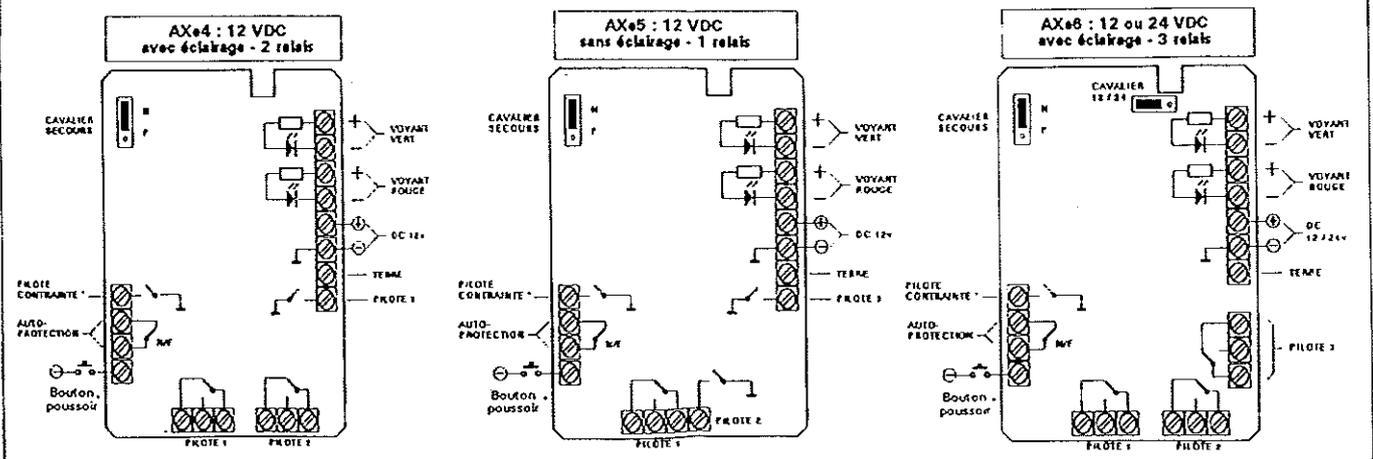
* 3 façons différentes de fonctionner :

Chaque pilote est programmable, soit en impulsionnel de 1 à 99 secondes, soit en marche-arrêt, soit en marche-arrêt avec code accéléré *

DEUX VOYANTS VERT ET ROUGE, en façade du clavier, informent de la mise en/hors service des appareils commandés par le clavier, selon une convention de couleur adoptée entre l'installateur et son client. Pour allumer et éteindre ces deux voyants, l'installateur dispose, via nos claviers, des deux circuits électriques ci-contre :



RACCORDEMENT



* Voir le glossaire à la fin de la notice

PARCOURS DE PROGRAMMATION

Attention ! si vous restez plus de 30 secondes sans programmer, la communication se coupe toute seule, comme si vous aviez terminé. Sécurité oblige !

DEBUT

Composez votre code d'accès (000 à la 1ère mise en service)

Validez par (B)

BIP - BIP + allumage voyant jaune

Que désirez-vous programmer ?

Un code

Une sécurité*

Un pilote

CHOIX DU CODE

Code d'accès : pressez (0)
 OU
 Code pilote N° 1 : pressez (1)
 OU
 Code pilote N° 2 : pressez (2)
 OU
 Code pilote N° 3 : pressez (3)

CHOIX DU PILOTE

Pilote N° 1 : pressez (4)
 OU
 Pilote N° 2 : pressez (5)
 OU
 Pilote N° 3 : pressez (6)

CHOIX DE LA SECURITE

bip 30 sec : pressez (7)
 OU
 Alarme sur pilote contrainte : pressez (8)
 OU
 Aucune sécurité : pressez (9)

PROGRAMMATION DU CODE

Pressez 1 à 8 chiffres de votre choix

PROGRAMMATION DU TYPE DE FONCTIONNEMENT

Impulsionnel : pressez (0)(x)(y)
 xy indiquent les secondes
 OU
 Marche/arrêt : pressez (1)
 OU
 Marche/arrêt : pressez (2) code accéléré

Validez par (A)

Avez-vous terminé?

NON

OUI

Pressez (B)

FIN

BIP-BIP + extinction voyant jaune

* Voir le glossaire à la fin de la notice

EXEMPLE DE PROGRAMMATION

1) PROGRAMMATION

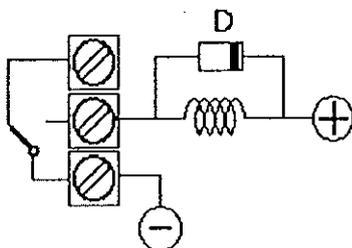
- composez votre code d'accès (000 à la 1ère mise en service) et validez par "B" : BIP-BIP + allumage du voyant JAUNE.
- pour enregistrer le code d'accès "1230", appuyez sur "0" puis sur "1230" et validez par A
- pour enregistrer le code pilote N°1 "2580", appuyez sur "1" puis sur "2580" et validez par A
- pour programmer le pilote N°1 en impulsionnel 5 sec, appuyez sur "4" puis "0" puis "05" et validez par A
- appuyez sur B : BIP-BIP + extinction du voyant JAUNE

2) UTILISATION

- pour commander le pilote N°1 : composez "2580" et validez par A
- pour accéder au cerveau du système : composez "1230" et validez par B

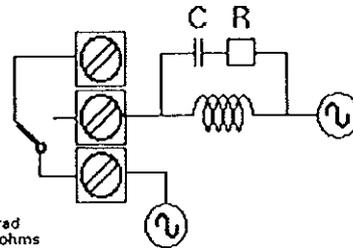
CONSEILS POUR LE RACCORDEMENT D'UNE GACHE ELECTRIQUE

Sous 12 VDC



D : diode de redressement
ref. BY251

Sous 12 VAC



C : condensateur 470 Nano Farad
R : résistance 1/2 Watt, 10 Kilo ohms

Dans les deux cas, programmez le pilote en impulsionnel, par exemple d'1 dizaine de secondes

SECOURS

Si vous avez oublié votre code d'accès, vous pouvez néanmoins accéder au cerveau du clavier en suivant les étapes ci-dessous :

- 1- coupez l'alimentation du clavier
- 2- reportez-vous au chapitre RACCORDEMENT pour repérer l'emplacement du cavalier de secours, puis déplacez celui-ci sur la position basse P (Programmation)
- 3- remettez l'alimentation : "BIP-BIP-BIP..." = opération réussie, sinon, recommencez depuis le début.
- 4- remettez le cavalier de secours sur la position haute N (Normal) : "BIP-BIP" + allumage du voyant jaune
- 5- reportez-vous au parcours de programmation mais en vous rendant directement à la case "que désirez-vous programmer ?"

GLOSSAIRE

BOUTON POUSSOIR : sur nos trois modèles d'électronique, vous avez la possibilité de raccorder un bouton-poussoir normalement ouvert (voir le cadre RACCORDEMENT) : chaque appui sur ce bouton commande l'appareil branché sur le pilote N°1 (comme le fait le code pilote N°1)

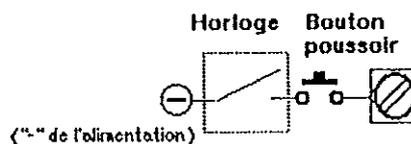
Si vous insérez, en série, un contact d'horloge, il invalidera votre bouton en dehors des heures autorisées.

CAVALIER 12-24 : sur l'AXe6, vous devez positionner ce cavalier à gauche si vous voulez alimenter le clavier en 12 VDC et à droite si vous voulez l'alimenter en 24 VDC.

MARCHE/ARRÊT AVEC CODE ACCELERE : la programmation d'un pilote en marche/arrêt avec code accéléré vous permet de mettre en marche l'appareil branché sur ce pilote, en composant seulement les deux premiers chiffres du code et (A). Mais attention, la mise à l'arrêt nécessite la composition complète du code et (A). Sécurité oblige !

Application : centrale d'alarme, pour une mise en marche facile et rapide et une mise à l'arrêt protégée.

PILOTE CONTRAINT : la programmation d'un code pilote N°1 entraîne d'office, l'existence d'un second code "caché", très proche, différant seulement par le 1er chiffre, plus fort d'une unité.



Ex: si vous programmez le code pilote N°1 "3 8 6 2 8 7", attention, il existe un code "caché" qui vaut "4 8 6 2 8 7". Si vous composez le code pilote N°1, vous commandez simplement le pilote N°1

Si vous composez le code "caché", vous commandez non seulement le pilote N°1 mais encore le pilote contraint. (Ce pilote commute le "-" de l'alimentation).

SECURITES : vous avez la possibilité de programmer votre clavier pour qu'il surveille le nombre de codes incorrects qui sont composés au clavier. Au bout du 10ème code incorrect, le clavier peut :

- soit émettre des bips pendant 30 secondes en guise de dissuasion,
- soit commander le pilote contraint pour qu'il donne l'alarme (ce pilote commute le "-" de l'alimentation).



La série AXe conserve toutes les caractéristiques qui ont fait la réussite des claviers AX. Grâce à sa nouvelle technologie (microcontrôleur avec chien de garde, EEPROM), il lui est maintenant possible de sauvegarder tous les codes entrés en mémoire en cas de coupure de courant. La présence d'un "chien de garde" assure un redémarrage automatique du système en cas de blocage.

La toute nouvelle conception de notre électronique - protection ESD des circuits intégrés - métallisation du circuit imprimé - bornier de prise de terre, assure une protection très élevée du clavier en milieu parasite.

La présence de 5 codes programmables et de 4 sorties, autorise des applications encore plus élevées que par le passé, tant dans le domaine de l'alarme que celui du contrôle d'accès.

CARACTERISTIQUES	
5 codes programmables	Voyants
- code maître d'accès à la programmation : 1 à 8 chiffres	- Led jaune en mode programmation: allumée
- code 1 : 1 à 8 chiffres (CA)	en mode utilisation : acquit de touche
- code 2 : 1 à 8 chiffres (CA)	- Led verte : libre de tension (12 V)
- code 3 : 1 à 8 chiffres (CA)	- Led rouge : libre de tension (12 V)
- code contrainte (*) : 1 à 8 chiffres	Buzzer - 1 bip : acquit de touche
4 sorties configurables	- 3 bips : bon code
- sortie 1 : Marche/Arrêt ou impulsionnel 1 à 99 sec	- bips continus : cavalier ADP non remis en place
- sortie 2 : Marche/Arrêt ou impulsionnel 1 à 99 sec	Eclairage : pendant 30 sec après l'appui sur une touche quelconque
- sortie 3 : Marche/Arrêt ou impulsionnel 1 à 99 sec	Commande manuelle sortie 1 : à l'aide d'un bouton-poussoir N/O
- sortie contrainte : Marche/Arrêt	Clavier : membrane cloquée en polycarbonate
Combinaisons : jusqu'à 111.110.110	Isolation : 500 VDC
Manœuvres : plus de 1.000.000	Température : -20 C à + 50 C
Sécurité résidente : blocage du clavier pendant 3 sec. suite à un faux code	Boitier : ABS renforcé, étanche (IP65)

- (CA) = Code accéléré : si une sortie, de 1 à 3, a été programmée en Marche/Arrêt avec code accéléré, il est possible de l'activer avec seulement les 2 premiers chiffres du code, de 1 à 3, correspondant. En revanche, la désactivation de cette sortie nécessite toujours la composition du code complet (ex : code complet = 1234, CA = 12)

- (*) Le code contrainte n'a pas besoin d'être programmé. Le clavier le détermine automatiquement en augmentant le 1er chiffre du code 1 d'une unité. Par exemple, si le code 1 est "205", le code contrainte "305" est disponible. Ce code a une double action : commander la sortie 1 au même titre que le code 1 et activer la sortie contrainte. Sécurité : seule la composition du code 1 peut désactiver la sortie contrainte.

Table 1	Alimentation	Sortie 1 (*)	Sortie 2	Sortie 3	Sortie contrainte	Eclairage	Led jaune	Buzzer
AXe 4	12 VDC	Relais Contact inverseur 1A	Relais Contact inverseur 1A	Transistor à collecteur ouvert 250 mA	Transistor à collecteur ouvert 250 mA	OUI	OUI	OUI
AXe 5	12 VDC	Relais Contact inverseur 1A	Transistor à collecteur ouvert 250 mA	Transistor à collecteur ouvert 250 mA	Transistor à collecteur ouvert 250 mA	NON	OUI	OUI
AXe 6	12 VDC ou 24 VDC (**)	Relais Contact inverseur 1A	Relais Contact inverseur 1A	Relais Contact inverseur 1A	Transistor à collecteur ouvert 250 mA	OUI	OUI	OUI

- (*) La sortie 1 peut être commandée manuellement à l'aide d'un bouton-poussoir, du type normalement ouvert, raccordé entre les bornes 4 et 17.

- (**) Sur les AXe6, un cavalier "12 - 24" permet de sélectionner la tension d'alimentation : à gauche, en position 12 V, à droite en position 24 V.

TABLE 2 a) Enregistrement des Codes (programmation utilisateur)			
Clefs d'accès	Entrée des codes	Validation	Commentaires
0	de 1 à 8 chiffres	A	code maître personnel
1	de 1 à 8 chiffres	A	code 1 et code contrainte
2	de 1 à 8 chiffres	A	code 2
3	de 1 à 8 chiffres	A	code 3

b) Configuration des sorties (programmation installateur)				
Clefs d'accès	Clefs secondaires	Code durée	Validation	Commentaires
4	0	2 chiffres de 01 à 99	A	sortie 1 en impulsionnel de 1 à 99 secondes
4	1	→	A	sortie 1 en Marche/Arrêt sans code accéléré
4	2	→	A	sortie 1 en Marche/Arrêt avec code accéléré
5	0	2 chiffres de 01 à 99	A	sortie 2 en impulsionnel de 1 à 99 secondes
5	1	→	A	sortie 2 en Marche/Arrêt sans code accéléré
5	2	→	A	sortie 2 en Marche/Arrêt avec code accéléré
6	0	2 chiffres de 01 à 99	A	sortie 3 en impulsionnel de 1 à 99 secondes
6	1	→	A	sortie 3 en Marche/Arrêt sans code accéléré
6	2	→	A	sortie 3 en Marche/Arrêt avec code accéléré

c) Sécurités (programmation installateur)		
Clefs d'accès	Validation	Commentaires
7	A	Au bout de 10 faux codes successifs, le clavier se bloque pendant 30 secondes
8	A	Au bout de 10 faux codes successifs, la sortie contrainte est activée
9	A	Effacement des 2 sécurités ci-dessus

PROGRAMMEZ VOTRE CLAVIER		UTILISEZ VOTRE CLAVIER	
- A la première mise en service, taper le code maître - usine 000 et confirmer par B. La led jaune s'illumine, témoin de l'entrée en mode programmation.	000 B	1) <u>Commande de la sortie 1 (Marche/Arrêt)</u> Composer le code 1 soit 20 000 et valider par A. Le relais de la sortie 1 bascule de la position repos à la position travail. Recomposer le même code et valider par A. Le relais revient en position repos.	20000 A 20000 A
- Pour entrer vos données de programmation, reportez-vous à la table 2. Pour une première programmation, suivez d'abord les exemples donnés ci-dessous qui illustreront la simplicité d'emploi de cette table :		2) <u>Commande de la sortie 2 (impulsionnel 5 secondes)</u> Composer le code 2 soit 1789 et valider par A. Selon l'équipement en place sur la sortie 2, soit un relais bascule (AXe4 et AXe6), soit un transistor commute le - alimentation (AXe5), dans les deux cas durant 5 secondes.	1789 A
1) Programmation du code maître(*) "1515" : taper la clef d'accès 0 puis votre code 155 et valider par A.	0 155 A	3) <u>Commande des sorties 1 et contrainte</u> Composer le code contrainte 30 000 et valider par A. Le relais de la sortie 1 bascule en position travail et la sortie contrainte commute le - alimentation. Pour désactiver la sortie contrainte, composer le code 1, soit 20 000 et valider par A.	30000 A 20000 A
2) Programmation du code 1 "20 000" : taper la clef d'accès 1 puis votre code 20 000 et valider par A	1 20000 A	4) <u>Commande de la sortie 3 (Marche/Arrêt avec code accéléré)</u> Composer les deux premiers chiffres du code 3, soit 70, et valider par A. La sortie 3 est activée. Pour désactiver la sortie 3, vous devez composer le code 3 complet et valider par A.	70 A 70323 A
3) Configuration de la sortie 1 en Marche/Arrêt : taper la clef d'accès 4 puis la clef secondaire 1 et valider par A	4 1 A	5) <u>Appel au mode programmation</u> Composer votre code maître personnel, soit 55 et confirmer par B. La led jaune s'allume. Reportez-vous à la table 2 pour enregistrer correctement votre nouvelle programmation.	55 B
4) Programmation du code 2 "1789" : taper la clef d'accès 2 puis votre code 1789 et valider par A	2 1789 A	6) <u>Pour quitter le mode programmation</u> , presser B. La led jaune s'éteint.	B
5) Configuration de la sortie 2 en impulsionnel 5 secondes : taper la clef d'accès 5 puis la clef secondaire 05 puis votre code durée 05 et valider par A	5 0 05 A		
6) Programmation du code 3 "708123" : taper la clef d'accès 3 puis votre code 708123 et valider par A	3 708123 A		
7) Configuration de la sortie 3 en Marche/Arrêt avec code accéléré : taper la clef d'accès 6 puis la clef secondaire 2 et valider par A	6 2 A		
8) Vous désirez que la sortie contrainte soit activée à la suite de 10 faux codes entrés successivement : taper la clef 9 et valider par A	9 A		
- Pour quitter le mode programmation, presser la touche B. La led jaune s'éteint, témoin de la sortie du mode programmation.	B		
(*) Dans tous les cas, nous vous conseillons de programmer un code maître personnel de façon à ce que le code usine 000 soit invalidé.		<u>Note : remarquer l'emploi distinct des touches A et B</u> - A : pour valider un code ou une séquence de programmation - B : pour appeler ou quitter le mode programmation	

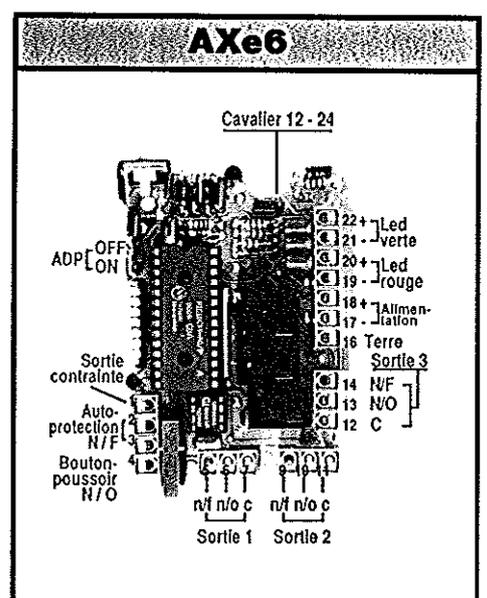
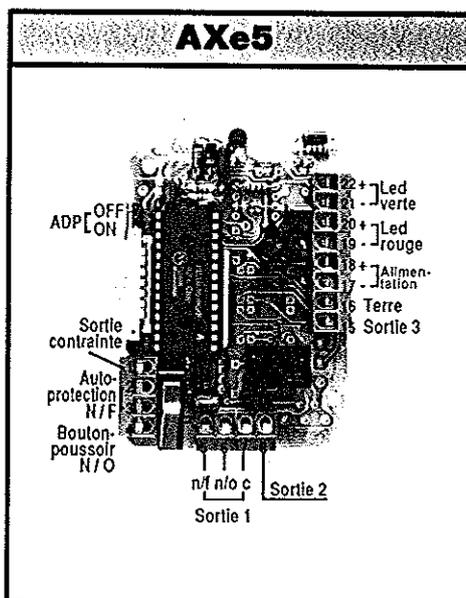
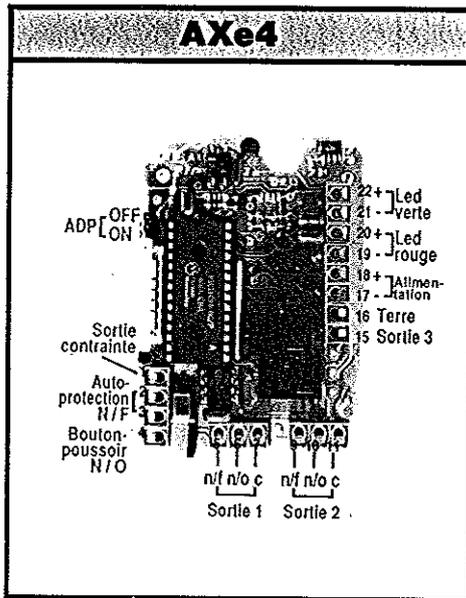
Si vous avez oublié votre code maître, suivez scrupuleusement la procédure de secours suivante qui permet d'accéder directement au mode de programmation :

- 1) coupez l'alimentation
- 2) déplacez le cavalier ADP (accès direct à la programmation) de la position OFF à la position ON
- 3) remettez l'alimentation (le buzzer sonne)
- 4) n'oubliez pas de remettre le cavalier ADP sur la position initiale OFF (le buzzer cesse de sonner)

Désormais le clavier attend vos nouvelles données de programmation que vous enregistrerez correctement en vous reportant à la Table 2 .

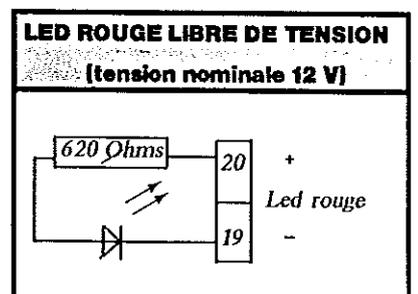
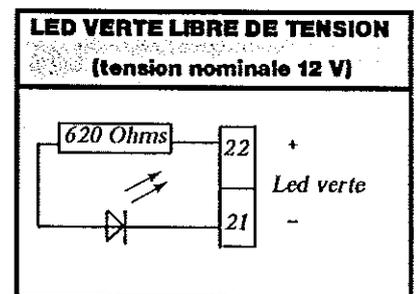
Recommandations aux installateurs :

- Nos électroniques, sensibles à l'électricité statique, peuvent requérir, en milieu parasité, des précautions d'installation particulières . Parmi celles-ci : conducteurs blindés, raccordement de la Terre, non proximité du secteur triphasé ou de toute autre source pouvant générer des champs électriques ou magnétiques .
- Notez que le bornier "Terre" est relié au bornier "-" Alimentation via le circuit imprimé . Tenez-en compte lors de votre installation .
- Votre alimentation doit être calibrée en fonction de la consommation de l'installation et le filtrage doit être suffisant pour que la chute d'alimentation ne soit pas supérieure à 20 % de la tension nominale . (Par exemple, pour une consommation totale de 1 Ampère, utilisez un condensateur de 2200 micro Farad .)
- Pour les applications de contrôle d'accès, utilisez de préférence 2 sources d'alimentation séparées pour le clavier et la gâche électrique . Vous éviterez ainsi des interférences nuisibles lors de la commutation de la gâche . Si la gâche est alimentée en 12 volts continus, câblez, en parallèle, une diode BY251 . Si la gâche est alimentée en 12 volts alternatifs, câblez, en parallèle, une résistance de 10 kilo-ohms d'un demi Watt en série avec un condensateur de 470 nanofarad .
- Pour raccorder les borniers, préférez du câble souple à du câble rigide car ce dernier est cassant .
- Lors de la pose du clavier, le switch d'auto-protection implanté sur le circuit électronique et l'opercule du fond du boîtier, doivent être en regard, en bas et à droite .



CONTACTS RELAIS 1 A		
Charge Maximum	Résistive	120 VA 30 W
	Inductive	60 VA 15 W
Tension Max de fonctionnement		240 V AC 60 V DC
Courant de coupure Max		1 A

TRANSISTOR À COLLECTEUR OUVERT	
Type : NPN	Ic max : 250 mA
Tension max. d'utilisation Vce max = 30 V	Tension de déchet Vce sat < 0,7 V



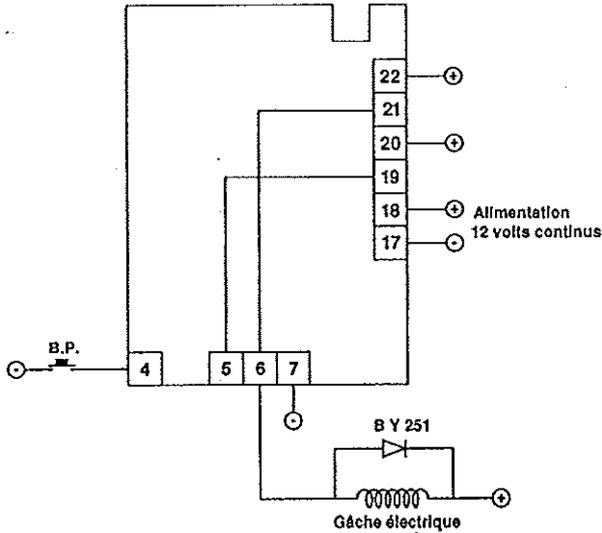
QUELQUES EXEMPLES D'INSTALLATIONS

Contrôle d'accès

Clavier à l'extérieur / Bouton-poussoir à l'intérieur

Gâche électrique 12 volts continus

- Code 1 : déverrouillage de la porte, de l'extérieur
- Appui bouton-poussoir : déverrouillage de la porte, de l'intérieur
- Led rouge : témoin de porte verrouillée
- Led verte : témoin de porte déverrouillée

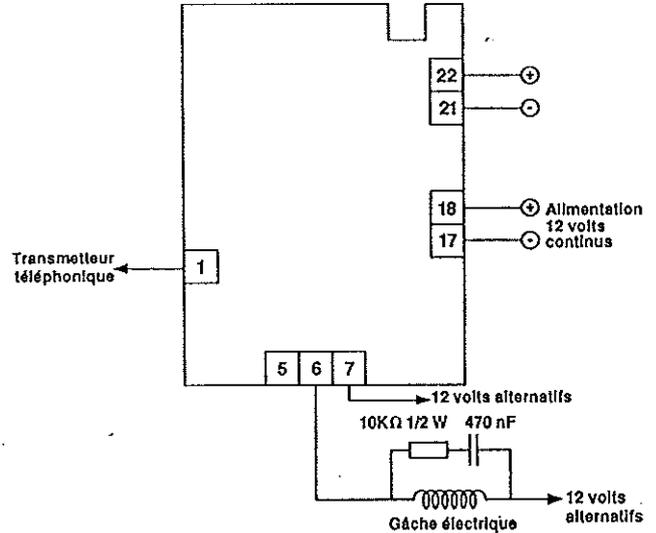


Contrôle d'accès

Clavier à l'extérieur / poignée de porte à l'intérieur

Gâche électrique 12 volts alternatifs

- Code 1 : simple déverrouillage de la porte
- Code contrainte : déverrouillage de la porte et alarme transmise (vers un transmetteur téléphonique par exemple)
- Led verte : témoin de clavier sous tension



Contrôle d'accès

Clavier et bouton-poussoir à l'extérieur / Horloge / poignée de porte à l'intérieur

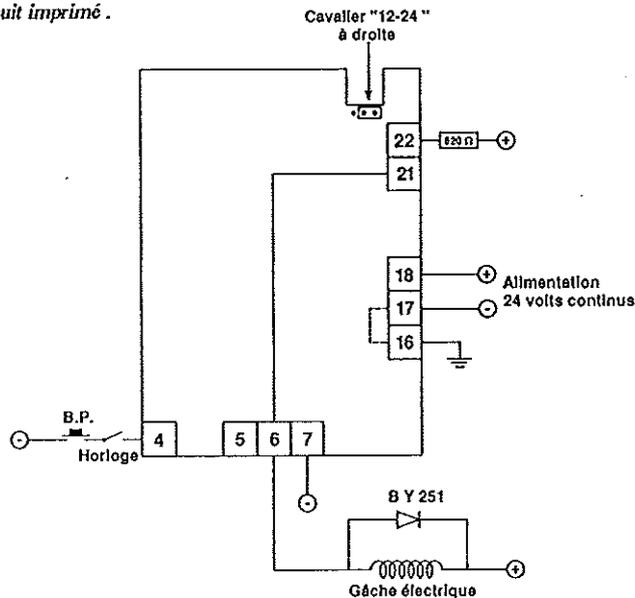
Gâche électrique en 24 volts continus
Horloge en service : appui bouton-poussoir pour déverrouiller la porte

Horloge hors service : code 1 pour déverrouiller la porte

Led verte : témoin de porte déverrouillée

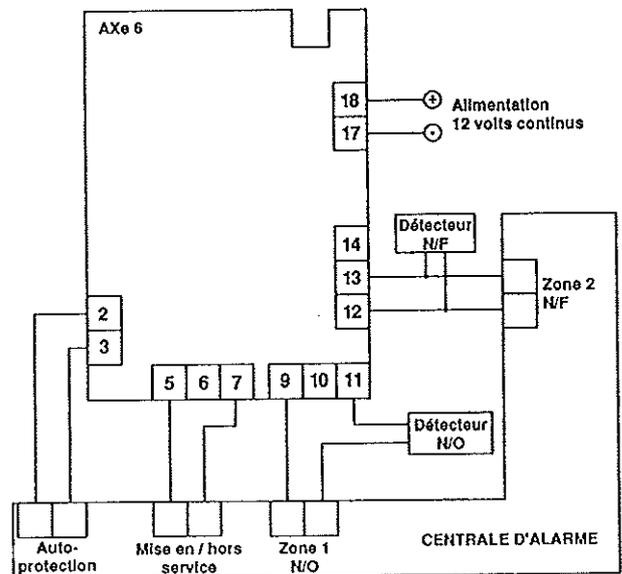
En 24 volts continus : cavalier "12-24" sur la droite - résistance de 620 Ohms en série avec les leds libres de tension

Protection parasites : raccordement de la Terre / reliée au "-" alimentation sur le circuit imprimé.



Contrôle d'alarme

- Code 1 : Mise en / hors service de la centrale
- Code 2 : Marche partielle (Zone 1 N/O déconnectée)
- Code 3 : Marche partielle (Zone 2 N/F shuntée)



ATLANTIQUE
concept

Zone Industrielle du Soleil Levant
B.P. 103 - 85800 GIVRAND
Tél. 51.55.61.85 Fax 51.55.61.84

S.A au capital de 500 000 Frs
RCS La Roche sur Yon B 382 118 842



SYSTEME PERFORMANCE

ATLANTIQUE
Concept

Z.I du Soleil levant - BP 103 - 85800 GIVRAND

Téléphone : 51 55 61 85 - Télécopie : 51 55 61 84

ALARME TECHNIQUE AT 10

FONCTION

Ce module permet de détecter la présence secteur, notamment dans le cas de gestion à distance. Ainsi, dans ce dernier cas, toute commande envoyée à la centrale non effectuée par absence de secteur sera détectée et l'information sera transmise à la personne réalisant cette opération.

Options de fonctionnement

LED DE VISUALISATION : La visualisation extérieure de l'état de la commande est possible en raccordant une diode LED (voir schéma 2).

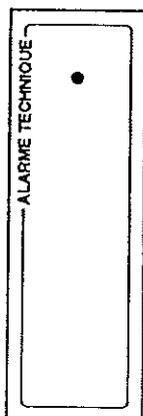
SIGNAL NEGATIF : Ce module a la particularité de pouvoir fonctionner avec des impulsions positives (voir schéma 1) mais également avec des impulsions négatives (voir schéma 3).

EXEMPLE DE MONTAGE : Télerrupteur (voir schéma 4).

LE MODULE DE GESTION

Code : 21170 Réf : AT 10 Désignation : ALARME TECHNIQUE

VISUALISATION DU FONCTIONNEMENT

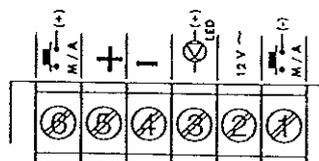


← Visualisation de l'état du relais :
* allumé : collé
* éteint : décollé

CARCTÉRISTIQUES TECHNIQUES

- Distance maximum conseillée entre la cellule et le module : environ 50 mètres.

Repérage des branchements du bornier de la carte mère.



ALARME TECHNIQUE AT 10

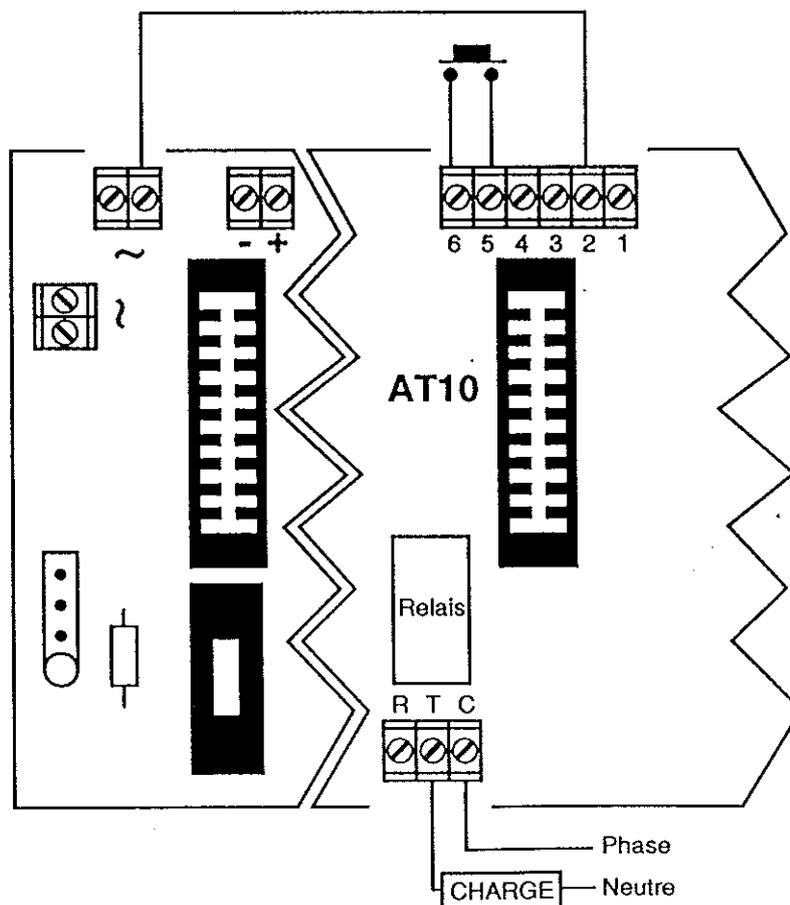
INSTRUCTIONS DE MONTAGE

- A - Le raccordement de la partie commande s'effectue avec du câble de faible section : 6/10. Choisissez de préférence du câble multi-conducteurs avec écran
- B - En prévision d'extensions futures, laissez à chaque point de commande une ou plusieurs paires en attente.
- C - Le raccordement de la partie puissance s'effectue avec du câble suivant les normes en vigueur.
- D - Toutes les cartes sont équipées d'un relais d'au moins 10 A monté sur un support d'au moins 5 A permettant l'exécution directe jusqu'à une puissance d'au moins 1100 Watts. Au-delà, il sera impératif de faire un relaiage de puissance.
- E - Prévoir les protections bi-polaires nécessaires et sauf indications contraires, selon les normes en vigueur.
- F - Il est impératif de relier le châssis et l'ossature de l'armoire à la terre par les bornes prévues à cet effet..

IMPORTANT :

Avant toute intervention, couper obligatoirement les protections correspondant à la centrale, au niveau du tableau général.

SCHEMA 1 - MONTAGE DE BASE



ALARME TECHNIQUE AT 10

SCHÉMA 2 - LED DE VISUALISATION DE L'ÉTAT DE LA COMMANDE

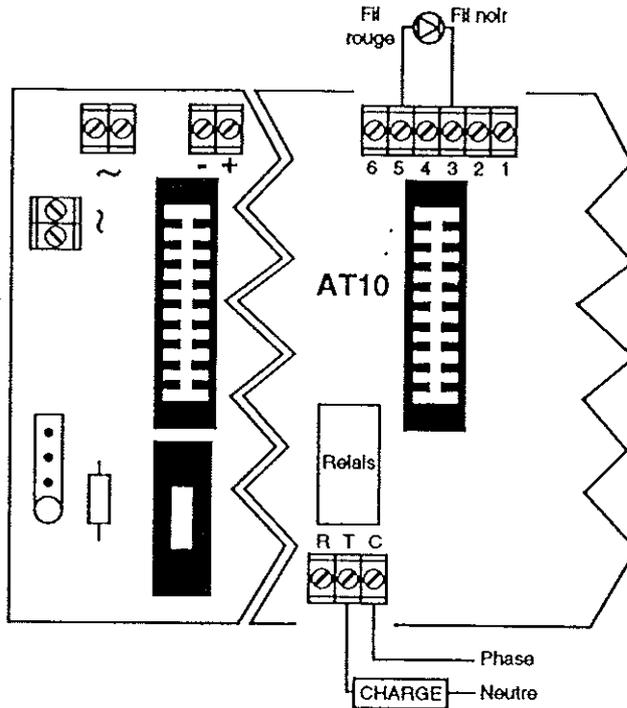
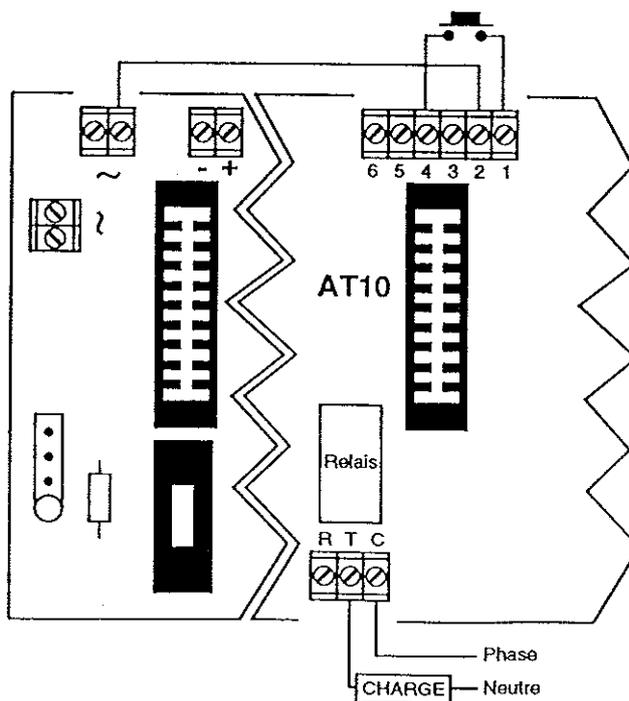
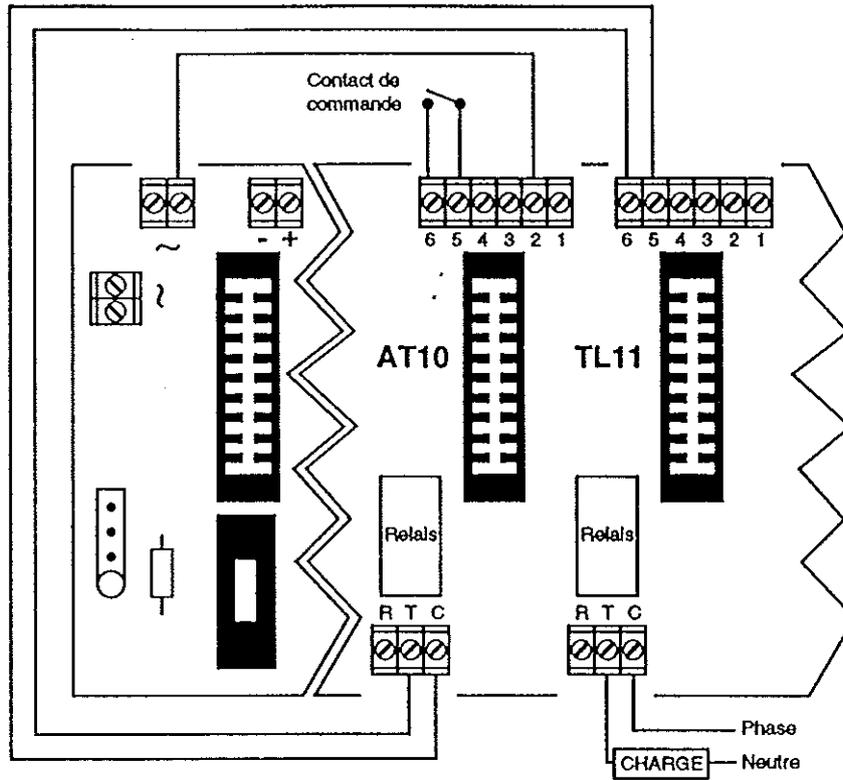


SCHÉMA 3 - FONCTIONNEMENT AVEC UNE IMPULSION NÉGATIVE



ALARME TECHNIQUE AT 10

SCHEMA 4 - EXEMPLE DE MONTAGE





SYSTEME PERFORMANCE

ATLANTIQUE
Concept

Z.I du Soleil levant - BP 103 - 85800 GIVRAND

Téléphone : 51 55 61 85 - Télécopie : 51 55 61 84

VARIATEUR VL 12

FONCTION

Pour une ou plusieurs lampes commandées par un ou plusieurs boutons poussoirs, cette fonction permet :

- par une impulsion brève, l'allumage et l'extinction,
- par une impulsion continue, la variation de l'intensité lumineuse.

Options de fonctionnement

UTILISATION D'UN STRAP SUR LES CARTES VARIATEURS (SCHEMA 3)

POSSIBILITE 1 : En réalisant un strap sur les bornes 1 et 2 de la carte variateur (voir schéma 3.2), le fonctionnement devient le suivant :

- pas de mémorisation de la dernière intensité lumineuse (réallumage toujours en pleine puissance),
- toute pression continue diminue l'intensité lumineuse.

POSSIBILITE 2 : En réalisant un strap sur les bornes 2 et 3 de la carte variateur (voir schéma 3.3), le fonctionnement est identique au fonctionnement normal sauf la mémorisation de la dernière intensité lumineuse : (réallumage toujours en pleine puissance).

NB : Pour une utilisation normale, aucun strap ne doit être réalisé entre les bornes 1, 2 et 3.

UTILISATION DE LA CARTE VARIATEUR SUR DU SECTEUR 220 VOLTS

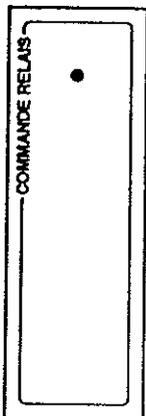
La carte variateur peut être utilisée en dehors du Système Performance avec une commande directement en 220 Volts (voir schéma 2).

LE MODULE DE GESTION

Code : 21011 Réf : VL 12 Désignation : CARTE VARIATEUR DE LUMIERE

Code : 21040 Réf : CR 10 Désignation : COMMANDE RELAIS

VISUALISATION DU FONCTIONNEMENT



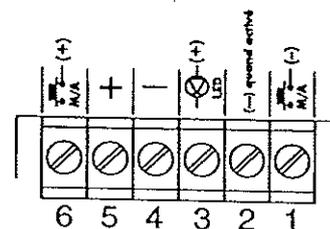
← Visualisation de l'état du relais :

- * allumé : collé
- * éteint : décollé

CARCTÉRISTIQUES TECHNIQUES

- Distance maximum conseillée entre la cellule et le module : environ 50 mètres.

Repérage des branchements du bornier de la carte mère.



VARIATEUR VL 12

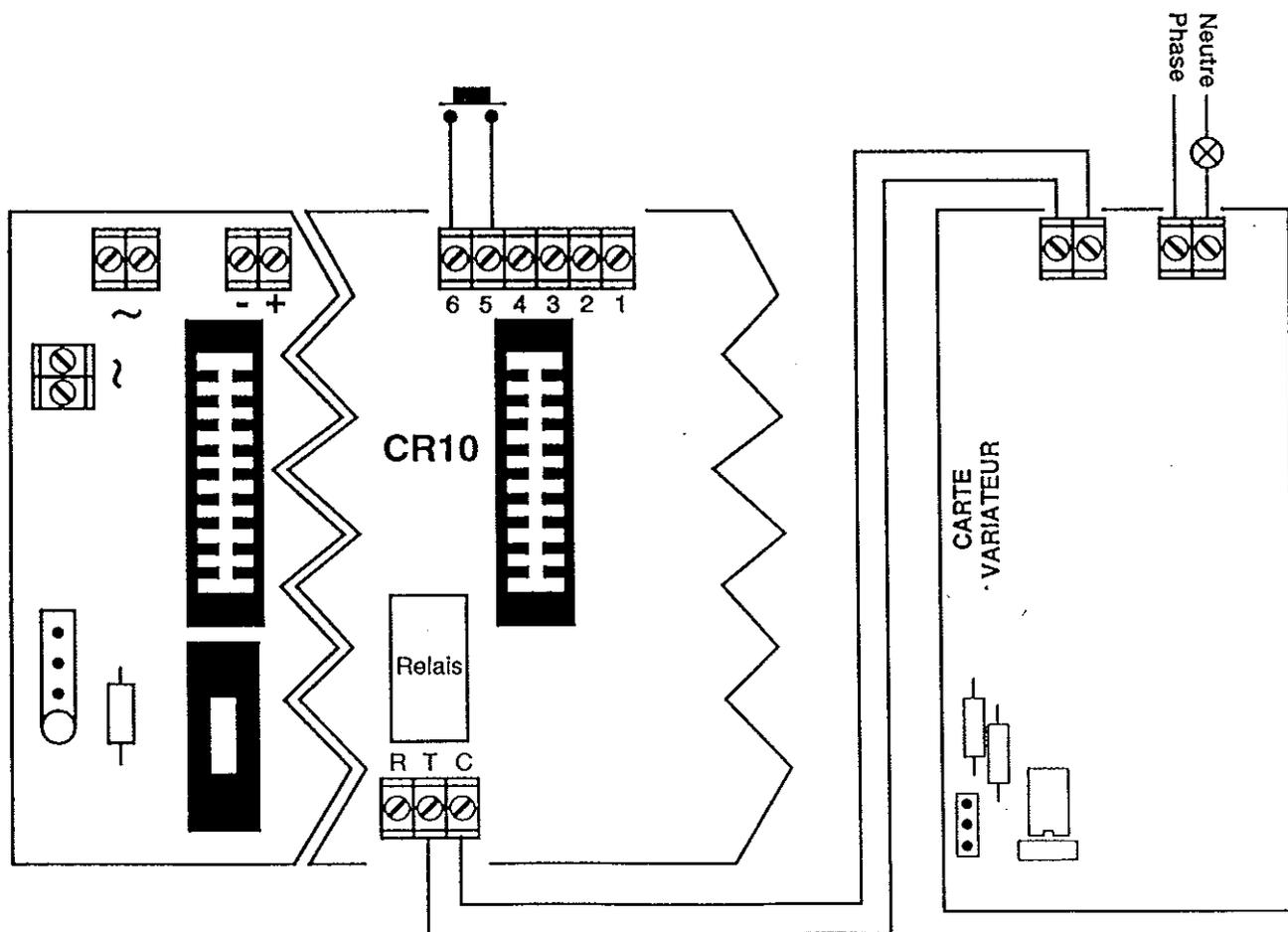
INSTRUCTIONS DE MONTAGE

- A - Le raccordement de la partie commande s'effectue avec du câble de faible section : 6/10. Choisissez de préférence du câble multi-conducteurs avec écran
- B - En prévision d'extensions futures, laissez à chaque point de commande une ou plusieurs paires en attente.
- C - Le raccordement de la partie puissance s'effectue avec du câble suivant les normes en vigueur.
- D - Toutes les cartes sont équipées d'un relais d'au moins 10 A monté sur un support d'au moins 5 A permettant l'exécution directe jusqu'à une puissance d'au moins 1100 Watts. Au-delà, il sera impératif de faire un relayage de puissance.
- E - Prévoir les protections bi-polaires nécessaires et sauf indications contraires, selon les normes en vigueur.
- F - Il est impératif de relier le châssis et l'ossature de l'armoire à la terre par les bornes prévues à cet effet..

IMPORTANT :

Avant toute intervention, couper obligatoirement les protections correspondant à la centrale, au niveau du tableau général.

SCHEMA 1 - MONTAGE DE BASE



VARIATEUR VL 12

SCHÉMA 2 - BRANCHEMENT DE LA CARTE VARIATEUR SUR SECTEUR 220V

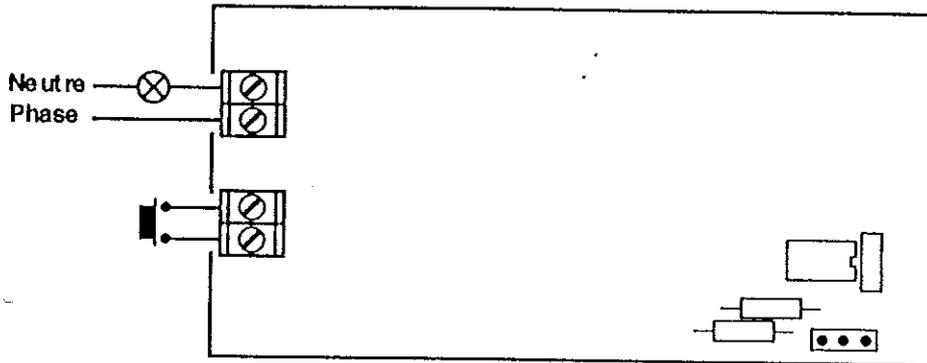
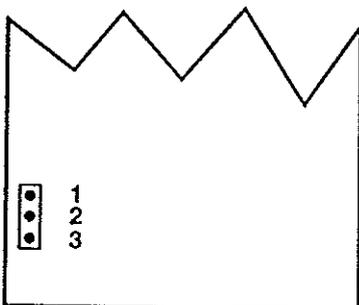


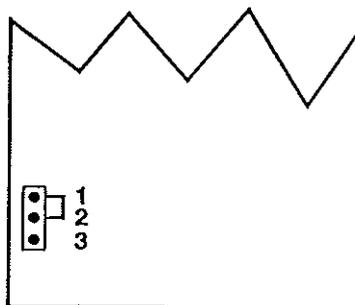
SCHÉMA 3 - UTILISATION D'UN STRAP

SCHEMA 3.1



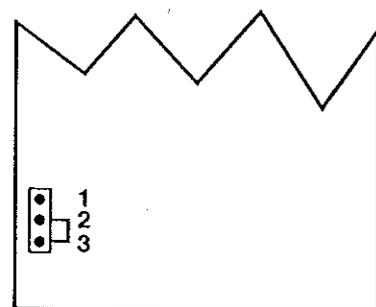
Fonctionnement normal sans strap

SCHEMA 3.2



Strap entre les bornes 1 et 2

SCHEMA 3.3



Strap entre les bornes 2 et 3



1 2 3



ATLANTIQUE
Concept

SYSTEME PERFORMANCE

Z.I du Soleil levant - BP 103 - 85800 GIVRAND

Téléphone : 51 55 61 85 - Télécopie : 51 55 61 84

VARIATEUR VL 20

FUNCTION

Pour une ou plusieurs lampes commandées par un ou plusieurs boutons poussoirs, cette fonction permet :

- par une impulsion brève, l'allumage et l'extinction,
- par une impulsion continue, la variation de l'intensité lumineuse.

Par différenciation avec le VL12, la remise à zéro est réalisable à partir d'un bouton poussoir auxiliaire.

Options de fonctionnement

UTILISATION D'UN STRAP SUR LES CARTES VARIATEURS (SCHEMA 3)

POSSIBILITE 1 : En réalisant un strap sur les bornes 1 et 2 de la carte variateur (voir schéma 3.2), le fonctionnement devient le suivant :

- pas de mémorisation de la dernière intensité lumineuse (réallumage toujours en pleine puissance),
- toute pression continue diminue l'intensité lumineuse.

POSSIBILITE 2 : En réalisant un strap sur les bornes 2 et 3 de la carte variateur (voir schéma 3.3), le fonctionnement est identique au fonctionnement normal sauf la mémorisation de la dernière intensité lumineuse : (réallumage toujours en pleine puissance).

NB : Pour une utilisation normale, aucun strap ne doit être réalisé entre les bornes 1, 2 et 3.

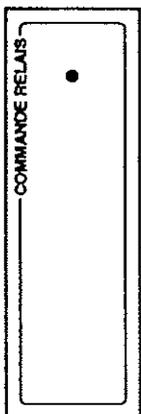
UTILISATION DE LA CARTE VARIATEUR SUR DU SECTEUR 220 VOLTS

LE MODULE DE GESTION

Code : 21020 Réf : VL 20 Désignation : CARTE VARIATEUR DE LUMIERE

Code : 21040 Réf : CR 10 Désignation : COMMANDE RELAIS

VISUALISATION DU FONCTIONNEMENT



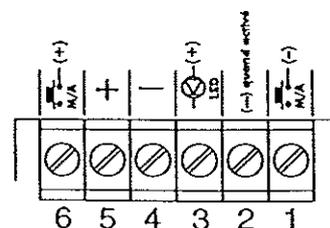
← Visualisation de l'état du relais :

- * allumé : collé
- * éteint : décollé

CARCTÉRISTIQUES TECHNIQUES

- Distance maximum conseillée entre la cellule et le module : environ 50 mètres.

Repérage des branchements du bornier de la carte mère.



VARIATEUR VL 20

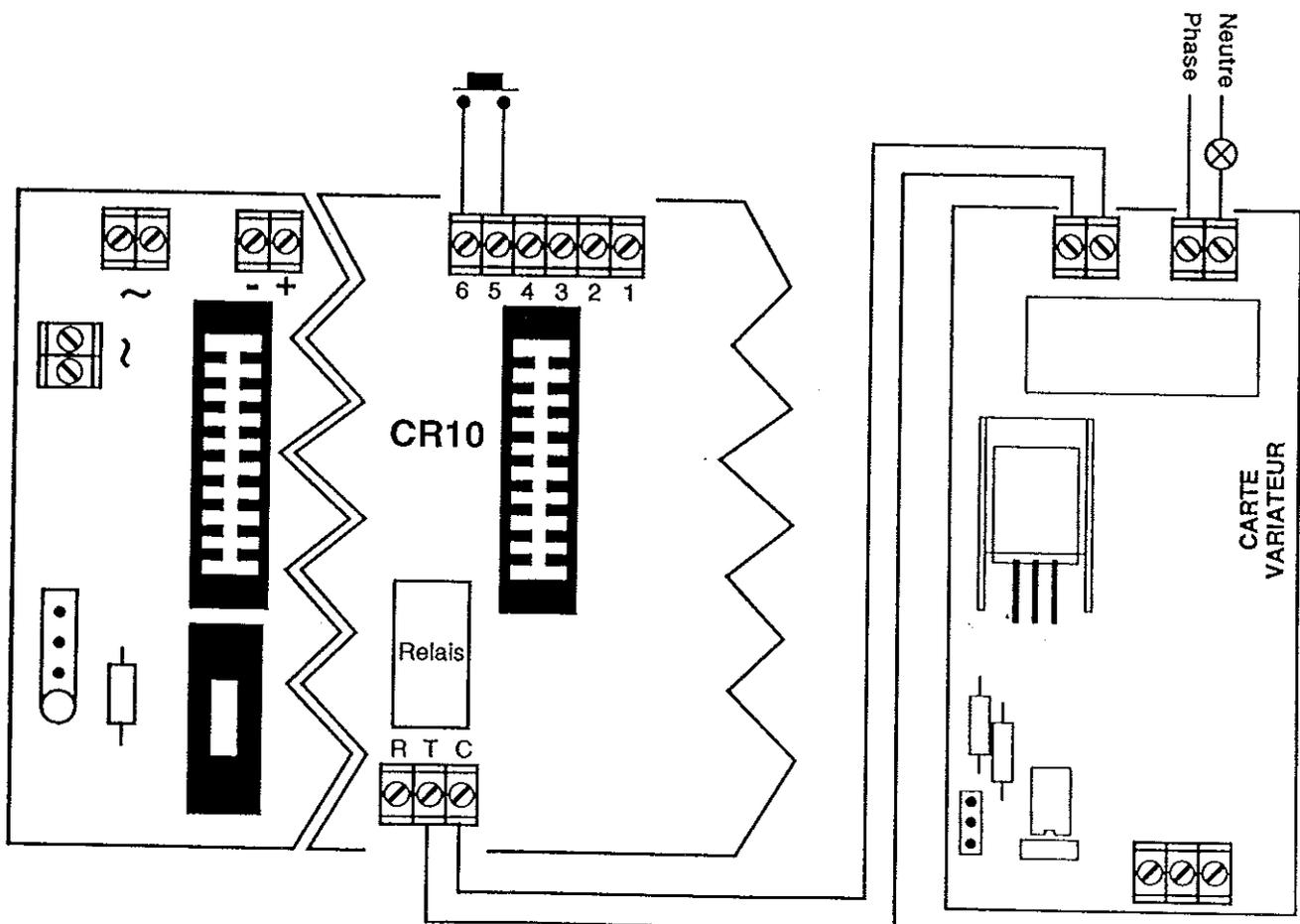
INSTRUCTIONS DE MONTAGE

- A - Le raccordement de la partie commande s'effectue avec du câble de faible section : 6/10. Choisissez de préférence du câble multi-conducteurs avec écran
- B - En prévision d'extensions futures, laissez à chaque point de commande une ou plusieurs paires en attente.
- C - Le raccordement de la partie puissance s'effectue avec du câble suivant les normes en vigueur.
- D - Toutes les cartes sont équipées d'un relais d'au moins 10 A monté sur un support d'au moins 5 A permettant l'exécution directe jusqu'à une puissance d'au moins 1100 Watts. Au-delà, il sera impératif de faire un relayage de puissance.
- E - Prévoir les protections bi-polaires nécessaires et sauf indications contraires, selon les normes en vigueur.
- F - Il est impératif de relier le châssis et l'ossature de l'armoire à la terre par les bornes prévues à cet effet..

IMPORTANT :

Avant toute intervention, couper obligatoirement les protections correspondant à la centrale, au niveau du tableau général.

SCHEMA 1 - MONTAGE DE BASE



VARIATEUR VL 20

SCHÉMA 2 - BRANCHEMENT DE LA CARTE VARIATEUR SUR SECTEUR 220V

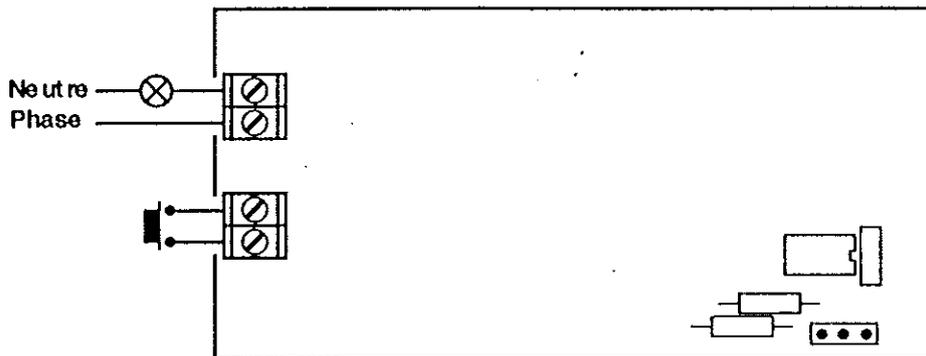
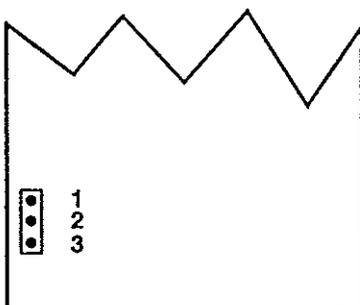


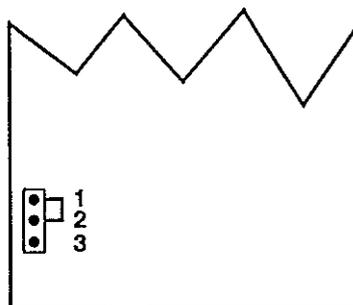
SCHÉMA 3 - UTILISATION D'UN STRAP

SCHEMA 3.1



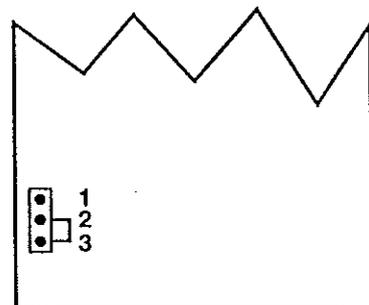
Fonctionnement normal sans strap

SCHEMA 3.2



Strap entre les bornes 1 et 2

SCHEMA 3.3



Strap entre les bornes 2 et 3



VARIATEUR VL 20

SCHÉMA 4 - REMISE A ZÉRO D'UN TÉLÉRUPTEUR ET D'UN VARIATEUR

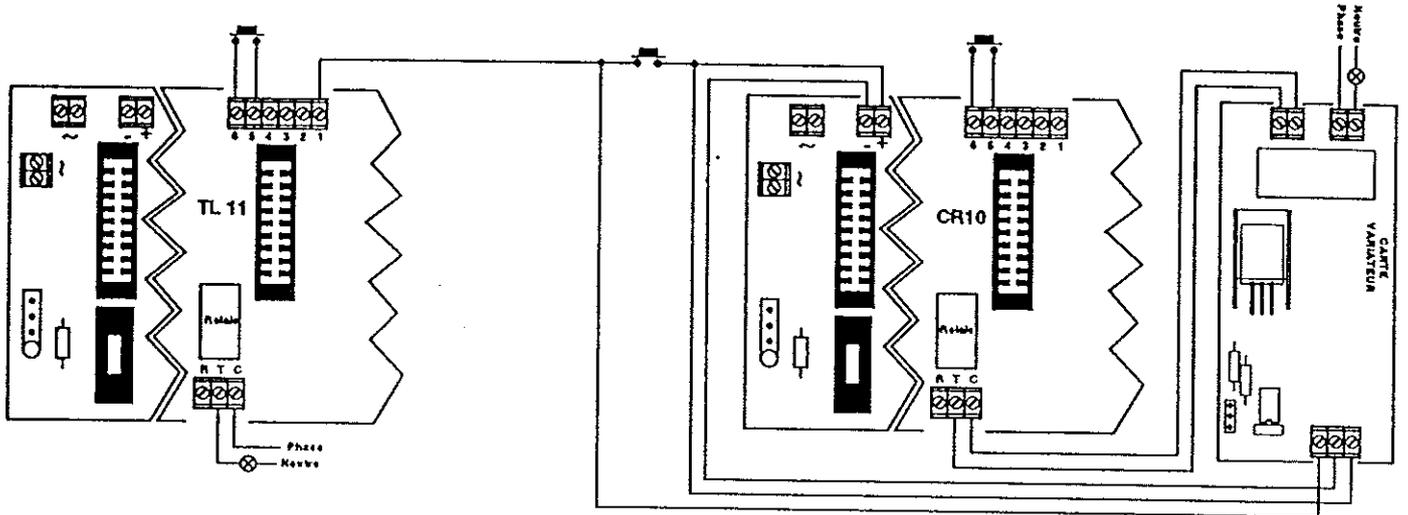
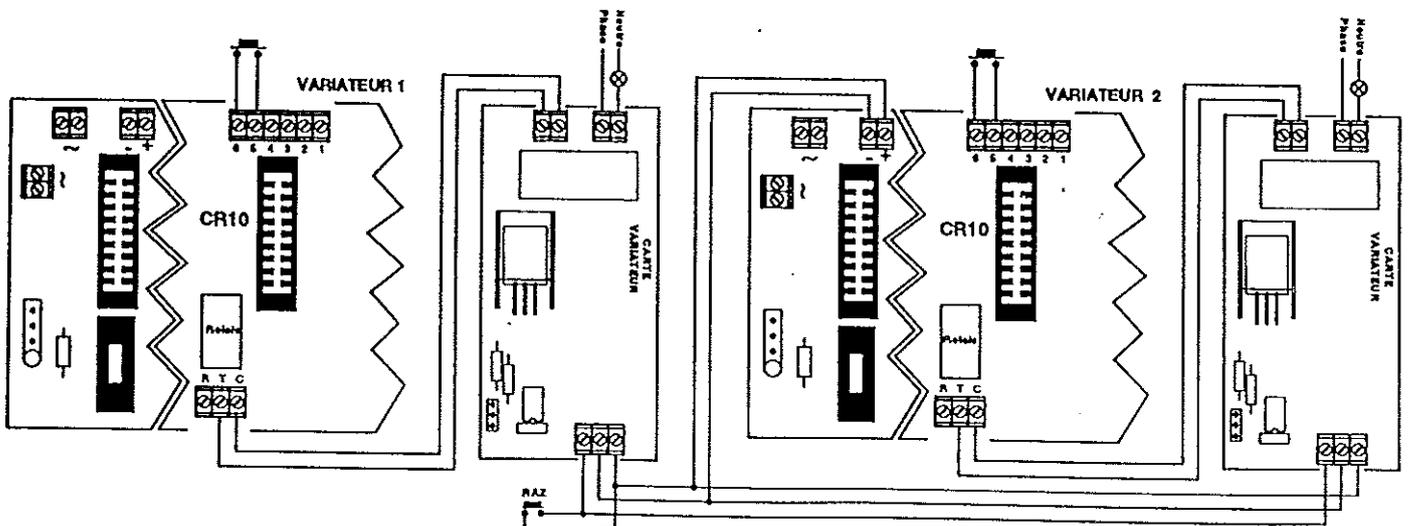


SCHÉMA 5 - REMISE A ZÉRO DE DEUX VARIATEURS





SYSTEME PERFORMANCE

ATLANTIQUE
Concept

Z.I du Soleil levant - BP 103 - 85800 GIVRAND

Téléphone : 51 55 61 85 - Télécopie : 51 55 61 84

SONORISATION SR 10

FONCTION

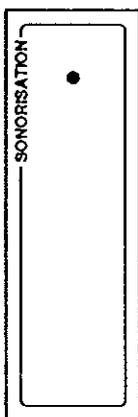
Ce module a pour fonction de sonoriser au gré de chaque client une pièce à partir d'une source (poste, chaîne stéréo, etc...)

Le volume est réglable dans la pièce sonorisée par boutons poussoirs classiques. (Possibilité d'utiliser le BP 410 qui réunit sur l'espace d'un module 4 mini boutons poussoirs).

LE MODULE DE GESTION

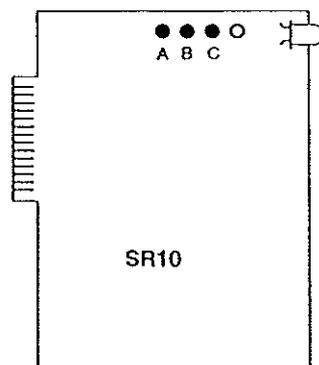
Code : 21230 Réf : SR 10 Désignation : SONORISATION

VISUALISATION DU FONCTIONNEMENT



← Visualisation de l'état du relais

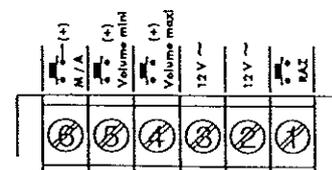
A : Visualisation LED
B : Sortie HP
C : Entrée signal



CARCTÉRISTIQUES TECHNIQUES

- Distance maximum conseillée entre le(s) poussoir(s) et le module : environ 100 mètres.

Repérage des branchements du bornier de la carte mère.



SONORISATION SR 10

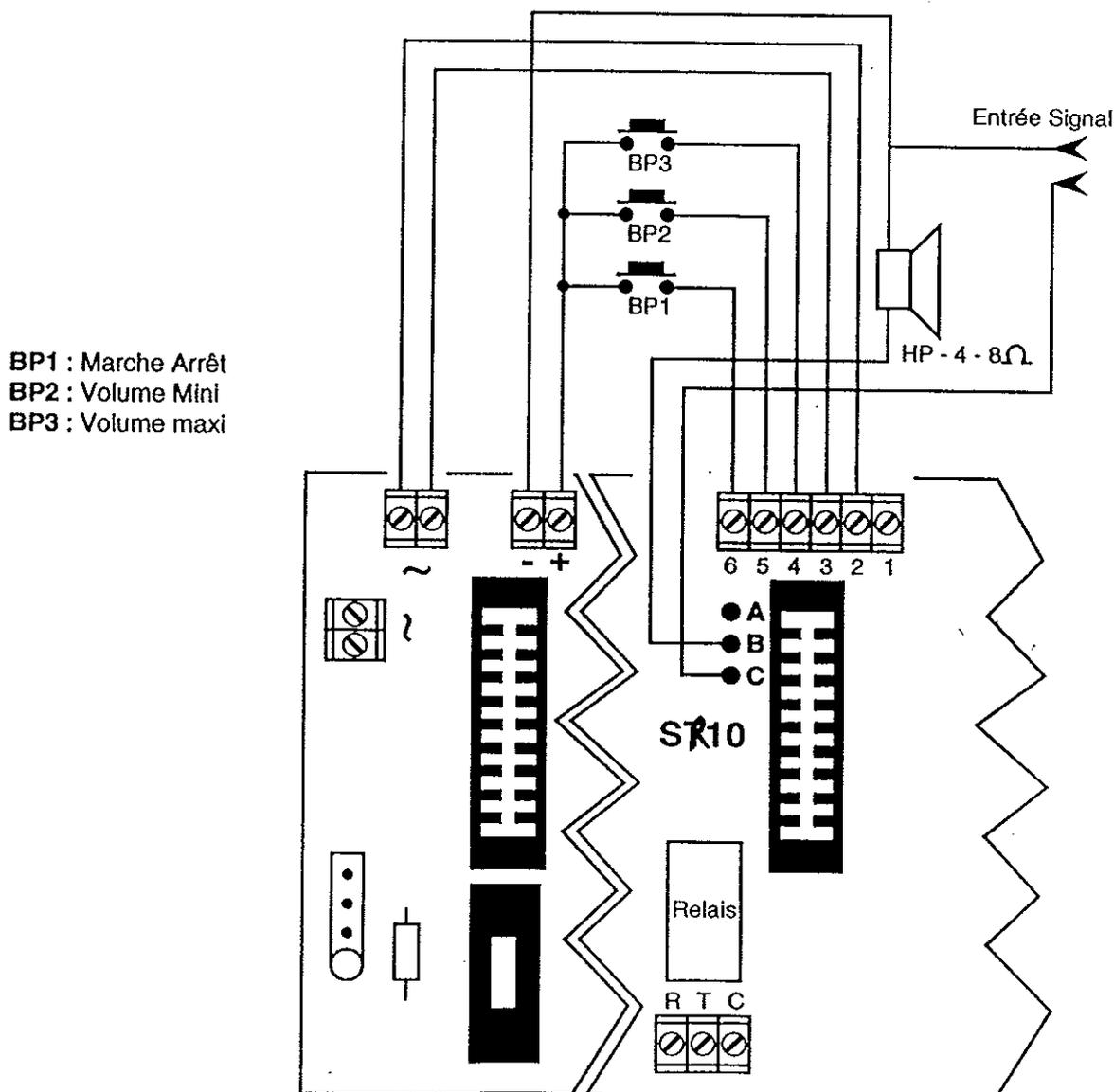
INSTRUCTIONS DE MONTAGE

- A - Le raccordement de la partie commande s'effectue avec du câble de faible section : 6/10. Choisissez de préférence du câble multi-conducteurs avec écran
- B - En prévision d'extensions futures, laissez à chaque point de commande une ou plusieurs paires en attente.
- C - Le raccordement de la partie puissance s'effectue avec du câble suivant les normes en vigueur.
- D - Toutes les cartes sont équipées d'un relais d'au moins 10 A monté sur un support d'au moins 5 A permettant l'exécution directe jusqu'à une puissance d'au moins 1100 Watts. Au-delà, il sera impératif de faire un relayage de puissance.
- E - Prévoir les protections bi-polaires nécessaires et sauf indications contraires, selon les normes en vigueur.
- F - Il est impératif de relier le châssis et l'ossature de l'armoire à la terre par les bornes prévues à cet effet..

IMPORTANT :

Avant toute intervention, couper obligatoirement les protections correspondant à la centrale, au niveau du tableau général.

SCHÉMA 1 - MONTAGE DE BASE



SONORISATION SR 10

SCHÉMA 2 - BRANCHEMENT D'UNE LED DE VISUALISATION

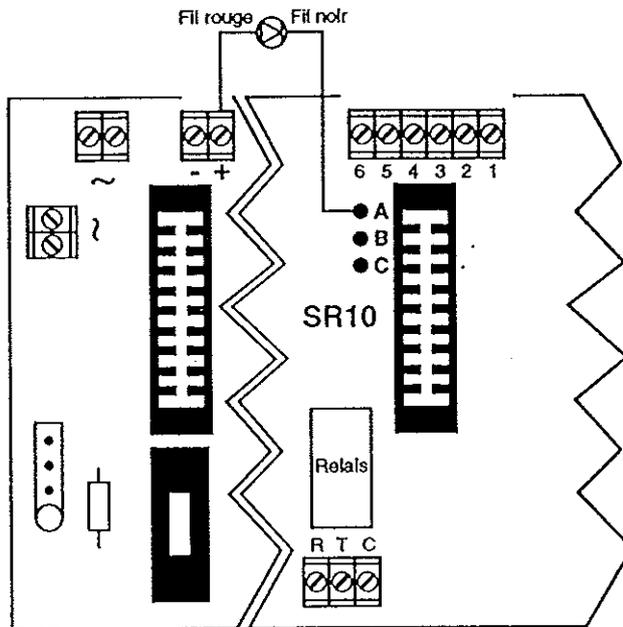
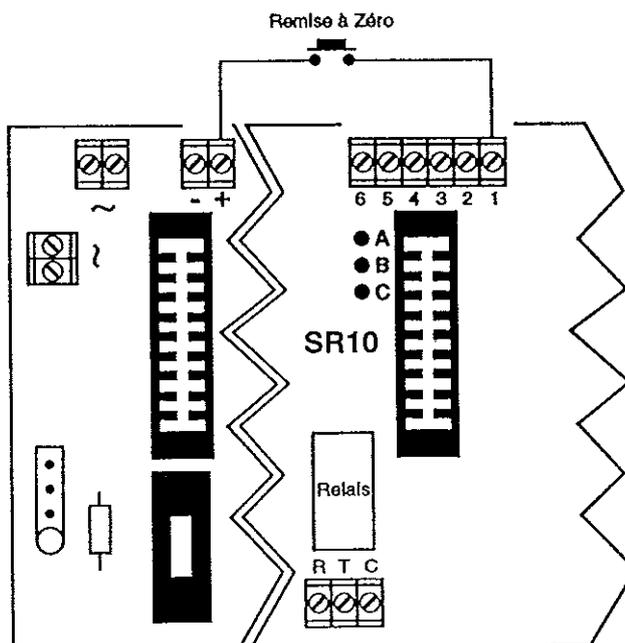


SCHÉMA 3 - R.A.Z.





SYSTEME PERFORMANCE

ATLANTIQUE
Concept

Z.I du Soleil levant - BP 103 - 85800 GIVRAND

Téléphone : 51 55 61 85 - Télécopie : 51 55 61 84

SONORISATION TÉLÉRUPTEUR ST 10

FONCTION

Ce module a pour fonction :

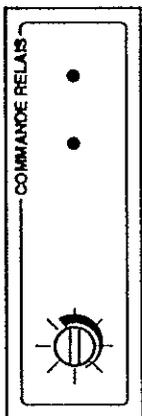
- 1 - l'allumage et l'extinction d'une ou plusieurs lampes commandées par un ou plusieurs boutons poussoirs.
- 2 - D'amplifier une source sonore (tuner, poste radio, chaîne HIFI,...) pour distribuer le son dans différents points de l'habitat (salle de bain, cuisine, chambre,...)

Ce module dispose d'un réglage du niveau sonore sur la platine et d'un réglage du volume (environ 10 watt) sur la façade.

LE MODULE DE GESTION

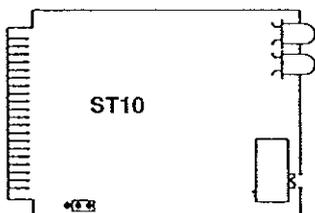
Code : 21220 Réf : ST 10 Désignation : SONORISATION TÉLÉRUPTEUR

VISUALISATION DU FONCTIONNEMENT

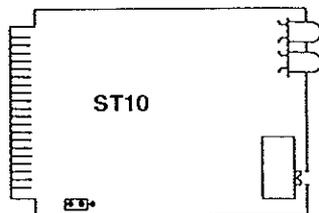


- ← Rouge :
- ← Vert : Visualisation de l'état du relais :
 - * allumé : collé
 - * éteint : décollé
- ← Réglage du volume

Télérupteur éclairage



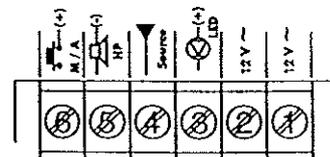
Commande relais



CARCTÉRISTIQUES TECHNIQUES

- Distance maximum conseillée entre le(s) poussoir(s) et le module : environ 100 mètres.
- Distance maximum conseillée entre la platine de relayage et le module : environ 200 mètres.

Repérage des branchements du bornier de la carte mère.



SONORISATION TELERUPTEUR ST 10

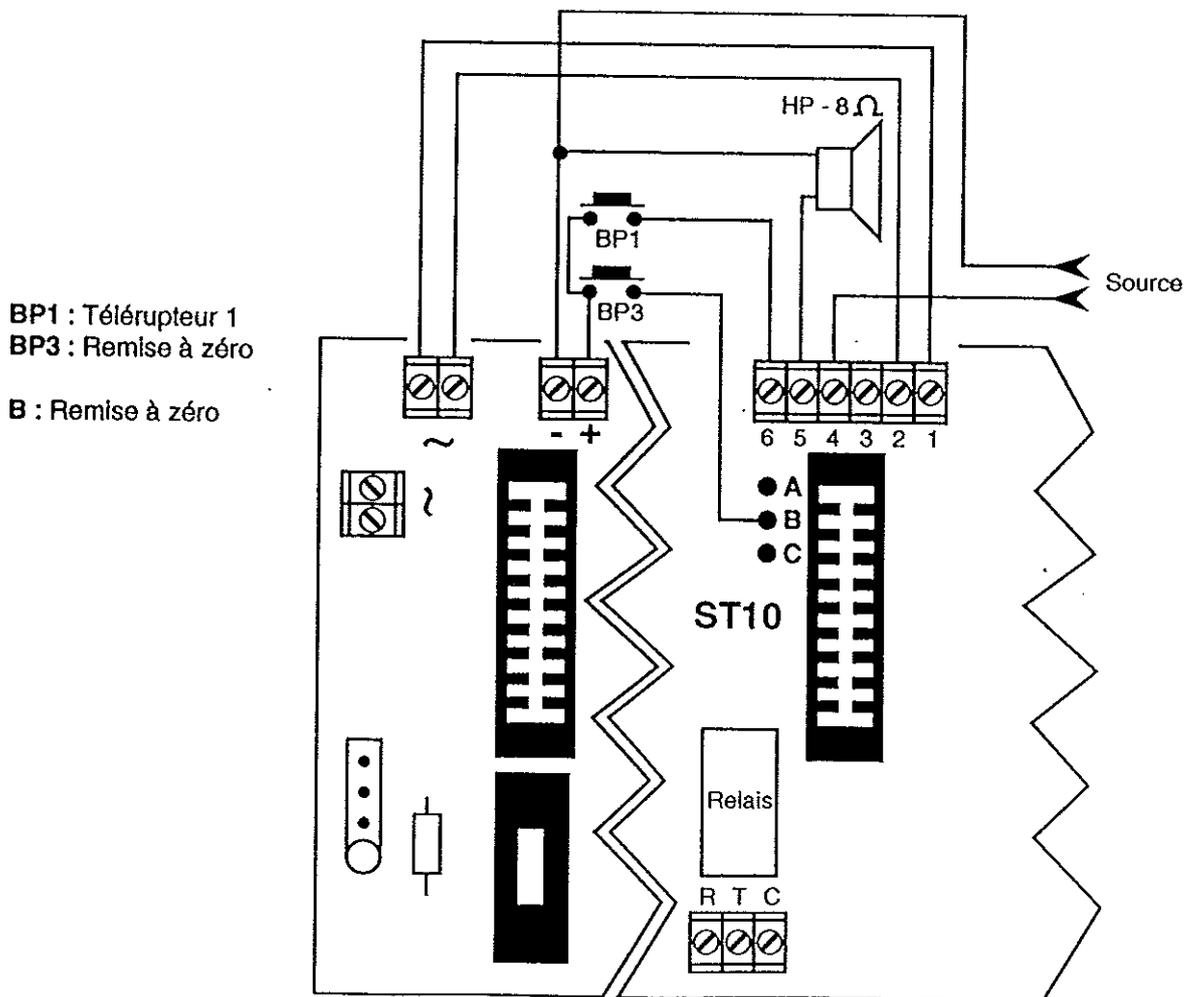
INSTRUCTIONS DE MONTAGE

- A - Le raccordement de la partie commande s'effectue avec du câble de faible section : 6/10. Choisissez de préférence du câble multi-conducteurs avec écran
- B - En prévision d'extensions futures, laissez à chaque point de commande une ou plusieurs paires en attente.
- C - Le raccordement de la partie puissance s'effectue avec du câble suivant les normes en vigueur.
- D - Toutes les cartes sont équipées d'un relais d'au moins 10 A monté sur un support d'au moins 5 A permettant l'exécution directe jusqu'à une puissance d'au moins 1100 Watts. Au-delà, il sera impératif de faire un relayage de puissance.
- E - Prévoir les protections bi-polaires nécessaires et sauf indications contraires, selon les normes en vigueur.
- F - Il est impératif de relier le châssis et l'ossature de l'armoire à la terre par les bornes prévues à cet effet..

IMPORTANT :

Avant toute intervention, couper obligatoirement les protections correspondant à la centrale, au niveau du tableau général.

SCHÉMA 1 - MONTAGE DE BASE



SONORISATION TÉLÉRUPTEUR ST 10

SCHÉMA 2 - BRANCHEMENT D'UNE LED DE VISUALISATION

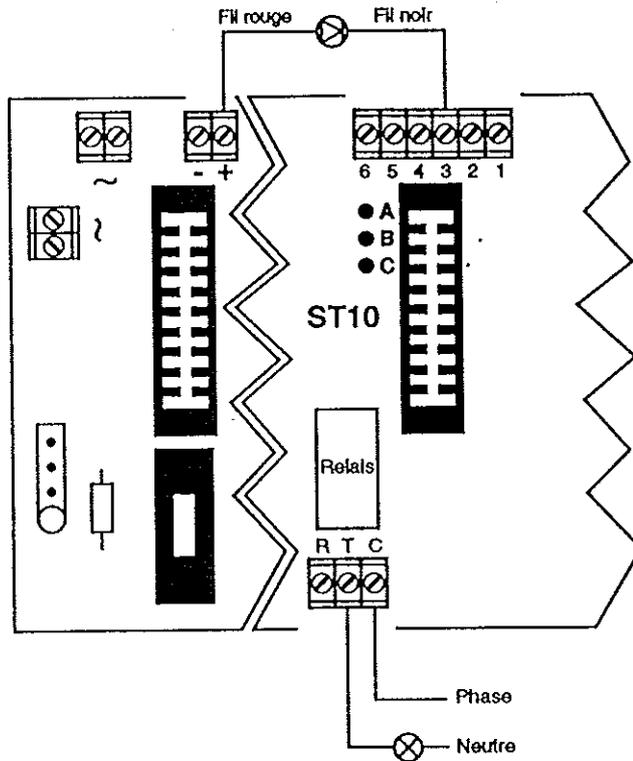
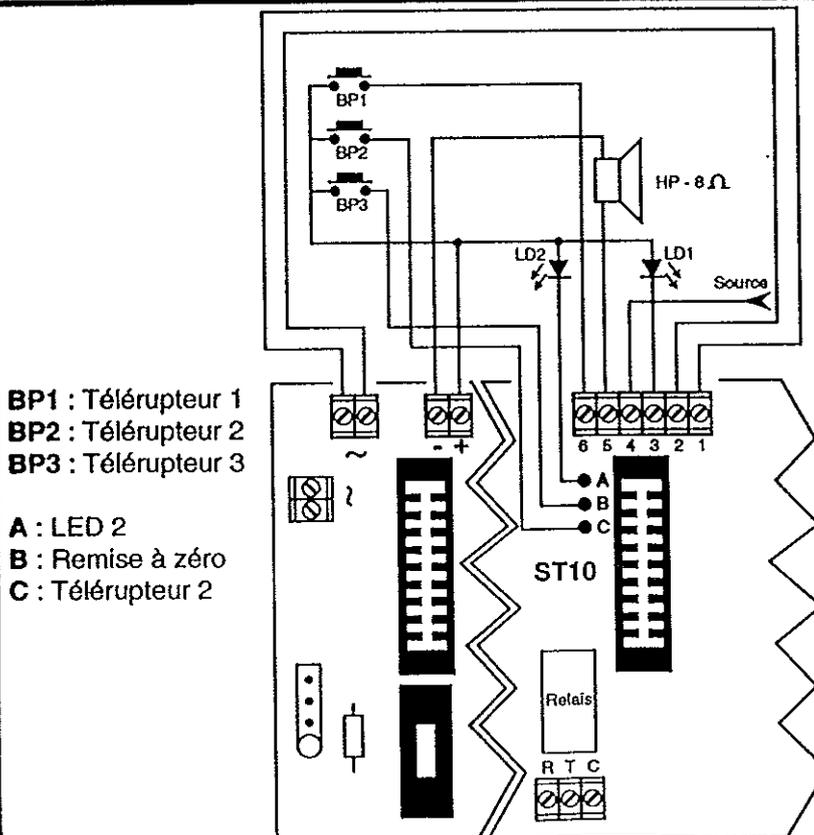


SCHÉMA 3 - TÉLÉRUPTEUR + AMPLIFICATEUR



ANNULE



SYSTEME PERFORMANCE

ATLANTIQUE
Concept

Z.I du Soleil levant - BP 103 - 85800 GIVRAND

Téléphone : 51 55 61 85 - Télécopie : 51 55 61 84

CARILLON CG 11

FONCTION

Ce module a pour fonction de produire une mélodie 3 tons en appuyant sur un bouton poussoir.

Options de fonctionnement

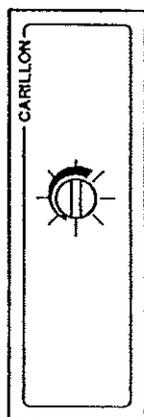
GACHE ELECTRIQUE : Le relais de la carte mère étant inutilisé par le carillon, celui-ci pourra servir à raccorder une gâche électrique (voir schéma 2).

DECLENCHEMENT DU CARILLON PAR UN RADAR : Pour certaines applications (exemple : porte d'entrée d'un magasin), le carillon pourra être raccordé à un détecteur infrarouge (voir schéma 3).

LE MODULE DE GESTION

Code : 21030 Réf : CG 11 Désignation : CARILLON

VISUALISATION DU FONCTIONNEMENT



← Modification de la mélodie

CARCTÉRISTIQUES TECHNIQUES

- Distance maximum conseillée entre le poussoir et le module : environ 50 mètres.
- Distance maximum entre le bornier et le haut parleur : 50 mètres.

Repérage des branchements du bornier de la carte mère.



CARILLON CG 11

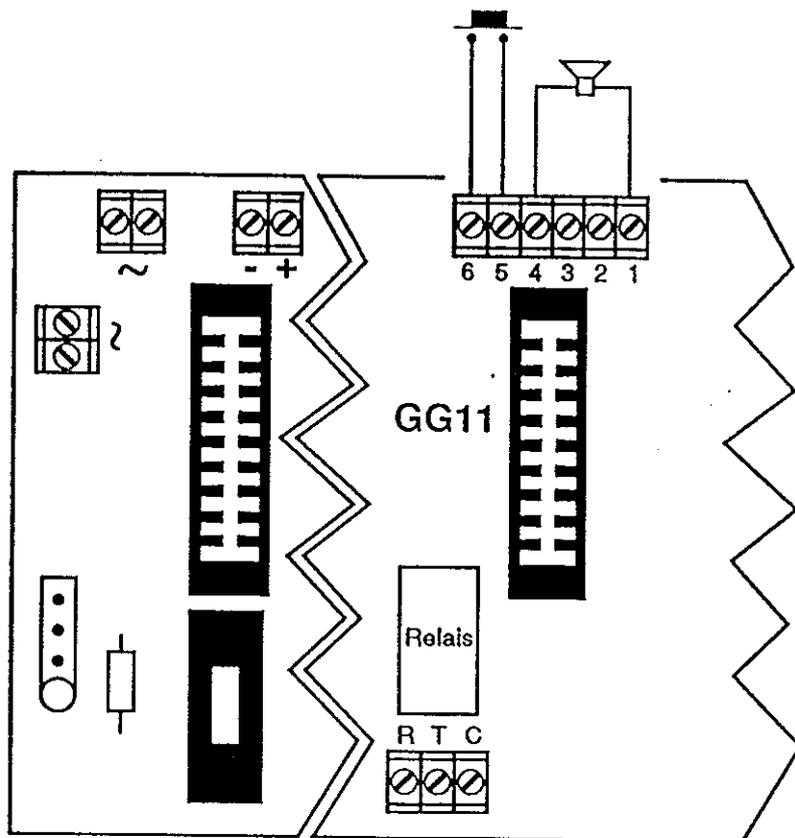
INSTRUCTIONS DE MONTAGE

- A - Le raccordement de la partie commande s'effectue avec du câble de faible section : 6/10. Choisissez de préférence du câble multi-conducteurs avec écran
- B - En prévision d'extensions futures, laissez à chaque point de commande une ou plusieurs paires en attente.
- C - Le raccordement de la partie puissance s'effectue avec du câble suivant les normes en vigueur.
- D - Toutes les cartes sont équipées d'un relais d'au moins 10 A monté sur un support d'au moins 5 A permettant l'exécution directe jusqu'à une puissance d'au moins 1100 Watts. Au-delà, il sera impératif de faire un relaiage de puissance.
- E - Prévoir les protections bi-polaires nécessaires et sauf indications contraires, selon les normes en vigueur.
- F - Il est impératif de relier le châssis et l'ossature de l'armoire à la terre par les bornes prévues à cet effet..

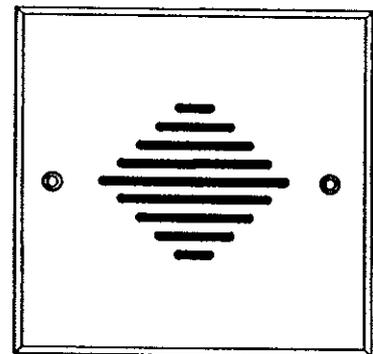
IMPORTANT :

Avant toute intervention, couper obligatoirement les protections correspondant à la centrale, au niveau du tableau général.

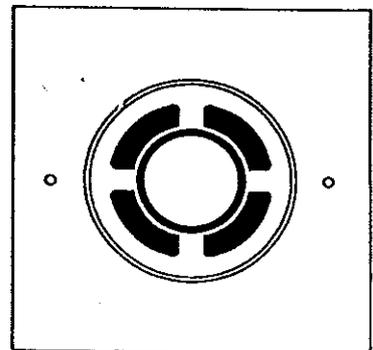
SCHEMA 1 - MONTAGE DE BASE



Code : 31050
Réf. : HPG11
Désignation : Haut Parleur Carillon
Aspect : Blanc



Vue Façade



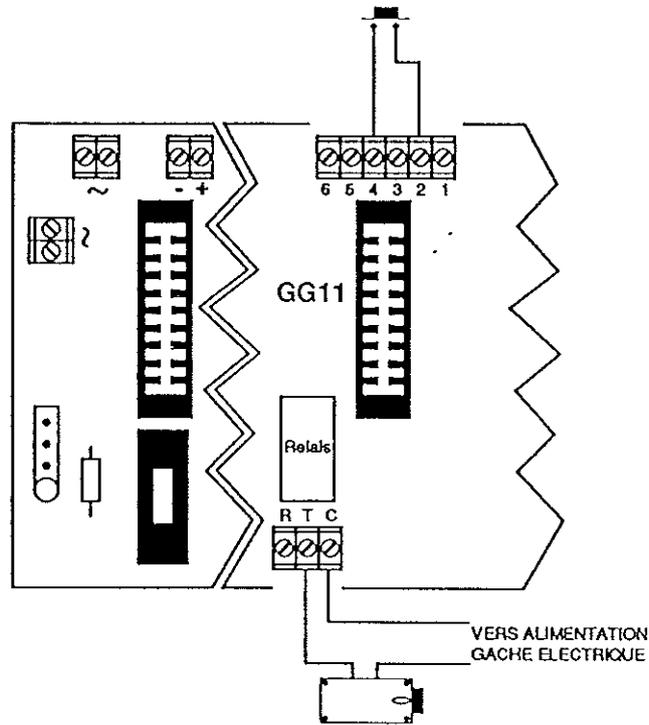
Vue Arrière

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

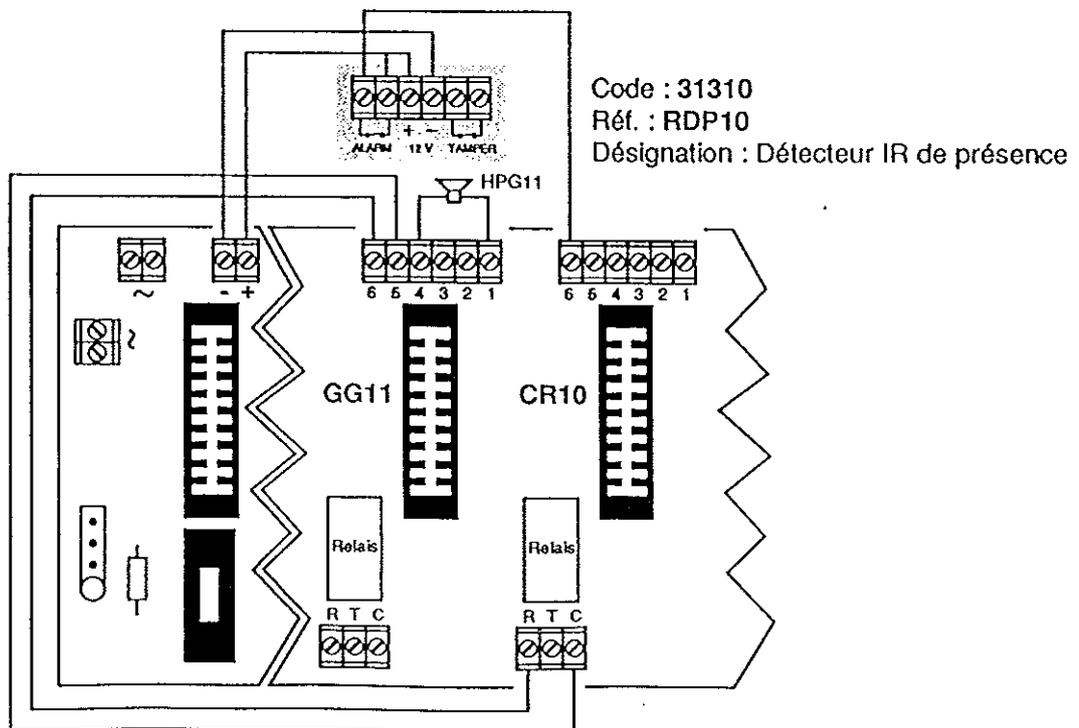
Montage : Le haut parleur Carillon se fixe dans une boîte d'encastrement ou en saillie.
Caractéristiques : 0,25 Watt
8 W
Dimensions : 80 x 80 mm

CARILLON GG 11

SCHEMA 2 - BRANCHEMENT D'UNE GÂCHE ÉLECTRIQUE



SCHEMA 3 - BRANCHEMENT D'UN CARILLON AVEC UN DETECTEUR IR





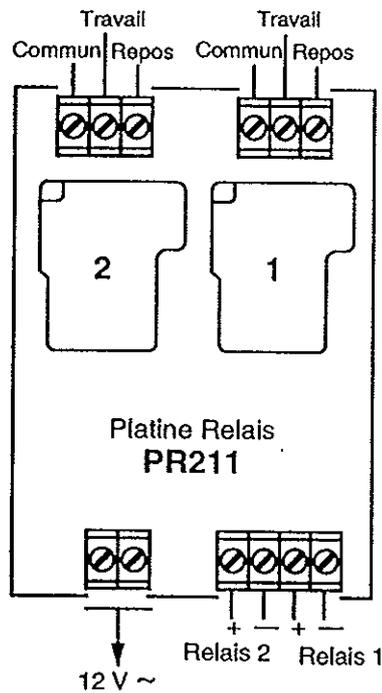
ATLANTIQUE
Concept

SYSTEME PERFORMANCE

Z.I du Soleil levant - BP 103 - 85800 GIVRAND

Téléphone : 51 55 61 85 - Télécopie : 51 55 61 84

PLATINE RELAIS - PR 211



ATTENTION : La puissance maximum par relais est de 16 A (3500W sous 220 Volt)

Dimensions : 70 x 92

Positionnement :

- Au fond de l'armoire A.C.
- Dans une boîte de dérivation déportée
- Avec support (Ref. SPR 20) sur rail DIN dans armoire A.C. ou dans une boîte de dérivation.



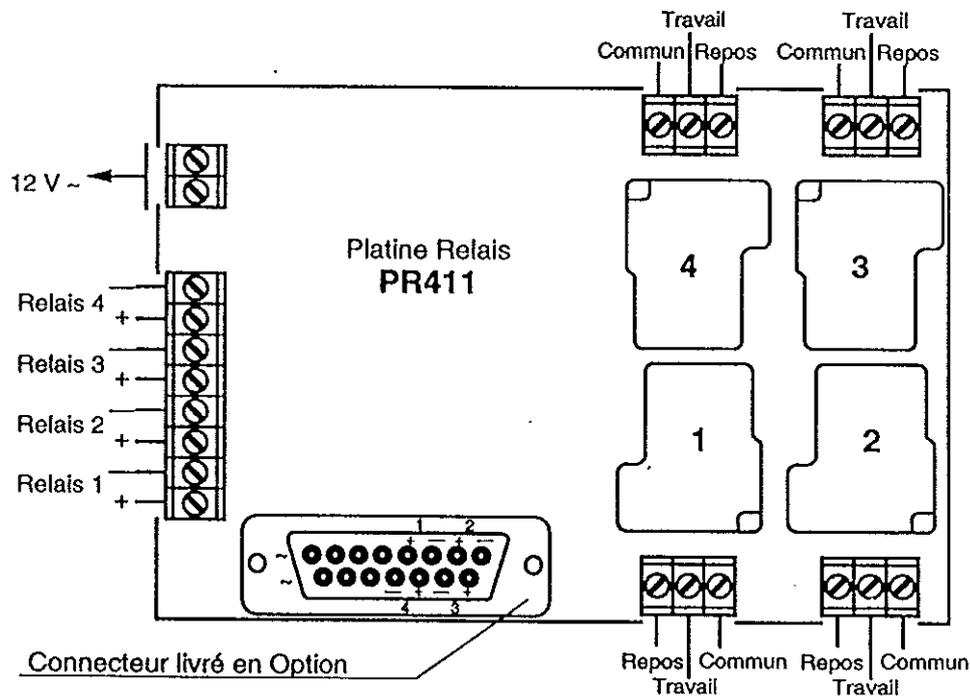
ATLANTIQUE
Concept

SYSTEME PERFORMANCE

Z.I du Soleil levant - BP 103 - 85800 GIVRAND

Téléphone : 51 55 61 85 - Télécopie : 51 55 61 84

PLATINE RELAIS - PR 411



ATTENTION : La puissance maximum par relais est de 16 A (3500W sous 220 Volt)

Dimensions : 123 x 92

Positionnement :

- Au fond de l'armoire A.C.
- Dans une boîte de dérivation déportée
- Avec support (Ref. SPR 40) sur rail DIN dans armoire A.C. ou dans une boîte de dérivation.



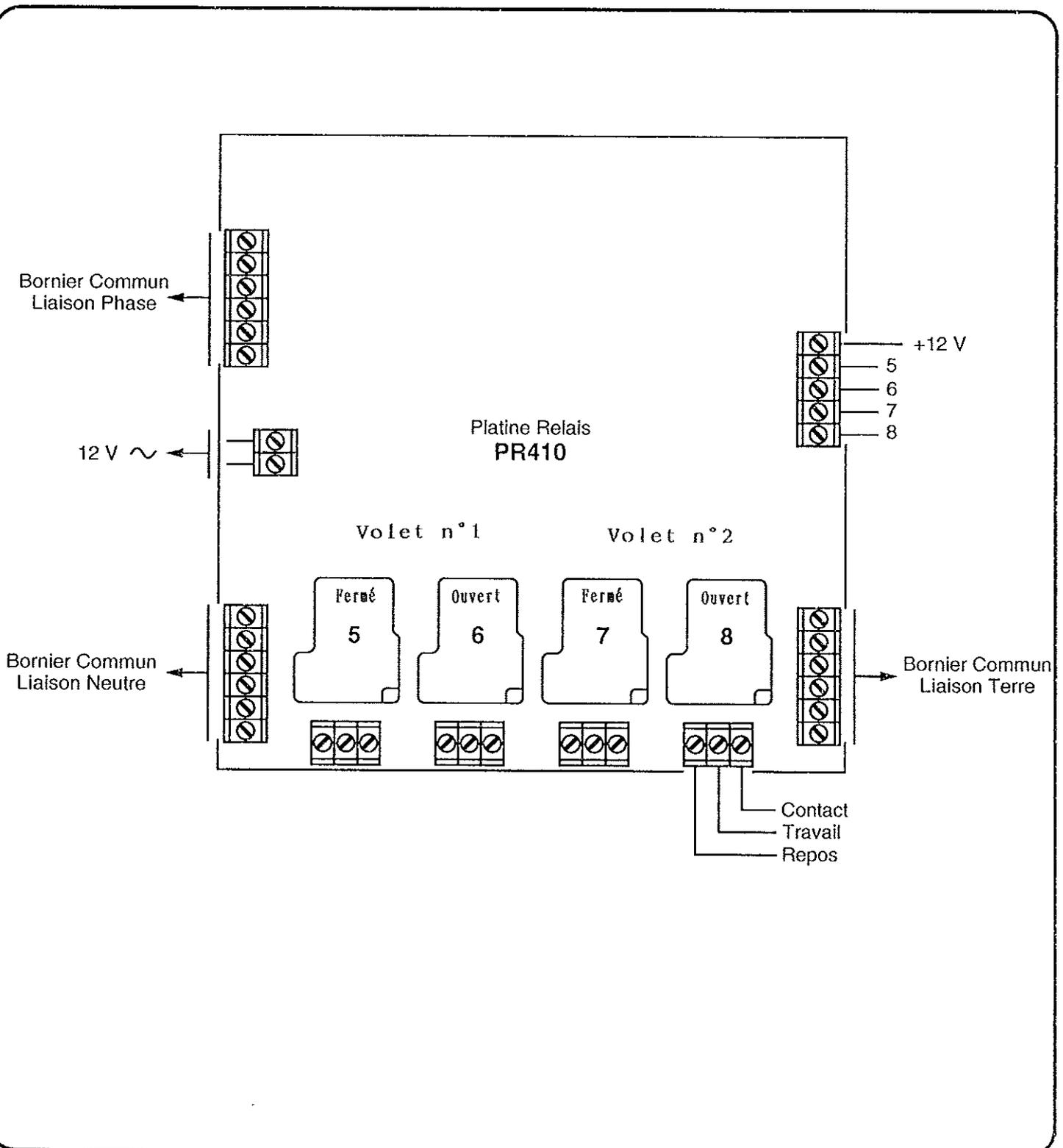
SYSTEME PERFORMANCE

ATLANTIQUE
Concept

Z.I du Soleil levant - BP 103 - 85800 GIVRAND

Téléphone : 51 55 61 85 - Télécopie : 51 55 61 84

PLATINE RELAIS - PR 410





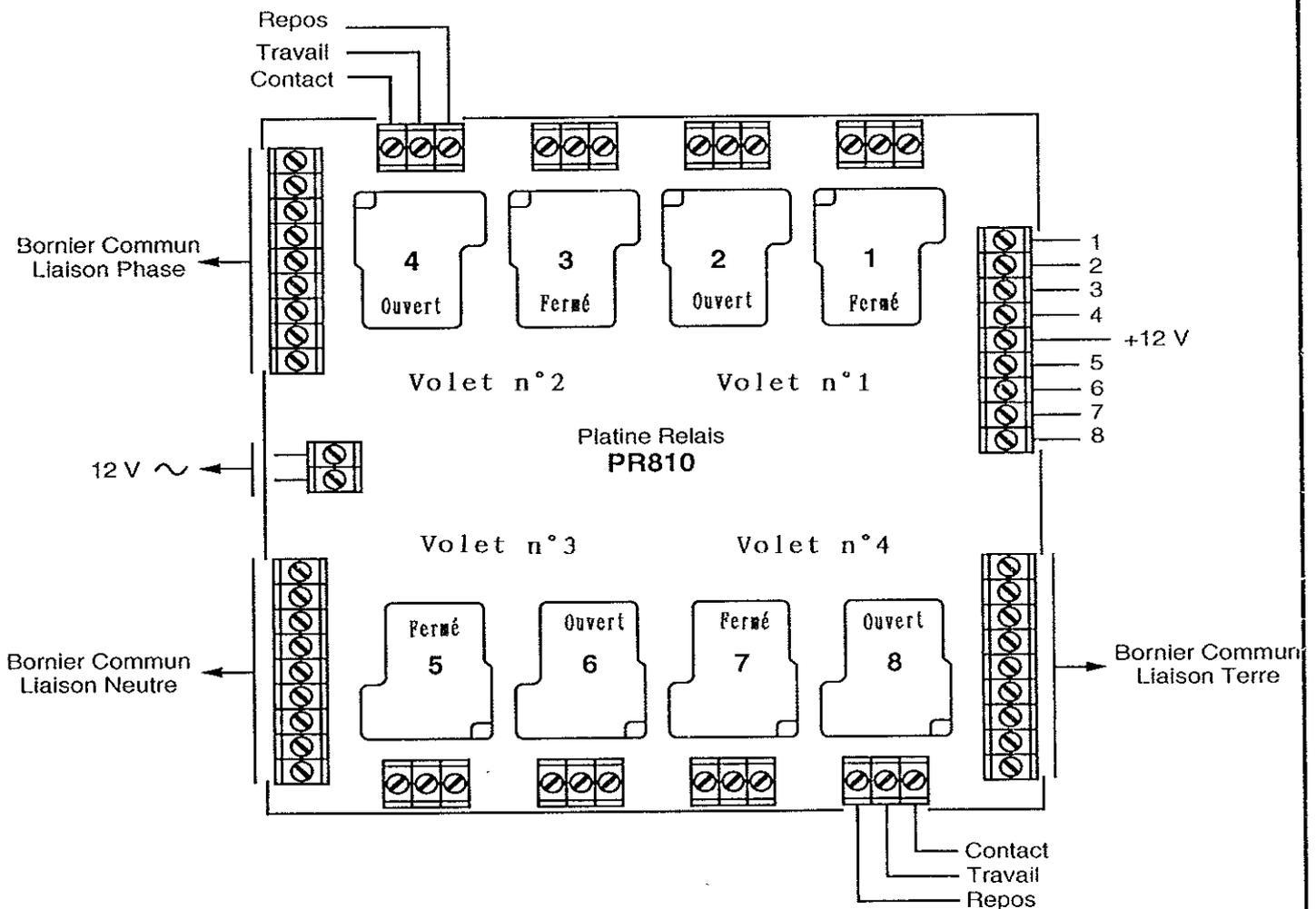
ATLANTIQUE
Concept

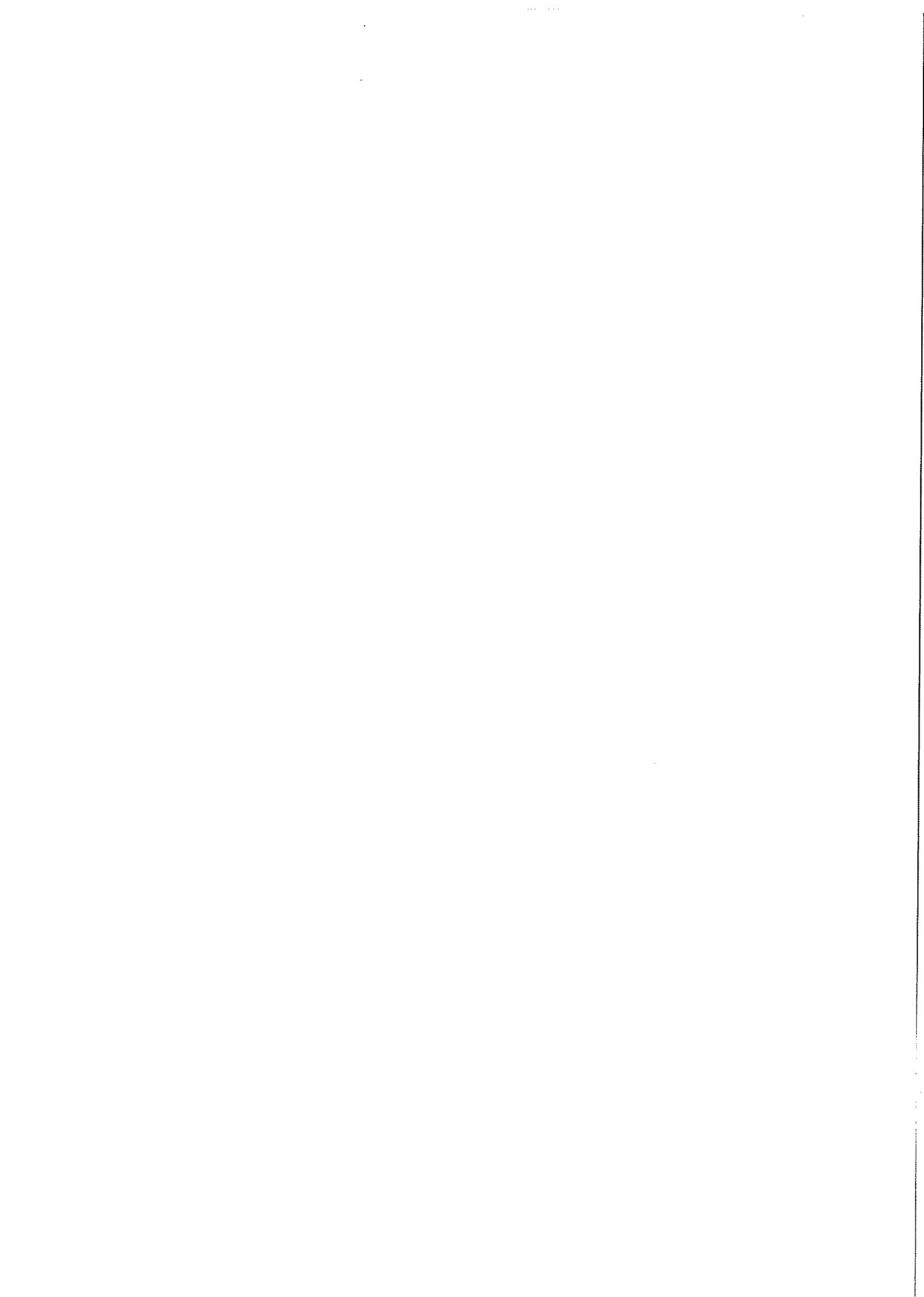
SYSTEME PERFORMANCE

Z.I du Soleil levant - BP 103 - 85800 GIVRAND

Téléphone : 51 55 61 85 - Télécopie : 51 55 61 84

PLATINE RELAIS - PR 810







SYSTEME PERFORMANCE

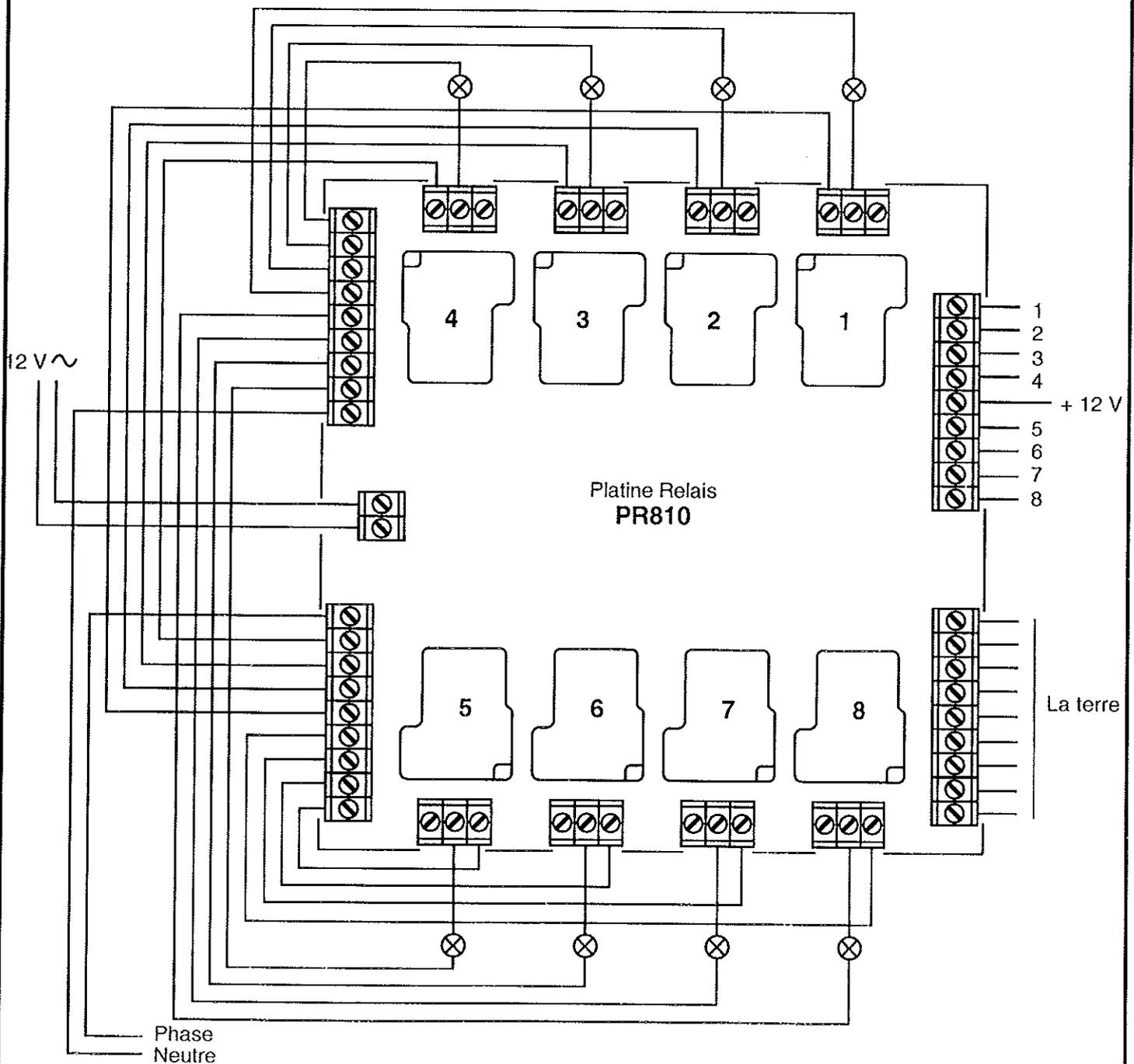
ATLANTIQUE
Concept

Z.I du Soleil levant - BP 103 - 85800 GIVRAND

Téléphone : 51 55 61 85 - Télécopie : 51 55 61 84

PLATINE RELAIS - PR 810

EXEMPLE DE CABLAGE







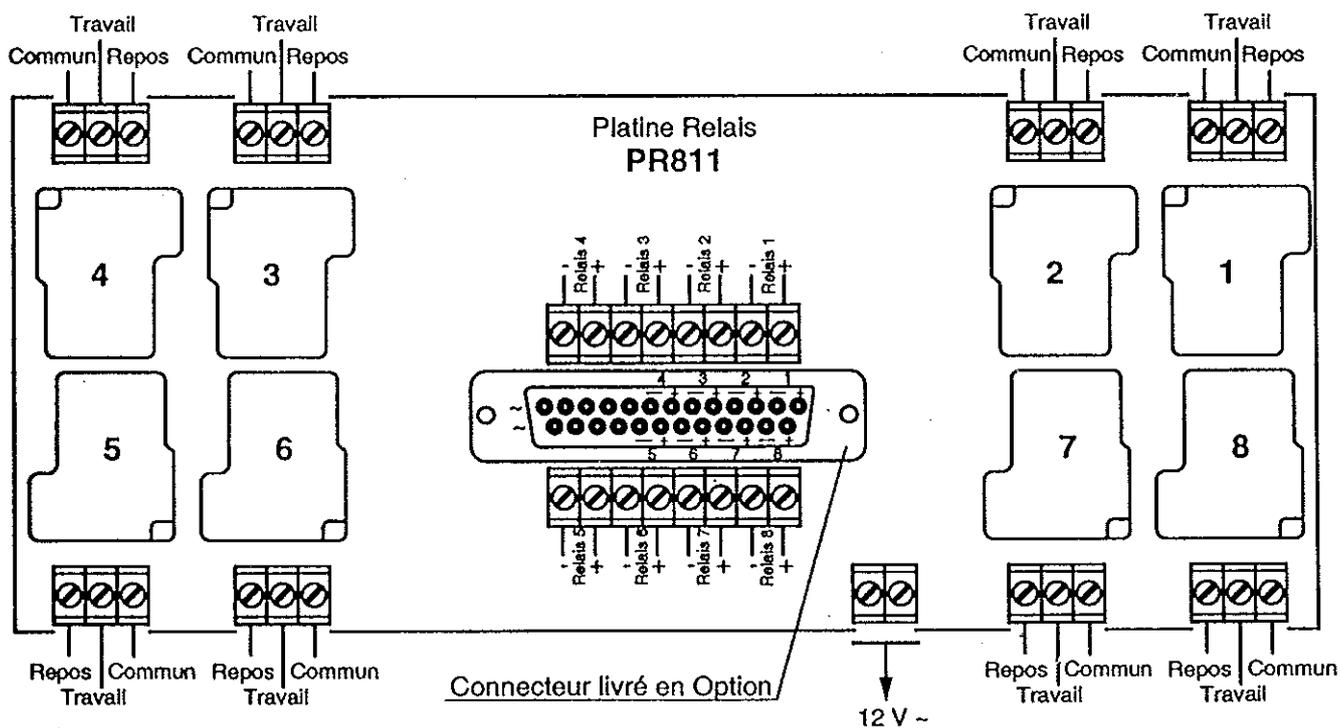
SYSTEME PERFORMANCE

ATLANTIQUE
Concept

Z.I du Soleil levant - BP 103 - 85800 GIVRAND

Téléphone : 51 55 61 85 - Télécopie : 51 55 61 84

PLATINE RELAIS - PR 811



ATTENTION : La puissance maximum par relais est de 16 A (3500W sous 220 Volt)

Dimensions : 200 x 92

Positionnement :

- Au fond de l'armoire A.C.
- Dans une boîte de dérivation déportée
- Avec support (Ref. SPR 80) sur rail DIN dans armoire A.C. ou dans une boîte de dérivation.



SYSTEME PERFORMANCE

ATLANTIQUE
Concept

Z.I du Soleil levant - BP 103 - 85800 GIVRAND

Téléphone : 51 55 61 85 - Télécopie : 51 55 61 84

ACCESSOIRES

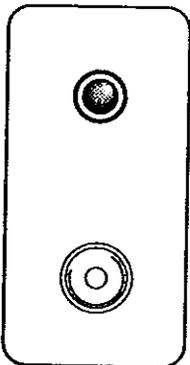
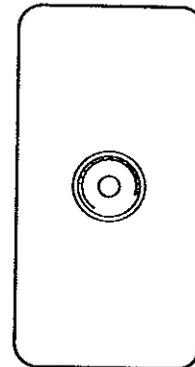
Code : 31120
Référence : SIC 10

Désignation : *Sonde nue inter crépusculaire*



Code : 31130
Référence : STH 10

Désignation : *Sonde thermostat et régulation*
Caractéristique : *CTN fixé sur 1/2 module standard type "Mosaïque 45"*

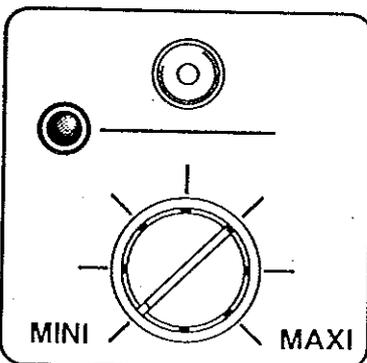
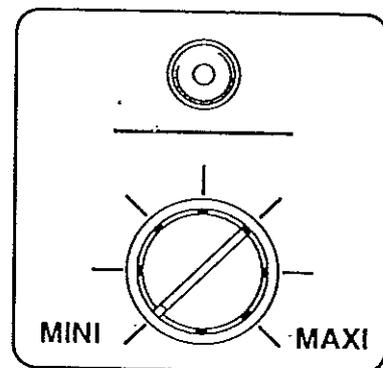


Code : 31131
Référence : SRL 10

Désignation : *Sonde thermostat et régulation + LED*
Caractéristique : *CTN fixé sur 1/2 module standard type "Mosaïque 45"*

Code : 31132
Référence : SRL 20

Désignation : *Sonde thermostat et régulation + potentiomètre*
Caractéristique : *CTN fixé sur 1/2 module standard type "Mosaïque 45"*



Code : 31133
Référence : SRL 30

Désignation : *Sonde thermostat et régulation + LED + potentiomètre*
Caractéristique : *CTN fixé sur 1/2 module standard type "Mosaïque 45"*



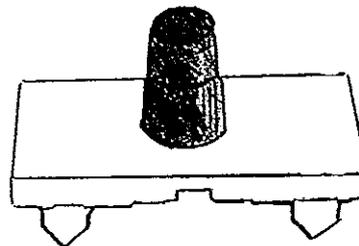
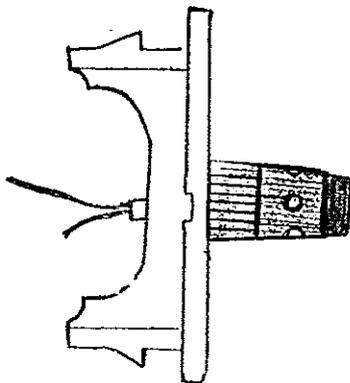
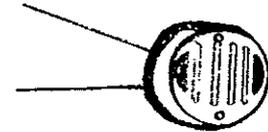
SYSTEME PERFORMANCE

ATLANTIQUE
Concept

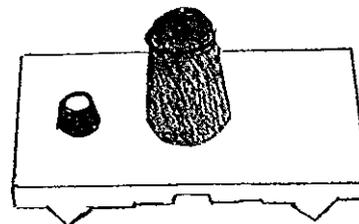
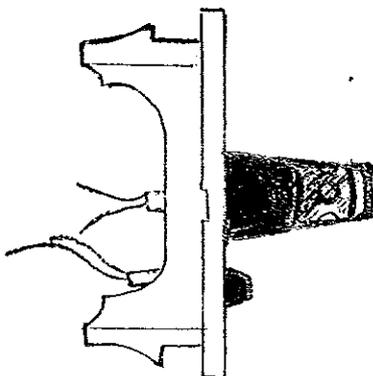
Z.I du Soleil levant - BP 103 - 85800 GIVRAND

Téléphone : 51 55 61 85 - Télécopie : 51 55 61 84

CODE : 31120
REFERENCE : SIC10
DESIGNATION : SONDE NUE INTER CREPUSCULAIRE



CODE : 31130
REFERENCE : STH10
DESIGNATION : SONDE THERMOSTAT ET REGULATION
CARACTERISTIQUE : CTN fixé sur 1/2 module standart type
mosaique



CODE : 31131
REFERENCE : SRL10
DESIGNATION : SONDE THER/REGULATION + LED
CARACTERISTIQUE : CTN fixé sur 1/2 module standart type
mosaique



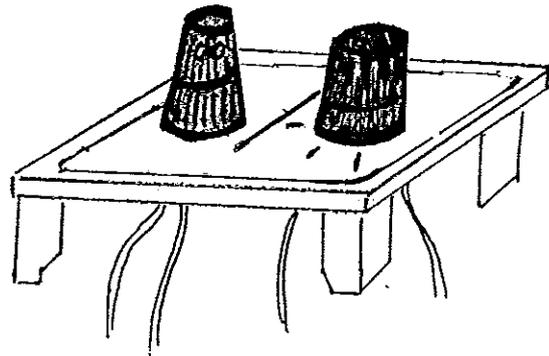
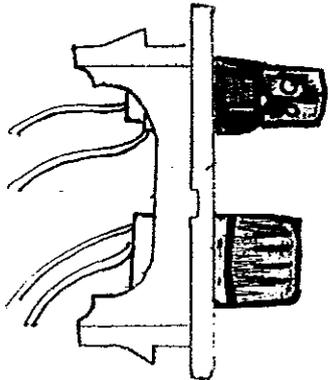


SYSTEME PERFORMANCE

ATLANTIQUE
Concept

Z.I du Soleil levant - BP 103 - 85800 GIVRAND

Téléphone : 51 55 61 85 - Télécopie : 51 55 61 84

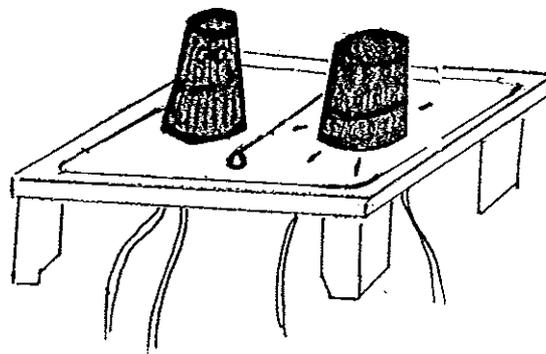
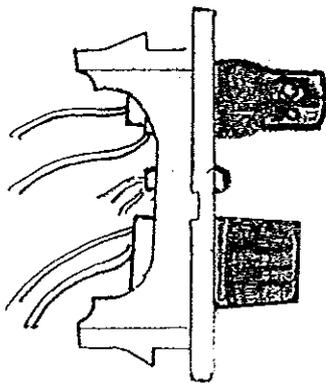


CODE : 31132

REFERENCE : SRL20

DESIGNATION : SONDE THER/REGULATION + POTAR

CARACTERISTIQUE : Un module standart type mosaïque

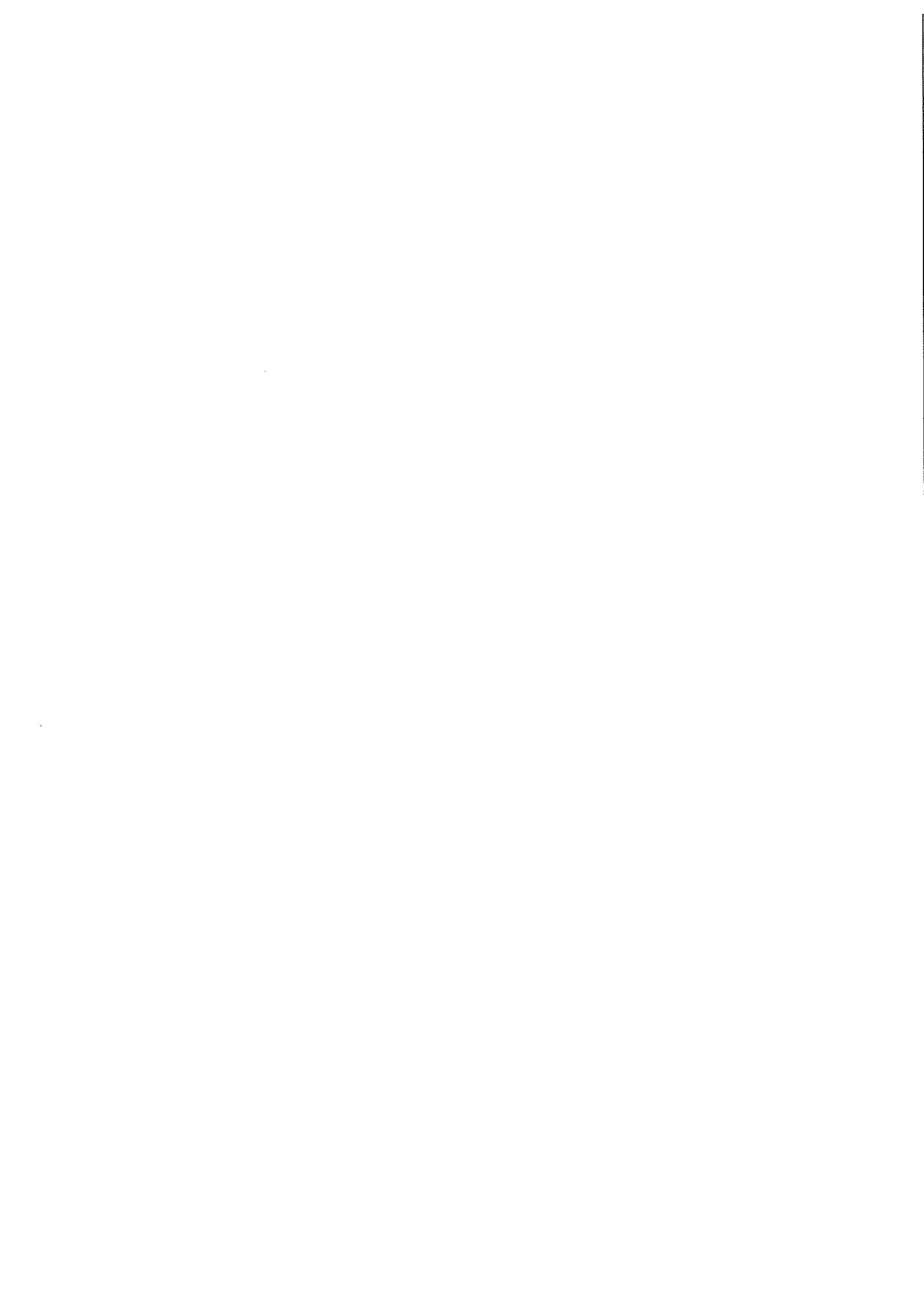


CODE : 31133

REFERENCE : SRL30

DESIGNATION : SONDE THER/REGULATION + LED + POTAR

CARACTERISTIQUE : CTN fixé sur 1/2 module standart type
mosaïque avec led rouge





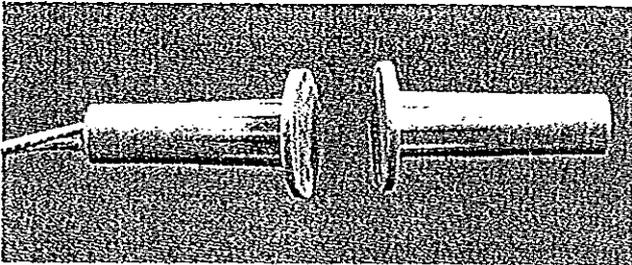
SYSTEME PERFORMANCE

ATLANTIQUE
Concept

Z.I du Soleil levant - BP 103 - 85800 GIVRAND

Téléphone : 51 55 61 85 - Télécopie : 51 55 61 84

CONTACTS DE FEUILLURES



CODE : 31250

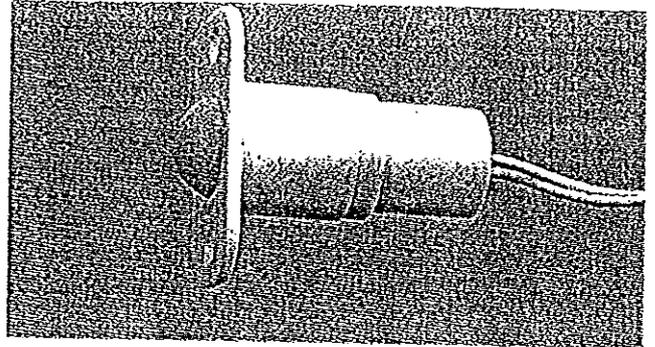
REFERENCE : CF10

Détecteur REED (ILS) encastrable d'ouverture de portes
Fourni avec vis. Distance d'opération 20mm max.
Diamètre de montage 9.5mm

CODE : 31260

REFERENCE : CF20

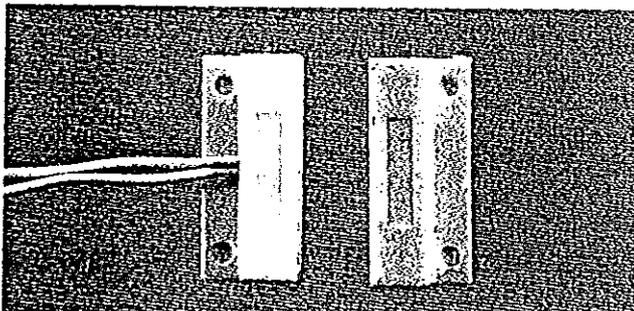
Détecteur REED type 'ROLLER BALL'. Modèle encastrable o
uille. Contact normalement fermé lorsque la porte est
close (bille rentrée). Diamètre de montage 19.5mm.



CODE : 31270

REFERENCE : CF30

Détecteur REED (ILS) miniature d'ouverture de portes ou
de fenêtres. Contact normalement fermé lorsque la porte
est close (proximité de l'aimant). Distance d'opération
23mm max. Dim. assemblées : 33,6 x 8 x 14,7mm



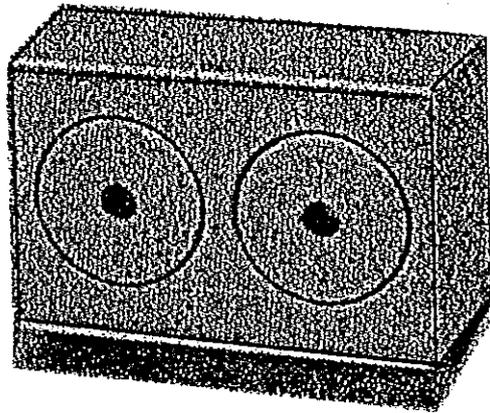


SYSTEME PERFORMANCE

ATLANTIQUE
Concept

Z.I du Soleil levant - BP 103 - 85800 GIVRAND

Téléphone : 51 55 61 85 - Télécopie : 51 55 61 84



CODE : 31500
REFERENCE : BZ10
DESIGNATION : BUZER SIMPLE
ASPECT : BEIGE

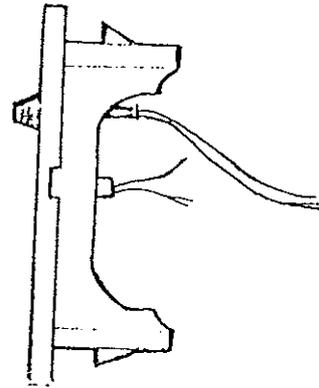
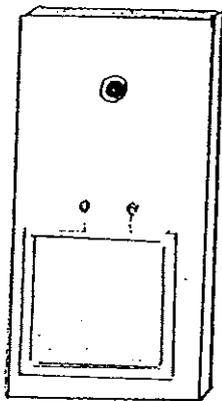


SYSTEME PERFORMANCE

ATLANTIQUE
Concept

Z.I du Soleil levant - BP 103 - 85800 GIVRAND

Téléphone : 51 55 61 85 - Télécopie : 51 55 61 84

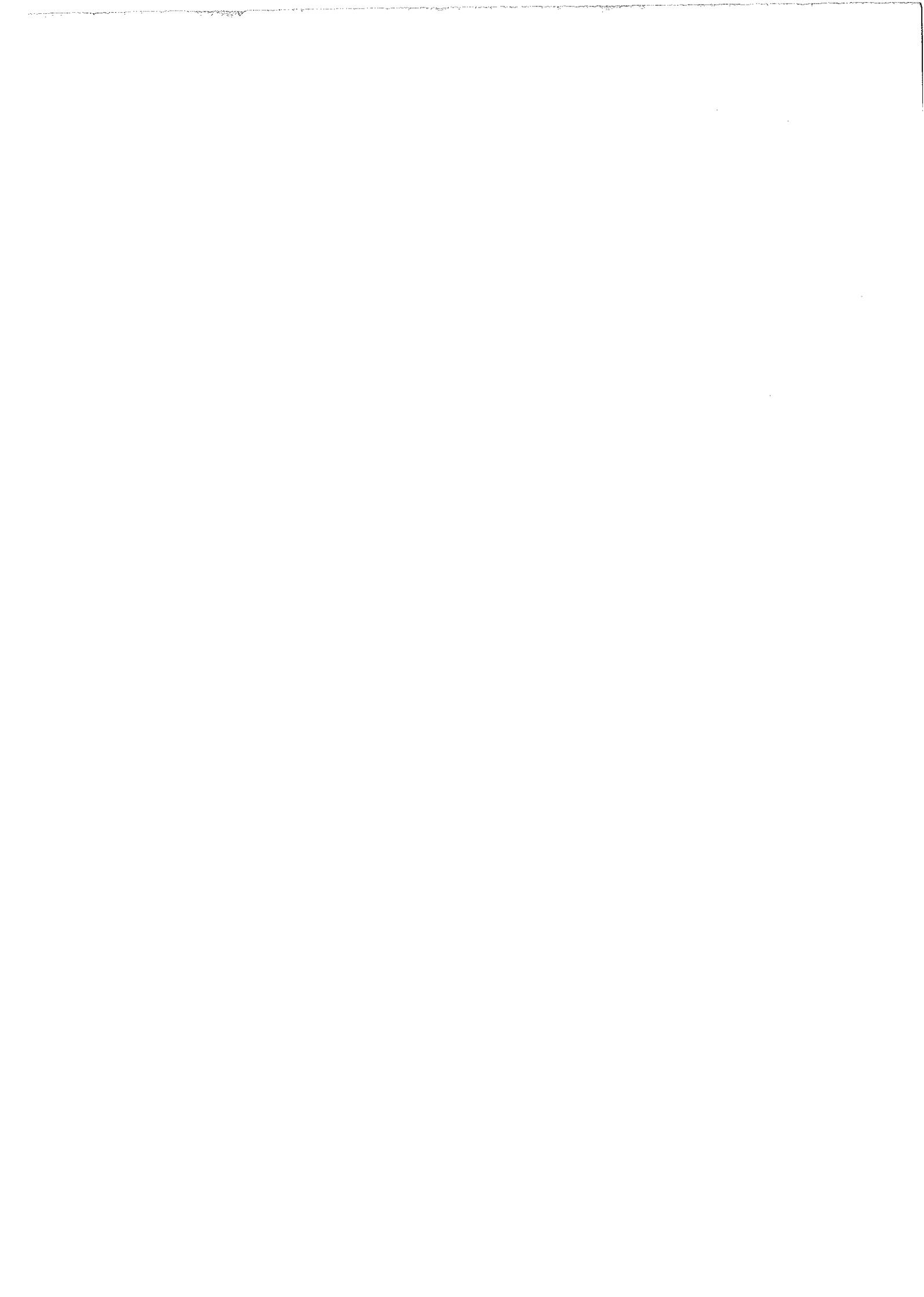


CODE : 31700
REFERENCE : SVM10
DESIGNATION : SONDE HYGROMETRIQUE
CARACTERISTIQUE : Montée sur 1/2 module mosaïque avec led
rouge

03/05/93

~~Z-75~~

32-F





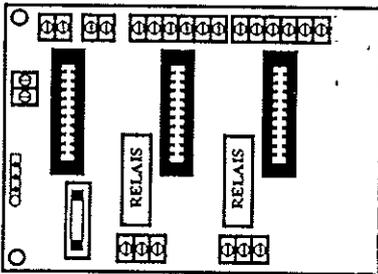
SYSTEME PERFORMANCE

ATLANTIQUE
Concept

Z.I du Soleil levant - BP 103 - 85800 GIVRAND

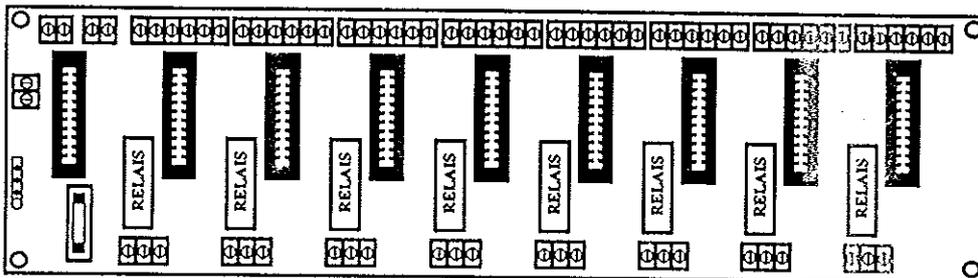
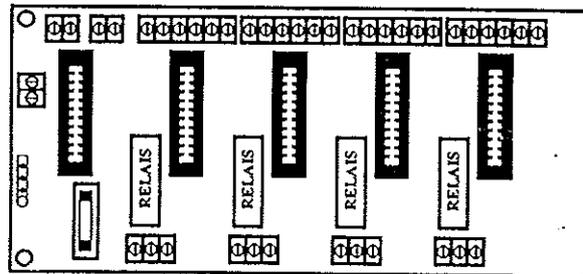
Téléphone : 51 55 61 85 - Télécopie : 51 55 61 84

CARTES MERES

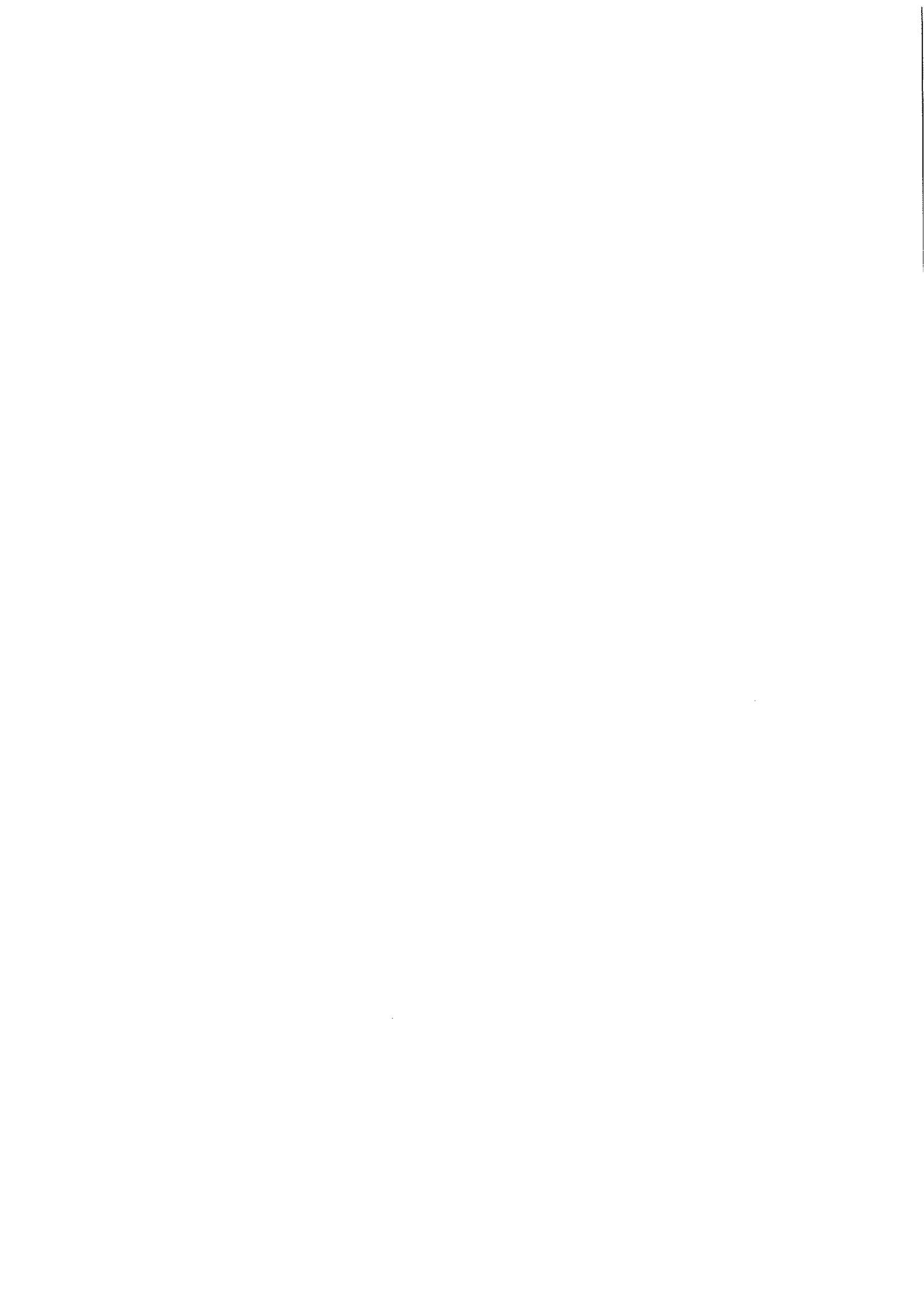


CODE : 45010
REFERENCE : CM210
DESIGNATION : CARTE MERE 2 RELAIS

CODE : 45020
REFERENCE : CM410
DESIGNATION : CARTE MERE 4 RELAIS



CODE : 45030
REFERENCE : CMS10
DESIGNATION : CARTE MERE 8 RELAIS





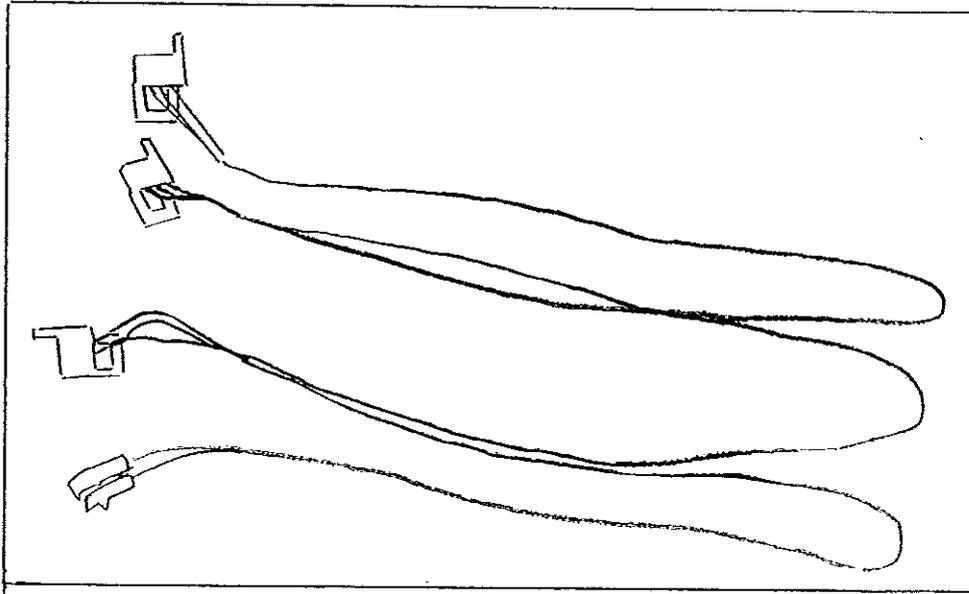
SYSTEME PERFORMANCE

ATLANTIQUE
Concept

Z.I du Soleil levant - BP 103 - 85800 GIVRAND

Téléphone : 51 55 61 85 - Télécopie : 51 55 61 84

CORDONS DE SAUVEGARDE



CODE : 31930

REFERENCE : S2410

DESIGNATION : CORDON DE SAUVEGARDE POUR 3 CARTES MERES

EXISTE AUSSI POUR 2 CARTES MERES

CODE : 31920

REFERENCE : S1610

DESIGNATION : CORDON DE SAUVEGARDE POUR 2 CARTES MERES

ET POUR 4 CARTES MERES

CODE : 31940

REFERENCE : S3210

DESIGNATION : CORDON DE SAUVEGARDE POUR 4 CARTES MERES



DETECTEUR I.R. DE PRESENCE

Code 31310 - Référence RDP 10

Détecteur IR spécialement équipé pour fonctionner avec le Système PERFORMANCE. Monté dans un boîtier étanche, il s'utilise aussi bien en intérieur qu'en extérieur. A noter que tous les réglages s'effectuent directement sur le boîtier (voir fig. 1).

Important :

Ce détecteur fonctionne en 12 volts. Le raccordement s'effectue avec du câble de faible section 6/10e. Choisissez de préférence un câble multiconducteur avec écran.

Ce détecteur ne doit en aucun cas être alimenté sur une tension de 220 volts.

Instruction de montage :

Se référer impérativement à la brochure technique du Système PERFORMANCE (rubrique "Détection de Présence").

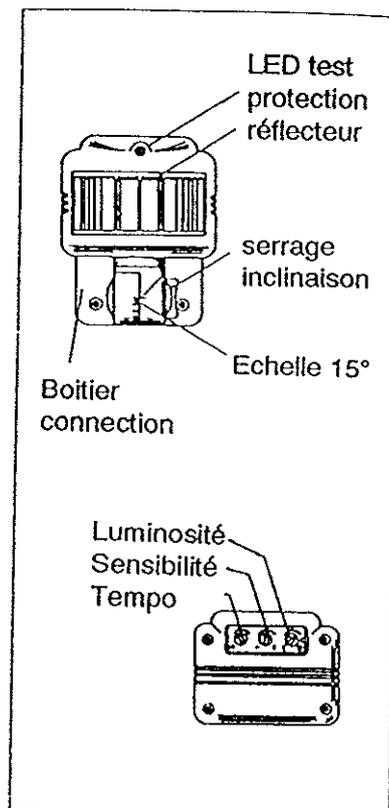


Fig. 1

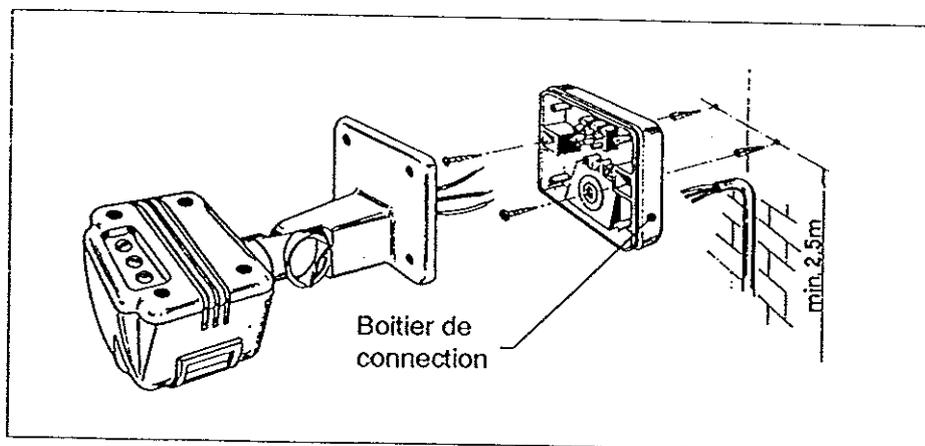


Fig. 2

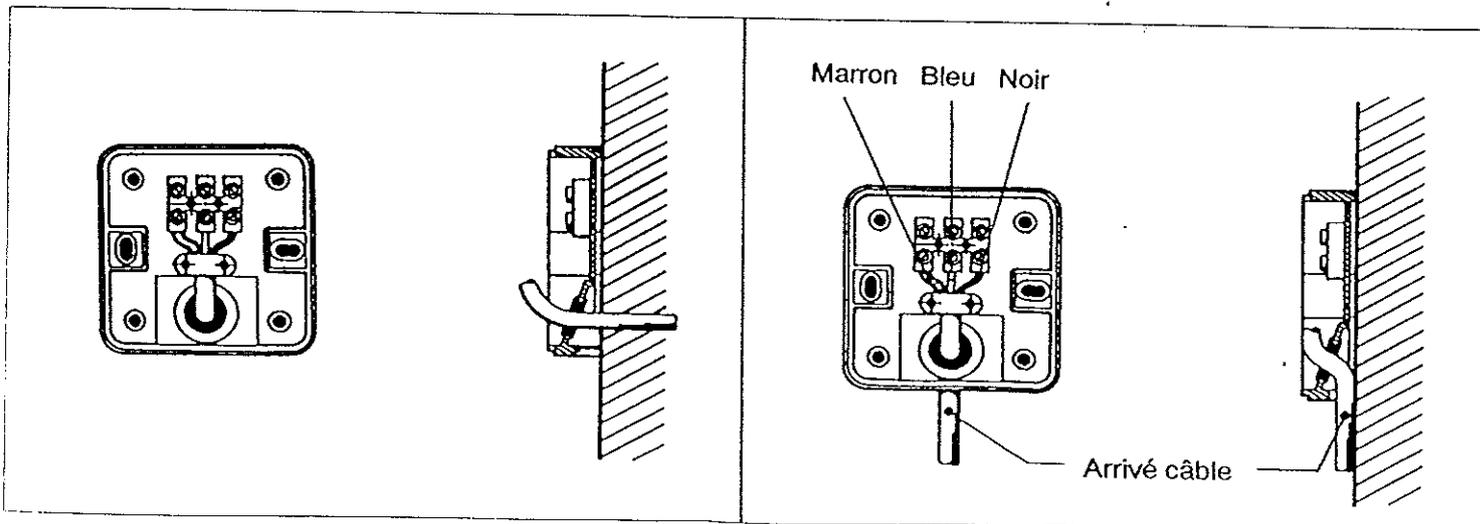


Fig. 4

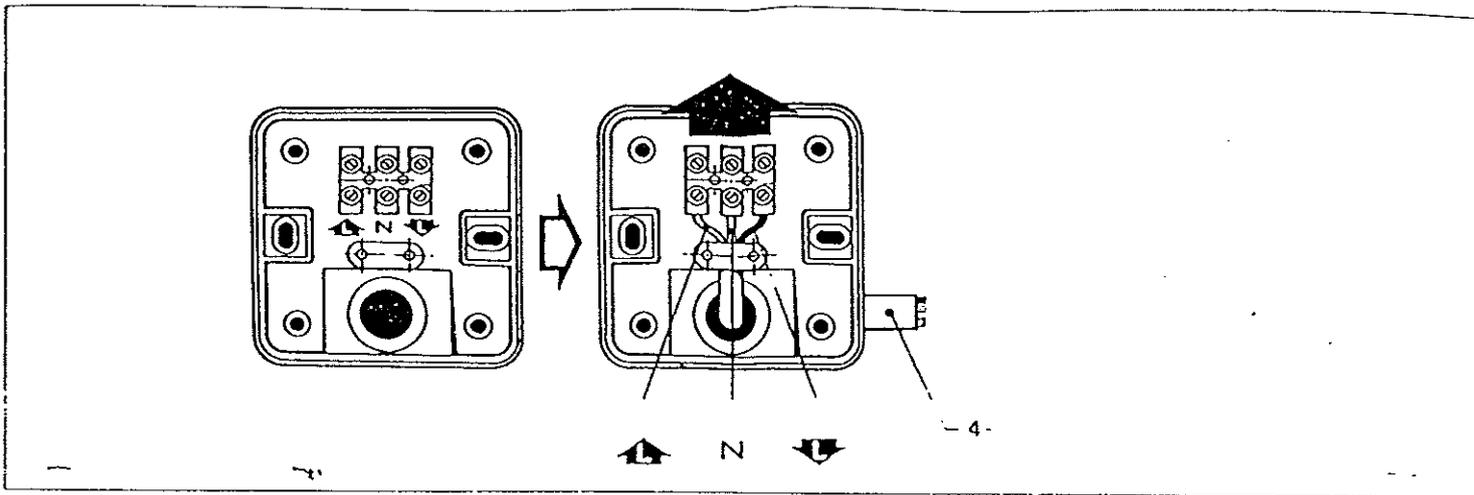


Fig. 5

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES :

- Tension d'alimentation : 12 volts continu
- Angle d'ouverture : 110° (voir figure 8)
- Distance de détection : 15 m max. avec détecteur placé à 3 mètres de haut (voir figure 8)
- Réglage horizontal : 180° (voir figure 7b)
- Réglage vertical : 180° (voir figure 7a)
- Réglage du temps : 9 s à 10 mm
- Protection classification : IP 44
- Protection classe : II

Nota :

Il existe également un détecteur d'aspect identique en version autonome 200 volts qui lui permettent de traiter directement sa puissance (Code 31410 - Réf DIE)

Z.I du Soleil levant - BP 103 - 85800 GIVRAND

Téléphone : 51 55 61 85 - Télécopie : 51 55 61 84

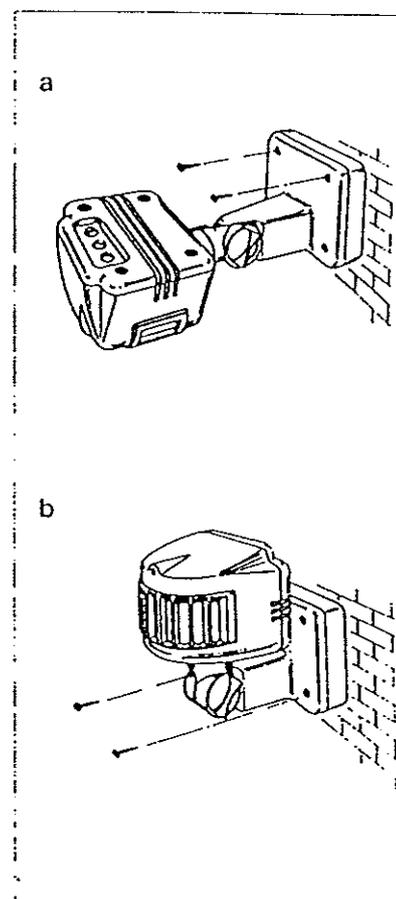


Fig. 6

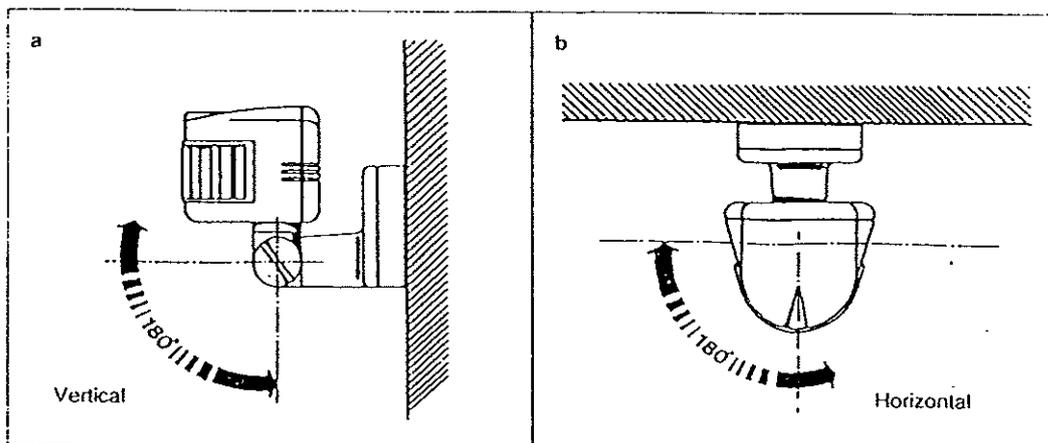


Fig. 7

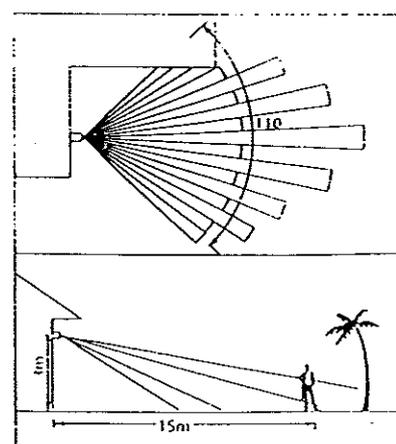


Fig. 8



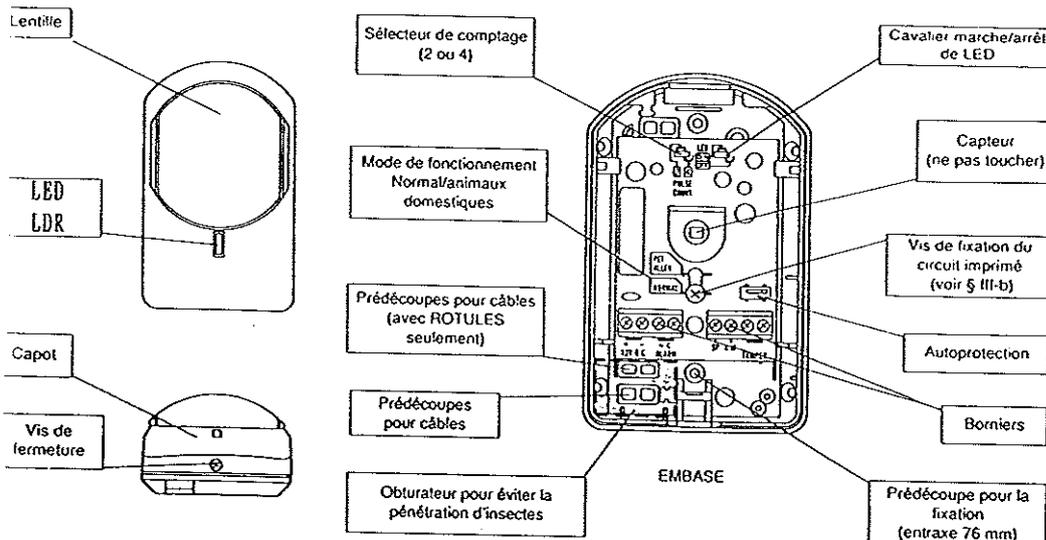
SYSTEME PERFORMANCE

CODE : 31320
 REFERENCE : RAL10
 DESIGNATION : DETECTION IR DE PRESENCE ET ALARME

CARACTERISTIQUES

- Choix de la portée : GRAND ANGLE ou LONGUE PORTEE avec la même lentille.
- Fonctionnement commutable : NORMAL (multiniveaux) ou PASSAGE POUR ANIMAUX DOMESTIQUES.
- Optique spéciale supprimant la nécessité du réglage vertical.
- Compteur 2 ou 4 détections
- Autoprotection
- LED pouvant être inhibée
- Mémoire d'alarme sur EX35 V.
- Facile à installer

I. DESCRIPTION

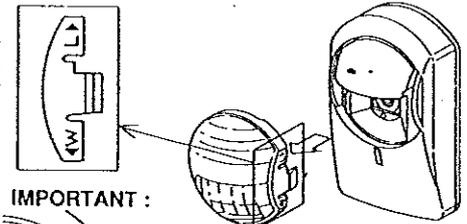


III. REGLAGES

a/ CHOIX GRAND ANGLE ou LONGUE PORTEE
 Remarque : en sortie usine, le EX35T est réglé en grand angle.

- Inverser la lentille pour choisir le fonctionnement GRAND ANGLE ou LONGUE PORTEE.
- Les repères W (grand angle) et L (LONGUE PORTEE) apparaissent sur un côté de la lentille.

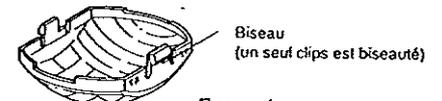
O Position GRAND ANGLE : repère W en bas de la lentille
 O Position LONGUE PORTEE : repère L en bas de la lentille



IMPORTANT :

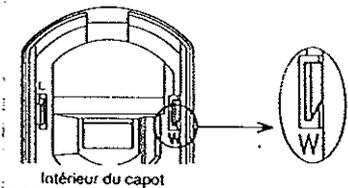
O languette de sécurité.
 Pour placer la lentille sur la position longue portée, casser la languette de sécurité (voir dessin). Le comptage doit être réglé sur "2".

• Vérification du positionnement de la lentille :



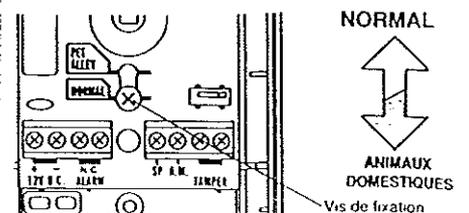
Exemple

L'EX35T fonctionne en GRAND ANGLE quand le biseau est pointé vers W (en bas) du capot.
 Fonctionnement en LONGUE PORTEE quand le biseau est pointé vers L (en haut).



b) FONCTIONNEMENT NORMAL / ANIMAUX DOMESTIQUES

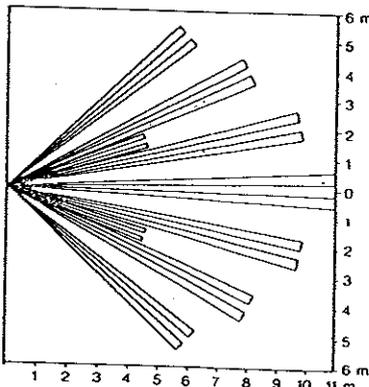
Le EX35T est livré en position normale.
 Desserrer la vis de 3/4 de tour et glisser le circuit imprimé vers le bas ou le haut pour obtenir le mode de fonctionnement désiré.
 Circuit en bas : passage pour animaux domestiques.
 Circuit en haut : fonctionnement normal.
 Resserrer la vis



II. ZONE DE PROTECTION

GRAND ANGLE

Vue de dessus



Vue de côté

Normal (multiniveaux)



Passage pour animaux domestiques

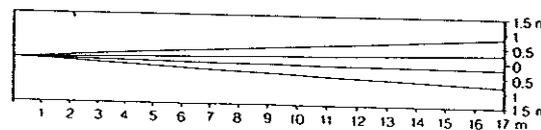


Portée maximale/hauteur

Hauteur	0,6 m	0,9 m	1,2 m	1,5 m	1,8 m	2,1 m	2,4 m
Normal	4,5 m	7,0 m	9,0 m	11,0 m	11,0 m	11,0 m	11,0 m
Animaux domestiques	11,0 m	11,0 m	9,0 m				

LONGUE PORTEE

Vue de dessus



IMPORTANT

EN MODE LONGUE PORTEE, LE CAPTEUR D'IMPULSIONS DOIT IMPERATIVEMENT ETRE REGLE A "2"

Vue de côté

Normal (multiniveaux)



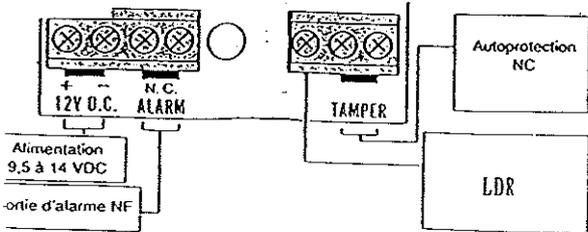
Passage pour animaux domestiques



Portée maximale/hauteur

Hauteur	0,6 m	0,9 m	1,2 m	1,5 m	1,8 m	2,1 m	2,4 m
Normal	5,0 m	9,0 m	12,5 m	17,0 m	17,0 m	17,0 m	17,0 m
Animaux domestiques	17,0 m	17,0 m	12,5 m				





Les câbles d'alimentation ne doivent pas dépasser les longueurs suivantes :

FIL	EX35T		EX35V	
	12 V	14 V	12 V	14 V
0,33 mm ²	320 m	650 m	230 m	460 m
0,52 mm ²	510 m	1 020 m	360 m	720 m
0,83 mm ²	820 m	1 600 m	570 m	1 150 m

Si un même câble est utilisé pour alimenter plusieurs détecteurs, diviser les longueurs ci-dessus par le nombre de détecteurs.

I. MEMOIRE D'ALARME EX35V

Câblage Raccorder la tension de commande venant de la centrale à la borne AM de l'embase (sortie 12 V. arrêt/marche de la centrale)

	Tension de commande
Mémoire armée	0 à 1 V
Mémoire désarmée	circuit ouvert ou + 5 à + 14 V DC

Le zéro volt de la centrale doit être commun avec celui du détecteur.

2. Fonctionnement de la mémoire

L'EX35V détecte une intrusion quand la centrale est en service. Quand la centrale est mise à l'arrêt, la LED de l'IRP reste allumée pour signaler l'origine de l'alarme.

- La mémoire fonctionne même si la LED est inhibée.
- La mémoire d'alarme n'est pas active quand la centrale est à l'arrêt.
- Le fonctionnement de la LED et la sortie d'alarme ne dépendent pas de la mémoire d'alarme quand la centrale est en service.

3. Remise à zéro

La mémoire d'alarme est automatiquement remise à zéro quand la centrale est remise en service. S'assurer de la comptabilité avec la centrale.

II. MAINTENANCE

PROBLEME	CAUSE PROBABLE	REMEDE
LED de l'émetteur reste éteinte	Tension d'alimentation incorrecte (coupure/tension trop basse). Mauvaise zone de détection. Alimentation inversée. La LED est inhibée.	Alimentation correcte 9.5 à 14 VDC Voir paragraphe II. Vérifier la polarité. Agir sur le switch de LED. Voir paragraphe VI.
LED s'allume sans cause apparente	Objet instable dans le champ du détecteur. Brusque changement de température (radiateur, air conditionné).	Retirer l'objet. Retirer les sources de chaleur.
LED reste allumée	Mauvais câblage de la mémoire d'alarme. Tension non conforme.	Reprise du câblage. 0 à 1 VDC (référence au - alim.) Voir paragraphe V.
LED s'allume mais alarme n'est pas transmise	Contacts relais endommagés. Mauvais câblage.	Vérifier la charge. Réparer ou remplacer Reprise du câblage.

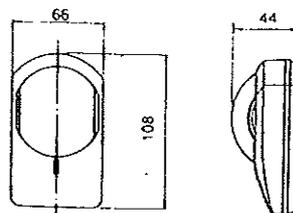
ESSAIS FONCTIONNELS AU MOINS UNE FOIS PAR AN

VII. CARACTERISTIQUES

Modèle	EX35T
Type de détection	Infrarouges passifs
Portée	Grand angle 11 x 11 m 85° Longue portée 17 x 1,7 m
Nombre de zones	Grand angle 64 zones (28) Longue portée 12 zones (4)
Hauteur de fixation	Normal : 1, 2 à 2, 4 m
Sensibilité	Animaux domestiques : 0,6 à 1,2 m
Vitesse détectable	1,6 °C à 0,6 m/sec 0,3 à 1,5 m/sec
LED	Indicateur d'alarme (peut être inhibée)
Durée d'alarme	2,5 sec. env.
Sortie d'alarme	N.F. (28 V DC 0,2 A max)
Autoprotection	N.F. ouvert quand couvercle retiré
Comptage	2 ou 4 pendant env. 20 sec. NB : UTILISER "2" en fonction LONGUE PORTEE
Préchauffage	Environ 30 sec.
Alimentation	9,5 à 14 V DC
Consommation	18 mA (max)

Poids	90 g
Température de fonctionnement	- 20 °C à 50 °C
Humidité	95 % max.
Parasitage HF	Pas d'alarme pour 20 V/m
Modèle	EX35V avec mémoire d'alarme
Mémoire	Armée de 0 à 1 V référencé au - alim.
Consommation	18 mA/25 mA max.

Dimensions



ATLANTIQUE
concept

Z.I du Soleil levant - BP 103 - 85800 GIVRAND

Téléphone : 51 55 61 85 - Télécopie : 51 55 61 84

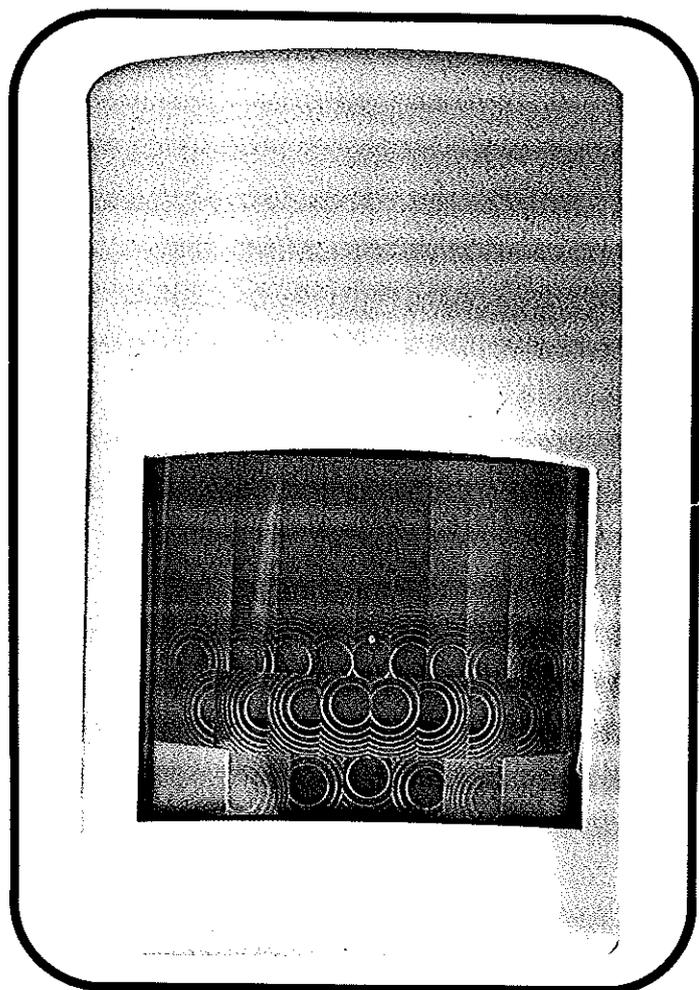
03/05/93

Z-PS



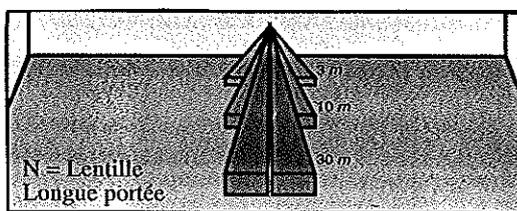
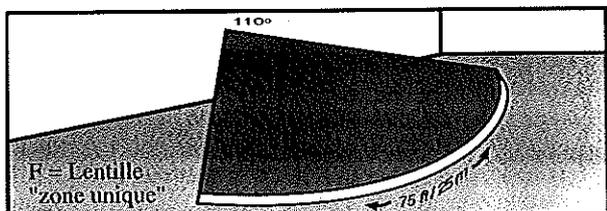
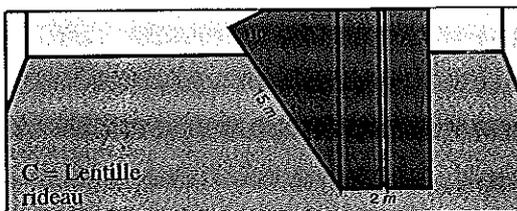
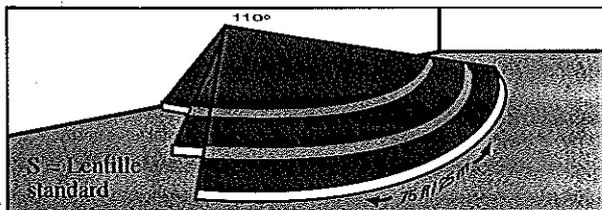


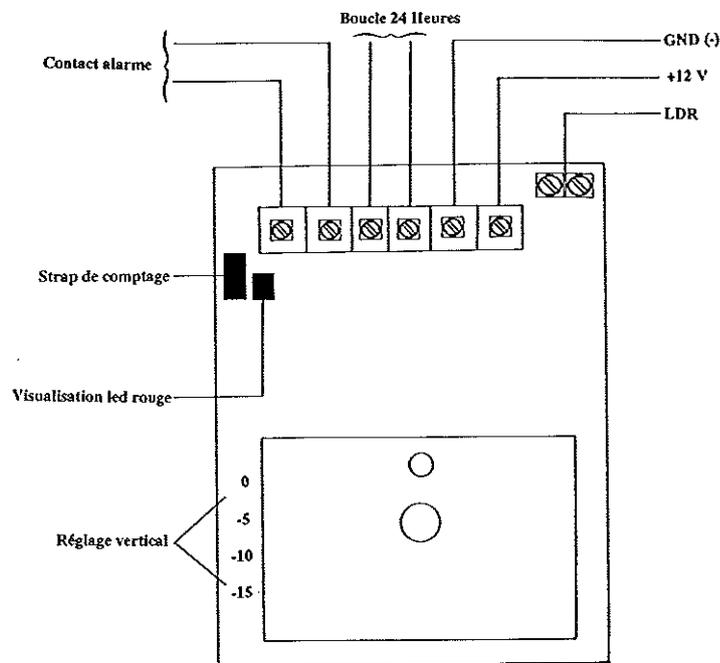
DETECTEUR I.R. DE PRESENCE ET ALARME



CODE :
31320

REFERENCE :
RAL11





	REGLAGE VERTICAL		
Hauteur	0°	-5°	-10°
2.5 Mètres	15	12	10.5
2.0 Mètres	12	9	7.5
1.5 Mètres	9.6	6.5	5

CARACTERISTIQUES

uniquement ppe 20.

- * Lentilles inclinée vers le bas permettant une excellente détection pour les portées courtes et les portées longues.
- * Capot muni en sa partie basse d'un système de fermeture par clipsage, permettant une ouverture facile.
- * Sécurité accrue - Fermeture par vissage (trou pré-perçé) en plus de la fermeture par clipsage.
- * Embase à bords biseautés pour une installation précise en angle, avec de nombreuses orientations possibles.
- * Prédécoupes de faible épaisseur facilitant la perforation.
- * Installation et câblage facilités. L'enlèvement du circuit imprimé n'est pas nécessaire.
- * Fonction "comptage d'impulsions" réglable (1,2 ou 3) afin d'accroître l'immunité aux fausses alarmes.
- * Compensation de température.

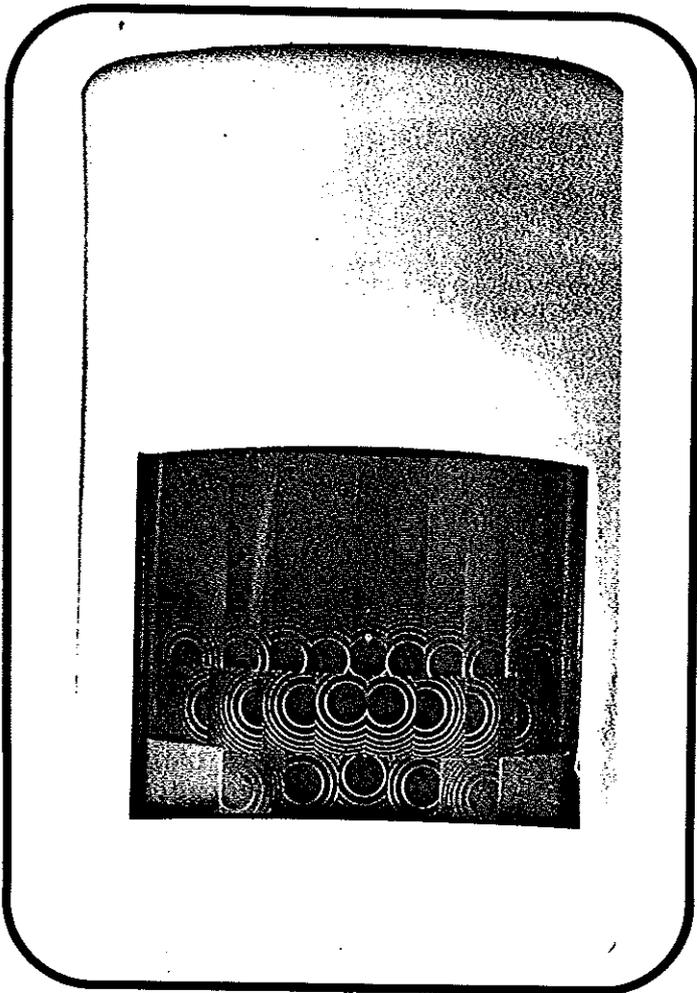
SPECIFICATIONS TECHNIQUES

Couverture : 14m x 25m (standard)
 Comptage d'impulsions : réglable (1,2 ou 3)
 Tension d'alimentation : 9 à 16Vdc
 Consommation : 15mA à 12 V
 Vitesse de mouvement détectable : 0,15 à 2m/s
 Autoprotection : contact NF
 Compensation de température : par thermistance



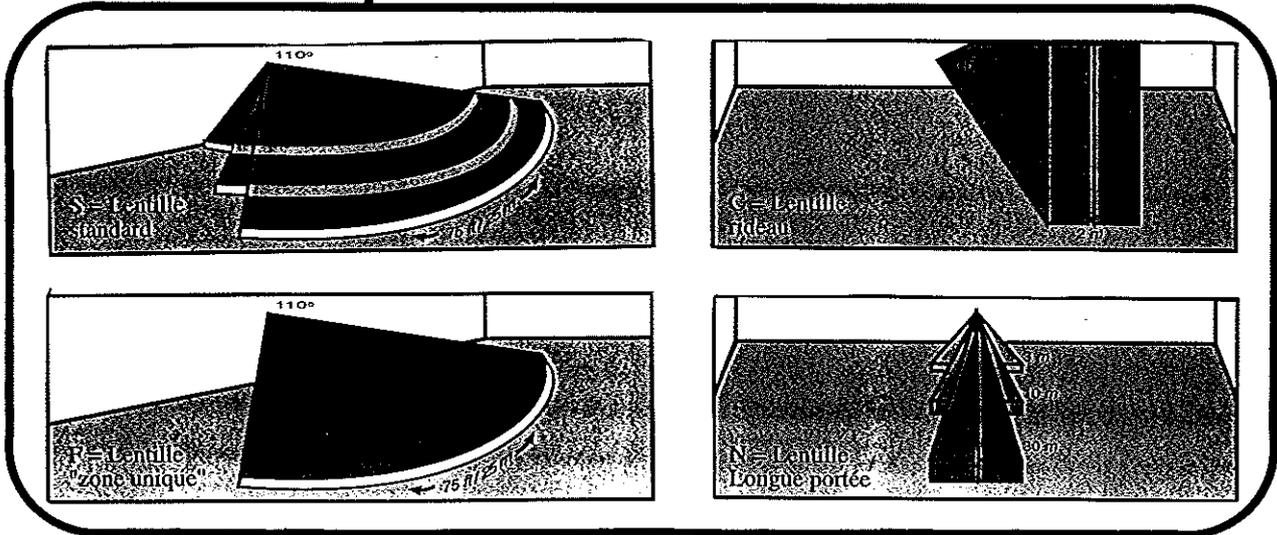


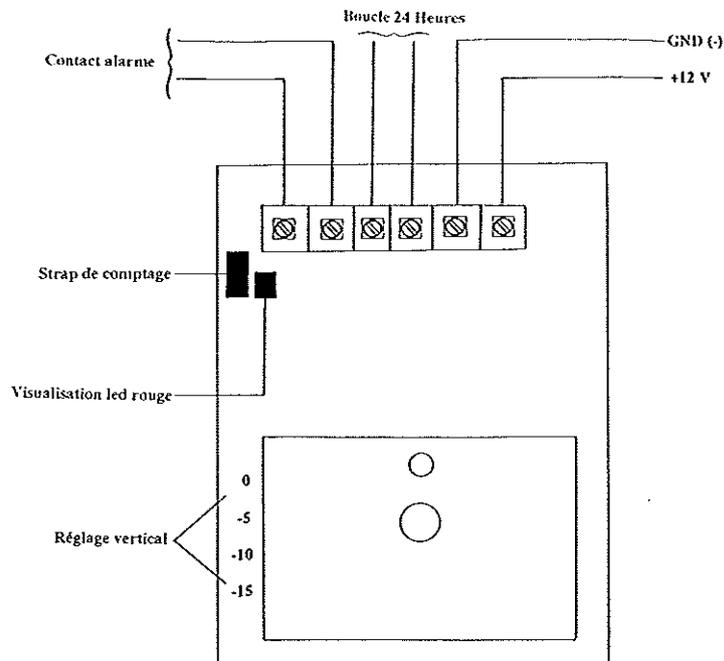
DETECTEUR IR D'ALARME



CODE :
31330

REFERENCE :
AIP11





Hauteur	REGLAGE VERTICAL		
	0°	-5°	-10°
2.5 Mètres	15	12	10.5
2.0 Mètres	12	9	7.5
1.5 Mètres	9.6	6.5	5

CARACTERISTIQUES

- * Lentilles inclinée vers le bas permettant une excellente détection pour les portées courtes et les portées longues.
- * Capot muni en sa partie basse d'un système de fermeture par clipsage, permettant une ouverture facile.
- * Sécurité accrue - Fermeture par vissage (trou pré-perçé) en plus de la fermeture par clipsage.
- * Embase à bords biseautés pour une installation précise en angle, avec de nombreuses orientations possibles.
- * Prédécoupes de faible épaisseur facilitant la perforation.
- * Installation et câblage facilités. L'enlèvement du circuit imprimé n'est pas nécessaire.
- * Fonction "comptage d'impulsions" réglable (1,2 ou 3) afin d'accroître l'immunité aux fausses alarmes.
- * Compensation de température.

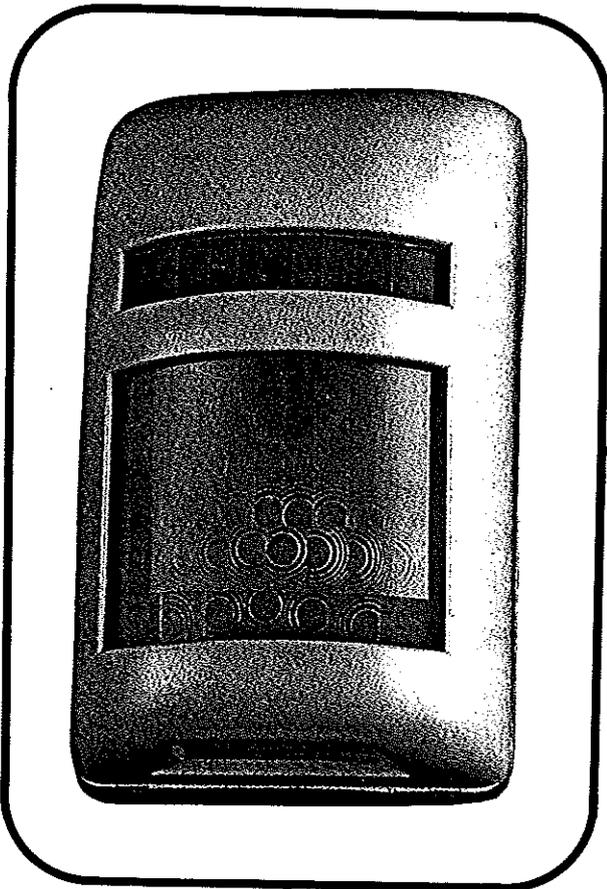
SPECIFICATIONS TECHNIQUES

Couverture : 14m x 25m (standard)
 Comptage d'impulsions : réglable (1,2 ou 3)
 Tension d'alimentation : 9 à 16Vdc
 Consommation : 15mA à 12 V
 Vitesse de mouvement détectable : 0,15 à 2m/s
 Autoprotection : contact NF
 Compensation de température : par thermistance



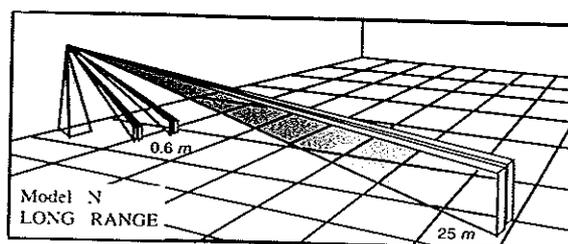
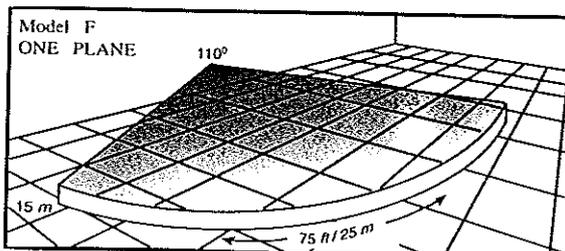
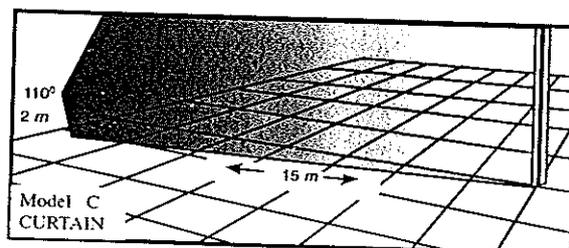
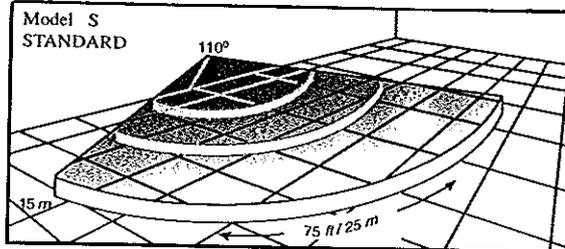


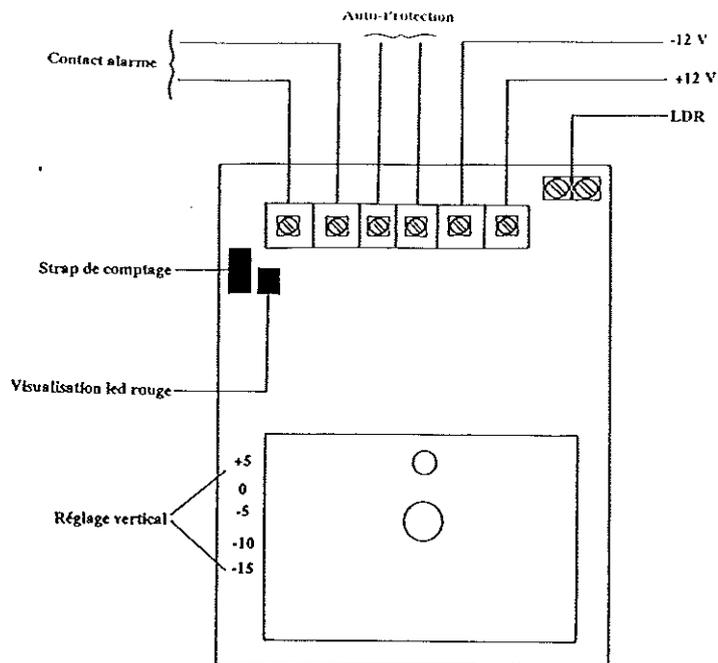
DETECTEUR I.R. DE PRESENCE ET ALARME



CODE :
31340

REFERENCE :
RAL20





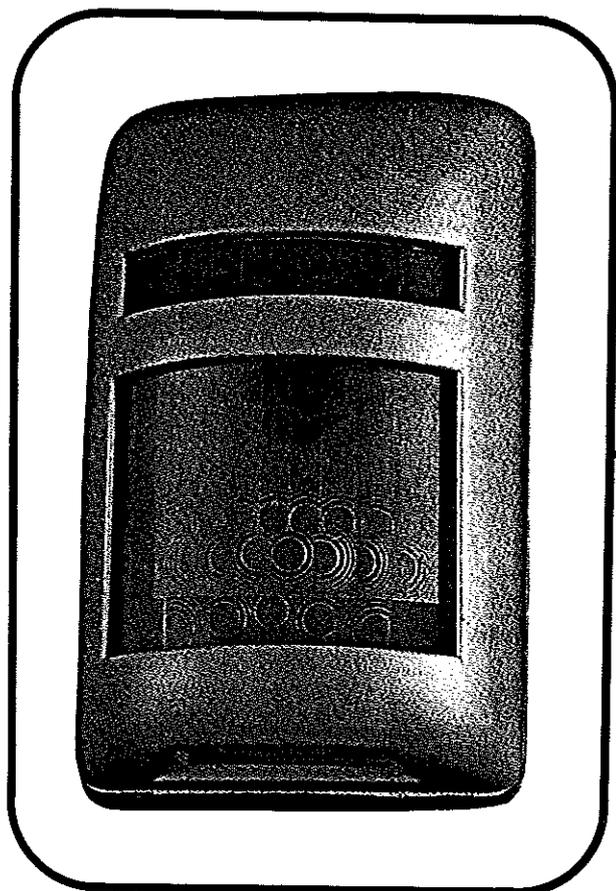
DETECTION	INFRA-ROUGE PASSIF
COUVERTURE	15 METRES 140° 4 PLANS LENTILLE STANDARD
	DIVERS SUIVANT OPTION DE LENTILLE
INSTALLATION	ENTRE 1,6 ET 3,6 METRES
SENSIBILITE	COMPENSATEUR DE TEMPERATURE
VITESSE DE DETECTION	de 0,15 à 2 METRES SECONDE
LED	ROUGE EN FACE AVANT
SORTIE ALARME	N.C
AUTOPROTECTION	N.C
COMPTAGE	1-2 OU 3 PULSES SELECTIONNABLES
DUREE D ALARME	45 SECONDES
ALIMENTATION	9 - 16 VDC
CONSOMMATION	15 mAmp

Hauteur	REGLAGE VERTICAL		
	0°	-5°	-10°
2.5 m	15	12	10.5
2.0 m	12	9	7.5
1.5 m	9.6	6.5	5



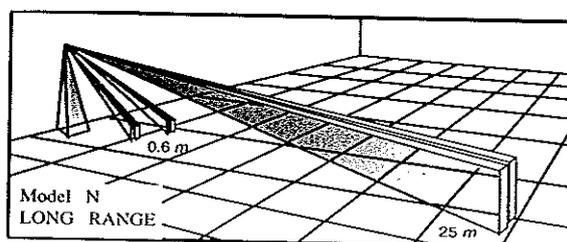
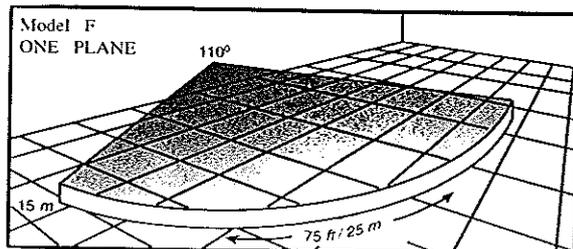
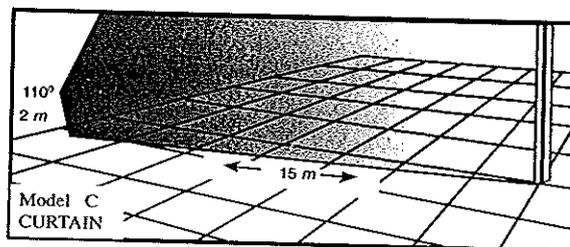
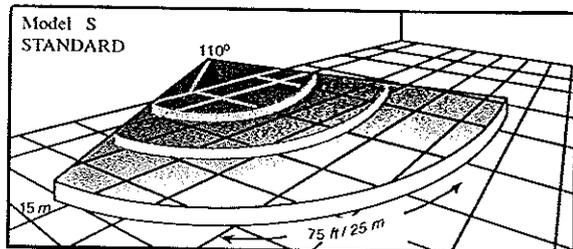


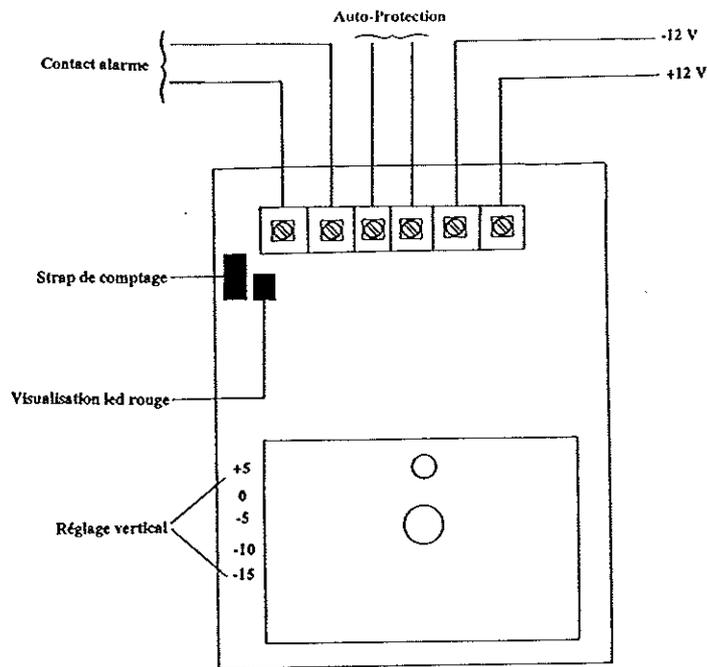
DETECTEUR I.R. D'ALARME



CODE :
31341

REFERENCE :
AIP20





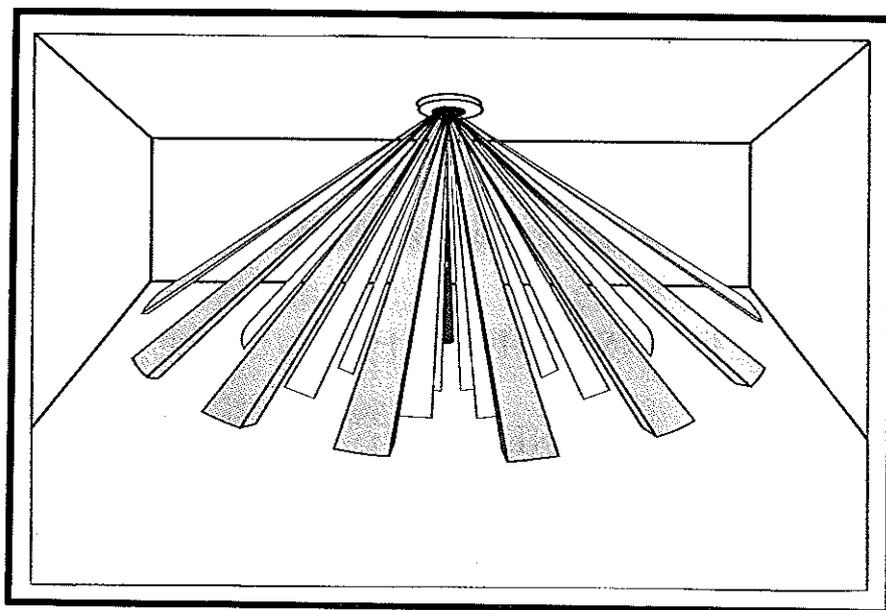
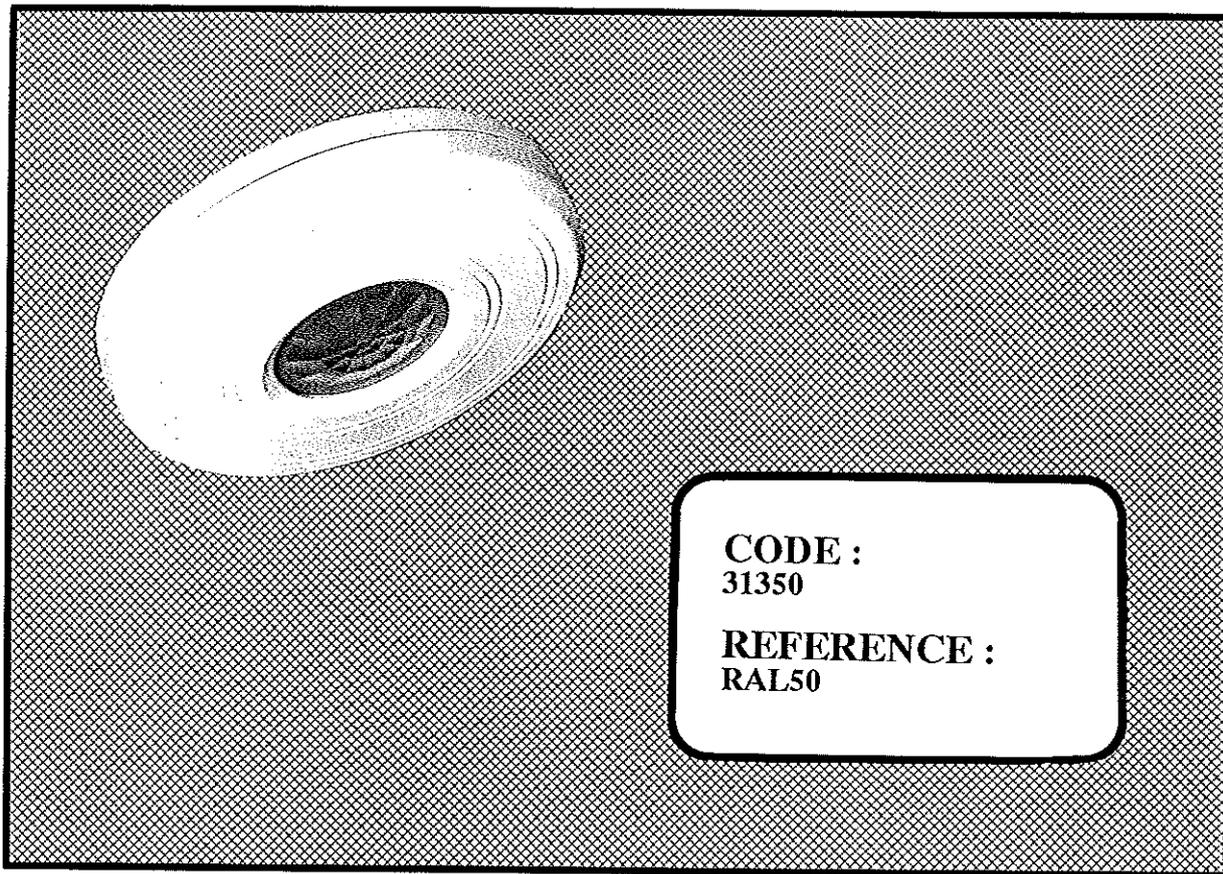
DETECTION	INFRA-ROUGE PASSIF
COUVERTURE	15 METRES 140° 4 PLANS LENTILLE STANDARD
	DIVERS SUIVANT OPTION DE LENTILLE
INSTALLATION	ENTRE 1,6 ET 3,6 METRES
SENSIBILITE	COMPENSATEUR DE TEMPERATURE
VITESSE DE DETECTION	de 0,15 à 2 METRES SECONDE
LED	ROUGE EN FACE AVANT
SORTIE ALARME	N.C
AUTOPROTECTION	N.C
COMPTAGE	1-2 OU 3 PULSES SELECTIONNABLES
DUREE D ALARME	45 SECONDES
ALIMENTATION	9 - 16 VDC
CONSOMMATION	15 mAmp

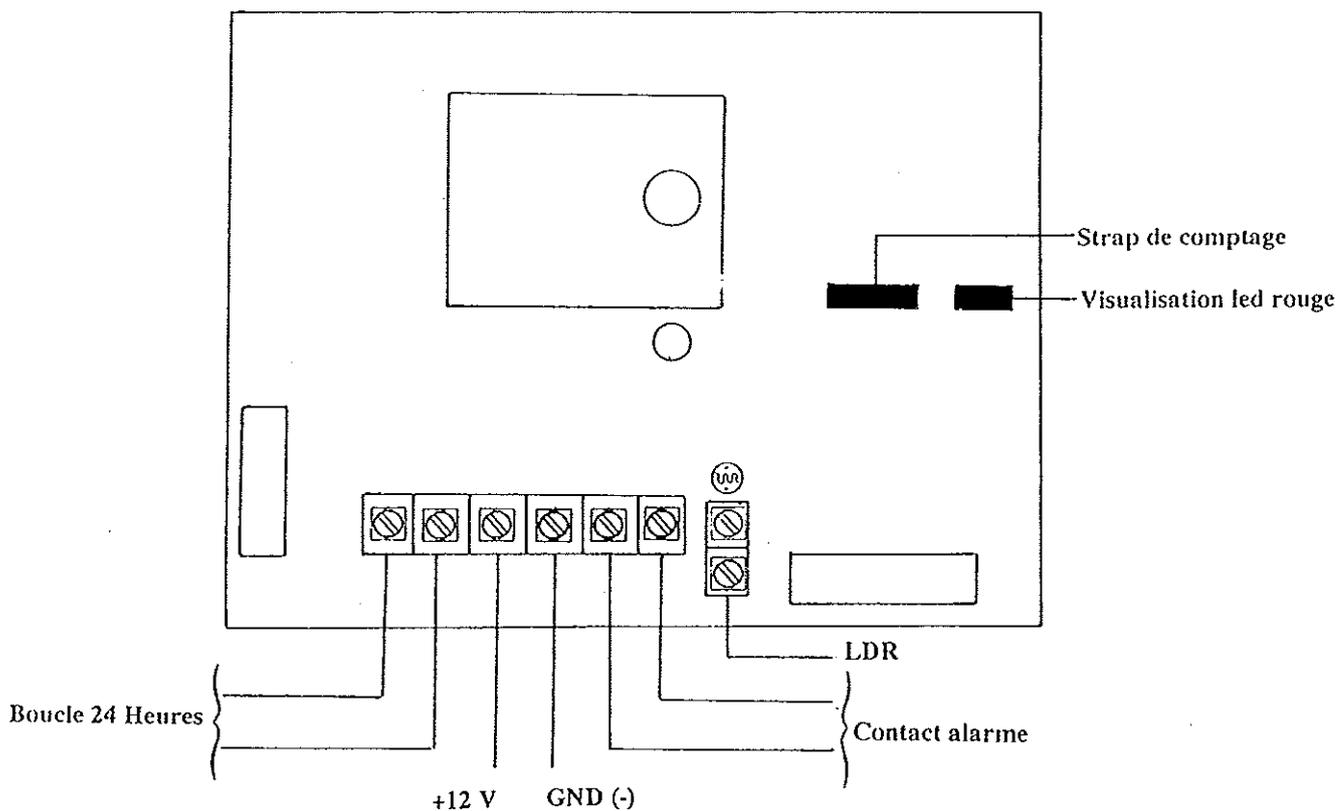
Hauteur	REGLAGE VERTICAL		
	0°	-5°	-10°
2.5 Mètres	15	12	10.5
2.0 Mètres	12	9	7.5
1.5 Mètres	9.6	6.5	5



SYSTEME PERFORMANCE

DETECTEUR I.R. DE PRESENCE ET ALARME 360°





CARACTERISTIQUES

Epaisseur du boîtier : 30 mm
 Diamètre du boîtier : 120 mm

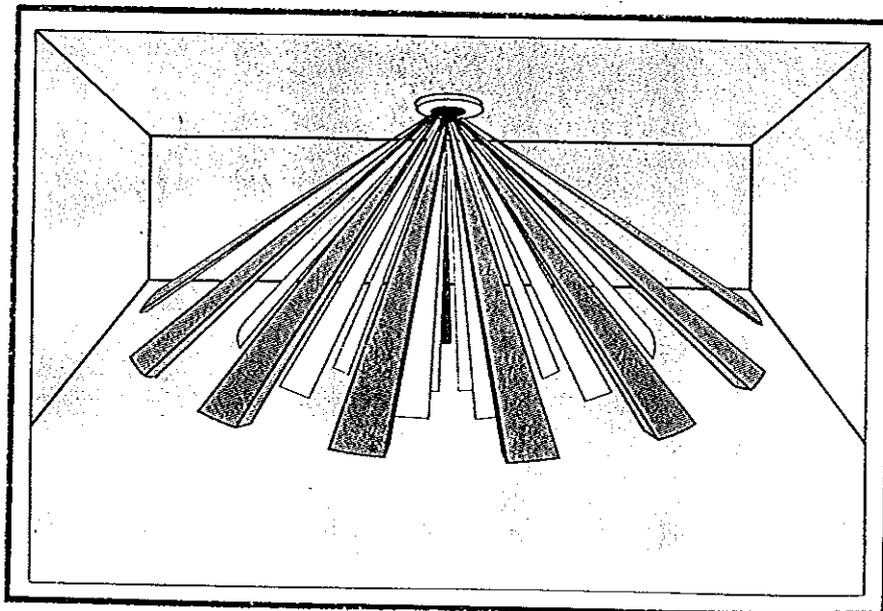
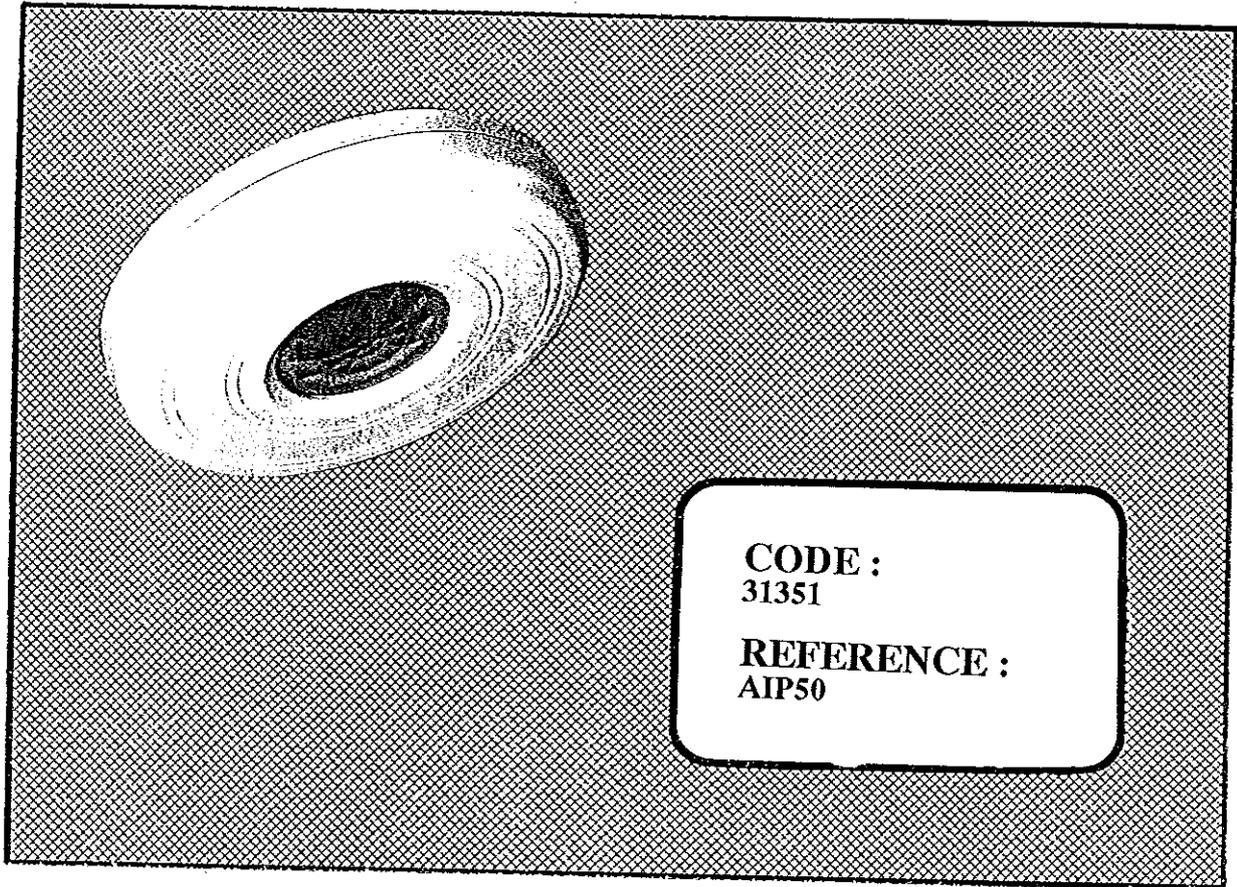
SPECIFICATIONS ELECTRIQUE

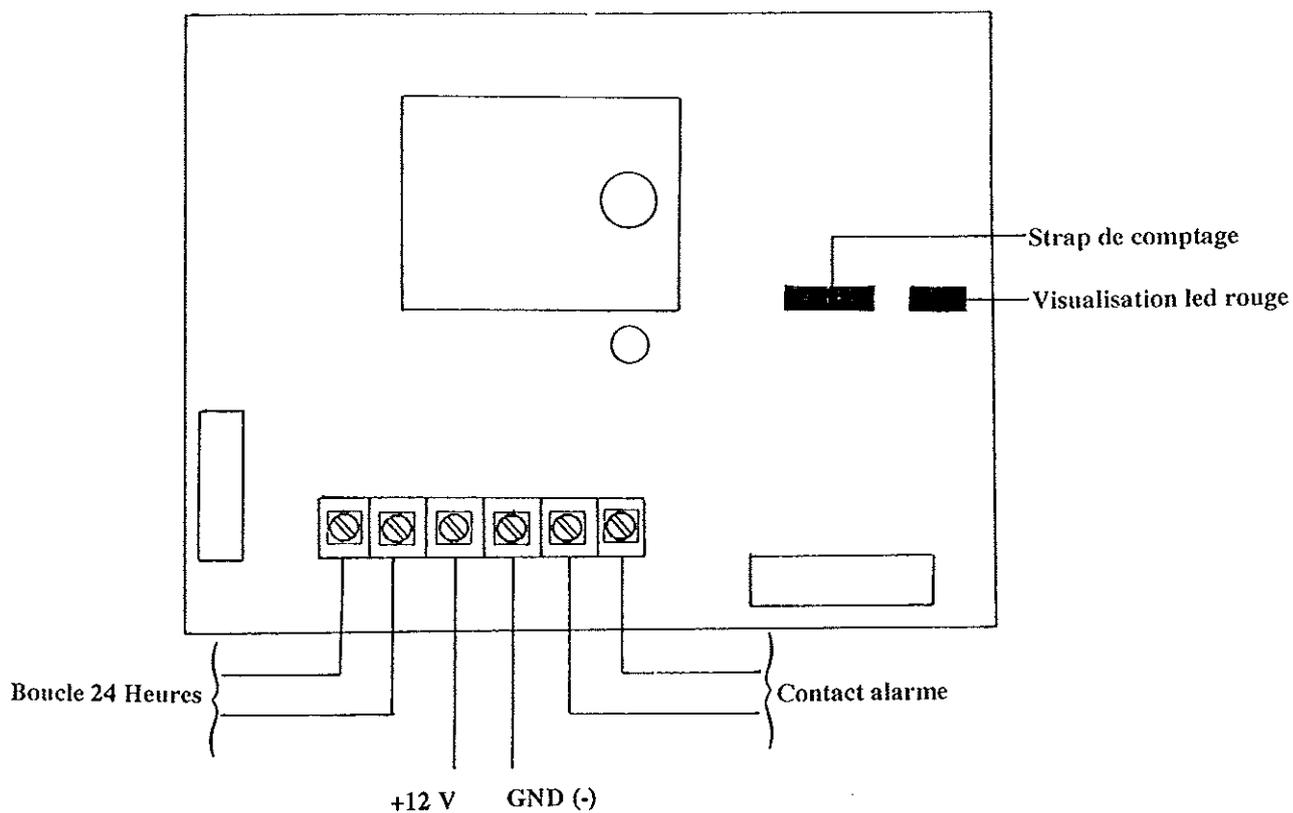
Tension : de 9 à 16 V DC
 Consommation : 32 MA en stand by
 Couverture : 360°
 Portée : 14 M de diamètre





DETECTEUR I.R. D'ALARME 360°





CARACTERISTIQUES

Epaisseur du boîtier : 30 mm
 Diamètre du boîtier : 120 mm

SPECIFICATIONS ELECTRIQUE

Tension : de 9 à 16 V DC
 Consommation : 32 MA en stand by
 Couverture : 360°
 Portée : 14 M de diamètre

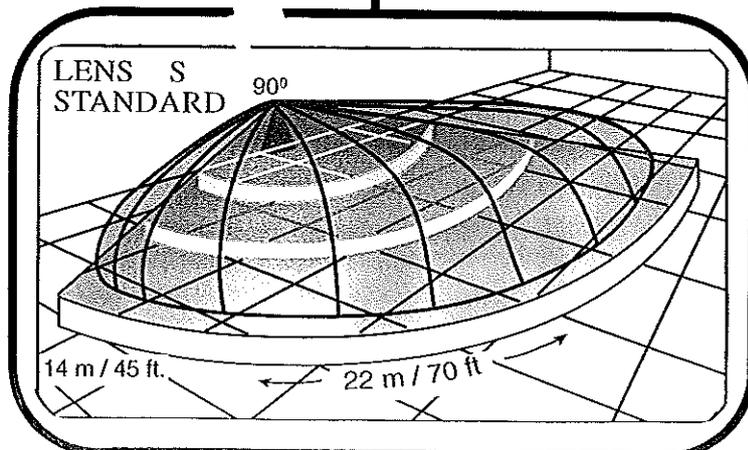
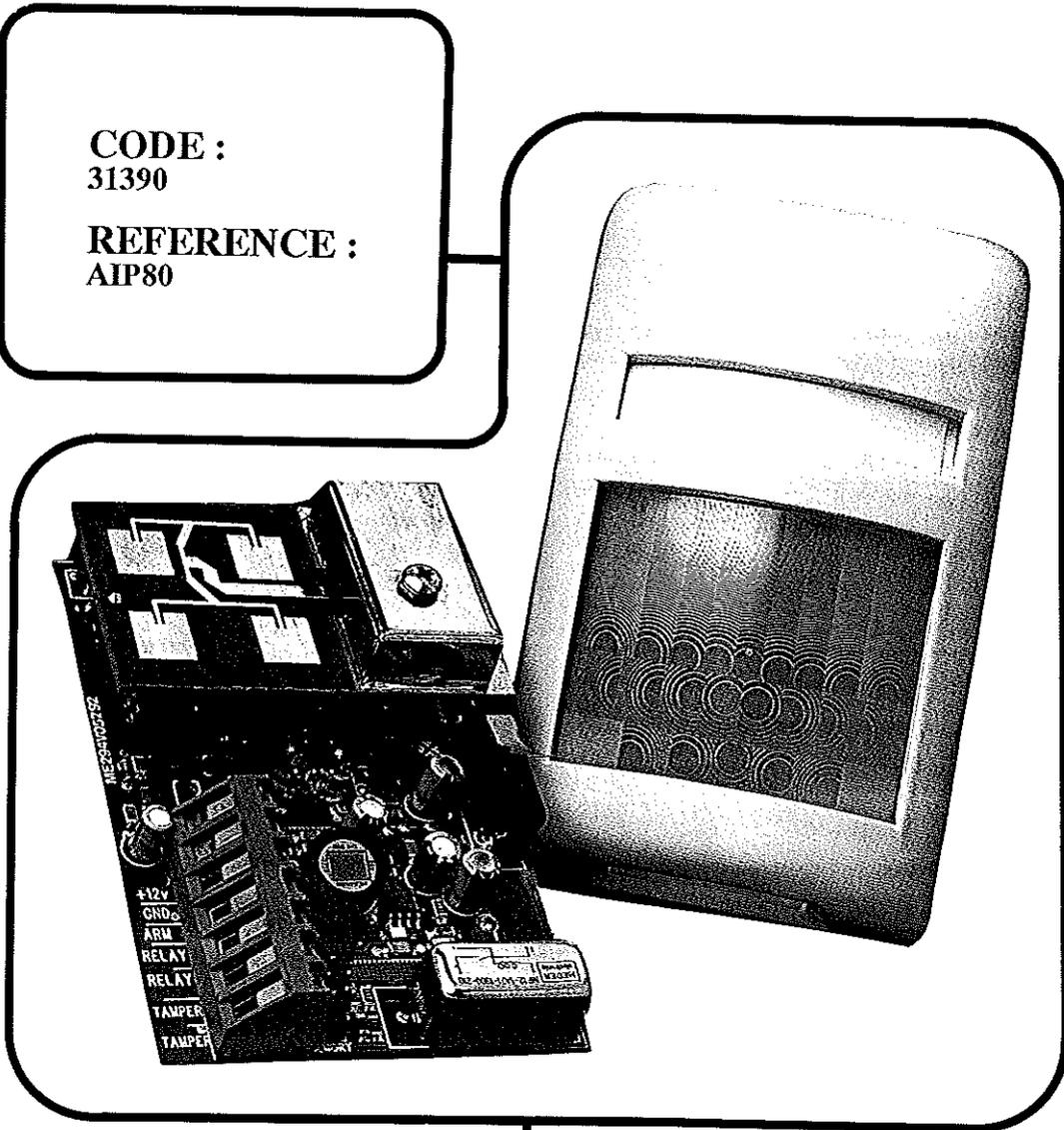


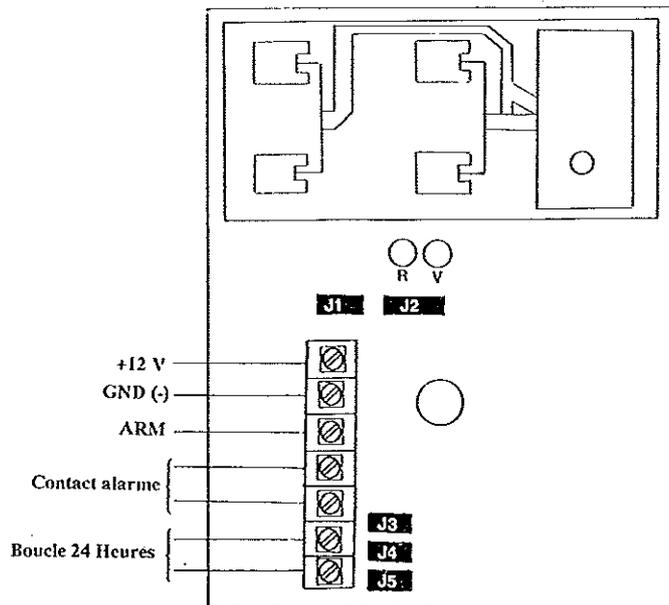


DETECTEUR I.R. + H.F D'ALARME

CODE :
31390

REFERENCE :
AIP80





CAVALIER	INSTALLE	RETIRE
J1D (hyperfréquences)	Le déclenchement de la partie hyperfréquence est indiquée par la fonctionnement de la LED verte pendant 1 seconde.	La LED verte ne fonctionne pas.
J3D (comptage d'impulsions)	Le déclenchement de la partie infrarouge est validé si au moins une zone de détection a été traversée.	Le déclenchement de la partie infrarouge est validé si au moins deux zones de détection ont été traversées.
J5D (fonction "OU")	Le déclenchement de l'alarme a lieu, si la partie hyperfréquence ou la partie infrarouge est activée.	Le déclenchement de l'alarme a lieu uniquement, si la partie hyperfréquence et la partie infrarouge sont activées simultanément.

Si J2D est placé entre les broches 1 et 2 (IRP)	Si J2D est placé entre les broches 2 et 3 (Alarme)	Si J2D est retiré
Le déclenchement de la partie infrarouge est indiquée par le fonctionnement de la LED rouge pendant 2 secondes (la position du cavalier MD:MEMORY est sans effet)	Le déclenchement d'alarme est mémorisé et indiqué par le clignotement continu de la LED jusqu'à RAZ de la mémoire (soit manuellement en mettant et en retirant le cavalier J4D ou extérieurement en appliquant un 0V sur la borne 3 (12V en mode mémorisation)	La LED rouge ne fonctionne pas
	Dans les conditions normales, le cavalier MD:MEMORY doit être retiré	

CARACTERISTIQUES

- * Filtre secteur informatise permettant une grande immunité aux parasites secteurs (industriel, fluorescente), harmoniques 50/60 Hz.
- * 4 zones de détection.
- * Dual détection plus compteur d'impulsion.
- * Faible consommation (26 mA en stand by).
- * Réglage sensibilité du détecteur hyperfréquence.
- * Compensateur de température.
- * Couverture 14 M, 90°.
- * Facilité d'installation.
- * Boîtier pouvant s'installer dans les angles.
- * Technologie SMD.

SPECIFICATIONS ELECTRIQUE

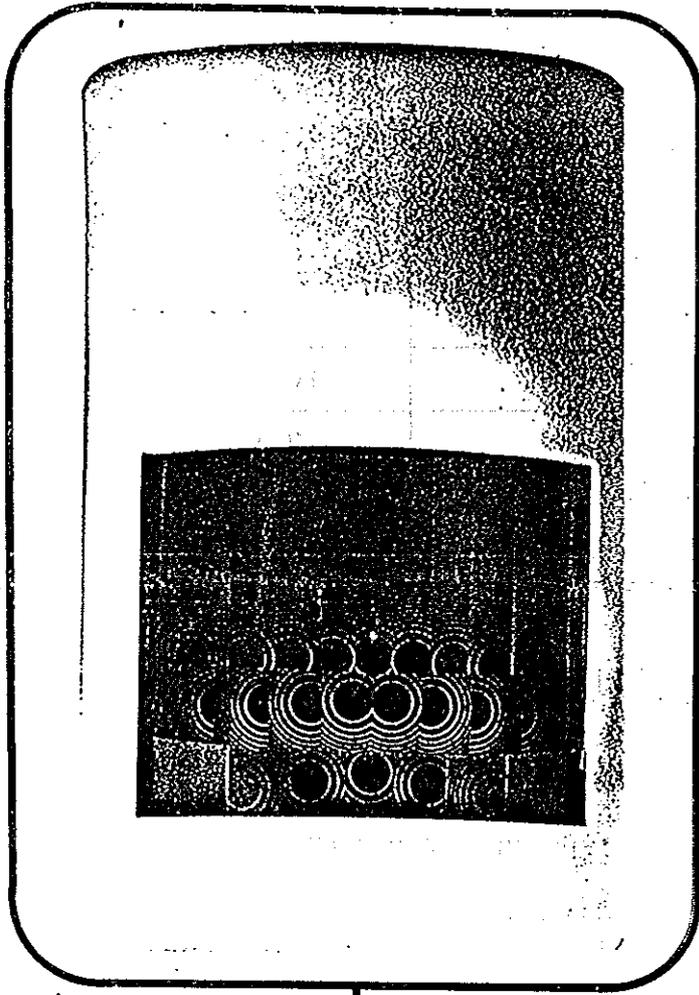
Tension : de 9 a 16 V DC
 Consommation : 32 mA en stand by
 36 mA avec mémoire
 36 mA en alarme
 Sortie alarme : Contact sec N/C
 Compensation de température : Thermistor
 Auto protection : Contact sec N/C
 Protection contre inversion polarité : Diode
 Détection : 14 M
 Fréquence hyper : Band X 10.525 GHz
 Compteur impulsion : 2 ou 3 pour le détecteur PIR



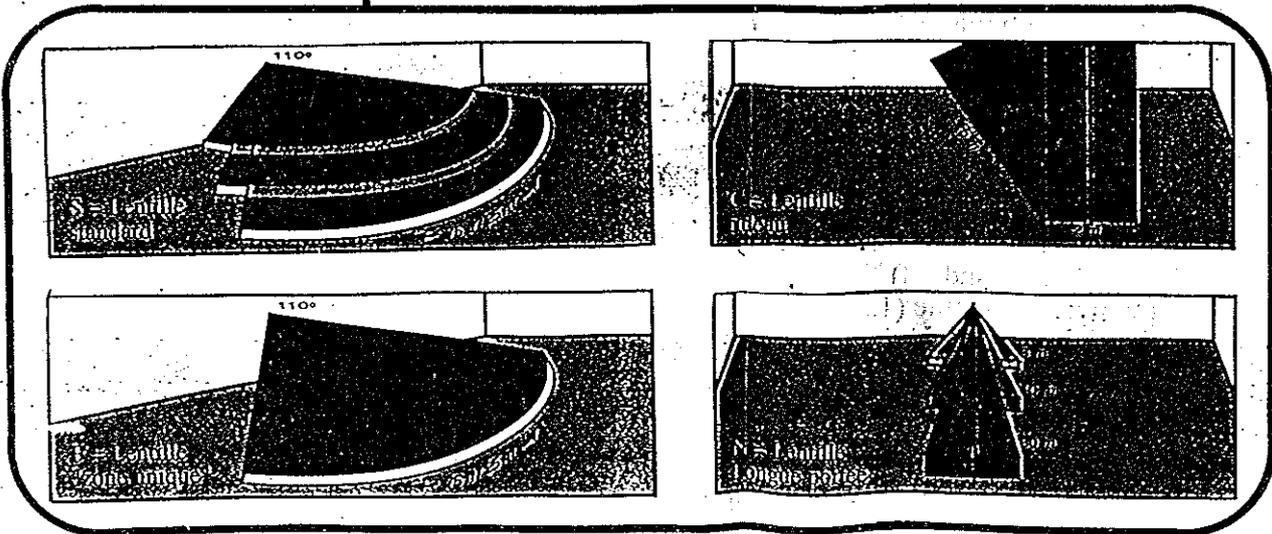


SYSTEME PERFORMANCE

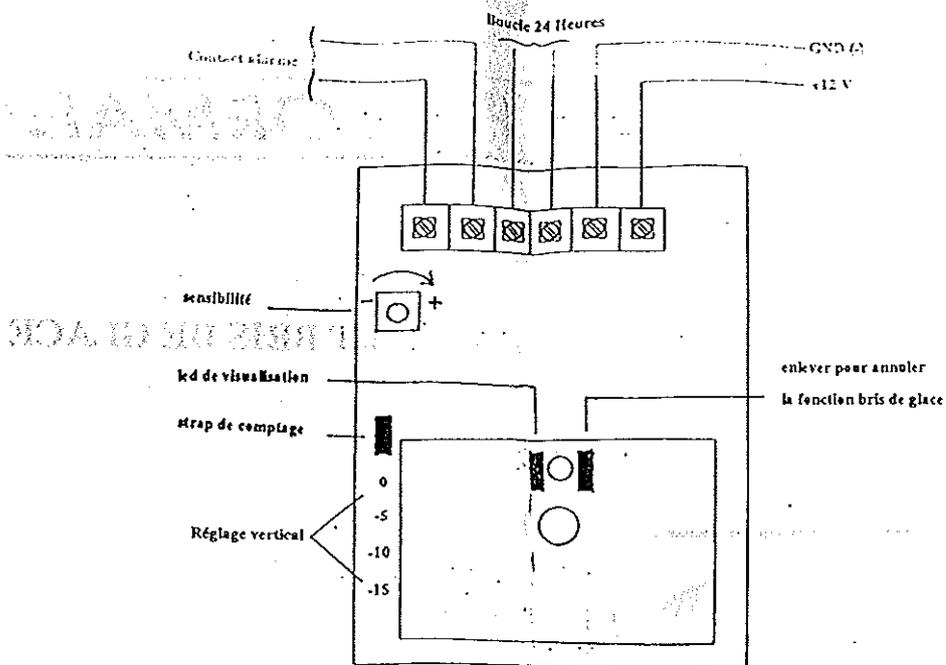
DETECTEUR IR D'ALARME ET BRIS DE GLACE



CODE :
REFERENCE :
AIP90







	REGLAGE VERTICAL		
Hauteur	0°	-5°	-10°
2.5 Mètres	15	12	10.5
2.0 Mètres	12	9	7.5
1.5 Mètres	9.6	6.5	5

CARACTERISTIQUES

- * Lentilles inclinée vers le bas permettant une excellente détection pour les portées courtes et les portées longues.
- * Capot muni en sa partie basse d'un système de fermeture par clipsage, permettant une ouverture facile.
- * Sécurité accrue - Fermeture par vissage (trou pré-perçé) en plus de la fermeture par clipsage.
- * Embase à bords biseautés pour une installation précise en angle, avec de nombreuses orientations possibles.
- * Prédécoupes de faible épaisseur facilitant la perforation.
- * Installation et câblage facilités. L'enlèvement du circuit imprimé n'est pas nécessaire.
- * Fonction "comptage d'impulsions" réglable (1,2 ou 3) afin d'accroître l'immunité aux fausses alarmes.
- * Compensation de température.

SPECIFICATIONS TECHNIQUES

Couverture : 14m x 25m (standard)
 Comptage d'impulsions : réglable (1,2 ou 3)
 Tension d'alimentation : 9 à 16Vdc
 Consommation : 15mA à 12 V.
 Vitesse de mouvement détectable : 0,15 à 2m/s
 Autoprotection : contact NF
 Compensation de température : par thermistance







SYSTEME PERFORMANCE

ATLANTIQUE
Concept

Z.I du Soleil levant - BP 103 - 85800 GIVRAND

Téléphone : 51 55 61 85 - Télécopie : 51 55 61 84

TÉLÉCOMMANDE
RADIO
HOMOLOGUE PTT

La télécommande radio ATLANTIQUE CONCEPT est conçue pour commander à distance un relais ayant plus particulièrement des applications dans les automatismes de fermeture, les systèmes d'alarme et de sécurité industriel, les éclairages, etc...

Elles ont la particularité d'avoir jusqu'à huit fonctions dans un même récepteur et sur un même émetteur.

EMETTEUR 2 VOIES Code 30201 Ref. E 210

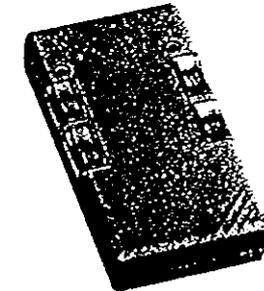
Suivant le réglage du clavier intérieur, peut fonctionner pour une ou deux fonctions. Codage par clavier à 14 clés + 2



E210

EMETTEUR 4 VOIES Code 30205 Ref. E 410

Emetteur qui peut commander jusqu'à quatre fonctions. Codage par clavier à 14 clés.



E410

EMETTEUR 6 VOIES Code 30209 Ref. E 610

Emetteur qui peut commander jusqu'à six fonctions. Codage par clavier à 13 clés.

EMETTEUR 8 VOIES Code 30212 Ref. E 810

Emetteur qui peut commander jusqu'à huit fonctions. Codage par clavier à 13 clés.

EMETTEUR 2 VOIES MINI Code 30202 Ref. E 2M10

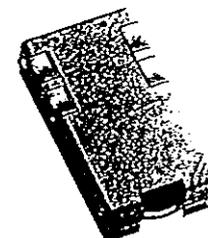
Mêmes caractéristiques que les émetteurs standards.



E2M10

EMETTEUR 4 VOIES MINI Code 30206 Ref. E 4M10

Mêmes caractéristiques que les émetteurs standards.



E4M10

HOMOLOGUE PTT N° 3519 PPL

CARACTERISTIQUES

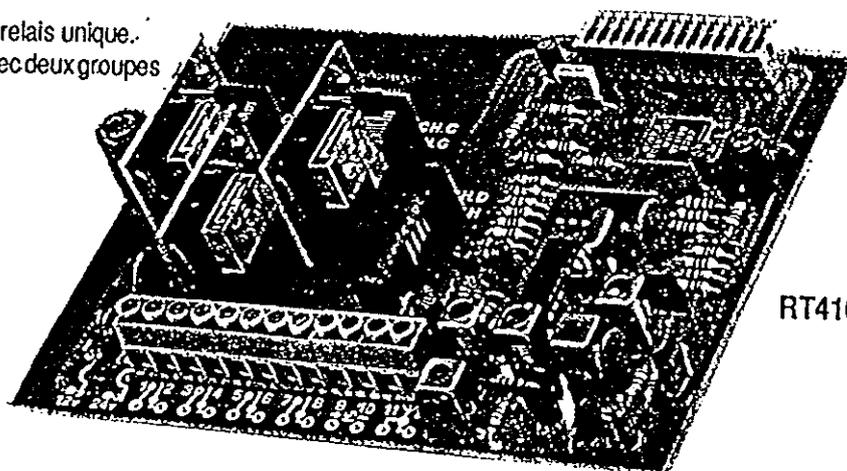
TECHNIQUES

- Portée d'émission moyenne en espace libre : 50 à 250 m
- Codage jusqu'à 16384 Combinaisons.
- Fréquence d'utilisation : 30 875 MHz
- Tension d'alimentation : 12 ou 24 Vols alternatif ou continu

RÉCEPTEUR 4 VOIES (équipé 1 Voie)

Code 30222 Ref. RT 410

Prévu pour l'insertion de quatre fiches embrochables à relais unique.
Permet de commander quatre automatismes distincts avec deux groupes de fonctions ABCD ou EFGH.



RT410

MODULE SUP. - 1 VOIE POUR RT 410

Code 30224 Ref. M110

Relais sur fiche donnant une fonction supplémentaire.

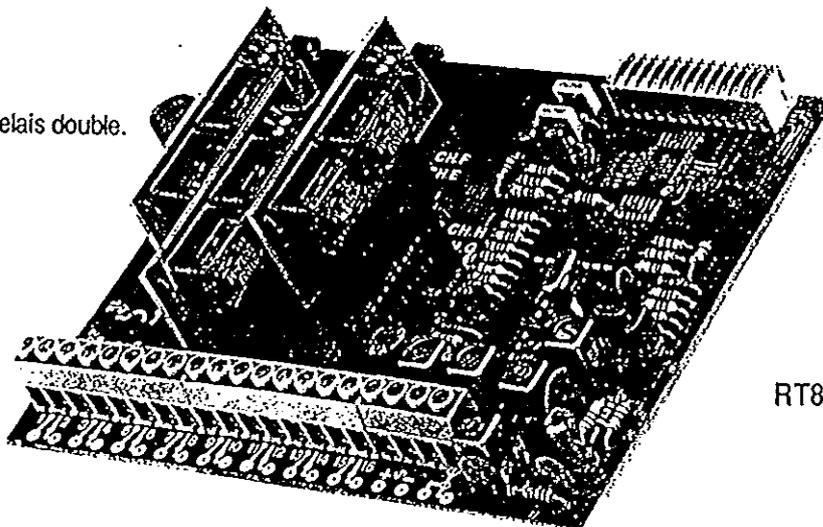


M110

RÉCEPTEUR 8 VOIES (équipé 2 Voies)

Code 30226 Ref. RT 810

Prévu pour l'insertion de quatre fiches embrochables à relais double.
Permet de commander huit automatismes distincts.



RT810

MODULE SUP. - 2 VOIES POUR RT 810

Code 30228 Ref. M210

Double relais sur fiche donnant deux fonctions supplémentaires.



M210



SYSTEME PERFORMANCE

ATLANTIQUE
Concept

Z.I du Soleil levant - BP 103 - 85800 GIVRAND

Téléphone : 51 55 61 85 - Télécopie : 51 55 61 84

TÉLÉCOMMANDE RADIO HOMOLOGUE PTT

La télécommande radio ATLANTIQUE CONCEPT est conçue pour commander à distance un relais ayant plus particulièrement des applications dans les automatismes de fermeture, les systèmes d'alarme et de sécurité industriel, les éclairages, etc...

Elles ont la particularité d'avoir jusqu'à huit fonctions dans un même récepteur et sur un même émetteur.

INSTALLATION DU RÉCEPTEUR ET DE L'ANTENNE

Les récepteurs en boîte plastique peuvent être installés même à l'extérieur. Les récepteurs en fiche seront placés à l'intérieur de la boîte de commande qui soit équipée avec les connecteurs compatibles. L'installation de l'antenne est fondamentale et indispensable : on conseille l'utilisation d'une antenne accordée (notre modèle A 705) à connecter au récepteur par le moyen d'un câble coaxial 50 Ohm d'impédance (RG 58) d'une longueur pas excessive (20 m max.). Elle sera placée à l'extérieur, dans le point le plus élevé et visible, loin de structures métalliques. S'il n'est pas possible d'installer cette antenne accordée, il est indispensable de connecter au récepteur, comme antenne, un morceau de fil d'une longueur suffisante à garantir la distance désirée : de cette façon, on obtient la portée plus élevée d'une longueur de 2,50 m.

CODAGE DES FONCTIONS

Les 8 fonctions disponibles (A, B, C, D = fonctions du premier groupe, E, F, G, H = fonctions du second groupe) sont indiquées en sérigraphie sur les récepteurs : il suffira de faire correspondre les fiches de canal (strips) ou les jumpers aux fonctions voulues. Dans les émetteurs et les récepteurs avec 14 Dip de codage, le Dip n° 14 donne accès aux fonctions du premier groupe (14 ON = A, B, C, D) ou bien aux fonctions du second groupe (14 OFF = E, F, G, H). Cette distinction est à rappeler seulement dans le cas où les dispositifs 14 Dip de codage sont associés aux autres avec 13 Dip de codage.

CODAGE UTILISATEUR

Tous les émetteurs et récepteurs, même multicanaux, sont équipés d'un clavier à 14, 13 ou 12 Dip selon les modèles par lequel on doit programmer correctement le code utilisateur, il faut tenir compte des renseignements suivants :

- Emetteur et récepteur avec le même numéro de Dip : programmer le même code dans l'émetteur que dans le récepteur.
- Emetteur de 12 Dip et récepteur de 14 ou 13 Dip : programmer le code dans l'émetteur et le récepteur en utilisant les 12 Dip, les Dip 13 et 14 seront laissés en ON.
- Emetteur de 13 Dip et récepteur de 14 Dip et vice-versa : utiliser les premiers 13 Dip pour le codage utilisateur; le dip 14 devra être utilisé pour habilitier l'émetteur ou le récepteur ayant 14 Dip, aux fonctions du premier groupe (A, B, C, D = 14 ON) ou bien à celles du second groupe (E, F, G, H = 14 OFF)

EMETTEUR À 2 TOUCHES

Les émetteurs portatifs (S38 TX2) et les mini-émetteurs (S383 TX2) à 2 touches sont prédisposés pour le fonctionnement monocanal ou bicanaux : ils sont dotés d'un clavier supplémentaire à 2 DIP qui permettra les fonctionnements suivants :

	ON = A + A (or E + E = 14 OFF)
	ON = A + B (or E + F = 14 OFF)
	ON = A + C (or E + G = 14 OFF)
	ON = A + D (or E + H = 14 OFF)

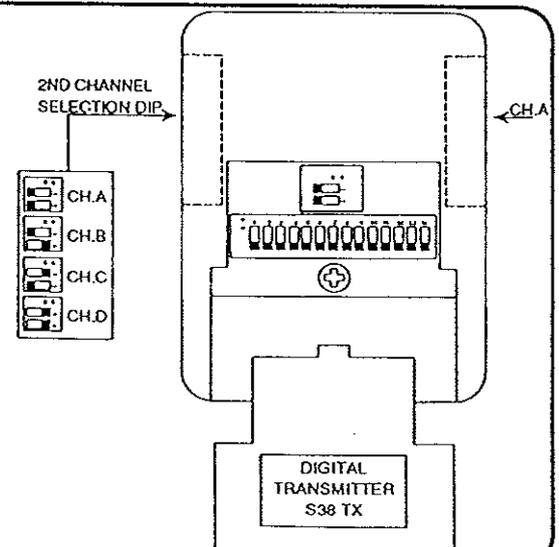


SCHÉMA DE RACCORDEMENT

DESRIPTIF DES ACCESSOIRES



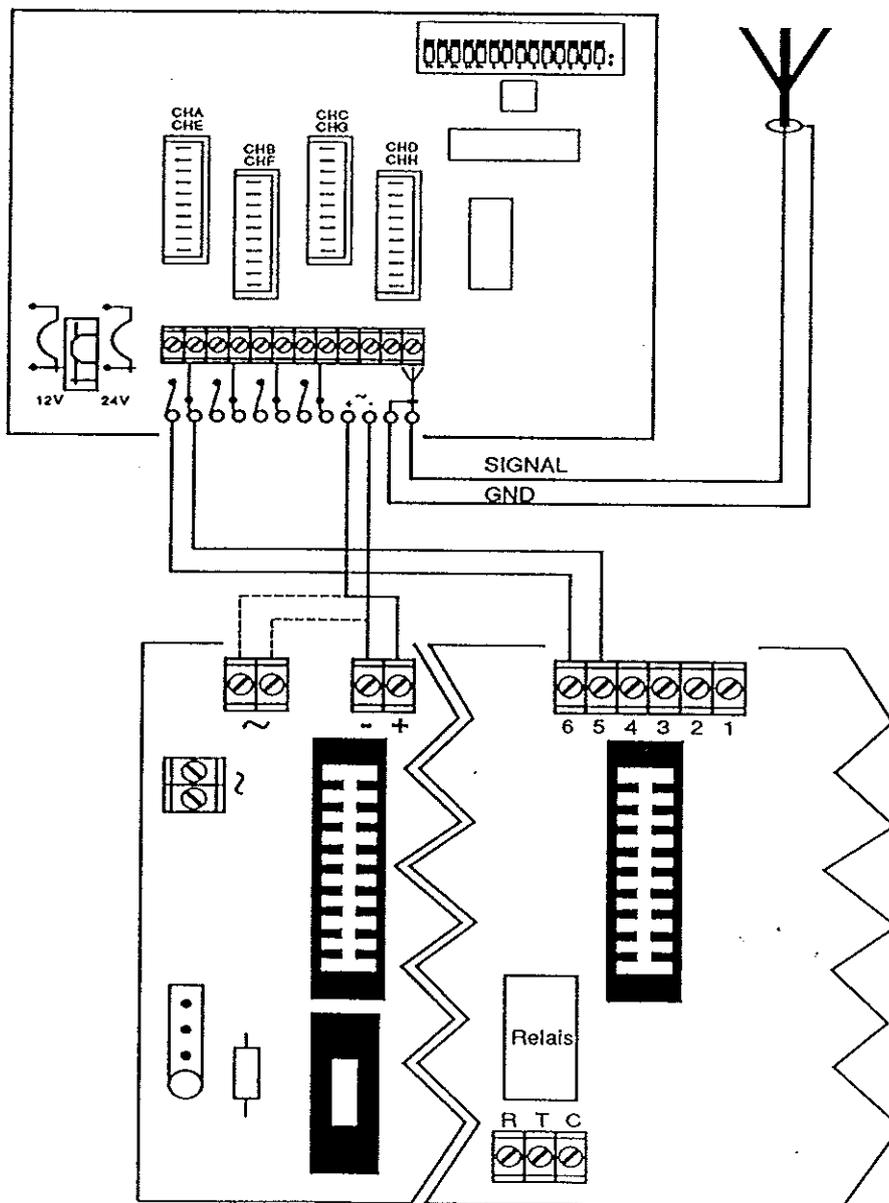
Code : 30241 / Ref. AR 10 / désignation : Antenne récepteur

OPTION POSSIBLE :



BATTERIE

Code : 40 541 / Ref. B1210 / Désignation : Batterie de sauvegarde



NOTA :

Toutes les cartes mères sont équipées d'un relais 10 A monté sur un support 5 A permettant l'exécution directe jusqu'à une puissance de 1 100 Watts. Au-delà, il sera impératif de faire un relaiage de puissance. Prévoir les protections bi-polaires nécessaires selon les normes en vigueur. Il est impératif de relier le châssis et l'ossature de l'armoire à la terre par les bornes prévues à cet effet.

IMPORTANT :

Avant toute intervention coupez obligatoirement les protections correspondantes à la centrale au niveau du tableau général.



ATLANTIQUE
Concept

SYSTEME PERFORMANCE

Z.I du Soleil levant - BP 103 - 85800 GIVRAND

Téléphone : 51 55 61 85 - Télécopie : 51 55 61 84

AUTOMATISME PORTAIL

FONCTION

Cet automatisme a pour fonction l'ouverture d'un portail électrique 1 ou 2 vantaux en fonction semi-automatique ou automatique commandé par un ou plusieurs systèmes.

Schémas suivant le type d'installation

- Raccordement d'un portail 1 vantail (voir schéma 1).
- Raccordement d'un portail 1 vantail avec une platine de relayage (voir schéma 2).
- Raccordement d'un portail 2 vantaux (voir schéma 3).
- Raccordement d'un portail 2 vantaux avec une platine de relayage (voir schéma 4).
- Raccordement d'une radiocommande haute fréquence (voir schéma 5).

NOTA : Prévoir dispositif de sécurité concernant le débrayage des verrins.

LES MODULES DE GESTION

Code : 21110 Réf. : PV110 Désignation : PORTAIL VANTAIL 1

Code : 21120 Réf. : PV210 Désignation : PORTAIL VANTAIL 2

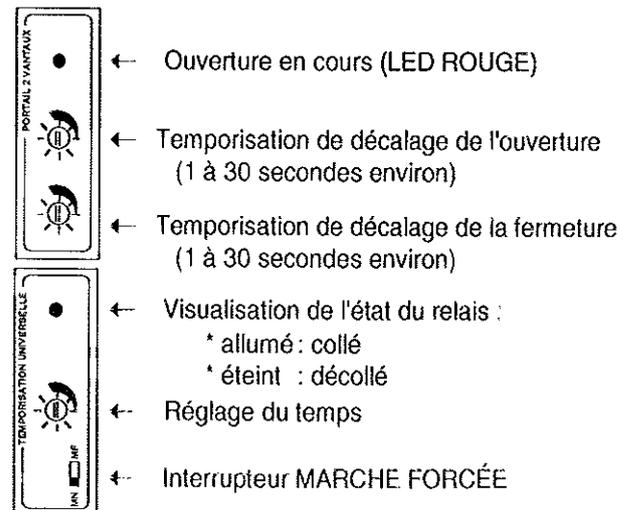
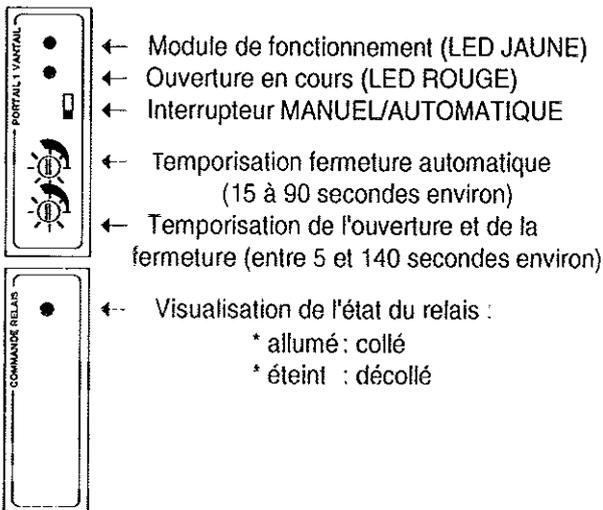
Code : 21040 Réf. : CR10 Désignation : COMMANDE RELAIS

Code : 21130 Réf. : TU10 Désignation : TEMPORISATION UNIVERSELLE

VISUALISATION DU FONCTIONNEMENT

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

- Distance maximum conseillée entre la sonde et le module : environ 50 m





AUTOMATISME PORTAIL

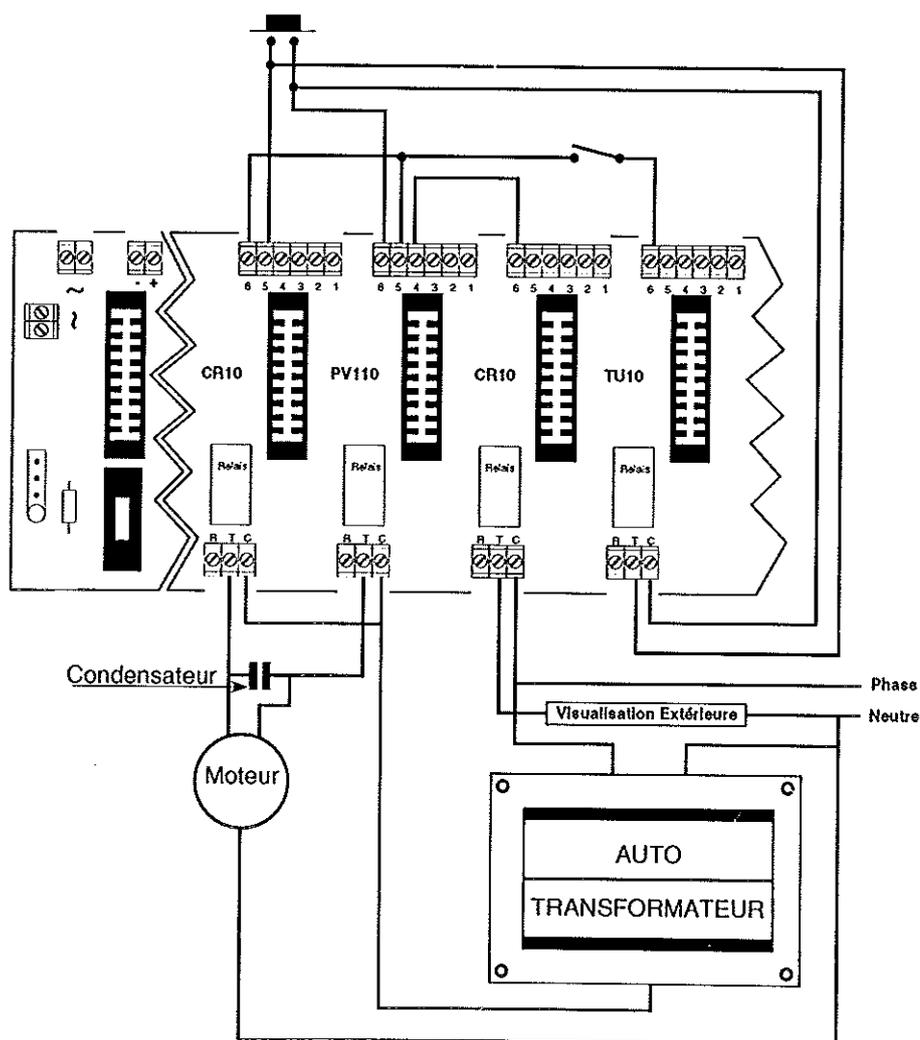
INSTRUCTIONS DE MONTAGE

- A - Le raccordement de la partie commande s'effectue avec du câble de faible section : 6/10. Choisissez de préférence du câble multi-conducteurs avec écran
- B - En prévision d'extensions futures, laissez à chaque point de commande une ou plusieurs paires en attente.
- C - Le raccordement de la partie puissance s'effectue avec du câble suivant les normes en vigueur.
- D - Toutes les cartes sont équipées d'un relais d'au moins 10 A monté sur un support d'au moins 5 A permettant l'exécution directe jusqu'à une puissance d'au moins 1100 Watts. Au-delà, il sera impératif de faire un relayage de puissance.
- E - Prévoir les protections bi-polaires nécessaires et sauf indications contraires, selon les normes en vigueur.
- F - Il est impératif de relier le châssis et l'ossature de l'armoire à la terre par les bornes prévues à cet effet..

IMPORTANT:

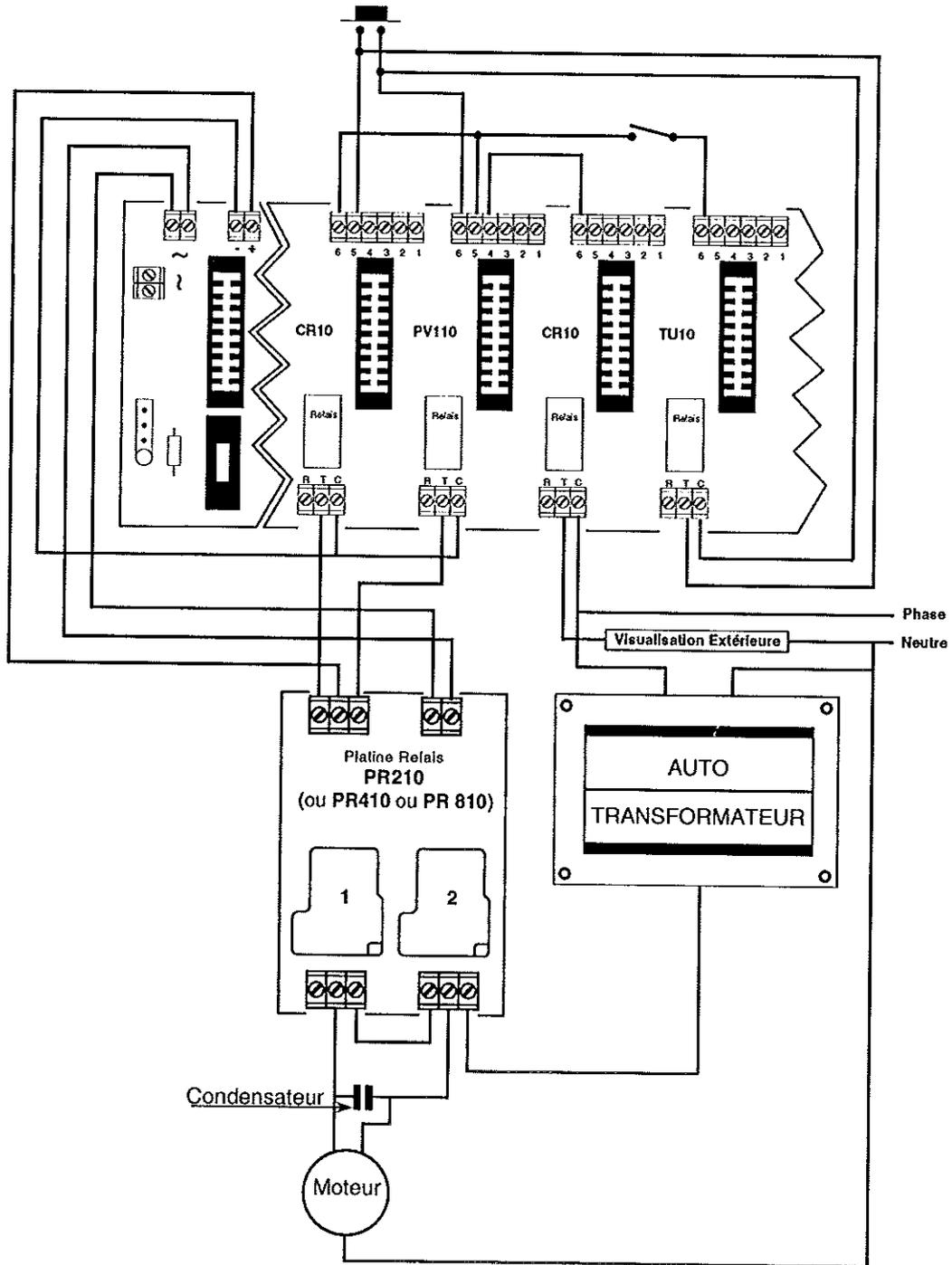
Avant toute intervention, couper obligatoirement les protections correspondant à la centrale, au niveau du tableau général.

SCHEMA 1 - RACCORDEMENT D'UN PORTAIL UN VANTAIL



AUTOMATISME PORTAIL

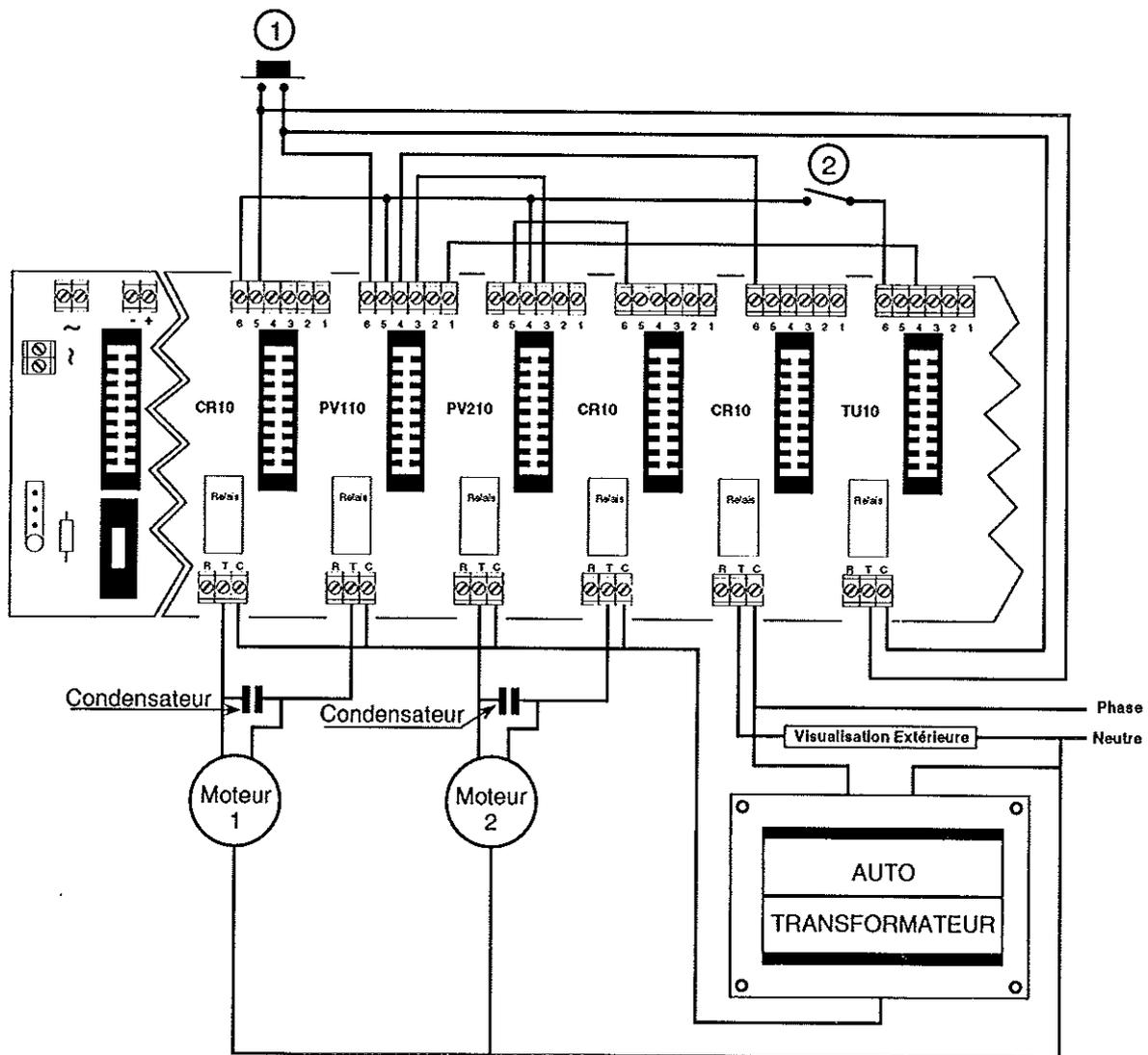
SCHEMA 2 - RACCORDEMENT D'UN PORTAIL UN VANTAIL AVEC UNE PLATINE RELAIS





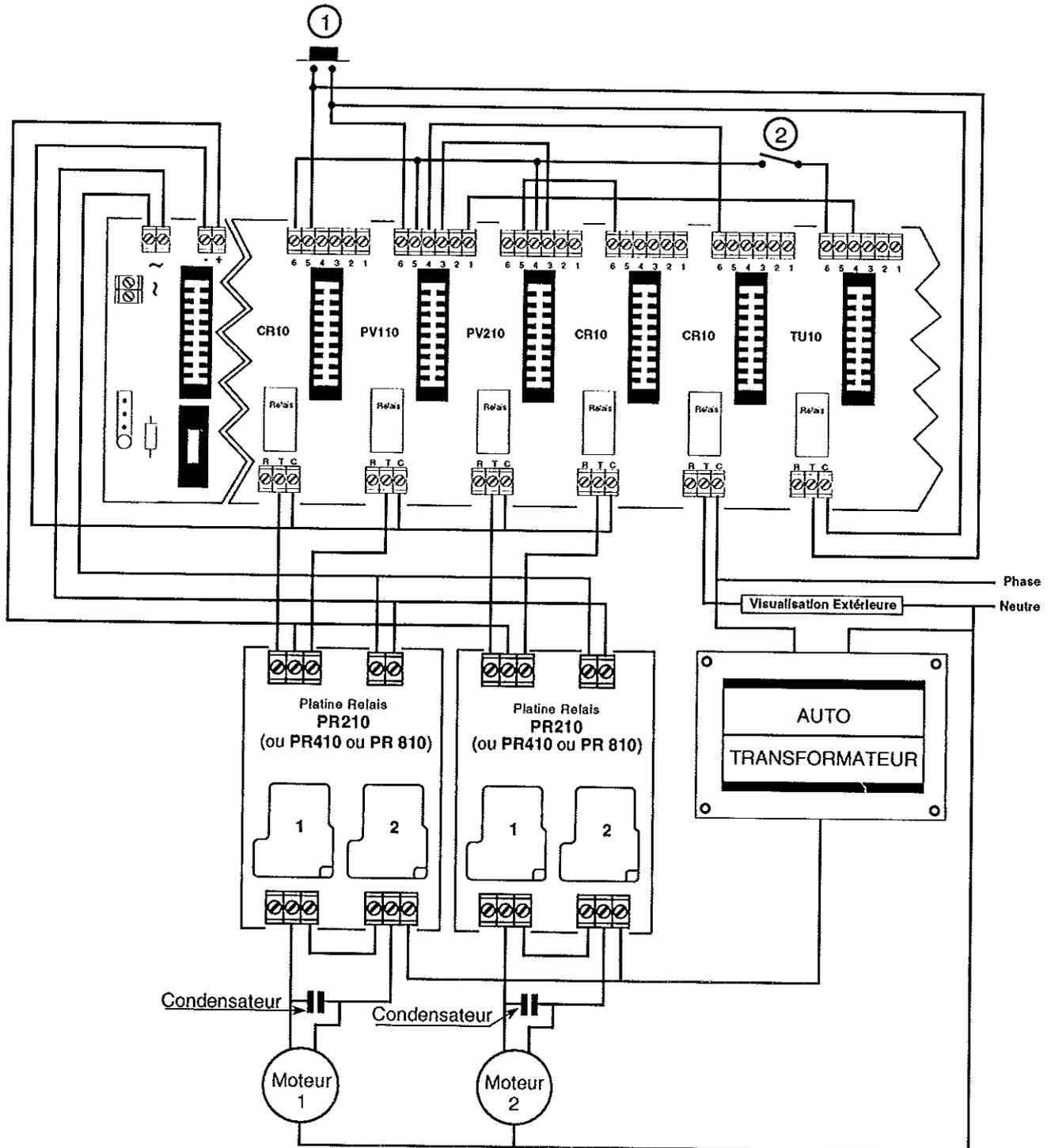
AUTOMATISME PORTAIL

SCHEMA 3 - RACCORDEMENT D'UN PORTAIL DEUX VANTAUX



AUTOMATISME PORTAIL

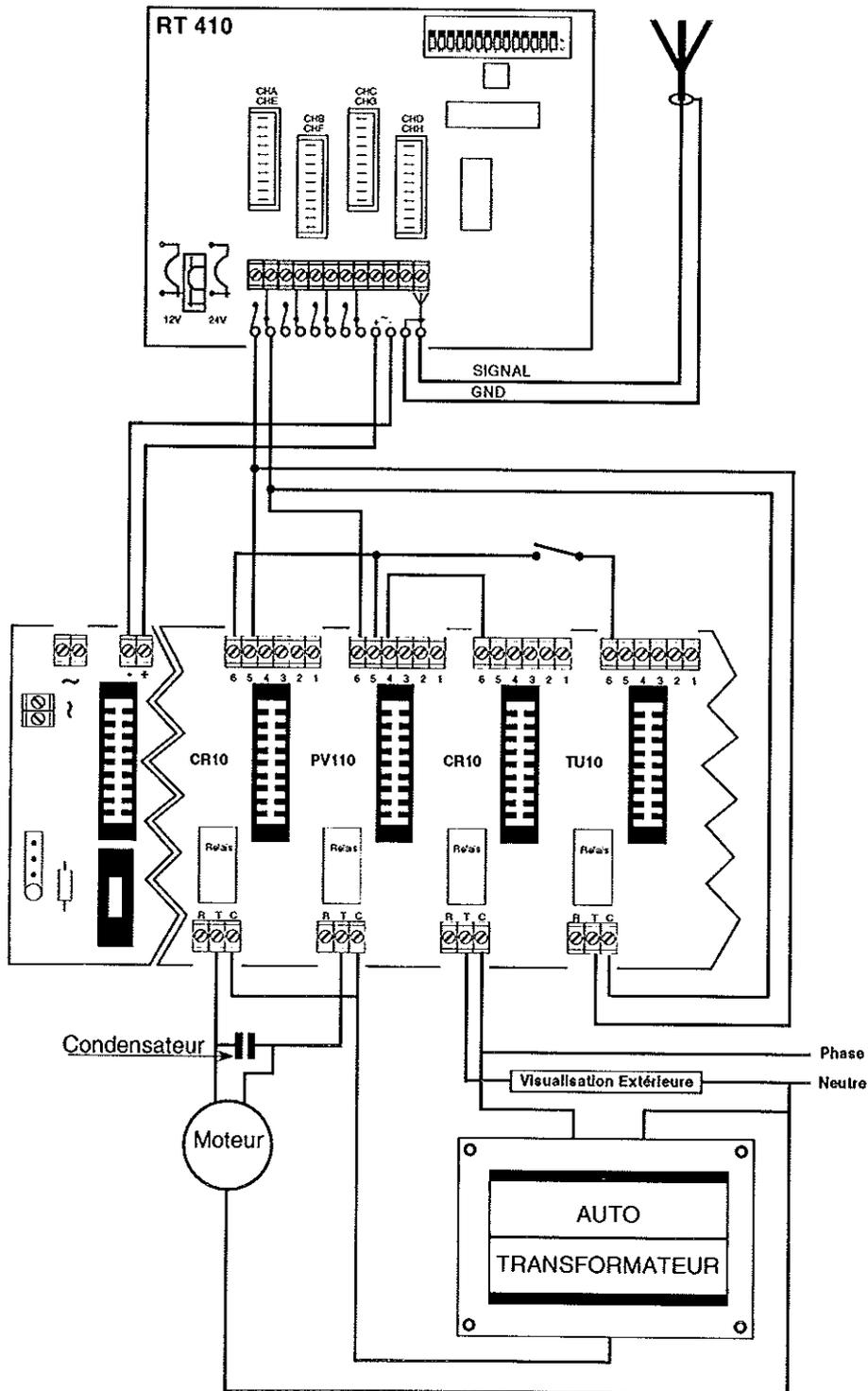
SCHEMA 4 - RACCORDEMENT D'UN PORTAIL DEUX VANTAUX AVEC UNE PLATINE RELAIS





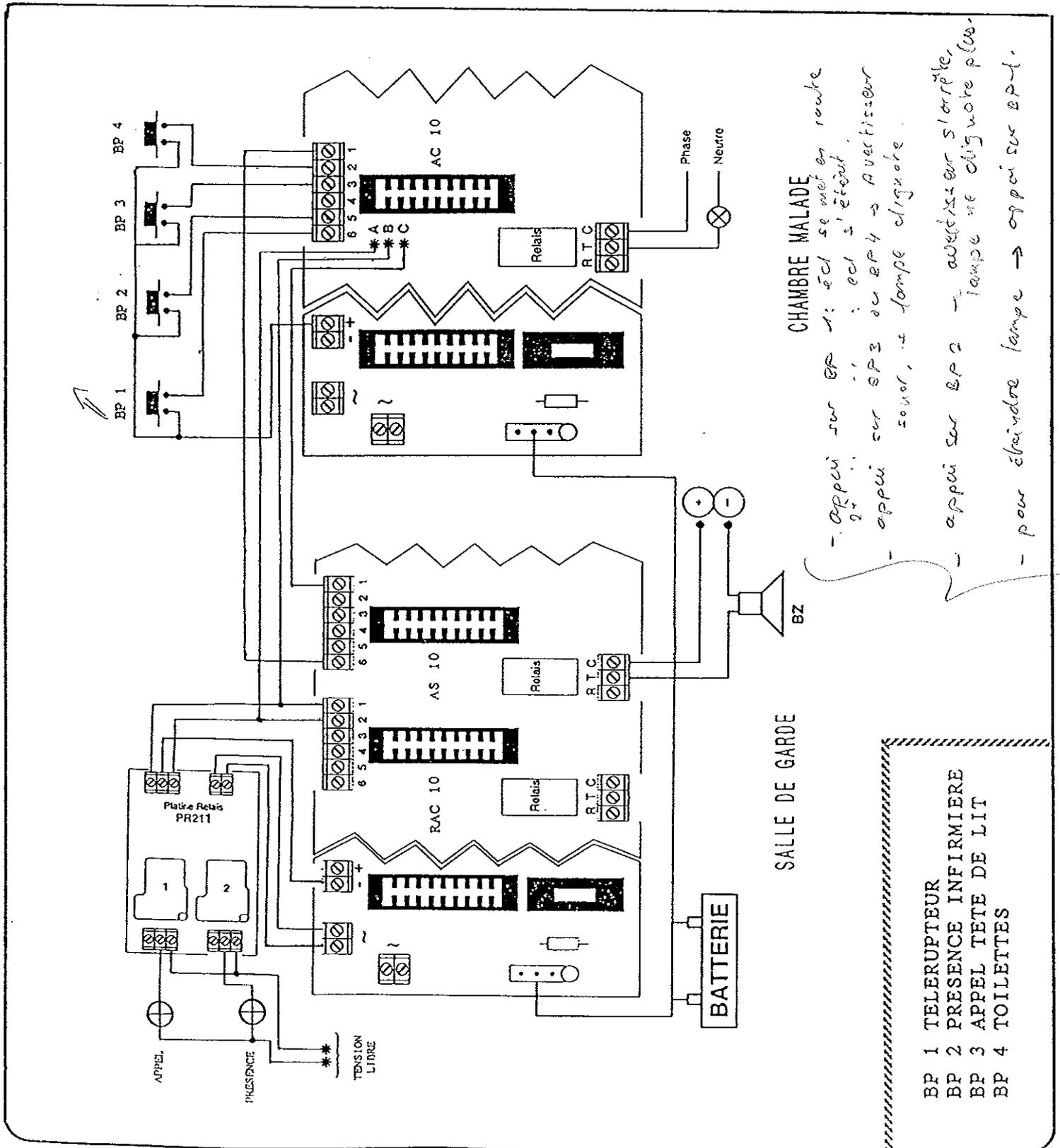
AUTOMATISME PORTAIL

SCHEMA 5 - RACCORDEMENT D'UNE RADIOCOMMANDE HAUTE-FREQUENCE





APPEL DE CHAMBRE

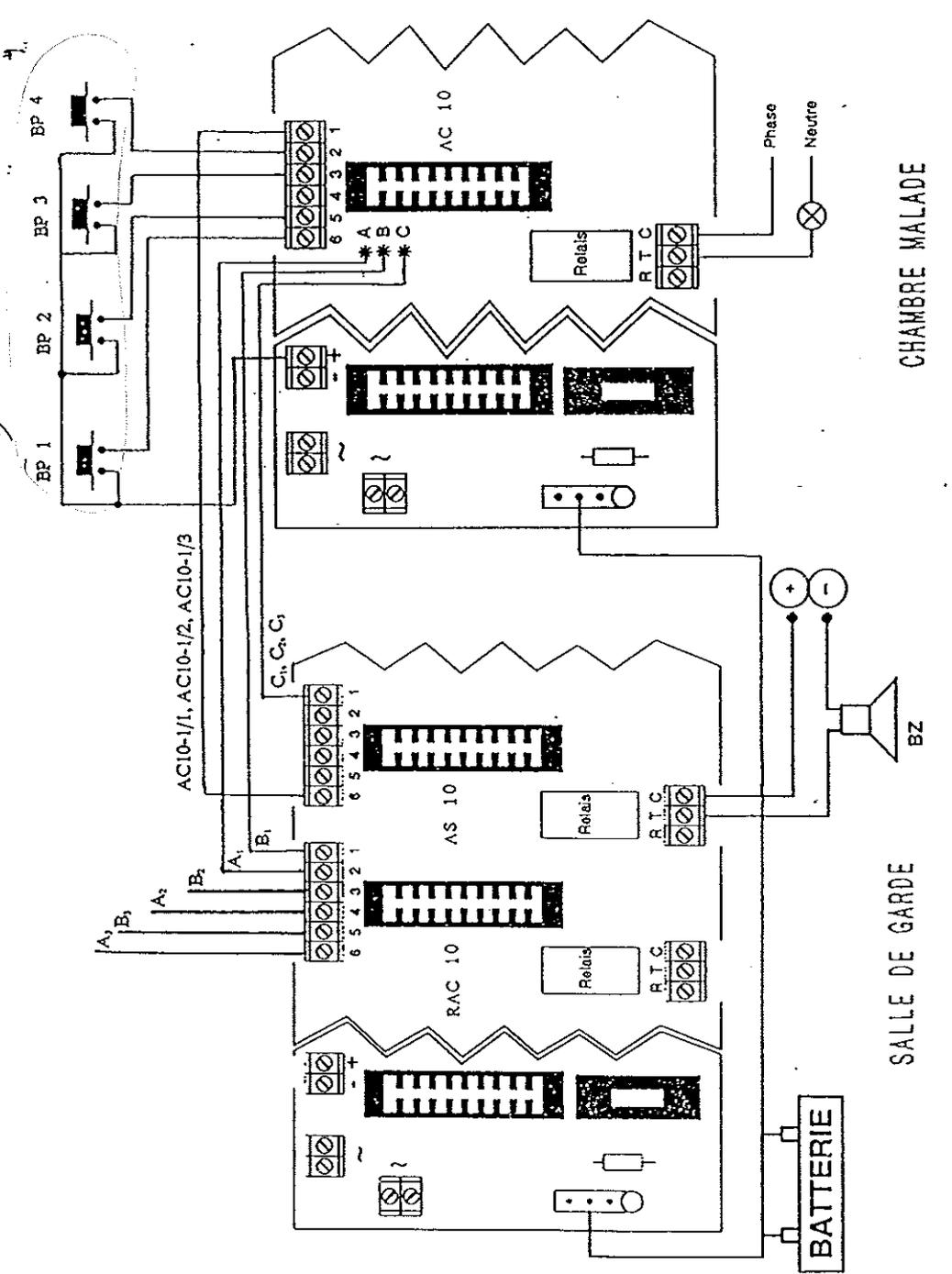




APPEL DE CHAMBRE

fon: ouverture de contact sécurité positive.

C.R.C. 4

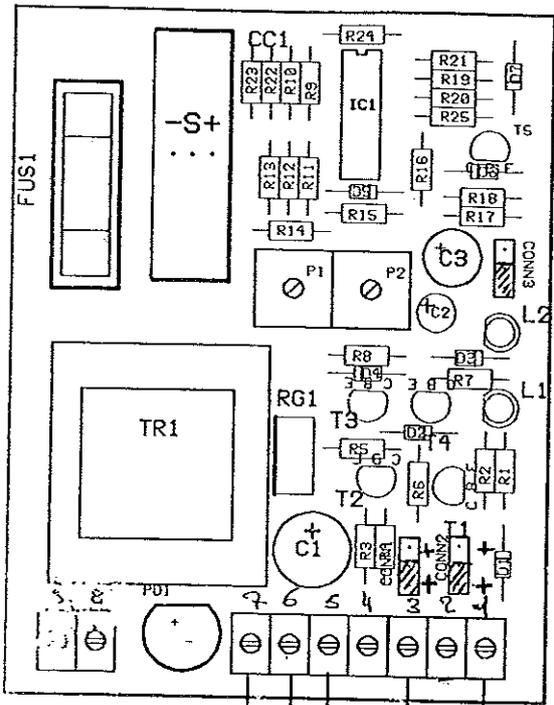


CHAMBRE MALADE

SALLE DE GARDE

- BP 1 TELERUPTEUR
- BP 2 PRESENCE INFIRMIERE
- BP 3 APPEL TETE DE LIT
- BP 4 TOILETTES





Detection d'une sous intensité
 L2 allumée quand le courant est supérieur à la consigne

12V AC

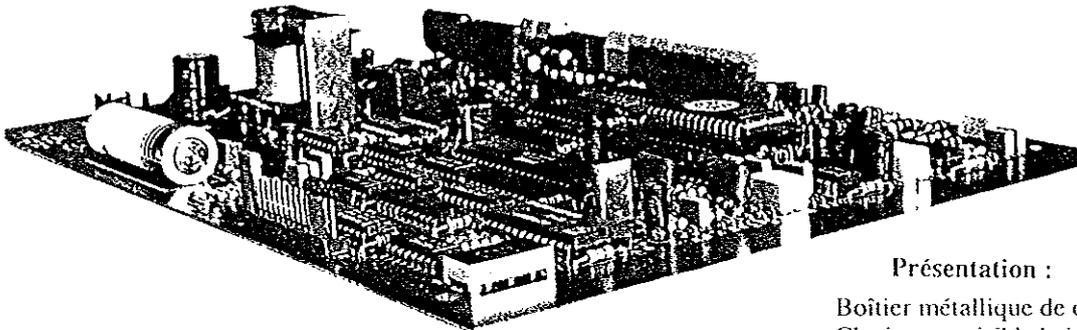
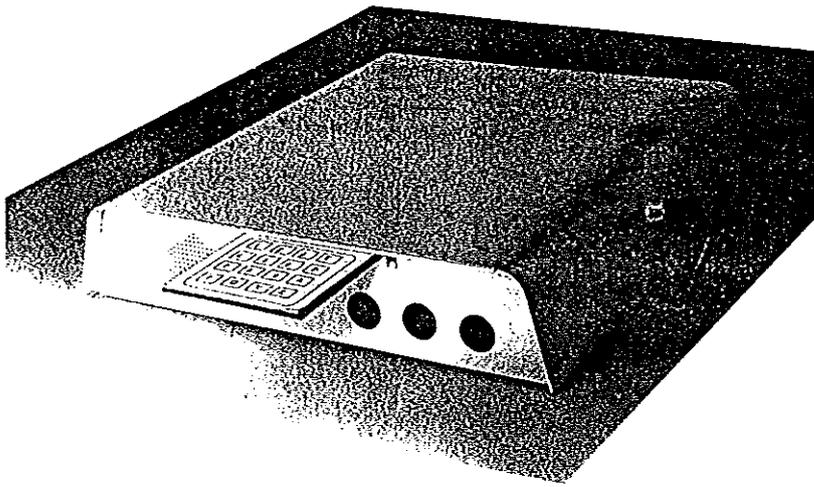
12V provenant de la DPA 10
 (-) à raccorder à la CH 811

Ampoules allumées

- Mettre P2 en position milieu
- régler P1 de façon à ce que L2 puisse être allumée ou éteinte en jouant sur P2
- Ajuster P2 de manière à être à la limite de l'extinction de L2
- retirer une ampoule: L2 doit s'éteindre (si ce n'est pas le cas réajuster P2)
- attendre environ 2mn et L1 doit s'allumer



SYSTEME PERFORMANCE



Caractéristiques principales :

Alimentation : 12 Volts, sauvegarde par pile, de la programmation.

Consommation : 60 mA en veille.

160 mA en fonctionnement.

Numérotation décimale ou multifréquence.

Huit entrées d'alarme (par défaut 4NO - 4NF).

Jusqu'à huit numéros de téléphone en mémoire.

Transmission du message par synthèse vocale.

Acquit à distance par le correspondant lui même.

Agrément PTT n°88.444 A

Présentation :

Boîtier métallique de couleur grise,
Clavier non visible boîtier fermé, mais accessible sans ouverture du boîtier.

Clef de fermeture.

Fixation murale ou sur plan horizontal

Dimensions : 280x260x55 Poids : 2 kgs 100

Programmation :

Les paramètres suivants peuvent être directement programmés par l'utilisateur :

Son code d'accès à quatre chiffres

Le numéro du transmetteur inclus dans le message standard.

Les numéros de téléphone dans une table pouvant en contenir 8

Les voies d'entrées d'alarme par :

*affectation de 4 numéros parmi les 8

*le type de voie : NO ou NF

*la temporisation d'entrée et/ou de sortie

*l'activation et/ou la désactivation de la voie.

*le message associé à la voie.

Options standards :

*interface faible consommation en veille (8 micro-ampères)

*alimentation secteur avec sauvegarde batterie



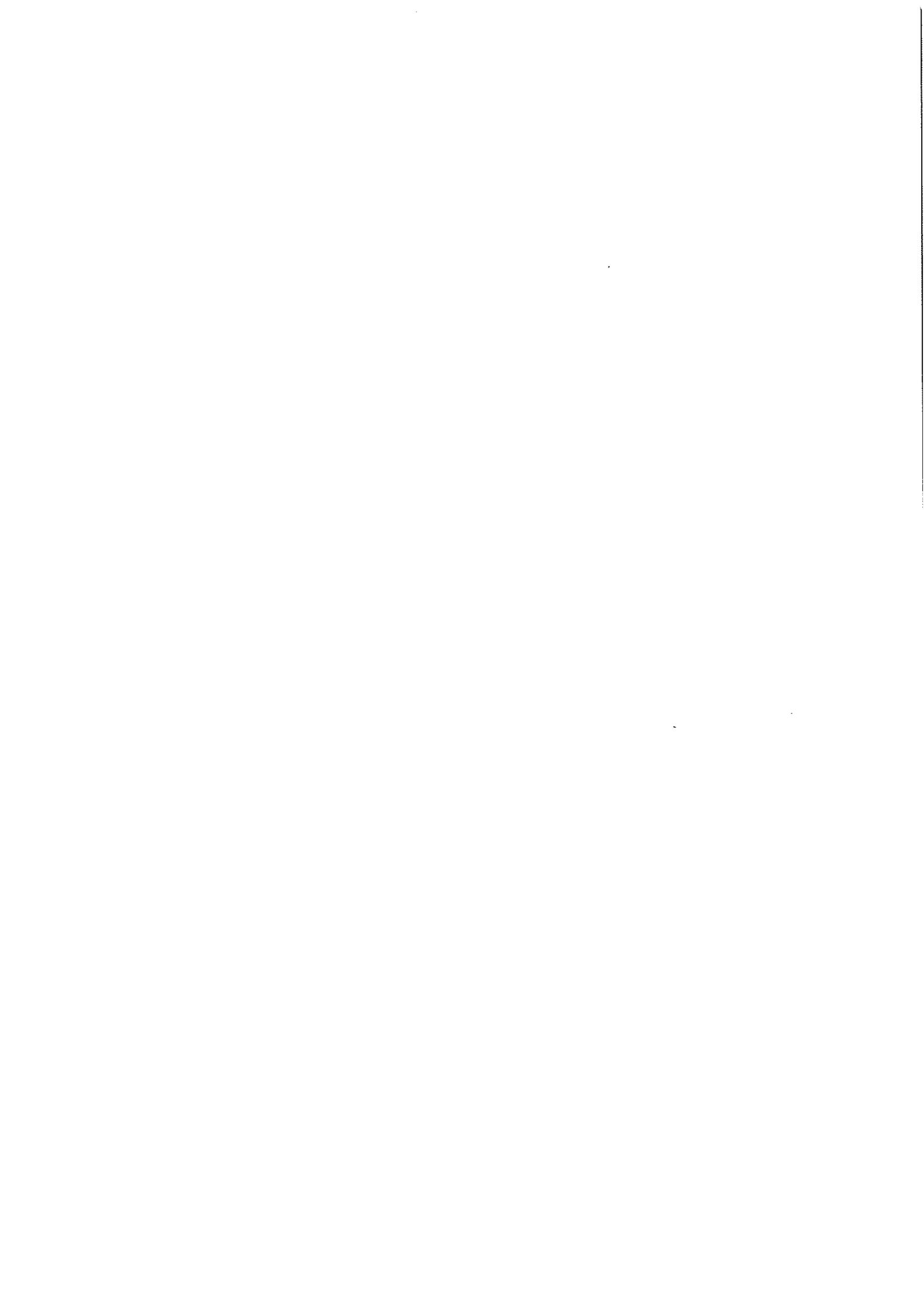
ATLANTIQUE
Concept

ATLANTIQUE CONCEPT

Z.I. du Soleil Levant - B.P.103 GIVRAND

85800 SAINT GILLES CROIX DE VIE

Tél: 51.55.61.85 Fax: 51.55.61.84





SYSTEME PERFORMANCE

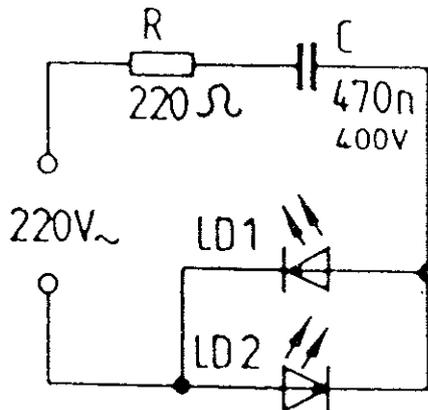
ATLANTIQUE
Concept

Z.I du Soleil levant - BP 103 - 85800 GIVRAND

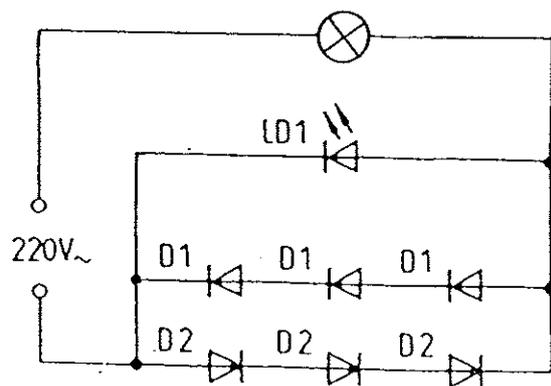
Téléphone : 51 55 61 85 - Télécopie : 51 55 61 84

RACCORDEMENT D'UNE LED EN 220 VOLT

TEMOIN DE MISE SOUS TENSION
POUR 220 V.



TEMOIN DE MISE SOUS TENSION
POUR LAMPE 220 V.
SANS NEUTRE A L'INTERRUPTEUR



TEMOIN DE SECTEUR CLIGNOTANT

